This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

+ *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
+ *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
+ *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
+ *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertati di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da `http://books.google.com`

19.D

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

MEMOIRES
DU
CHEVALIER D'ARVIEUX,

ENVOYE' EXTRAORDINAIRE DU ROY à la Porte, Consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres Echelles du Levant.

CONTENANT

Ses Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, & la Barbarie, la description de ces Païs, les Religions, les mœurs, les Coûtumes, le Négoce de ces Peuples, & leurs Gouvernemens, l'Histoire naturelle & les événemens les plus considerables, recüeillis de ses Memoires originaux, & mis en ordre avec des réfléxions.

Par le R. P. JEAN-BAPTISTE LABAT *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPIN le Fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

DS
47
.A78
v.1

732925-404

A

SON ALTESSE SERENISSIME
MONSEIGNEUR LE PRINCE
DE CONTI.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de presenter à Votre Altesse Sérénissime les Memoires du Chevalier d'Arvieux Envoyé Extraordinaire

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

..tra du vaste Empire Ottoman, de ses forces, de ses richesses, de son commerce, des Peuples differens qui y sont répandus, de leurs Religions, de leurs coûtumes. Votre Altesse Sérénissime, qui dans un âge si peu avancé ne se plaît que dans les grandes choses, y trouvera dans ses momens de loisir de quoi se divertir, & la délasser de ses grandes occupations.

Vous courez à la gloire, MONSEIGNEUR, *& si Dieu conserve vos jours, nous vous verrons bien-tôt à la tête des Armées du Roi marcher sur les traces de ces Heros dont le sang coule dans vos veines, pourvû que vous puissiez un peu moderer la noble ardeur qui vous*

emporte, & qui fait trembler ceux qui vous voyent. Dès votre premiere Campagne vous avez gagné les cœurs de tout le monde. Vous avez commencé par où les autres ſont heureux de finir. Ménagez, MONSEIGNEUR, *une vie ſi précieuſe à l'Etat, & accordés votre Protection à ces Memoires, & à l'Editeur qui a l'honneur de vous les préſenter, & d'être avec un très-profond reſpect,*

MONSEIGNEUR,

De Votre Alteſſe Séréniſſime,

Le très-humble, très-obéïſſant, & très-obligé ſerviteur, F. JEAN-BAPTISTE LABAT, de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

PREFACE.

LEs Memoires que je donnē au Public, n'ont besoin d'autre recommandation que du nom de leur Auteur pour être reçûs agréablement.

Le Chevalier d'Arvieux avoit un mérite si distingué, un génie si supérieur, des connoissances si étenduës, un goût si délicat pour les Sciences & pour les Arts, une facilité si extraordinaire pour les Langues, & une probité si reconnuë de tout le monde, qu'il n'y avoit personne à la Cour, à la Ville, dans les Provinces, dans les Païs Etrangers même les plus éloignez, comme l'Asie & l'Afrique, qui ne l'estimassent infiniment, & qui n'entretinssent avec lui un commerce de lettres & d'amitié.

Sa Famille étoit originaire d'Alexandrie de la Paille en Lombar-

die, & tenoit un rang très-distingué entre les plus considerables.

Cette Famille illustre partagée en differentes branches, s'est répanduë dans bien des endroits. Il y en a dans la Savoye, dans le Piémont, dans la Lombardie, la Provence, le Languedoc, & jusqu'en Angleterre.

Les armes de toutes ces branches sont d'azur au griffon d'or, armé, langué & vilainé de gueule.

Il est vrai que quelques cadets de la branche de Provence, se sont avisez de charger leurs écussons de lambels, de brisures & d'autres pieces de blazon. Le respect qu'ils ont marqué en cela pour leurs aînez, n'est pas tout à fait blâmable, mais il avoit défiguré leurs armes.

Le Marquis de S. Maurice Ambassadeur de Savoye à la Cour de France en 1670. en fit des reproches au Chevalier d'Arvieux, & l'engagea à reprendre ses armes pleines & sans brisures, & à les faire reprendre à ses cadets, après

l'avoir instruit de toutes les branches de sa Famille répanduës en differens endroits, & des alliances illustres qu'elles avoient contractées.

Le nom de la Famille n'avoit pas été moins alteré que les armes.

On sçait que presque tous les noms Italiens se terminent par une voyelle; que ceux des Familles le sont toûjours en *O* au singulier, & en *I* au plurier. Le veritable nom de la Famille étoit *Arveo* au singulier, & *Arvei* au plurier. La branche établie en Provence selon la corruption du langage Provençal, avoit changé en *Arviou* le nom *Arvei*; mais les termes *Arveo* & *Arvei* se sont toûjours conservés en Italie, & *Harvei* en Angleterre.

Le Chevalier d'Arvieux parut à la Cour sous le nom d'Arviou. Cette terminaison parut dure, & on s'accoûtuma à l'appeller Arvieu. Cela continua jusqu'au tems qu'il fut nommé Envoyé Extraordinaire à Constantinople, que M.

de Lionne Miniſtre & Secretaire d'Etat ayant le département des affaires Etrangeres, la corrigea dans ſes Inſtructions, en ajoûtant un *X.* à la fin, & un *D.* apoſtrophé au commencement. Cela paſſa en uſage, de ſorte que depuis ce tems-là les Princes, les Miniſtres & les grands Seigneurs qui l'honoroient de leurs Lettres, l'ont toûjours appellé le Chevalier d'Arvieux, & ſon nom s'eſt trouvé fixé à cette terminaiſon.

Quant à ſa nobleſſe, on ne peut nier qu'elle ne ſoit très-ancienne, puiſque depuis Ceſar Arvio qui vivoit en 1310. & portoit la qualité de Noble & d'Ecuyer, il y a eu onze générations de pere en fils jusqu'à notre Auteur, qui ont toûjours été reconnus pour Nobles & Ecuyers, ſans qu'aucun d'eux ait dégeneré ou ſe ſoit méſallié, excepté Touſſaint Arvio dont la Famille ſübſiſte encore à Marſeille ſous le nom d'Arvieux, mais qui n'eſt pas reconnuë pour noble.

Le Chevalier d'Arvieux produisit tous les titres de sa noblesse quand il fut reçû Chevalier de S. Lazare.

La branche noble dont le Chevalier d'Arvieux étoit le Chef a été éteinte par sa mort. C'est ce qui m'oblige de ne pas informer le Public de sa généalogie depuis Cesar Arvio, qui vivoit en 1310. jusqu'à Laurent d'Arvieux Auteur de ces Memoires, qui est mort sans posterité en 1702. âgé de 67. ans quatre mois & neuf jours. Il suffit de verser des larmes sur l'extinction d'une Famille qui a produit tant d'honnêtes gens, si attachez à leur Religion, à leur Prince, & à leur Patrie.

La generosité, la droiture, la charité avoit toûjours été les appanages de cette Famille illustre, & c'étoit pour cela qu'elle etoit peu accommodée des biens de la fortune.

Loüis Arvio pere de notre Auteur vivoit ordinairement dans les

terres qu'il avoit au terroir de Marseille; quoique son revenu fût mediocre, il se faisoit honneur de son bien, faisoit plaisir à tout le monde, & s'étoit acquis l'estime & l'amitié de toute la Province.

Un de ses voisins s'avisa de vouloir ouvrir un chemin qui auroit traversé ses terres: Louis s'y opposa d'abord par les voyes de la douceur & de la négociation, avant d'en venir aux voyes ordinaires de la Justice.

Dans cet intervalle les enfans de ce voisin prévenus par un faux rapport, résolurent de se défaire de lui. Ils l'observerent, & l'ayant trouvé qui se promenoit seul & sans armes dans ses vignes, ils l'attaquerent & le percerent de trois coups de bayonnette, dont il mourut le 6. Août 1650. dans sa 56. année, le 20. jour de ses blessures.

Il pardonna genereusement à ses meurtriers, défendit à sa femme & à ses enfans de poursuivre la vengeance de sa mort, & à cette condition leur donna sa benediction.

Le Chevalier Laurent d'Arvieux Auteur de ces Memoires, vint au monde le 21. Juin de l'année 1635. dans le territoire de Marseille. Il fut élevé par son ayeule jusqu'à l'âge de huit ans, que son pere le retira pour le mettre aux premieres études, & ensuite au College de Marseille, où il fit des progrès surprenans malgré son inclination pour les Mathematiques & les Langues Etrangeres, qui lui enlevoient une bonne partie de son tems.

Il alloit entrer en Philosophie, lorsque la peste l'obligea de quitter le College, & de se retirer à la campagne chez son pere.

Ce terrible fleau y fut apporté, comme cela arrive toûjours, par une Barque, qui avoit fait son chargement à la côte de Barbarie où la peste étoit fort allumée. Le Patron de ce Bâtiment cacha aux Intendans de la Santé ce qui lui étoit arrivé dans son Voyage, afin d'éviter les frais & les longueurs d'une quarantaine, & de ne pas

perdre le tems de la vente de ses marchandises. Les Intendans negligens ou interressez ne firent pas leur devoir, de sorte qu'en peu de jours la peste se déclara avec fureur, & obligea tous ceux qui avoient des retraites à la campagne d'abandonner la Ville & de s'y refugier.

Les soins que l'on se donna pour faire cesser cette cruelle maladie, eurent à la fin le succès qu'on en esperoit ; mais ce ne fut qu'aprés six mois, pendant lesquels il mourut une quantité prodigieuse de monde.

La Ville délivrée & purifiée, les choses reprirent leur train ordinaire ; mais l'avarice de quelques particuliers firent revenir ce terrible fleau. Ils voulurent se servir de quelques hardes que le parfum n'avoit pas bien pénétré, ils en furent punis les premiers, la peste les emporta en peu de momens, & se communiqua à toute la Ville, & dura jusqu'au mois d'Octobre *1651*, qu'elle cessa tout à fait.

Pendant ce tems déplorable, le Chevalier d'Arvieux demeura à la campagne, & s'appliqua aux Mathematiques, il sentit augmenter outre mesure le desir d'apprendre les Langues Etrangeres & de voyager. Son pere étant mort en 1650. comme nous l'avons dit, la Famille assemblée résolut de le charger du soin de faire valoir les biens qu'ils avoient à la campagne, quoiqu'il n'eût encore qu'un peu plus de quinze ans, parce que sa sagesse & sa prudence pouvoient suppléer à son âge si peu avancé, étant d'ailleurs sous la direction de sa mere ; mais ses inclinations y étoient bien opposées, il avoit d'autres vûës, & le ménage des biens de la campagne ne lui convenoit point du tout. D'ailleurs il prévoyoit qu'il se broüilleroit avec sa mere qui aimoit les procès & la dépense, & qui se voyant maîtresse de tout par le Testament de son mari, dissipoit sans ménagement le bien de la maison.

Il considera que le commerce en

gros qui se fait au Levant, étoit le seul moyen qui fût ouvert aux Gentilshommes pauvres pour rétablir leurs familles ; que les maisons les plus considerables de Marseille & de la Provence s'étoient rétablies par cet endroit, sans avoir dérogé à leur noblesse par le privilege special que le Roi leur a accordé, & souvent réïteré, de pouvoir faire le commerce en gros, & de faire valoir leur argent dans les Echelles du Levant, comme les Nobles le font à Venise, à Gennes, à Florence, à Livourne, & autres Villes d'Italie, & comme ils le font encore en Angleterre, & en bien d'autres endroits.

La Provence, comme tout le monde sçait, n'est pas abondante ; elle est montagneuse, séche, stérile en bien des endroits. Il s'en faut bien qu'elle produise suffisamment pour l'entretien de ses Peuples, ce n'est que le commerce qui les fait subsister. Ils regardent le Levant, c'est-à-dire, l'Empire du Grand Seigneur, comme leurs In-

des ; c'eſt-là où ils envoyent preſque tous leurs enfans pour les façonner au négoce dans les Echelles de ce vaſte Païs, & pour peu qu'ils ſoient ſages & qu'ils ayent du bonheur, ils y amaſſent du bien aſſez conſiderablement pour rétablir leurs maiſons, & pour paſſer le reſte de leurs jours dans l'opulence.

Ce fut de ce côté-là que le Chevalier d'Arvieux porta ſes vûës ; il y fut encore excité par le retour d'un de ſes couſins qui revint de Smyrne dans ce tems-là, après y avoir fait une fortune conſiderable.

Ce Gentilhomme nommé Bertandié avoit deux freres, dont les moyens étoient bien au-deſſous de leur naiſſance. L'aîné ne voyant point d'autre moyen de réparer leur maiſon, que de ſe jetter dans le commerce du Levant, il paſſa à Smyrne, & en quelques années il amaſſa de très-grands biens, pendant que ſes deux cadets réſidans à Marſeille entretenoient la correſpondance de leur négoce.

Ces Messieurs approuverent le dessein du Chevalier d'Arvieux, le reçûrent chez-eux, & lui donnerent les premieres teintures du commerce avant de l'envoyer au Levant travailler à sa fortune.

Son esprit pénétrant & son application le rendirent bien-tôt très-habile, & le mirent en état de passer à Smyrne, où le cadet de ces trois freres étoit allé tenir la place de leur aîné.

Ce sont les Journaux des differens Voyages que le Chevalier d'Arvieux a fait dans les Etats du Grand Seigneur, qui composent les Memoires que l'on donne au Public. On est assuré que ceux qui les liront y trouveront des lumieres, qu'ils ne trouveront pas dans tous ceux sans exception qui se sont mêlez de parler de ces Païs.

Quelques personnes d'ailleurs habiles avoient jugé à la seule inspection de ces Memoires, qu'on n'y trouveroit que des repetitions de ce que les autres Voyageurs avoient dit; c'étoit une préven-

tion, & ils ſe trompoient comme ils l'ont reconnu eux-mêmes, quand ils ont bien voulu prendre la peine d'examiner ces Memoires plus en détail. Ils ont reconnu que ce n'étoit pas un commençant ordinaire, & ſeulement occupé de ſon négoce qui les avoit écrit, ni un Voyageur qui ne fait que courir ſans examiner, & qui s'en rapporte à ce que des Antiquaires ſouvent ignorans lui rapportent pour ſon argent. Ils y ont vû des recherches curieuſes & bien détaillées, des deſcriptions exactes, des critiques judicieuſes, des remarques interreſſantes, non-ſeulement ſur le commerce que l'Auteur ſçavoit à fond, mais encore ſur la Religion, les mœurs, les coûtumes, les uſages des Turcs, des Arabes, des Turcomàns, des Druſſes, des Juifs, de tous les Chrétiens Orientaux, & de tous les differens Peuples de ces vaſtes Païs, ſi peu frequentez, & par conſéquent ſi peu connus.

Ce qu'il rapporte des Arabes

du Mont-Carmel, chez lesquels il a fait plusieurs Voyages & des séjours assez considerables, est original & bien détaillé. Les lumieres qu'il donne sur ces Peuples si peu frequentez & si inaccessibles, sont accompagnées d'un air de verité, de sincerité, d'exactitude, que l'on ne trouve que dans ce qui vient de lui. Il s'étoit acquis l'amitié & l'estime de ces Princes & de leurs Sujets; aussi vivoit-il avec eux comme s'il fût né parmi eux. Il s'y distinguoit par sa magnificence, sa liberalité, ses bonnes manieres autant que par sa Religion, sa pieté, & par ses autres vertus morales & politiques.

C'étoit par ces beaux endroits qu'il s'étoit fait une infinité d'amis parmi les plus grands Officiers de l'Empire Ottoman, & même dans les Républiques de Tunis & d'Alger.

On lui a fait des offres si avantageuses pour l'obliger à s'établir chez-eux, qu'elles auroient pû tenter tout autre qui n'auroit pas

eu comme lui un fond inépuisable de Religion & d'honneur.

La dévotion pour les Saints Lieux, où se sont operez les Mysteres de notre salut, le porta à faire le Voyage de Jerusalem. Il le fit en Chrétien curieux & éclairé, il vit ce qu'on y fait voir aux autres Pelerins, mais d'une toute autre maniere; ce qu'il en rapporte le marque assez. On voit dans sa Relation une critique exacte & judicieuse, des remarques sçavantes, & des Anecdotes que lui seul étoit en état de découvrir. Il en étoit redevable aux Langues Orientales qu'il parloit & qu'il écrivoit en perfection, & avec une facilité merveilleuse, & lui donnoit des ouvertures que pas un autre ne pouvoit esperer. Les Turcs, les Persans, les Arabes, les Grecs, les Juifs étoient ravis de l'entendre parler leurs Langues aussi aisément, & aussi correctement qu'euxmêmes, il répondoit à tous ces differens Peuples dans la Langue dont ils se servoient avec lui, ils

en étoient dans un étonnement qui leur faisoit penser à tous qu'il étoit leur compatriote.

Personne n'a jamais connu aussi parfaitement que le Chevalier d'Arvieux les Républiques de Tunis & d'Alger ; ce qu'il en rapporte fait voir qu'il les connoissoit à fond, & ses Memoires sont des sources intarissables d'instructions pour ceux qui ont à traiter avec ces Pyrates ; outre que les Anecdotes qu'il en donne nous découvrent en perfection le caractere & les mœurs de ces Peuples.

Enfin on peut dire que ces Memoires fournissent abondamment des instructions aux Voyageurs, aux Commerçans, aux Consuls & aux Ministres des Princes Chrétiens. Ils sont si agréablement diversifiez, qu'on ne s'ennuyera jamais de les lire, parce qu'on y trouvera un mélange continuel de l'utile, de l'instructif & du délectable.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS dans ce premier Volume.

CHAP. I. *Voyage de Marseille à Smyrne*, 1
II. *De la Ville de Smyrne, & de ce qui s'y est passé pendant mon séjour*, 36
III. *Continuation de la description de Smyrne*, 77
IV. *Continuation du même sujet*, 114
V. *Voyage du Chevalier d'Arvieux en Egypte en* 1658. 148
VI. *Description d'Alexandrie*, 174
VII. *Voyage de Roßet & de Damiette*, 214
VIII. *De la Ville de Damiate ou Damiette*, 231
IX. *Voyage de Palestine*, 241
X. *De la Ville de Tyr ou Sour*, 251
XI. *De la Ville d'Acre ou Ptolémaïde, & de ce qui s'y est passé pendant que le Consul & la Nation Françoise y ont été*, 261
XII. *De la Ville que les gens du Païs appellent Akka, qui se nommoit autrefois Ptolémaïde, & à present Acre, ou S. Jean d'Acre*, 269
XIII. *De la Ville de Seïde ou Sidon*, 294

XIV. *Du commerce de Seïde, & de ses denrées,* 331
XV. *Reception de M. Antoine Bertandié à Seide,* 344
XVI. *Histoire de l'Emir Fekherdin Prince des Drusses de la Maison de Maon,* 357
XVII. *De l'Emir Melhem Maon, & de ses successeurs,* 379
XVIII. *De ce qui se passa entre les Emirs Ahmed & Corquaz, & Mehmed Aga Gouverneur de Seïde,* 386
XIX. *D'Ali Effendi premier Pacha de Seïde, & de son Gouvernement,* 397
XX. *De Mehmed Pacha de Seïde, & de son Gouvernement,* 403
XXI. *De la Milice des Pachas; de Mahmoud Effendi Alapin Cadi de Seïde. Et de la cause de la tyrannie des Gouverneurs,* 438
XXII. *Commerce particulier de Seïde, & des environs,* 463

MEMOIRES

MEMOIRES
DU
CHEVALIER D'ARVIEUX.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

Voyage de Marſeille à Smyrne.

J'Estois âgé de dix-huit ans & quelques mois, lorſque je m'embarquai ſur le Vaiſſeau du Roy appellé le Poſtillon, armé de trente canons, & de vingt-quatre pierriers, avec ſoixante Matelots, trente Soldats, & plus de quatre-vingt autres perſonnes, tant Officiers que Paſſagers. Il étoit commandé par le Capitaine Nicolas Grimaud de Marſeille, & c'étoit la premiere fois que ce Vaiſſeau avoit été envoyé en marchandiſe. Il étoit deſtiné pour

Départ de Marſeille le 6. Octobre 1653.

Smyrne. Sa cargaiſon étoit très-riche, puiſqu'outre deux cens mille piaſtres en argent comptant, & cent mille piaſtres en marchandiſes de diverſes eſpeces, il avoit encore l'argent, les pacotilles & les hardes de l'Equipage & des Paſſagers, entre leſquels étoient pluſieurs Chevaliers qui paſſoient à Malthe, ce qui n'étoit pas peu conſidérable. Nous avions pris une Tartane pour nous porter à bord du Vaiſſeau qui étoit moüillé aux Iſles de Marſeille; mais quelque diligence qu'on pût faire, la nuit toute entiere ſe paſſa avant qu'on eût donné à chacun le poſte qu'il devoit occuper.

1653.

Le lendemain 7. nous mîmes à la voile ſur les dix heures du matin avec un vent de Nord-Oüeſt ſi frais, qu'en peu de tems nous perdîmes de vûë les côtes, & le jour ſuivant nous entrâmes dans le Port de Genes ſur les dix heures du matin.

Arrivée à Genes le 8.

Cette Ville eſt ſi connuë, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'en faire la deſcription.

Nous y allions ſeulement pour y changer en piaſtres une quantité de piſtoles d'Eſpagne que nous avions à bord, parce qu'il y auroit eu trop à perdre ſur les piſtoles, ſi nous les euſſions portées au Levant.

Nous trouvâmes dans le Port une

Fregate de Dunkerque armée en guerre, qui escortoit deux Flûtes marchandes de sa Nation. 1653.

Dès qu'elles nous virent, elles se mirent à espalmer leurs bâtimens, laver leurs canons, & faire toutes les dispositions nécessaires pour nous attaquer quand nous sortirions. Les Officiers & les Equipages ne s'en cachoient point, & le peuple de Genes, nos ennemis secrets & irréconciliables, faisoient publiquement des vœux pour que nous tombassions entre les mains de nos ennemis. La chose en valoit la peine, comme je viens de le dire, & une prise de plus d'un million étoit un puissant aiguillon pour les exciter à faire tous leurs efforts pour nous l'enlever.

Quoique notre Vaisseau fût bon & très-bien armé, quelques-uns de nos Passagers eurent peur, & aimerent mieux se débarquer que de courir les risques d'un combat qui paroissoit inévitable, & dont le succès pouvoit être douteux.

Je n'eus garde de prendre ce parti, j'avois trop d'envie d'aller au Levant, & je voulus courir les risques de tout ce qui pouvoit arriver, malgré les fanfaronades des Dunkerquois, qui dans la vûe de nous intimider faisoient soir &

matin des décharges de leur mousqueterie & l'exercice du canon & de la manœuvre, comme pour se préparer & exercer leurs gens au combat qu'ils méditoient de nous livrer.

1653. Le Capitaine Grimaud les regardoit tranquillement, & comme il étoit sûr de son Equipage, qu'il étoit brave autant qu'on le peut être, & excellent homme de mer, il faisoit ses affaires sans s'embarrasser de leurs menaces : il auroit pû demander à la République qu'elle ne leur permît de lever l'anchre que vingt-quatre heures après qu'il seroit parti, ou les obliger à partir vingt-quatre heures avant lui, & on n'auroit pû le lui refuser ; mais il négligea cette précaution comme indigne de son courage.

Je mis à terre comme les autres pour aller voir cette Ville superbe, qui merite cette épithéte par la beauté & le nombre de ses Palais, les richesses & le nombre de ses Citoyens, & par beaucoup d'autres endroits. J'allai salüer le Commandeur Raphaël Spinola, & lui présenter les lettres de recommandation que Mr. Simon Agent de la Religion de Malte à Marseille m'avoit données pour lui. Il me reçut à merveille, & me fit toutes les honnêtetez usitées

dans le pays, c'eſt-à-dire ſans m'offrir ni ſa table ni ſa maiſon.

1653.

Nous partîmes de Genes le 23. Octobre, & le lendemain à huit heures du matin nous nous trouvâmes à la vûë de Livourne. Nous fûmes obligez de faire quelques bordées pour entrer dans la rade, & y attendre la permiſſion d'entrer dans le Mole.

Départ de Genes le 23. Octob.

Il y avoit dans la rade trois Vaiſſeaux Hollandois qui nous avoient apperçu dès la pointe du jour. Le plus gros avoit déferlé ſes voiles, & étoit prêt de venir nous reconnoître, mais il changea de deſſein, & ne nous inquieta point.

Nous crûmes d'abord que c'étoit le Dunkerquois avec ſes deux Flûtes, & nous nous préparâmes au combat; mais nous étant reconnus, on mit les armes bas, & la permiſſion étant arrivée, nous remîmes à la voile, & entrâmes dans le Mole, où nous moüillâmes; & chacun débarqua pour aller vaquer à ſes affaires.

Je fus chez M. Jean-Baptiſte Souſin Marchand François, à qui j'étois recommandé par M. Bottandié mon parent: il me reçut avec beaucoup de politeſſe, me logea chez lui, & me fit voir tout ce qui méritoit d'être vû dans cette petite Ville, que le commerce de toutes les Nations & la franchiſe de ſon Port

avoient déja renduë fort considérable,
1653. & qui l'est devenuë beaucoup davantage dans la suite. Elle est si connuë, que je ne m'arrêterai pas à en faire une nouvelle description.

Toutes les affaires du Vaisseau étant terminées, & les marchandises embarquées le dix de Novembre, le Capitaine Grimaud fit tirer son Navire à la pointe du Mole, & fit avertir tous ceux qui étoient à terre de venir s'embarquer, parce qu'il vouloit profiter du vent favorable qui soufloit alors, & mettre à la voile à l'entrée de la nuit.

Je ne fus pas des derniers à m'embarquer. La plus grande partie des Passagers se rendit aussi à bord; mais le vent étant changé, il fallut attendre qu'il revînt.

On soupa en l'attendant, & après soupé dont l'heure fut avancée, on monta sur le gaillard pour prendre le frais.

Dans ce moment nous vîmes arriver les trois Vaisseaux Dunkerquois. Quoi que nous fussions dans un lieu où il ne paroissoit pas que nous eussions rien à craindre d'eux, on ne laissa pas de prendre les armes, on détapa les canons, & chacun se rendit à son poste.

La Fregate qui cherchoit noise, vou-

lut paſſer au vent à nous & à notre avant. On lui cria de paſſer ſous le vent; 1653.
& comme elle nous vit les armes à la main, & prêts à faire feu, elle prit le parti d'amener ſes huniers, de nous paſſer ſous le vent, & d'aller moüiller dans le fond du Mole. Quand on la vit moüillée & affourchée auſſi-bien que ſes deux Flûtes, on quitta les armes, & même on éteignit toutes les méches par une œconomie peu ſenſée, & qui ne ſe pratique jamais dans les Vaiſſeaux du Roy.

Il n'y avoit pas deux heures que nous étions délivrez des Dunkerquois, c'eſt-à-dire à l'entrée de la nuit, lorſque le Vaiſſeau Hollandois appellé le S. Pierre, qui étoit à la rade, évanta ſes voiles, déploya ſon pavillon, comme s'il eût voulu entrer dans le Mole. Comme nous regardions alors les Hollandois comme amis, nous ne voulûmes pas leur crier comme aux autres de paſſer ſous le vent & à notre arriere. Nous étions bien éloignez de croire qu'ils euſſent deſſein de nous enlever; ils l'avoient pourtant, & cela ſur une permiſſion qu'ils avoient des Etats Generaux de prendre les Bâtimens François qui auroient un Equipage au-deſſus de quarante hommes, à cauſe que les Corſai-

res de Toulon avoient pris quelques
1653. Bâtimens de leur Nation contre la bonne foi de la paix.

Combat au Mole de Livourne.

Lorſqu'il fut à la portée du piſtolet, il ſe mit au vent à nous pour nous aborder; mais le vent ayant manqué tout d'un coup, & ſon gouvernail le refuſant, il ne pût ſe mettre bord à bord de nous, & le courant le portant ſur nous, ſon beaupré s'embarraſſa tellement dans nos haubans qu'il demeura immobile ſans pouvoir faire feu d'aucune de ſes pieces.

Nos Matelots qui voyoient le beaupré du Vaiſſeau Hollandois ſe briſer dans nos cordages, les appelloient maladroits : ils bordérent notre Vaiſſeau, & repouſſerent avec les pieds le Vaiſſeau qui nous avoit abordé, de crainte qu'en briſant ſon avant il ne nous causât quelque dommage.

Alors les Hollandois mortifiez de voir leur deſſein échoüé en partie, firent une décharge de toute leur mouſqueterie ſur nos gens, & dans le même inſtant une vingtaine ſauterent à bord le ſabre & le piſtolet à la main. Ils nous tuerent quelques hommes & un Sergent qui ſe trouverent ſur la dunette n'ayant que leurs épées.

Alors on cria aux armes, & tout le

monde y courut : on prit celles qui se trouverent sous la main, & on soûtint l'effort des ennemis avec tant de bravoure, que les premiers qui s'étoient jettez dans notre bord, & un assez bon nombre d'autres qui s'étoient joints à eux, furent tuez, blessez, ou faits prisonniers, & ceux qui vouloient les soûtenir poussez à la mer à coups de hallebardes & de spontons. 1653.

Combat dans le Port de Livourne contre un Vaisseau Hollandois.

Un Matelot Liegeois étoit monté au grand mats, & avoit abbatu notre pavillon ; mais voyant ce qui se passoit sur le pont & sur les gaillards, il se tenoit dans la hune, attendant que le Vaisseau fût rendu pour descendre. On l'apperçut, & aussi-tôt plusieurs de nos gens volerent à lui pour le prendre & remettre le pavillon à sa place ; mais il se deffendit si bien avec son sabre qu'on ne pût approcher de lui. Cela ne lui étoit pas fort difficile dans le lieu où il étoit, & n'ayant affaire qu'à des gens qui avoient besoin de leurs pieds & de leurs mains pour se soutenir & aller jusqu'à lui. On voulut le tuer d'un coup de fusil, & cela auroit été bientôt fait. Le Capitaine Grimaud, qui dans cette occasion donna de grandes preuves de sa bravoure & de son expérience, l'empêcha, étant bien aise de l'avoir vivant,

1653. pour servir de témoin dans l'information qu'on vouloit faire de cette perfidie.

On alluma cependant les méches. Un vieillard de soixante & dix ans en prit une, & montant courageusement sur le gaillard, il mit le feu à quelques pierriers chargez à mitrailles, & les tira avec tant de justesse sur les Hollandois qui étoient sur leur gaillard, & qui venoient en grand nombre pour se jetter dans notre Vaisseau, & soûtenir ceux qui y étoient entrés les premiers, qu'il en fit un carnage prodigieux, & obligea ceux qui le purent, à se jetter dans leurs écoutilles, sans oser plus paroître dans un poste si dangereux. Ce brave vieillard nommé Jacques Porty continua toûjours de tirer, & aida puissamment Boisseras notre Maître Canonier à leur tirer force coups de canons, un desquels leur fit un si grand sabord à fleur d'eau, que pour peu que la mer eût été disposée, leur Vaisseau eût coulé bas dans le moment.

Les Hollandois ne furent pas ceux qui nous causerent plus de dommage dans ce combat. Le Gouverneur de la Forteresse crut que nous manquions de respect à Son Altesse le Grand Duc son Maître, & sans s'embarrasser qui étoient

les aggresseurs, il fit tirer sur les deux Vaisseaux pour les obliger de se séparer, ou pour les punir. Par malheur pour nous, nous étions entre la Forteresse & le Vaisseau qui nous attaquoit, de sorte que tous les coups portoient sur nous pendant que nous couvrions notre ennemi. Il nous tua & blessa du monde, endommagea nos cordages & notre grand mast; mais nos gens étoient tellement outrez de la perfidie des Hollandois, que sans s'embarasser des coups de canon de la Forteresse, ils alloient sauter à leur tour dans le Vaisseau Hollandois, & l'auroient enlevé infailliblement, vû l'état où ils l'avoient mis, quand on vit tout d'un coup que le feu étoit à leur misene, soit qu'ils l'eussent mis eux-mêmes dans le désespoir d'avoir échoüé dans leur entreprise, afin de nous faire perir avec eux, ou qu'il s'y fût mis par hazard par un baril de poudre qui avoit pris feu. 1653.

Le danger où nous étions de perir dans un embrasement qui commençoit si près de nous, nous contraignit de quitter les armes pour courir au plus pressé. Nos Matelots couperent au plus vîte nos hombans & le beaupré de l'Hollandois, & le pousserent au large. Un vent de terre qui s'éleva dans le mo-

ment l'éloigna de nous. Ils remédierent
1653. à leur incendie, & allerent reprendre leur poste, où ils boucherent leurs voyes d'eau, & se retirerent sur le champ à Genes, pour remédier au mal que nous leur avions causé.

Il pensa m'arriver un accident qui auroit fini tous les voyages que j'avois projettés. J'étois descendu entre les ponts pour prendre des armes avec un de mes amis, nommé Benoît de S. Pierre surnommé Lescot. Il étoit de Lyon & fort brave garçon. Il remontoit sur le pont, & je le poussois par la tête, lorsqu'un boulet de la Forteresse lui coupa la cuisse. Le vent du boulet me renversa, & on me crut mort: je revins dans un moment, & après avoir mis la jambe de mon ami dans un coin, je montai sur le pont, où j'aidai avec les autres à repousser les ennemis.

Dez le commencement du combat un dogue monstrueux qui n'avoit ni queuë ni oreilles, passa le long du beaupré de l'Hollandois, & se jetta dans notre Vaisseau. L'odeur de la viande qui étoit à la broche pour le soupé de ceux qui n'avoient pas encore mangé, l'attira à la cuisine où il fit tant de peur au Cuisinier par ses cris & par sa figure, qu'il lui abandonna sa broche & s'enfuit. Le

combat fini, le dogue se retira dans un coin où il resta toûjours sans boire ni manger : on eut peur qu'il ne devînt enragé, & on résolut de le tuer ; mais le nommé Meidien notre Capitaine d'armes se hazarda d'approcher de lui, & de lui donner à manger, & l'apprivoisa si bien qu'il le suivoit par tout, & lui étoit d'une défense merveilleuse, & quand il dormoit il n'étoit pas possible d'approcher de lui, sans s'exposer à être étranglé : contre l'ordinaire de ces sortes de chiens, il étoit bon pour la chasse, il rapportoit en perfection, alloit à l'eau, affrontoit les sangliers les plus furieux, en venoit à bout, & grimpoit dans les cordages comme les matelots les plus alertes.

1653.

Fin du combat, dont tout l'avantage demeura aux François.

Il y avoit dans le port de Livourne deux gros Vaisseaux Hollandois armez pour le compte d'*Anton Chelebi* fameux Marchand Arménien ; l'un se nommoit *Il mercante Armeno*, & l'autre *Il mercante di Persia*. Ils étoient convenus avec le Vaisseau Hollandois qui nous devoit attaquer, de venir le secourir & l'aider dans son entreprise. En effet ils avoient filé leurs cables, & se mettoient à la voile pour nous attaquer ; mais l'affaire fut décidée si promtement, qu'ils ne purent exécuter leur

desseín, & voyant le S. Pierre en fuite,
1653. ils reprirent leur poste, & se tinrent en repos.

Nous sçûmes le lendemain que ce dessein leur avoit été inspiré par le Sr. Vanderstaten Consul des Hollandois à Livourne, & nous résolûmes de nous en venger.

Toute la Ville, & particulierement les François, accoururent sur la hauteur du Moulin dès que le combat commença. Ils crurent pendant quelque tems que nous étions pris, ne voyant plus de pavillon au grand mast. Leur chagrin dura peu; ils virent le Hollandois s'éloigner, & le Liegeois s'étant rendu, on remit le pavillon à sa place, on en remit un autre à l'arriere, & les cris réïterez de Vive le Roy, assûrerent nos amis de notre victoire.

Il fallut ensuite songer à nos blessez, ils étoient en grand nombre: tout le monde se prêta volontiers dans cette occasion. Pendant que les uns aidoient les Chirurgiens, les autres épiçoient nos manœuvres coupées, en mettoient de neuves, en passoient de fausses. On poussa dehors les canons, on fit toutes les dispositions pour soûtenir une nouvelle attaque, & comme le grand mât étoit endommagé, on s'empressa de le

ſoûtenir avec des jumelles. La nuit entiere ſe paſſa dans ces travaux & ſous les armes. On envoya le canot avec un Officier à la Forteresse, pour dire au Commandant comment l'affaire étoit arrivée, & ſe plaindre des dommages qu'il nous avoit cauſez. Le même Officier eût ordre d'aller ſur le bord du quay toute la nuit pour obſerver la contenance des ennemis que nous avions hors le Mole & dedans. 1653.

Les Chevaliers de Malte qui étoient embarquez avec nous, & qui s'étoient diſtinguez dans le combat, ſe diſtinguerent encore dans le travail, ils viroient au cabaſſon, puiſoient de l'eau, & travailloient avec toute l'ardeur qu'on en pouvoit attendre.

Le jour parut enfin. Le Vaiſſeau le S. Pierre étoit ſous voile, & ſi éloigné, que les coups de canon que la Forteresse lui tira ne pouvoient aller juſqu'à lui. Les deux Hollandois & le Dunkerquois ne remuoient point, il n'y avoit plus rien à craindre. Nous remîmes notre Vaiſſeau dans ſon premier poſte, & nous enſevelîmes nos morts. Nous les portâmes à terre ſur les huit heures, accompagnez de tous les François de la Ville qui s'étoient rendus à bord pour nous féliciter de notre victoire, & pour

nous aiderà en remporter une seconde, 1653. s'il prenoit envie à nos ennemis de tenter un second combat. Il est vrai que le Gouverneur de la Ville y mit bon ordre. Il fit venir les Capitaines des Hollandois & du Dunkerquois, les fit garder dans la Forteresse, & leur protesta que si leurs Vaisseaux faisoient la moindre démarche pour nous attaquer il les feroit pendre sur le champ, & couleroit bas leurs Navires.

Les Cordeliers dont l'Eglise appartient aux François, ayant été avertis de notre arrivée, vinrent en procession avec les Prêtres de la Paroisse recevoir nos morts. On les porta dans leur Eglise, on y fit les cérémonies ordinaires, & on les enterra; après quoi le Capitaine Grimaud suivi de tous ses Passagers & des François de Livourne, alla à pied à *la Madonne de Monte-Negro*, à deux lieuës de Livourne. C'est un lieu de dévotion que tous les Bâtimens, Vaisseaux & Galeres ne manquent jamais de salüer quand ils passent devant, à quelque heure que ce soit. Nous y entendîmes la Messe, pendant laquelle on chanta le *Te Deum*, & nous consacrâmes dans l'Eglise les armes que nous avions prises sur les Hollandois.

Après cette action de pieté & de re-

connoiſſance, nous rentrâmes dans la Ville ayant tous l'épée au côté & des piſtolets à la ceinture, & nous prîmes le chemin de la maiſon du Conſul Hollandois dans le deſſein de l'inſulter, & de nous venger de ce qu'il avoit tramé contre nous. Le Gouverneur de la Ville empêcha le déſordre qui alloit arriver; ſoit qu'il en fût averti, ſoit qu'il s'en doutât, il mit ſa garniſon ſous les armes dans la place, ſous prétexte d'une revûë extraordinaire, & il fit dire aux Hollandois de ſe tenir clos & couverts. Nous fûmes auſſi avertis de ces démarches, de ſorte que nous fûmes obligez de nous en retourner à bord, où notre Capitaine nous donna un grand repas. 1653.

Nous avions fait neuf priſonniers. Le Conſul de la Nation vint les interroger à bord. Ils avoüerent tous le deſſein des Hollandois qui leur avoit été inſpiré par le Conſul Vanderſtaten. Ils méritoient la mort, car on ne pouvoit regarder leur action que comme celle de véritables Forbans, qui dans tous les lieux du monde portent leur Sentence avec eux: & ſi le Capitaine Grimaud avoit eu un peu moins de pouvoir ſur ſon équipage, ils auroient été attachez à nos vergues; tout le monde le demandoit: il ne voulut pas y conſen-

tir, & sa raison fut qu'ils étoient Fran-
1653. çois, qui se trouvant en Hollande désœuvrez avoient pris parti sur ce Vaisseau : il jugea qu'il ne falloit rien précipiter, & les faire servir pendant la campagne, & au retour les remettre à l'Amirauté de Marseille pour leur faire leur procez. On les tira du fond de calle, on les enchaîna deux à deux, & on les fit servir à la place des morts.

On visita plus exactement qu'on n'avoit fait notre grand mât, & il fut jugé hors d'état de servir malgré les jumelles dont on l'avoit environné. Il en fallut chercher un autre, on travailla à le mettre en place, & pendant qu'on y étoit occupé, le Capitaine Grimaud fut à Pise où le Grand Duc étoit alors.

Soit que ce Prince eût été prévenu contre nous, soit qu'il voulût excuser l'action violente & inconsidérée de ses Officiers, il reçut très-mal notre Capitaine, & malgré les dépositions des prisonniers qui nous justifioient entierement, il en revenoit toûjours à dire qu'on lui avoit manqué de respect, comme si le lieu où nous étions eût dû nous imposer la loi de nous laisser prendre sans repousser la force par la force. Il nous défendit les voyes de fait ; mais en même tems il fit défendre

aux Hollandois & aux Dunkerquois de paroître où nous nous trouverions, de crainte qu'il n'arrivât quelque carnage dans la Ville & ſur le Port. Ils obſerverent exactement cette défenſe, & pendant qu'on travailla à réparer les dommages que le canon de la Forteresse nous avoit cauſé, ils ſe tinrent dans leurs maiſons & dans leurs Vaiſſeaux, & bien leur en prit, car l'Equipage & les Paſſagers également outrez de leur perfidie, avoient réſolu de ſe venger, & en cherchoient l'occaſion. 1653.

Départ de Livourne le 22. Novembre,

Enfin le 22. Novembre notre Navire étant radoubé & muni de tout ce qui nous étoit néceſſaire pour continuer notre voyage, nos morts & nos bleſſez remplacez par d'autres ſoldats & matelots que nous avions trouvé le moyen d'engager, nous fîmes nos adieux pour la ſeconde fois, & nous mîmes à la voile ſur les ſix heures du ſoir.

Nous dépaſſâmes pendant la nuit les Iſles d'Elbe & de Capraia, le Cap Corſo, & nous portâmes ſur Mareti-mo avec un vent de Nord-Oüeſt frais & arriere qui nous le fit reconnoître en trente-ſix heures.

Iſquerquis écüeils très-dangereux.

Nous nous trouvâmes le 25. à la hauteur des Iſquerquis : ce ſont des écüeils très-dangereux ſur leſquels on court riſ-

que de se perdre si on ne les a pas re-
1653. connus pendant le jour. Cela est facile; car quoiqu'ils soient presque à fleur d'eau, la mer qui brise dessus les couvre d'une écume blanche qu'il est aisé d'appercevoir d'assez loin. On se sert de cette découverte pour régler la route qu'on veut faire.

La barque du Patron Lorne de Marseille, faute de les avoir reconnus, y avoit fait naufrage l'année précédente, & tout l'Equipage s'y étoit perdu. Nous les dépassâmes sans danger; mais le vent frais qui nous poussoit devint si violent, la mer si haute & si furieuse, que nous eûmes une des plus violentes tempêtes qu'on peut avoir dans la Méditerranée; c'est tout dire, car tout le monde convient que les tempêtes de la Méditerranée sont bien plus à craindre que celles de l'Ocean. La raison en est évidente. La Méditerranée est renfermée par les terres qui l'environnent, les lames par conséquent sont plus courtes, & elles se replient les unes sur les autres si promptement, que le Vaisseau n'a pas le tems de se relever ni de parer ces mouvemens violens, qui se suivans de si près le tourmentent extraordinairement, les mâts se brisent, & leur chûte accable souvent le Navire en en-

fonçant ſes côtes, quand les lames les y repouſſent avec la violence dont elles ſont capables, ce qui produit un naufrage aſſuré, à moins que les Capitaines & leurs Equipages ne ſoient très-expérimentez & très-prompts à faire les manœuvres. 1653.

La tempête que nous eûmes étoit des plus furieuſes. Dez qu'elle commença, le Capitaine fit amener les perroquets & les mâts de hune, il fit prendre tous les ris dans les baſſes voiles, il fit fermer les caillebotis, & les fit couvrir de volets, on avertit tout le monde de ſe tenir à ſon poſte, on viſita les amorces des canons, en un mot on fit toutes les diſpoſitions néceſſaires pour réſiſter au danger dont nous étions menacez: & malgré toutes ces précautions notre premier pont penſa être enfoncé par la peſanteur des montagnes d'eau qui s'y précipitoient les unes ſur les autres, nos caillebotis le furent, notre entrepont fut ſi rempli d'eau, que nous fûmes obligez de la vuider avec des ſeaux, & on remédia aux caillebotis enfoncez avec des planches qu'on cloüa deſſus, & ſur leſquelles on mit des matelats qu'on couvrit de prelats, afin de rompre la peſanteur & l'effort des lames. Cette tempête dura près de douze heures, &

il étoit tems qu'elle finît, car tout le
1653. monde étoit épuisé. Il faut avoüer que le danger donne des forces, & que tout le monde sans distinction se porta avec un zele extraordinaire à éloigner le péril qui nous menaçoit. Un coup de siflet faisoit courir trente hommes où il n'en falloit que quatre. Les plus vieux Officiers & Matelots avoüoient qu'ils n'avoient jamais rien vû de semblable. Après Dieu nous devions notre salut à la sagesse & à l'expérience de notre Capitaine. Il s'étoit fait lier à son artimon de peur d'être emporté par les vagues, & delà il donnoit ses ordres à ses Officiers, qui les faisoient exécuter avec une promptitude merveilleuse; car dans ces occasions les momens sont précieux, & la moindre négligence, le moindre retardement est souvent la cause d'un désordre irréparable. Nous passâmes une nuit affreuse sans discontinüer un moment le travail. A la fin le vent tomba, la mer devint tranquille, notre Vaisseau se trouva franc d'eau sans voir perdu personne, & sans que nos mâts & nos voiles eussent été endommagez.

Arrivée à Malte le 26. Nov.

Nous reconnûmes l'Isle de Malte le 26. dès qu'il fut jour, & nous moüillâmes dans le port à midi. Nous eûmes

pratiqué sur le champ, & aussi-tôt nous mîmes à terre. J'accompagnai le Capitaine Grimaud lorsqu'il alla faire la révérence au Grand-Maître qui voulut être informé du détail de notre combat avec le Vaisseau Hollandois. Il loüa beaucoup la conduite de notre Capitaine & la bravoure de son Equipage, & le remercia des bonnes manieres qu'il avoit eües pour ses Chevaliers. 1653.

Pendant que nous étions occupez à cette visite, on déchargea les bagages des Chevaliers & les marchandises qui étoient pour l'Isle, & on chargea celles que les Maltois envoyoient à Smyrne, on fit de l'eau, on prit quelques rafraîchissemens absolument nécessaires, c'est-à-dire des fruits & des volailles; car comme cette Isle tire tous ses vivres de la *Sicile*, tout y est assez cher.

Le Capitaine fit faire une si grande diligence que nous fûmes prêts à remettre à la voile le lendemain, de sorte que nous n'eûmes pas le loisir de voir cette place qui meriteroit une description particuliere, si tant de gens qui y ont séjourné long-tems n'avoient eu soin d'en faire de très-exactes. Je ne laissai pas de voir ceux pour qui j'avois des lettres, qui me reçûrent à merveille, me firent voir l'Eglise de S. Jean, le

1653. jardin du Grand-Maître, les Auberges de la Religion, l'Infirmerie, & une partie des fortifications. La langue du Peuple & des Naturels du pays est l'Arabe un peu corrompu. Le Grand Maître, les Chevaliers, & tous les honnêtes gens parlent Italien. Tout le monde se conforme pour l'heure des repas à celle de la Cour & des Auberges, c'est ainsi qu'on appelle les Hôtels des sept Langues qui composent aujourd'hui la Religion de Malte. Il y en avoit une huitiéme qui étoit celle d'Angleterre, qui est supprimée depuis que ce Royaume est dans l'héréſie. Les autres sont, Provence, Auvergne, France, Arragon, Castille, Italie & Allemagne. On dit que celle-ci est la plus riche & fait la meilleure chere. Les Chevaliers y sont nourris plus ou moins bien, selon la richesse des Langues & la générosité du Chevalier qui tient l'Auberge, dans l'espérance d'une Commanderie qu'il ne manque pas d'avoir quand il a tenu Auberge ou Galere.

Auberges où mangent les Chevaliers de Malte.

Le Grand-Maître se met à table à onze heures: il a toûjours avec lui deux Grand-Croix, & les Dimanches & Fêtes, quatre. Un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers se tiennent debout au commencement de son dîné

dîné. Dès qu'il a bû le premier coup, il saluë la compagnie en ôtant son chapeau, & aussi-tôt tous les assistans lui font une profonde revérence, & courent chez-eux ou à leur Auberge se mettre à table. Tout le monde suit leur exemple, & on se met à table dans toutes les maisons à la même heure.

1653.

Les tables des Auberges sont longues à proportion du nombre de ceux qui y mangent. Le haut bout est occupé par une table quarrée bien plus large que la coursine. On l'appelle le pilier, comme on appelle coursine cette longue table, par la ressemblance qu'elle a avec le passage qui est dans les Galéres, entre les bancs des Forçats. Les Chevaliers sont quatre à chaque plat. Ils sont servis frugalement, comme il convient à des Religieux d'épée; mais la table quarrée qu'on appelle le pilier où est le Maître de l'Auberge avec les Commandeurs qui y veulent manger, est servie avec plus d'abondance & de délicatesse, dont ceux de la coursine se ressentent par les plats qu'on y fait courir du pilier.

Coursine & pilier, noms des tables.

Le repas du soir se fait à sept heures, il est plus frugal encore que celui du matin, parce que les Medecins ont

jugé que la frugalité étoit absolument
1553. necessaire dans un Païs aussi chaud que Malte, si on y veut conserver sa santé; & comme les Maîtres des Auberges ont intérêt de conserver celle de leurs Chevaliers, qui sont destinez à mourir d'une autre mort que de replétion & d'indigestion, ils leur font observer exactement la regle prescrite par les Medecins.

On dit que la Langue d'Italie est la plus frugale. Un Chevalier de cette Langue, qui ne s'accommodoit pas de cette disette le soir, a laissé un fonds pour donner à ses compatriotes trois fois la semaine des *macaronis* avec du fromage de Parmesan rapé.

Tout le monde sçait que les *macaronis* sont composez de fleur de farine. On en fait de plusieurs especes, que l'on connoît toutes sous le nom générique de viande de pâte. C'est une bonne nourriture, de facile digestion, il n'y a qu'à s'accoûtumer au goût pour la trouver bonne. Je doute que les trois Langues de France, & celle d'Allemagne s'accommodent d'une viande si legere. Pour celle d'Espagne qui est extrêmement sobre chez-elle, elle s'y fait aisément, supposé qu'elle n'y fût pas déja accoûtumée.

L'Infirmerie est une des choses les plus remarquables. Le vaisseau est magnifique, & tel qu'il convient à des Religieux Hospitaliers, comme sont les Chevaliers de Malte. Les malad s y sont très-proprement : ils sont servis en vaisselle d'argent; les écuelles, les plats, les assiettes, les gobelets, les cuilleres & les fourchettes sont de ce métal. Outre les domestiques destinez au service des malades, les jeunes Chevaliers, c'est-à-dire, les Novices, y vont servir au moins trois fois la Semaine, & après le service, le Grand Hospitalier leur donne à déjeûner. Il ne faut pas qu'ils y manquent : car quoiqu'ils portent une épée, ils sont sujets à correction quand ils font des fautes. La correction ordinaire pour des fautes legeres, est d'être à genoux au milieu du chœur pendant les divins Offices. Quand les fautes sont plus considerables, on les prive de porter la croix pendant un tems, ou on les met aux arrêts au Château S. Elme, où on leur donne la Sacristie, c'est-à-dire, qu'on les conduit à la Sacristie après l'Office, & qu'un Chevalier Clerc leur donne la discipline. Ces pénitences qui ressemblent beaucoup aux pénitences claustrales ne diffament point, &

1653.

quand elles ſont paſſées, on n'y penſe
1653. plus, & on n'oſe les leur reprocher.

Les Chevaliers malades qui n'ont pas le moyen de ſe faire traiter dans leurs maiſons, ſont traitez à l'Infirmerie, mais ils ont une ſalle particuliere. Quoique la charité & la bienſéance obligent de les diſtinguer, on doit dire à la loüange des Officiers, que tous les malades tels qu'ils puiſſent être ſont parfaitement bien pour le temporel & pour le ſpirituel.

Quant aux fortifications, j'étois alors trop jeune & trop peu experimenté, pour y reconnoître les défauts que j'y ai remarqué dans d'autres voyages que j'y ai faits. Elles étoient excellentes dans le tems que le Cardinal Maculano de l'Ordre des Freres Prêcheurs, les fit faire par l'ordre & aux dépens du Pape, quelques années après le ſiege qu'elle ſoûtint avec tant de valeur contre les Turcs en 1565.

J'ai dit qu'elles étoient excellentes dans ce tems-là, & elles l'étoient en effet. Les bombes n'étoient pas encore en uſage, & on aſſiege les Places à preſent d'une maniere toute autre & bien plus expéditive. Ce qu'elles ont de bon, c'eſt qu'elles ſont toutes, ou

presque toutes taillées dans un tuf, qui est à present aussi dur que le roc. 1653.

On dit que les magasins de vivres sont toûjours pourvûs de bled, de ris & d'autres légumes pour trois ans, qu'il y a de l'huile, du sel, de l'eau-de-vie, & du vin en quantité, & qu'au premier mouvement que font les Turcs, on fait venir de Sicile & du Royaume de Naples toutes sortes de provisions. Ce qui y manqueroit seroit la neige, que l'on tire de Sicile par le moyen d'un Brigantin fait & destiné à cet usage, à moins que le Général Turc qui les assiegeroit ne fût assez poli, pour ne pas priver les Chevaliers d'un secours qui leur est si necessaire.

Tout le monde sçait que cet Ordre est très-riche dans tous les lieux où il est établi, & que les Commandeurs rendent tous les ans au trésor de la Religion une somme proportionnée aux besoins de la Religion en général. Cette somme se paye aux Receveurs des Langues établis sur les lieux. On dit qu'elle n'est jamais au-dessous de dix pour cent, & dans les besoins pressans elle va jusqu'à trente. Cela produit des sommes très-considerables au trésor, sans compter la dépoüille des Chevaliers qui meurent, dont tous les

biens meubles & les acquêts en fonds
1653. reviennent aussi à l'Ordre. Il est vrai que les Commandeurs ont pour l'ordinaire un très-grand soin que leurs familles ne soient pas entierement dépoüillées. Ils font marquer leur vaisselle d'argent aux armes de leurs parens qu'ils veulent faire leurs heritiers. Ils font la même chose de leurs tableaux, ou bien ils font des obligations, par lesquelles il paroît qu'ils ont emprunté les sommes qu'ils ont employées à leurs nouveaux acquêts.

Ceux qui font des ameliorations considerables dans leurs Commanderies obtiennent du Grand-Maître d'en pouvoir opter de plus riches. En ce cas, ce n'est point une grace qu'on leur fait, c'est une justice qu'on leur rend, mais la Religion est quelquefois trompée. On fait quelques legeres réparations, & on a le secret de les faire paroître plus grandes, en augmentant considerablement les baux, & en donnant en même-tems une quittance de l'augmentation au Fermier, afin qu'en cas de mort il n'ait rien à souffrir.

Il est vrai que ces moyens de surprendre la Religion ne se mettent en pratique que très-rarement, & que ces mauvais exemples sont très-rares: car

on doit cette justice à ces Religieux Chevaliers, qu'ils sont tous ou presque tous très-exacts observateurs de leurs vœux, & très-zélez pour leur Religion. 1653.

Le trésor de Malte est très-riche. Je ne parle pas ici de celui de l'Eglise de S. Jean qui est la Magistrale; je ne parle que de celui qui renferme les dépoüilles des Chevaliers défunts, telles que sont les pierreries, la vaisselle d'argent, ou autres choses de prix que le tems ne gâte point, & qui sont des ressources toûjours prêtes pour les besoins extraordinaires de l'Ordre.

La vaisselle d'argent y est en si grande quantité, qu'on en prête à tous les Chevaliers qui tiennent Galére, quand ils n'en ont point. On la leur donne au poids, & ils la rendent de même en payant le déchet s'il y en a. Je parlerai plus amplement de Malte dans la suite de ces Memoires, y ayant passé plusieurs fois, & y ayant fait des séjours considerables. En voilà assez pour un jeune homme qui n'y a demeuré que trente-six heures.

Nous partîmes de Malte le 27. Novembre sur le soir avec un vent si favorable, qu'en quatre jours nous nous trouvâmes dans le Canal, qui est en- Cap S. Ange, l'Isle de Cerigo.

tre le Cap S. Ange dans la Morée & l'Isle de Cerigo.

1653.

Nous apperçûmes un gros Vaisseau, qui sortant de derriere le Cap portoit sur nous à toutes voiles. Nous nous préparâmes au combat, bien résolus de lui vendre cherement notre Vaisseau & nos personnes. Dans un moment tout le monde fut à son poste. Nous avions laissé nos prisonniers à Malte entre les mains du Chevalier de Mirabeau, qui les avoit demandé à notre Capitaine, qui les lui donna malgré l'opposition de nos gens qui les vouloient pendre aux vergues. Nous eumes à leur place quinze Soldats & Matelots François, qui étoient dégradez dans l'Isle.

Vaisseau qui nous vient reconnoître.

Le Vaisseau qui nous chassoit ayant à la fin reconnu les fleurs de lys qui étoient sur notre arcasse, nous prit selon les apparences pour un Corsaire de Toulon, avec lequel il n'y avoit que des coups à gagner. Il vira le bord & fut se remettre à sa croisiere, pour attendre une meilleure fortune. Nous ne pûmes sçavoir de quelle Nation il étoit. Il étoit plus gros que nous, & paroissoit bien armé.

Nous continuâmes notre route toûjours vent arriere jusques vers la pointe de Cerigo, qu'il tomba tout d'un coup,

& nous mit en danger d'aller échoüer à la côte où la mer nous portoit; nous nous en tirâmes en mettant à la mer notre Chaloupe & notre Canot, qui nous soûtinrent & nous tirerent de ce mauvais pas, qui est d'autant plus dangereux pour ceux qui ont le malheur d'y échoüer, que l'on tombe immanquablement entre les mains des Mainottes, peuple méchant, cruel, sans foi, sans humanité, en un mot Grec. Ces gens vivent dans les montagnes qui bordent la côte de la Morée, depuis le Cap de Metapan ou des Cailles jusqu'à celui de S. Ange. Ils n'ont à la verité que de méchantes petites Barques qui n'osent attaquer que de très-petits Bâtimens; mais ils attendent que les tempêtes jettent les Bâtimens sur leurs côtes, & alors sautant de rochers en rochers comme des chévres sauvages, ils viennent piller les débris des Bâtimens, & enlevent les personnes qui se sont sauvées du naufrage. Si ce sont des Chrétiens, ils les vendent aux Turcs, & si ce sont des Turcs, ils les vendent aux Chrétiens : c'est-là tout leur négoce.

1653.

Mainottes, Peuple Grec, & grands voleurs.

On dit que le Grand Seigneur ne les a jamais pû soumettre entierement, outre qu'ils ne meritent pas la dépense

1653. qu'il faudroit faire pour en venir à bout, le Païs qu'ils habitent est si rude & si difficile qu'il y périroit une infinité de braves gens, pour aller mettre à la raison une poignée de coquins, qui seroient bien-tôt remplacez par les Habitans des Isles de l'Archipel, de même Religion, & aussi fourbes, cruels & perfides, que ceux qu'on auroit détruits.

Le vent étant revenu nous portâmes à route. Je ne dirai rien de l'Isle de Cerigo, ni des autres qui composent l'Archipel, je ne les ai vûës que de loin sans y descendre, & y faire un séjour suffisant pour les bien connoître; d'ailleurs il y a bien des Voyageurs qui en ont donné des descriptions.

Isle de Chio, Carabournon, Isle Vourla, Sangiac-Bournon.

Le deuxiéme Decembre nous reconnûmes l'Isle de Chio, & ensuite Carabournon, c'est-à-dire, le Cap Cara: car Bournon en Turc signifie un Cap, ou une pointe de terre, ce Cap est à l'oüest du Golphe de Smirne. Nous dépassâmes le lendemain les Isles de Vourla: elles sont petites, & enclavées dans le même Golphe. Nous moüillâmes le soir à Sangiac-Bournon, c'est-à-dire, sous le Cap des Bannieres. On appelle chez les Turcs Sangiacs, les Officiers qui ont droit d'avoir des éten-

dards ou Bannieres. Sangiac-Bournon est une longue pointe de terre très-fertile, & très-bien cultivée. Ses bords sont couverts d'arbres, dont quelques-uns sont dans la mer. Ils couvrent les corps des Vaisseaux, mais ils n'empêchent pas qu'on ne puisse découvrir de la Ville leurs giroüettes, leurs flammes & leurs pavillons ou bannieres, par le moyen desquelles on connoît de quelle Nation ils sont, & c'est ce qui a fait donner le nom de Sangiac-Bournon à cette pointe. 1653.

On voit au bout de cette pointe un Château ou Forteresse à la Turque, dans laquelle il y a des canons qui battent à fleur d'eau. Les Turcs l'ont fait bâtir pour empêcher les Vaisseaux Venitiens, & autres Nations contre lesquelles ils seroient en guerre de venir piller la Ville, qui sans cela seroit exposée à toutes les insultes qu'on lui voudroit faire; au lieu que cette Forteresse les tient en respect, parce que vis-à-vis d'elle il y a des bas fonds, qui avancent si considerablement dans le Golphe, qu'ils ne laissent qu'un passage fort étroit entre eux & la Forteresse, dont il faut passer à une petite portée de pistolet, pour entrer dans la Baye, sur le bord de laquelle la Ville est bâtie.

Le quatre à la pointe du jour nous
1653. partîmes de Sangiac-Bournon, & nous allâmes moüiller à la rade, vis-à-vis la maison Consulaire de la Nation Françoise.

CHAPITRE II.

De la Ville de Smirne, & de ce qui s'y est passé pendant mon séjour.

NOus arrivâmes à Smirne le 4. Decembre 1653. Nous débarquâmes sur le quai de la maison Consulaire de France, & nous allâmes rendre nos devoirs à M. du Roure, qui faisoit les fonctions de Consul pour Messieurs Dupuy, qui étoient Proprietaires du Consulat de cette Ville & de toutes les Echelles de l'Anatolie. On appelle Echelles toutes les Villes ou Ports où le commerce est établi. M. du Roure me reçût avec beaucoup de politesse, & me remit entre les mains du Sieur Nicolas Mongin, qui m'attendoit pour me conduire à la maison de Messieurs Bertandié où je devois demeurer.

Je fus parfaitement bien reçû de Messieurs Bertandié mes alliez. Ils fi-

rent venir mes hardes, & me donnerent une chambre, où je m'établis pour le dessein que j'avois d'apprendre les Langues Orientales & le Commerce. 1653.

Il fallut commencer par rendre les Lettres dont j'étois chargé pour des Négocians de Provence à qui j'étois recommandé, qui me reçûrent & me traiterent les uns après les autres avec beaucoup de politesse.

Messieurs Bertandié me presenterent au Cadi, & lui dirent que j'étois leur allié; il me dit que j'étois le bien venu, & me demanda mon nom; c'est la coûtume du Païs. Après une assez longue conversation, il fit servir le parfum; c'est le compliment de l'adieu.

On me conta qu'un François étant allé saluer le Cadi, celui-ci ne manqua pas de lui demander son nom; le François lui répondit qu'il se nommoit *Bonquier*; le Cadi lui dit en colere, Bonquier toi-même, croyant qu'il l'avoit voulu insulter par ce terme. Le Truchement le lui expliqua, & lui dit que ce terme ne signifioit pas en François ce qu'il signifioit en Turc, & le Cadi s'appaisa. Pour entendre ceci, il faut sçavoir que Bonquier en Turc veut dire mange de la merde, ou mange-merde, & que ce terme étant fort

impertinent, le Cadi avoit eu raiſon
1653. de s'en fâcher; la choſe n'alla pas plus loin; mais on conſeilla au François de prendre un nom qui ne fût pas ſujet à une ſignification ſi obſcéne.

On ne manqua pas de me faire voir la Ville aux heures où la promenade & mes affaires me le permettoient. Elle eſt très-ancienne & paroît avoir été autrefois bien plus conſiderable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, quoiqu'elle le ſoit encore beaucoup. Elle n'a pourtant ni murailles ni portes, ni aucune ſorte d'enceinte, encore moins de fortifications, ſi on excepte ſon Château plus de demi ruiné, & le Fort de Sangiac-Bournon.

Ce ſont les frequens tremblemens de terre qui l'ont réduit en l'état où elle eſt à preſent. Elle étoit ſituée au bord de la mer, dans laquelle on voit encore les veſtiges des maiſons & des murailles qui la compoſoient. Les gens du Païs diſent qu'elle a été bouleverſée & abîmée ſix fois par de furieux tremblemens, & par la mer qui ſortant de ſes bornes a occupé le terrain que les maiſons occupoient. Ils aſſurent encore qu'elle en doit reſſentir un ſeptiéme qui ſera ſi terrible, qu'elle ſera entierement abîmée & hors d'état d'ê-

tre jamais rebâtie & repeuplée.

C'est la crainte de ce désastre qui a obligé les Turcs de s'éloigner de la mer, & de bâtir leurs maisons sur la pente de la colline où on les voit aujourd'hui. 1653.

Les Francs, c'est-à-dire, tous les Chrétiens de quelque Nation qu'ils soient, ont bâti les leurs au bord de la mer, à cause de la commodité du chargement & du déchargement des marchandises; & pour rompre les flots de la mer quand elle est agitée, ils ont fait des quais de bois & de pierres, qui leur font des promenades agréables, où l'on va prendre le frais & voir ce qui se passe à la mer, ou du moins dans le Port.

Tremblement de terre le 20. Mai.

On crut le 20. Mai 1654. que le septiéme tremblement de terre qui devoit donner le dernier coup à cette Ville, étoit arrivé. En effet la terre trembla si violemment pendant près d'un quart-d'heure, que personne ne douta que son dernier moment ne fût proche. Les maisons se battoient pour ainsi dire les unes contre les autres, les charpentes & les toits craquoient d'une maniere effroyable, les tuiles tomboient de tous côtez, les hommes les plus forts ne pouvoient se tenir de-

bout. On ne ſongeoit qu'à ſon ſalut ;
1654. les Catholiques ſe traînoient comme ils pouvoient aux Egliſes où le S. Sacrement étoit expoſé : & quoique ces édifices qui ſont de pierres fuſſent bien moins ſûrs que des maiſons bâties de bois d'aſſemblage, on s'y refugioit pour implorer le ſecours du Ciel & la miſericorde de Dieu.

Cette premiere ſecouſſe fut ſuivie de tant d'autres depuis le 20. Mai juſqu'au 20. Juin ſuivant, qu'il ne ſe paſſoit point de jour qu'il n'y en eût cinq ou ſix, & autant pendant la nuit.

Les Francs prirent d'abord le parti d'aller coucher dans leurs Vaiſſeaux qui étoient en rade, ils y firent porter leurs Livres & ce qu'ils avoient de plus précieux. Ils y étoient plus en ſûreté, quoiqu'ils ne laiſſaſſent pas de ſentir les ſecouſſes de la terre, qui tiroient les cables & agitoient ſi violemment les Bâtimens, qu'il falloit ſçavoir d'où provenoient ces mouvemens pour ne pas craindre qu'ils euſſent touché.

Les Turcs & les Juifs montrerent plus de courage que les Francs dans cette occaſion. Les premiers prévenus de leur prédeſtination demeuroient chez eux en attendant ce qu'il plairoit à Dieu de leur envoyer. Les ſeconds

toûjours avares au ſuprême degré, préféroient leurs biens & aimoient 1654.
mieux périr avec leurs maiſons, que de les abandonner, dans la crainte qu'ils ne fuſſent pillez s'ils les avoient abandonnées. Mais les uns & les autres n'étoient pas exempts de frayeurs, ſur-tout la nuit. Les femmes & les enfans, & peut-être une bonne partie des hommes jettoient des cris affreux aux moindres ſecouſſes qu'ils reſſentoient, & répandoient la terreur de tous côtez. On étoit plus tranquille le jour, il ſembloit que la lumiere éloignoit le danger, ou du moins qu'elle fourniſſoit quelques moyens de l'éviter.

Les Francs demeuroient le jour dans leurs maiſons. Ils firent des cabannes dans leurs jardins & ſur les quais, & peu à peu ils s'accoûtumerent ſi bien au tremblement, qu'ils rentrerent tout-à-fait dans leurs maiſons, y coucherent, & trouverent une eſpece de plaiſir de ſe ſentir bercer dans leurs lits. Le tremblement ceſſa entierement le 20. de Juin, & le commerce, qu'il avoit un peu interrompu, reprit ſon train ordinaire.

Comme les tremblemens de terre ſont fort frequens dans cette Ville, on n'y voit que des maiſons baſſes, la plû-

1654. part bâties de charpente, garnies de briques ou de terre battuë. Il n'y a que les Eglises des Chrétiens, les Mosquées, les Khans-Serals ou Serails, c'est-à-dire, les Serails ou maisons des Caravannes qui soient de pierres à chaux & à sable. Ces Caravan-Serails sont comme des Hôtelleries publiques, où les Marchands étrangers se retirent avec leurs chameaux, chevaux & mulets, & les marchandises. Ils y trouvent pour l'ordinaire des fontaines, des bains, & autres commodités, & en payant un droit très-modique au Gardien, ils y demeurent tant qu'ils veulent. C'est une devotion des Turcs de bâtir ces sortes de lieux, & d'y attacher des revenus pour les entretenir. Mais on n'y trouve que le couvert. Ceux qui s'y retirent se pourvoyent comme ils le jugent à propos de lits & d'autres meubles, & de nourriture pour eux & pour leurs équipages.

Maniere de bâtir à Smirne.

Les maisons des Francs ont pour l'ordinaire leurs gros murs de pierre ou de maçonnerie à chaux & à sable, & tous les murs de refens sont de bois, garnis de brique ou de terre battuë, blanchis de chaux.

Les maisons des Turcs & des Juifs, & de la plûpart des autres Orientaux

ne ſont que de terre & n'ont que l'étage du rez de chauſſée. Ils ont fait des foſſez pour en tirer la terre de leurs bâtimens, & ces foſſez ſe rempliſſant des eaux de pluye, cauſent une corruption & une puanteur qui rend la Ville fort mal ſaine, particulierement en Automne, où les fiévres malignes attaquent & font périr une grande quantité de gens. Malgré ces funeſtes expériences, les Turcs ne ſongent point du tout à y remedier. Ils renvoyent ces ſoins à la Providence, & munis de leur prédeſtination, ils attendent la vie & la mort avec une fermeté qu'on ne remarque que chez-eux. Ils ne bâtiſſent que pour eux uniquement, ſans ſe mettre en peine de leurs enfans, à qui ils laiſſent le ſoin de ſe bâtir comme ils le jugeront à propos. Leurs maiſons, comme on le voit, ne ſont pas d'une grande valeur. Il eſt rare qu'ils y faſſent des réparations, ils aiment mieux en bâtir de nouvelles que de réparer celles qui menacent ruine; il n'y a que les Moſquées & que les Caravan-Serails que l'on entretient.

1654.

Nombre des Habitans de Smirne.

Malgré tous ces inconvéniens Smirne ne laiſſe pas d'être une Ville très-conſiderable. On y compte ſoixante mille Turcs, ſept ou huit mille Juifs,

1654. & plus de vingt mille autres perſonnes, tant Francs qu'Orientaux. Ce qui a fait l'augmentation de cette Ville, tant en bâtimens qu'en Habitans, c'eſt que les vexations des Bachas, ſur les terres deſquels les Caravannes paſſoient ordinairement, devinrent ſi exhorbitantes, que ces Caravannes changerent la route d'Alep, où elles faiſoient fleurir le commerce, & vinrent décharger leurs marchandiſes à Smirne; où elles trouvoient plus de facilité & moins d'avanies, parce que cette Ville n'étant gouvernée que par un Cadi qui eſt ſimple Juge de Police, & comme à la porte de Conſtantinople, il eſt obligé de ſe tenir dans les termes de ſon devoir & de ne vexer perſonne.

Marchandiſes de Smirne.

Le commerce conſiderable qui s'y fait y a attiré les Francs & les Turcs, y a répandu l'abondance & les richeſſes; de ſorte qu'on peut dire qu'elle eſt à preſent l'échelle la plus marchande de tout le Levant pour les ſoyes, les cottons filez & non filez, les poils de chévres, les laines, les drogues & les épiceries, les étoffes d'or & de ſoye de Perſe & des Indes, le caffé, la rhubarbe, la ſcamonée, les perles & les pierreries, & une infinité d'autres marchandiſes.

La Ville, comme nous l'avons remarqué, eſt bâtie ſur le penchant, & au pied d'une colline : le ſommet de cette colline eſt occupé par un Château grand & ſpacieux, qui avoit de la réputation dans les ſiecles paſſez, mais qui eſt à preſent preſque ſans murailles & ſans fortifications : faute de réparations, il eſt dans un déſordre affreux, à peine y reconnoît-on les veſtiges des foſſez. Il n'y reſte plus qu'une groſſe tour quarrée qui en étoit comme le donjon. C'eſt la réſidence de la Garniſon, qui conſiſte en deux ou trois familles de Janiſſaires. On voit ſur la porte de ce Château une tête de femme trois fois plus groſſe que la nature, que les gens du Païs diſent être celle d'une Princeſſe qui a bâtie la Ville de Smirne & lui a donné ſon nom. Les Turcs lui ont caſſé le nés à coups de pierres, & lui ont gâté le viſage en pluſieurs endroits. Ils font le même traitement à toutes les ſtatuës qui leur tombent entre les mains.

1654.

Raiſon pourquoi les Turcs briſent les ſtatuës.

Ils prétendent que les ſtatuës des hommes & des femmes ſont en droit de contraindre les ouvriers qui les ont faites de leur donner une ame, & que cela ne ſe pouvant pas faire, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de faire de ſem-

blables merveilles, les diables se ni-
1654. chent & se servent de ces corps pour molester les hommes, mais que pour les empêcher, il n'y a qu'à les mutiler & les défigurer, & que les diables les voyant en cet état, les méprisent, les ont en horreur & vont chercher à se loger autre part. C'est moins pour éviter l'idolâtrie, que pour éloigner les diables de chez-eux, qu'ils en usent ainsi avec toutes sortes de statuës : car il ne leur est jamais tombé dans l'esprit d'adorer des statuës inanimées; ils ne peuvent se persuader qu'il y ait jamais eu d'hommes assez insensez pour en venir à cet excès de folie. Il est vrai qu'ils croyent qu'il y a eu des statuës qui parloient, & qui rendoient des oracles, & c'est ce qui les persuade que c'étoient les diables qui s'en étoient emparez, qui parloient par leurs bouches, & que pour les en empêcher il n'y a qu'à les mutiler.

Les Grecs sont dans les mêmes usages que les Turcs, & peut-être par les mêmes raisons : car ils sont ignorans & superstitieux au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Ils ont horreur de toutes les figures de relief, & ne s'accommodent que des peintures plattes sur bois ou sur toile, comme si ces peintures

avoient moins de droit que les ſtatuës en relief de demander une ame aux Peintres qui les ont faites, ou que les démons ne puſſent pas ſe ſervir des peintures comme des ſtatuës, pour ſe repoſer & faire le mal dont ils ſont capables. Si quelque choſe pouvoit les excuſer, ce ſeroit l'ignorance craſſe dans laquelle ils vivent, & dont il ne tiendroit qu'à eux de ſortir, puiſqu'ils ne manquent pas d'eſprit, & qu'en fait de fourberie, de duplicité, de menſonge, ils laiſſent les Juifs bien loin derriere eux. A quoi on pourroit ajoûter, que vivant comme ils ſont avec les Turcs, ils ont ſuccé leurs erreurs & leurs ſuperſtitions, & qu'ils aiment encore mieux l'eſclavage honteux où ils ſont ſous la domination des Turcs, que de revenir à l'Egliſe Latine, & aider, comme ils le pourroient faire, les Princes Latins à chaſſer ces ennemis du nom Chrétien.

1654.

On voit au milieu des ruines de ce Château une petite Moſquée, qui avoit été bâtie pour la commodité de la Garniſon; mais comme les Turcs peuvent faire leurs prieres chez-eux auſſi bien que dans les Moſquées, ils l'ont comme abandonnée : elle eſt profanée : tout le monde y entre, & tant qu'elle pour-

ra subsister sans le secours de personne,
1654. elle servira pour se mettre à l'ombre ou à couvert des injures de l'air.

Cîterne du Château de Smirne.

On y voit aussi une grande cîterne, qui a été creusée dans le roc. On y remarque encore plusieurs bouches & plusieurs canaux, qui servoient à porter ses eaux dans differens endroits de la Ville. Elle n'est à present d'aucun usage, parce que les tremblemens de terre y ont fait des fentes, par lesquelles les eaux se perdent ; & que personne ne songeant à les réparer, il n'y a plus d'eau.

Au-dessous de la cîterne, & environ au milieu du penchant de la colline, on voit les restes d'un amphithéâtre, où l'on tient par tradition que S. Policarpe premier Evêque de Smirne, & disciple de l'Apôtre S. Jean, a été martyrisé.

Amphithéâtre de Smirne.

Ce qui reste de cet amphithéâtre marque qu'il a été très-vaste & très-magnifique, les murs étoient solides. On voit encore dans le côté le plus élevé & le plus entier, des sieges de pierres en maniere de Tribunaux, où se plaçoient les Juges des jeux, ou des exécutions de ceux qui étoient condamnez à la mort.

Sous les marches où s'asseyoient les spectateurs

ſpectateurs étoient les grottes, où l'on renfermoit les animaux féroces, qui étoient deſtinez aux jeux ou aux exécutions publiques. 1654.

L'ancienne enceinte de la Ville renfermoit tous ces lieux, & on préſume qu'il y avoit des maiſons magnifiques & bien ornées de colonnes, de ſtatuës, de buſtes, de bas-reliefs, & autres choſes, qui ſont des reſtes précieux de l'ancienne magnificence de cette Ville. Ceux qui ſe donnent la peine d'y faire foüiller, n'y perdent pas leurs peines. Les Turcs le font quelquefois, dans l'eſperance de trouver des tréſors. On dit qu'il y en a pluſieurs qui s'y ſont enrichis; mais ils ne cherchent que l'argent, les autres choſes ne les touchent point. Quand ils trouvent des ſtatuës, ou des bas-reliefs, ou des inſcriptions, ils les negligent ou les mutilent, à moins qu'il ne ſe trouve des Francs qui ne les en empêchent, en les retirant de leurs mains à prix d'argent.

Antiquités que l'on trouve dans les ruines de Smirne.

Les Anglois ſont de tous les Européens ceux qui ont enlevé le plus de ces précieux reſtes de l'antiquité, & qui ont porté en leur Païs des pieces admirables. Ils ont quelquefois la permiſſion de faire travailler à ces recherches: c'eſt le Cadi qui la leur donne à

certaines conditions. Il y trouve un
1654. profit sûr & réel, & les Anglois travaillent au hazard.

Ruines de l'Eglise de S. Jean.

Assez près de l'amphithéâtre sont les restes de l'Eglise de S. Jean. C'étoit la Cathedrale de Smirne. Elle paroît avoir été fort grande, & accompagnée d'un grand nombre de chapelles. C'est l'usage de l'Eglise Grecque. Les Grecs sont grands jeûneurs, comme on sçait; & ils poussent si loin le scrupule de cette observance, qu'ils la font pratiquer même aux Autels sur lesquels ils offrent le saint Sacrifice de la Messe: de sorte qu'un Autel doit être à jeun, c'est-à-dire, qu'on n'ait point dit la Messe dessus depuis vingt-quatre heures. Il faut par conséquent qu'une Eglise ait autant d'Autels qu'il y a de Prêtres attachez à cette Eglise; & quand le nombre en est grand, il faut que le nombre des Autels le soit aussi, ou bien ces Prêtres sont obligez de s'abstenir de la célébration des divins mystéres.

Tombeau de S. Polycarpe.

De toutes ces Chapelles dont on ne voit à present que les ruines, il en reste une seule assez entiere, dans laquelle est un tombeau bien gardé par des Religieux Grecs, qu'ils disent être celui de S. Polycarpe. Que le corps de cet illustre Martyr y soit en tout ou en partie,

c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de ſçavoir : car ce tombeau eſt fermé, & le ſera ſelon les apparences, juſqu'à ce qu'il prenne envie à quelque Turc de conſideration, ou à quelque chercheur de tréſors, de le faire ouvrir, pour ſçavoir ce qu'il renferme. 1654.

Egliſe de Sainte Venerande.

On trouve au bas de la colline du côté de l'oüeſt, les reſtes de l'Egliſe de Sainte Venerande Vierge & Martyre ; ces reſtes ſont extrêmement reſpectez de tous les Chrétiens, de quelque Secte qu'ils ſoient. Les Grecs y ont leur cimetiere, dans lequel on enterre auſſi les Anglois & les Hollandois. On y enterroit auſſi les François avant que les Capucins euſſent cedé une partie de leur jardin pour cet uſage.

Il y a à côté de cette Egliſe une fontaine d'une eau excellente. Ceux qui ſont malades en vont boire : on s'en fait apporter par dévotion ; & Dieu récompenſe ſouvent leur foi, en les guériſſant de leurs maladies.

Fontaine de Sainte Venerande.

Les autres, qui ſont en bien plus grand nombre, en font apporter chez eux, parce qu'elle eſt infiniment meilleure que celle des autres ſources, & des puits qui ſont dans les maiſons, quoique cette derniere ne laiſſe pas d'être bonne pour les uſages ordinaires.

Les Francs font aſſez ſouvent des
1654. parties de plaiſir à cette fontaine. On peut croire que ce n'eſt pas préciſément pour y boire de l'eau. On y porte du vin, on chaſſe aux environs, on s'y divertit, & ceux qui veulent boire de l'eau de Sainte Venerande en trouvent plus qu'ils n'ont envie d'en boire : car cette ſource eſt très-abondante.

On dit communément à Smirne, que ceux qui ont bû de l'eau de Sainte Venerande une fois, y retournent pour en boire encore. Je doute que ce proverbe ſoit bien vrai : c'eſt plûtôt le profit que l'on trouve dans le commerce de cette Echelle, qui oblige ceux qui y ont réüſſi d'y retourner, que le plaiſir de boire de cette eau, toute excellente qu'elle eſt.

Vieux Port ou Darce de Smirne.

En revenant de Sainte Venerande, on paſſe par le vieux Port ou Darce. Elle eſt petite, mais bien à couvert des vents traverſiers qui regnent à la rade. Tous les Bâtimens du Païs s'y retirent. On y décharge toutes les marchandiſes qui viennent d'Egypte, & tous les fruits, les légumes, & autres rafraîchiſſemens qu'on apporte des lieux circonvoiſins en quantité. On les vend ou ſur le bord de la mer, ou dans des boutiques qui en ſont proches.

Il y a à l'embouchure de la Darce un vieux Château, avec une Garnison de Janissaires,& quelques pieces de canon, qui défendent tant bien que mal l'entrée de la Darce.

1654. Château de la Darce.

Les armes de l'Eglise Romaine, c'est-à-dire, les clefs en sautoir surmontées de la Thiarre, sont sur la porte de ce Château ; ce qui donne lieu de croire qu'il a été bâti dans le tems des Croisades, quand les Croisez se rendirent maîtres de l'Empire de Constantinople : en effet, il est dans le goût de ce tems-là. Il étoit alors respectable, mais à present il ne tiendroit pas quatre heures contre des troupes d'Europe qui le voudroient emporter.

Plage des Bouchers.

Du Château à la contrée des Francs, il y a une plage où les Bouchers vont écorcher leurs bœufs & leurs moutons. Par un principe de charité pour les bêtes, ils y laissent les entrailles des animaux qu'ils ont tuez, & les chiens ne manquent pas de venir les manger ; mais ce qui en reste, & le sang dont la terre est abreuvée, cause une si grande puanteur, que si le vent n'en emportoit une partie, les environs seroient inhabitables.

On trouve ensuite une ruë qui est aussi longue que la face de toute la Vil-

le du côté du Nord-Oüeſt.

1654. La premiere maiſon que l'on trouve
Doüanne de Smirne. du côté de la mer, eſt la Doüanne que l'on appelle auſſi la Maiſon Barbareſque. C'eſt-là où les Fermiers du Grand-Seigneur reçoivent les droits des marchandiſes qui entrent dans la Ville & qui en ſortent.

Maiſons des Francs. Après cette maiſon, qui eſt grande & bien bâtie de pierres, on trouve celles des Conſuls François, Anglois, Hollandois, Venitiens, & autres Nations, & celles des Marchands qui trafiquent en ce Païs.

Chacun s'y eſt bâti comme il l'a jugé à propos, & pour autant d'années qu'il eſt convenu avec le Proprietaire du fond ſur lequel il a bâti. La face de derriere de ces maiſons regarde la mer, & eſt ſur un quai, que ceux qui les ont bâties ont fait faire avec des pilotis ou des murailles ſur le bord de la mer. C'eſt ſur ces quais qu'ils reçoivent les marchandiſes que les Vaiſſeaux leur apportent, & qu'ils chargent celles qu'ils mettent dans les Vaiſſeaux.

Tous les Vaiſſeaux des Francs ſont moüillez dans cette rade, vis-à-vis des maiſons de leurs Conſuls & des Négocians pour qui ils ont chargé, & ſi proche de terre, que les chargemens & les

déchargemens ne peuvent être plus faciles. 1654.

A mesure qu'un batteau chargé part du Vaisseau, une des Chaloupes de la Doüanne le suit de mole en mole, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au lieu où il doit décharger. Là un Commis de la Doüanne estime les marchandises selon le tarif de la Nation, & écrit le nom de celui qui les vient recevoir, & la somme qu'elles doivent à la Doüanne, afin d'en exiger le payement.

Commen se payent les droits sur les marchandises.

On pratique la même chose pour celles que l'on envoye à bord des Vaisseaux, sans être obligé de les porter à la Doüanne pour y être visitées & estimées. On s'en rapporte assez à la bonne foi des Marchands, & les choses se font avec droiture & diligence de part & d'autre.

Cela n'empêche pas que la Doüanne n'ait des gardes sur tous ces quais, pour empêcher qu'on ne fraude les droits. Cela n'empêche pas aussi que les Marchands dont la conscience est à l'épreuve de ces sortes de scrupules, n'en fassent souvent embarquer pendant la nuit, en s'accommodant avec les gardes, à qui ils donnent la moitié des droits. Ils sont même quelquefois si obligeans, qu'ils les portent dans leurs

1654. propres Chaloupes à bord des Vaisseaux. Il est vrai, que quand ils sont découverts, les coups de bâtons sur la plante des pieds ne leur manquent pas, & que le Marchand est obligé de payer le double des droits qu'il auroit été obligé de payer en suivant les voyes ordinaires; mais les marchandises ne sont point confisquées, comme on fait dans tous les autres Païs. On avoit tenté autrefois de se servir de ce moyen pour réprimer les contrebandes, mais les Ministres du Grand Seigneur après une longue déliberation ont mieux aimé se désister de cette prétention, afin de laisser au commerce une plus grande liberté.

Peines pour ceux qui fraudent les droits de la Doüanne.

L'autre côté de cette longue ruë est occupé par quantité d'ouvriers de toute espece & de toute Nation, tant d'Europe que d'Asie.

Il y a aussi plusieurs Caravan-Serails & Eglises.

Eglises de Smirne.

La premiere est celle de S. Georges: elle appartient à des Religieux Grecs.

La seconde est la Cathedrale Grecque, sous l'invocation de S. Photin martyr: c'est la résidence de l'Archevêque Grec.

La troisiéme est celle des Cordeliers:

elle appartient aux Venitiens.

La quatriéme eſt celle des Capucins : elle eſt vis-à-vis la maiſon du Conſul de France : on y peut aller ſans ſortir, par le moyen d'une gallerie de bois couverte qui traverſe une ruë. L'Egliſe occupe l'étage du rez de chauſſée : elle eſt aſſez élevée & fort grande ; & les logemens des Religieux ſont au-deſſus des aîles. Ce bâtiment eſt accompagné d'un jardin ſpacieux très-propre, bien cultivé & garni d'une quantité d'arbres fruitiers de preſque toutes les eſpeces que l'on voit en Europe. Ils ont cedé une partie de ce jardin aux Catholiques, qui en ont fait leur cimetiere.

1654. Egliſe du Couvent des Capucins.

Cimetiere des Catholiques.

La cinquiéme Egliſe eſt celle des Jeſuites : elle eſt au bout de la ruë & regarde la mer : elle eſt accompagnée d'une aſſez grande maiſon, dont le bas eſt occupé par les écoles où ces Peres enſeignent la jeuneſſe avec beaucoup de pieté & de zele. A la gauche de ce bâtiment eſt la Chapelle où s'aſſemblent les Confreres de la Congregation. Ces Peres ne ſont pour l'ordinaire que trois, qui auſſi bien que les autres Religieux, travaillent de toutes leurs forces à étendre la foi & la pieté, & à la ſoûtenir.

1654. Synagogue des Juifs.

Les Juifs ont plusieurs Synagogues dans leur contrée. Comme le commerce les a rendus riches, les lieux de leurs assemblées sont parez superbement de tapis de soye, de chandeliers, de lustres à plusieurs branches, où ils allument des lampes en quantité les jours de leurs fêtes qui sont assez frequentes.

Eglises des Armeniens.

Les Armeniens ont deux Eglises à Smirne avec un Archevêque, & douze ou quinze Prêtres & Religieux, qui sont entretenus d'une maniere décente, & qui vivent fort austerement, sur-tout en Carême, pendant lequel ils ne mangent que des fruits, des légumes, & des herbes sans huile. Les Seculiers vivent de la même façon, & poussent leur pénitence jusqu'à s'abstenir d'habiter avec leurs femmes pendant ce saint tems.

Histoire d'un Armenien Turc qui se convertit & qui fut martirisé.

Dans le tems que j'arrivai à Smirne, il y avoit un Armenien qui s'étoit fait Turc dans sa jeunesse. Il avoit étudié, & tenoit école. Après avoir professé le Mahometisme pendant quarante ans, Dieu le toucha, il résolut de faire abjuration & de mourir Chrétien. Il alla trouver son Archevêque, se jetta à ses pieds, lui dit son dessein, & le supplia de le recevoir à pénitence, & de le réconcilier à l'Eglise.

Le Prélat ne le voulut pas écouter, craignant que son repentir ne fût pas 1654. sincere, & que ce ne fût pour lui faire une avanie. Il le renvoya en lui disant, que si sa conversion étoit veritable, il devoit aller confesser Jesus-Christ au même lieu où il l'avoit renié.

L'Armenien alla du même pas trouver le Cadi, & lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il étoit prêt de mourir pour le témoignage de la foi de Jesus-Christ, qu'il avoit eu le malheur d'abandonner.

Le Cadi qui le connoissoit pour un homme sçavant, & qui avoit toûjours été très-zelé pour le Mahometisme, crut qu'il étoit devenu fol. Il tâcha pourtant de le ramener par quantité de raisons, de promesses & de menaces: mais voyant que l'Armenien étoit toûjours plus ferme, & qu'il répondoit hardiment, & en homme sçavant & plein de bon sens, il le fit mettre en prison, où pendant trois jours on ne lui donna que du pain & de l'eau. On le chargeoit chaque jour de nouvelles chaînes, & on lui fit souffrir beaucoup de tourmens, sans que sa constance pût être ébranlée.

Au bout de ce tems le Cadi le fit amener, & après avoir fait de nou-

veaux efforts pour lui faire changer de
1654. résolution, sans en avoir pû venir à bout, il le condamna à la mort. On le conduisit sur le champ au marché, où il fut poignardé & déchiré en pieces.

Il y eut des François qui ramasserent quelques restes de son corps, & les Armeniens donnerent une assez grosse somme d'argent pour avoir le reste; ils l'enleverent pendant la nuit, & l'enterrerent avec respect comme le corps d'un Martyr.

Quelque tems après un Grec renié nommé Georges fit la même chose, & fut martyrisé de la même maniere.

Les Turcs ont quinze Mosquées dans la Ville: elles sont grandes, & paroissent belles: elles sont couvertes de plomb, & elles ont de belles fontaines dans les courres qui les environnent, pour la commodité de ceux qui y vont faire leurs prieres. Voilà ce que j'en puis dire pour le present, parce que je n'ai pas entré dans celles-ci; j'en dirai davantage, quand je parlerai de celles de Constantinople.

Kervan-Saraï, & par corruption Caravan-Sara.

J'ai déja dit qu'il y a dans cette Ville un bon nombre de Caravan-Serails. Quand on veut parler correctement, il faut dire Kervan Saraï. Ce mot en Per-

ſan & en Turc ſignifie maiſon de Caravanne, parce que toutes les Caravannes qui viennent de Perſe & autres endroits s'y logent, & y trouvent des chambres, des magaſins & des écuries. Sans ce ſecours les Marchands Etrangers qui ne ſont pas Francs, ſeroient fort à plaindre, parce que l'uſage des Hôtelleries n'eſt pas encore introduit dans ces Païs. On y demeure tant qu'on veut, en payant une ſomme modique à celui qui en eſt le gardien ou le portier. Il y a des Marchands qui y demeurent les années entieres, & y font leur négoce comme s'ils étoient dans leurs propres maiſons.

1654.

Marchés ou Bazards.

Outre les ruës dont j'ai parlé, il y en a deux fort longues que l'on appelle Bazards, c'eſt-à-dire, marchez où les Marchands en gros & en détail, & les Artiſans ont leurs magaſins & les boutiques où ils travaillent, & où ils vendent. Ils s'y rendent le matin pour le négoce & pour le travail, & vont le ſoir coucher dans leurs maiſons.

La plûpart des maiſons qui ſont aux extrêmitez de la Ville, ou dehors, ont des jardins grands & ſpacieux, plantez d'orangers, de citroniers, de figuiers, & d'autres arbres fruitiers. Il eſt vrai que les Turcs n'ont pas porté l'art

de faire leurs jardins jusqu'à la per-
1654. fection où on l'a porté en Europe. Ils se contentent de faire des plants d'arbres, ils ne se picquent pas de faire des bosquets, ni des allées en simétrie; malgré ces défauts, leurs jardins ne laissent pas d'avoir de l'agrément. On y voit des fontaines, & dans quelques-uns des viviers, & des pieces d'eau. Il y a quelques-uns de ces jardins où les Proprietaires permettent qu'on aille se divertir. Les Francs sont ceux qui y vont le plus souvent, ils y portent des viandes & du vin, & y passent agréablement quelques heures.

Jardins de Smirne.

Les Juifs y vont aussi prendre l'air, & y conduisent leurs familles.

Sentiment des Turcs touchant le vin.

Les Turcs qui ne se font pas un grand scrupule de boire, y vont, & ne manquent jamais de s'y enyvrer: car selon eux, c'est l'usage que l'on doit faire du vin, & leur maxime constante est, qu'il vaut mieux ne point boire de vin, que de ne pas s'enyvrer. Il est vrai qu'ils risquent beaucoup quand les Officiers de Police les trouvent dans cet état: le moins qu'il leur en coûte, c'est une centaine de coups de bâtons sous la plante des pieds, & une amende d'autant de piastres, sans

compter ce qu'il faut donner pour les bâtons, & pour la peine de ceux qui les ont bâtonnez, & de celui qui a compté les coups. 1654

Les Francs ni les Juifs n'ont garde de se trouver dans ces jardins, quand ils sçavent qu'il y a des Turcs. On s'exposeroit à recevoir des affronts & des mauvais traitemens de ces yvrognes, qui comme de certains Peuples d'une Province de France, ne sont jamais dévots que quand ils sont yvres. Les Turcs pensent alors plus que quand ils sont dans leur bon sens, à étendre leur loi, & à la faire embrasser par ceux qu'ils regardent comme des Infidéles; & comme ils ne trouvent pas les facilitez qu'ils voudroient dans ceux qu'ils souhaiteroient faire des Neophites, ils se portent aisément à les outrager, & ils en sont quitte en disant que ces gens ont mal parlé de Mahomet & de sa loi. Les gens sages ne se trouvent jamais en pareilles compagnies.

Belle campagne à l'Est de Smirne.

Le Païs qui est à l'Est de Smirne est uni & très-beau. Il est arrosé de quantité de ruisseaux, & traversé par une riviere, auprès de laquelle il y a des salines. Il y avoit autrefois un Temple consacré à Janus; il en reste encore une fort grande voûte bien élevée,

1654. soûtenuë par quatre gros piliers de pierre d'un excellent travail; & assez prés delà un étang formé par plusieurs gros ruisseaux, qui fournissent de l'eau pour faire tourner sept moulins.

Francolins, perdrix & autre gibier en abondance.

Ce beau Païs est fort frequenté par les Francs qui aiment la chasse. Ils y font des parties, & sont assurez d'y trouver du gibier de toute espece, & sur-tout des liévres, des perdrix rouges, des tourterelles, des ortolans, des beque-figues, & des francolins: ces oiseaux sont une espece de faisans d'une grande délicatesse. Mais pour joüir sûrement de ce plaisir, il faut avoir la précaution de se faire toûjours accompagner d'un Janissaire, de peur d'être insulté par les païsans, & autres canailles, qui sont obligez de demeurer dans le respect quand ils voyent un Janissaire. Ces Soldats armez seulement de leur long bâton & de leur cangiar à la ceinture, font trembler tous ces gens-là, & mettent dans une entiere sûreté ceux qui sont sous leur conduite. Les bâtons des Janissaires sont pour l'ordinaire des cannes de six pieds de longueur, surmontées d'une grosse pomme d'yvoire ou de bois: c'est ce qui les distingue des autres Milices. Ils s'en servent avec beaucoup

d'adresse & de force, & frapent sans discretion ceux qu'ils jugent à propos de corriger ; & quand on est assez téméraire pour leur résister, deux ou trois coups de cangiar ou de poignard mettent à la raison les plus mauvais & les plus mutins. 1654.

Cette belle plaine, outre les bleds, les fruits & les légumes qu'elle produit, est un excellent vignoble qui produit des vins exquis, mais qui ne suffisent pas aux Francs, aux Grecs, aux Juifs, & autres qui en consomment une grande quantité. Pour suppléer à ce défaut, on achete dans le tems de la vendange des raisins de Magnesie & des lieux circonvoisins à tant la charge ou le quintal, & chacun fait dans sa maison la quantité de vin dont il a besoin, & lui donne telle façon qu'il juge à propos. Ces vins sont parfaitement bons, de garde, & coûtent peu.

Prix des vivres.

Les autres vivres ne sont pas chers. La livre de bœuf ne se vendoit en 1654. qu'un sol, celle de veau ou de mouton deux sols. Cette derniere viande n'est pas meilleure en aucun lieu du monde. Les perdrix rouges ne coûtoient que cinq à six sols piece, les liévres dix sols, les beque-figues & autres petits oiseaux six sols la douzaine,

& le reste à proportion. On voit par
1654. ce détail que l'on fait bonne chere en ce Païs, & à peu de frais.

La mer abonde en poissons de toute espece & en coquillages. On y pêche des meres-perles, des moules, des huitres, des manches de coûteau, qui est une espece de coquille double, qui ressemble à cet instrument ou aux mouflettes dont se servent les Vitriers pour tenir leur fer à fonder. Ces coquillages servent de nourriture aux Grecs pendant leurs differens Carêmes, parce qu'ils sont persuadez qu'ils n'ont point de sang comme les autres poissons, de sorte qu'ils en font une grande consommation. Ils sont à grand marché aussi bien que les poissons, dont l'abondance, quoique grande, seroit bien plus considerable, s'il y avoit plus de Pêcheurs, & qu'ils sçussent mieux leur métier.

La baye qui borne la vaste plaine dont je viens de parler, est bornée du côté du Nord par de hautes montagnes, qui étant couvertes de neige pendant l'hyver rendent cette saison très-rude & très-incommode dans la

Vent de Nord ou de tramontane.

Ville, où le froid se fait sentir vivement; parce que la tramontane, ou le vent de Nord souffle continuellement,

& devient preſque inſupportable à des gens qui ſont plus accoûtumez au chaud qu'au froid. Les maiſons des Francs y ſont plus expoſées que les autres par leur ſituation. 1654.

Ces montagnes cauſent l'incommodité oppoſée pendant l'été. Comme elles ſont polées & toutes couvertes de pierres, le Soleil les échauffe aiſément, & cette chaleur ſe réfléchiſſant ſur la Ville y cauſe une ardeur ſi brûlante, qu'elle ſeroit preſque inhabitable ſi le vent d'Embat ou d'Oüeſt ne la moderoit. Ce vent ne manque preſque jamais de ſe lever en été ſur les dix heures du matin, & dure juſqu'au ſoir. Mais quand le Siroë, c'eſt-à-dire, le Sud-Eſt ſouffle, on ne ſçait où ſe mettre, on étouffe, on eſt tout en ſueur ſans même ſe remuer, & on tombe dans un accablement, une laſſitude & une défaillance qui rend la vie ennuyeuſe.

Embat ou vent d'Oüeſt.

Vent de Siroë ou de Sud-Eſt.

La peſte fait ſouvent d'étranges ravages dans ce Païs. Les Francs y ſont expoſez comme les autres ; mais ils prennent des précautions qui éloignent beaucoup le danger ; au lieu que les Turcs avec leur prédeſtination mal entenduë s'y précipitent à corps perdu, & ſouffrent la peine de leur entêtement &

Ravages que fait la peſte en ce Païs.

de leur negligence. Rien n'eſt plus ordinaire parmi eux que d'en voir ſe revêtir de hardes d'un mort peſtiferé, ſe ſervir de ſes couvertures, coucher dans la même chambre & ſur le même matelas. Ils regardent comme une cruauté & comme une inhumanité de ſéparer les malades de cette maladie, de ceux qui n'en ſont pas infectez. Ils vivent avec eux à l'ordinaire, & ne manquent preſque jamais de contracter le mal & d'en être emportez.

1654.

Soins des Perſans pendant la peſte.

Les Perſans ſont plus ſages, ils ne pouſſent pas ſi loin la prédeſtination. Dès qu'une perſonne eſt ſoupçonnée d'avoir la peſte, on la ſépare des autres, on la met dans une maiſon à part, ou bien on la laiſſe ſeule dans ſa maiſon ſous la garde de certaines gens, que l'eſpoir du gain oblige de s'expoſer au ſervice des malades. On donne à ceux-ci force cordiaux, on les nourrit de boüillon de ris & de volaille: on fait mûrir les bubons, on les panſe avec ſoin. S'ils meurent: on ouvre toutes les fenêtres. Dès que le cadavre eſt porté à la ſepulture, on ferme la porte de la maiſon, & on ne penſe pas à y rentrer, que quand au bout de quelque tems on a lieu de préſumer que l'air a purifié les lieux.

Alors on entre avec les ſages précautions d'introduire d'abord de grands réchaux à longs manches pleins de feu, de réſine ou de goudron, qui rempliſſent la maiſon d'une épaiſſe fumée. On y met enſuite du vinaigre ſur des poëles ardentes, & enfin on y brûle des aromats qui achevent de purifier l'air & les lieux. On brûle tout ce qui a ſervi au mort: on blanchit avec de la chaux vive toute la maiſon, & après ces précautions on recommence à l'habiter: auſſi remarque-t'on que la peſte fait des ravages beaucoup moindres en Perſe, que dans les Etats du Grand Seigneur. 1654.

La précaution la plus ordinaire & la plus ſage que prennent les Francs dans les tems de peſte, eſt de ſe renfermer dans leurs maiſons, après y avoir fait des amas de proviſions pour trois ou quatre mois, ou de ſe retirer à la campagne, où l'air eſt bien moins ſujet à ſe corrompre que dans les Villes. Là ils n'ont communication avec perſonne qu'à la portée de la voix. Ils tuent ſans miſericorde tous les chiens & les chats qui veulent entrer dans leur enceinte, parce que ces animaux courans de tous côtez peuvent avoir été dans des lieux infectez, & rapporter dans

1654. leurs poils des particules contagieuses.

La contagion est le mal le plus ordinaire & le plus à craindre dans ces Païs, avec les fiévres pourprées de l'Automne, pour les Etrangers. Les Turcs sont peu sujets à d'autres maladies. Ils sont redevables de cet avantage à leur vie reglée, & à leur nourriture simple & presque toûjours la même. La diversité des ragoûts ne s'est pas encore introduite chez-eux comme chez les Francs; il ne laisse pas d'y en avoir; mais ils sont bien plus simples, en moindre nombre, & bien moins malfaisans que les nôtres. Ils aiment la pâtisserie, & la font fort bien. Leurs viandes sont rôties & boüillies. Ils ne sçavent ce que c'est de mettre leurs viandes à la broche, & de les y tourner. Ils ont de petites broches où ils mettent leurs viandes, les exposent devant le feu, & les laissent cuire d'un côté avant de les tourner de l'autre, ainsi on peut dire qu'elles sont cuites en deux tours de broche. Quand les pieces sont trop grossieres, ils les coupent en morceaux, les enfilent dans ces petites broches, & les exposent devant le feu.

Maniere de vivre des Turcs.

Leur nourriture la plus ordinaire est

u ; c'eſt du ris cuit avec de la
. Voici la maniere la plus ordi- 1654.
le le faire. On nettoye bien le
'eſt à-dire , qu'on en ôte avec
utes les ordures , on le lave
e l'eau tiede ou froide , que l'on
, juſqu'à ce que le ris ne la blan-
plus. On le fait égoûter , & on
de le ſecher entre deux ſerviet-
n met cependant la viande dans
mitte avec une quantité d'eau
te , ſoit chapon ou poule , bœuf
ton , on fait un bon boüillon &
Quand la viande eſt cuite , on
e , & on met le ris dans le boüil-
e ſorte qu'il reſte environ trois
de boüillon ſur le ris. Un quart-
e ſuffit pour le cuire avec un feu
. On le remuë doucement avec
liere deux ou trois fois , en y
deux ou trois pincées de ſaf-
n poudre , & du ſel ce qu'on ju-
ropos , & on le ſert dans un
plat. On ſert la viande coupée
rceaux dans un autre plat : car
rcs ne ſe ſervent point de coû-
à table , ni de fourchettes ; ils
que des cuillieres. Quand on
ire le pilau meilleur , on y mê-
pigeonneaux gras , que l'on cou-
morceaux , & que l'on fait frire

Maniere ordinaire de faire le pilau.

dans du beure, auſſi bien que le mouton qui a ſervi à faire le boüillon.
1654.

Cette nourriture qui eſt ſimple & preſque toûjours la même, eſt excellente, coûte peu, nourrit beaucoup, ſe digere aiſément, & ne préjudicie point à la ſanté, comme nos divers mets accommodez à grands frais, & pour l'ordinaire fort malfaiſans. C'eſt à cette vie reglée qu'on doit attribuer en bonne partie la forte conſtitution des Turcs, & la ſanté dont ils joüiſſent même dans des âges très-avancez, ſur-tout ceux qui ſe contentent de boire de l'eau ou du ſorbet, quelques taſſes de caffé ou de ſerquis, & qui par dévotion ou autre motif ne font point des excès de vin ou d'eau de vie.

La goutte eſt auſſi rare parmi eux qu'elle eſt commune chez les Nations accoûtumées aux excès dans les viandes & dans les boiſſons. Quand malgré leur ſobrieté ils en ſont attaquez, ils ont des remedes plus ſpecifiques que les nôtres.

Voici une Hiſtoire que je rapporte ſur la foi d'autrui, & dont on fera tel uſage qu'on jugera à propos.

Recette pour la goutte.

Un Turc riche & de conſideration ayant été pris par une Galere de Malte, eut le bonheur de plaire au Chevalier qui

qui commandoit cette Galere. Il le prit à son service, & le traita d'une maniere à laquelle l'Esclave n'avoit pas lieu de s'attendre. Ce Chevalier avoit souvent des attaques de goutte très-douloureuses. Son Esclave qui l'aimoit à cause des bonnes manieres qu'il avoit pour lui, lui disoit souvent : si tu étois dans mon Païs, je te ferois guérir radicalement ; mais le remede ne se peut pas mettre en usage dans ce Païs-ci. Au bout de quelques années, le Chevalier content de son Esclave, le mit en liberté sans vouloir de rançon. Le Turc étant de retour en son Païs, fit un armement pour courir sur les Chrétiens. Il eut le bonheur de prendre un Vaisseau qui alloit à Malte. Quand les prisonniers passerent en revûë devant lui, il reconnut le Chevalier son ancien maître & bienfaiteur, & fit signe qu'on le séparât des autres. Il donna ordre qu'on ne le mît point aux fers, & qu'on le traitât comme sa propre personne ; mais il ne voulut point le voir ni lui parler. 1654.

Les Corsaires étant arrivez au lieu de leur armement, le Capitaine Turc demanda à ses associez cet Esclave par préférence, & cela lui ayant été accordé, il lui fit donner un cheval, & le fit

conduire à sa maison. A peine y fut il
1654. arrivé, & logé dans une belle chambre magnifiquement meublée à la maniere du Païs, qu'il vit entrer sept ou huit hommes, qui sans lui rien dire le déshabillerent, l'étendirent sur un matelas au milieu de la chambre, lui lierent les pieds à un gros bâton, & deux d'entre eux lui donnerent sur la plante des pieds quatre à cinq cens coups de baguette, qui la lui firent enfler de plus d'un demi pied. Un autre Turc la lui scarifia aussi-tôt avec beaucoup d'adresse, en fit sortir tout le sang caillé, & y mit dessus un baûme d'une odeur merveilleuse; après quoi on le porta sur une estrade, où il y avoit un lit composé de bons matelas avec de riches couvertures. Le Medecin & trois ou quatre Esclaves le gardoient à vûë, le servoient avec une attention infinie; on le pansoit deux fois par jour, & on lui donnoit les meilleures nourritures, mais sans lui parler, on lui disoit seulement d'avoir bon courage, & de demander tout ce qu'il voudroit. Le Chevalier ne sçavoit que penser d'un traitement si bizarre, & il en attendoit le dénoüement avec impatience, lorsqu'au bout de dix jours ses playes furent entierement guéries,

& il ſe vit en état de ſe lever & de marcher. On lui donna des habits à la Turque qui étoient très-riches, & ſon Patron le vint voir. Il lui demanda d'abord qui il étoit, & enſuite s'il le connoiſſoit : le Chevalier lui répondit avec reſpect ce qu'il jugea à propos, vû l'état où il étoit ; & après une plainte modeſte de la bâtonade qu'il avoit reçûë, il le remercia des bons traitemens qu'il avoit reçûs, & lui avoüa qu'il ne le connoiſſoit point. Après quelques diſcours le Capitaine Turc le regardant attentivement, afin qu'il rappellât ſes idées : quoi, lui dit-il, eſt-il poſſible que vous ayez oublié votre Eſclave Ibrahim ? C'eſt moi-même que vous avez traité avec tant de généroſité : Sçachez qu'un bienfait n'eſt jamais perdu chez les Muſulmans ; j'avois pitié de vous, quand vous ſouffriez les douleurs de la goutte, & je vous diſois que ſi vous étiez dans mon Païs, je vous ferois guérir de maniere à n'en être plus incommodé ; je vous ai tenu parole, vous êtes guéri, vous avez un peu ſouffert, mais vous ne ſouffrirez plus, jamais la goutte ne vous attaquera. 1654.

Le Chevalier n'avoit garde de reconnoître ſon ancien Eſclave, les an-

nées l'avoient changé. Une barbe lon-
1654. gue & vénérable ombrageoit une partie de son visage, & l'état florissant où il le voyoit le rendoit méconnoissable. Il rappella ses idées, le reconnut, & voulut se jetter à ses pieds; mais le Turc l'en empêcha, l'embrassa tendrement, & lui dit qu'il loüoit Dieu & le remercioit de lui avoir donné l'occasion de reconnoître les bons traitemens qu'il avoit reçû de lui pendant qu'il étoit son Esclave; qu'il lui rendoit avec joye la liberté qu'il lui avoit donnée; qu'il le prioit seulement de se reposer avec lui quelque tems, afin qu'il pût lui donner des marques de sa gratitude; & que quand il voudroit retourner à Naples d'où il étoit, il lui feroit donner un Vaisseau, ou qu'il l'y conduiroit lui-même.

Le Chevalier ne pouvoit assez remercier son bienfaiteur : il demeura cinq à six mois avec lui, traité comme un Prince & comblé de caresses. Le Turc fit chercher les domestiques qui avoient été pris avec le Chevalier, les acheta, & les lui rendit; & quand le Chevalier lui témoigna qu'il étoit bien-aise de retourner dans son Païs, il le fit embarquer dans un Vaisseau Chrétien avec ses gens, paya son passage,

lui donna toutes ſortes de proviſions en abondance, & le combla de preſens. 1654.

Voilà le remede, il eſt libre à tous les goutteux de s'en ſervir; le baûme que l'on avoit employé étoit du veritable baûme de la Mecque ou de Judée, qu'on connoît en France ſous le nom de baûme blanc. A l'égard de la bâtonade, il y a aſſez de Turcs à Marſeille pour la recevoir de leurs mains. S'il y a de la douleur dans cette operation, il ſemble qu'il y en a bien plus à ſouffrir toute ſa vie celles de la goutte. Je reviens à mon ſujet.

CHAPITRE III.

Continuation de la deſcription de Smirne.

LE pain que l'on mange à Smirne eſt excellent. Les bleds ſont très-bons, & les Turcs ſont d'habiles Boulangers. On ne ſçait ce que c'eſt de manger du pain raſſis. On en mange tous les jours de frais, il a un goût de noiſette fort agréable. Les pains ſont petits : leur poids eſt reglé, & les Juges de Police y tiennent la main avec une exactitude dont Pain de Smirne.

je vais rapporter un exemple qui feroit trembler tous les Boulangers du
1654. monde : Le voici.

Histoire à sujet. Le Caïmacan de Conſtantinople faiſant ſa viſite, trouva que le pain d'un Boulanger n'étoit pas de poids ; il lui commanda de faire échauffer ſon four, & quand il fut bien rouge, il lui fit lier les bras & les jambes, & le fit jetter dedans. Voilà une juſtice terrible, mais qu'on n'eſt pas obligé de recommencer ſouvent pour retenir les autres dans leur devoir ; & c'eſt la réponſe que fit ce Caïmacan à un Ambaſſadeur, qui lui diſoit qu'il paroiſſoit qu'il y avoit eu trop de ſévérité dans cette execution. J'en tombe d'accord, lui dit le Caïmacan ; mais par le ſecours d'une execution plus ſévere qu'il ne faut, nous retenons pour long-tems les Peuples dans leur devoir par la crainte d'un ſemblable châtiment ; au lieu que dans votre Païs, vous faites tous les jours des executions que les méchans ne craignent pas aſſez pour les empêcher de mal faire.

Pain délicieux. Les Négocians qui ont beaucoup de monde chez eux font faire leur pain dans leur maiſon. C'eſt l'ouvrage des femmes noires ou blanches. Elles ont la patience de le trier grain à grain,

le bien laver, & le ſecher avant de le mettre au moulin. Elles n'employent que la fleur la plus fine, & quand elles font la pâte, elles font diſſoudre dans l'eau un peu de maſtic pour donner au pain un goût & une odeur délicieuſe. C'eſt pouſſer la délicateſſe juſqu'où elle peut aller. C'eſt principalement dans l'Iſle de Chypre qu'on fait du pain de cette eſpece.

1654.

Tout le commerce de Smirne & des autres Echelles ou Ports du Levant, ſe fait par le moyen des Senſals ou Courtiers. La plûpart des Senſals ſont Juifs ou Armeniens. Ces gens entendent le négoce en perfection, & y ſont très-rafinez. A l'égard de la bonne foi, il y en a infiniment du côté des Turcs; mais on les a trompé tant de fois qu'ils ſont plus ſur leur garde qu'ils n'y étoient dans les tems paſſez. Naturellement ils aiment la juſtice & la droiture, ils tiennent leur parole, il ne faut point de Notaires avec eux. Pendant un très-long-tems, lorſqu'il ſurvenoit quelque different entre eux & les Francs, ils s'en rapportoient au jugement des Conſuls. Mais n'ayant pas toûjours eu lieu d'être contents de ces Officiers, ils portent leurs differends devant le Cadi, qui eſt le Juge de la

Comment ſe fait le commerce.

Police, qui les expedie plus promp-
1654. tement, & leur rend une meilleure juſ-
tice.

Ceux qui ſont le métier de Senſals doivent ſçavoir en perfection les Langues des Marchands avec qui ils traitent. Il y avoit à Smirne dans le tems que j'y étois quelques François, qui ſçavoient les Langues Turque, Arabe & Perſane, qui étoient Senſals, & qui faiſoient parfaitement bien leurs affaires. Mais le nombre en étoit ſi petit, qu'il falloit par neceſſité que les Négocians François paſſaſſent par les mains des Juifs & des Armeniens. Ils ne devoient pas eſperer de trouver la droiture, la fidelité, le ſecret & la diligence qui ſont neceſſaires pour faire réüſſir les affaires.

Ce qui empêche les Européens d'apprendre les Langues Orientales, eſt la trop grande communication qu'ils ont avec les gens de leur Nation; au lieu que dans les endroits où il y a peu d'Européens, la neceſſité de converſer avec quelqu'un, les contraint de frequenter les gens du Païs, & par conſequent d'apprendre leur langue.

La Langue Arabe, quoiqu'elle paroiſſe d'abord la plus difficile, ſur-tout à cauſe de la prononciation, eſt cepen-

dant la plus aiſée & la plus neceſſaire.
La Turque & la Perſanne n'en ſont 1654.
que des dialectes, & quand on ſçait cette premiere Langue, l'étude des deux autres ne coûte preſque rien. D'ailleurs tous les Turcs, ou preſque tous, les Perſans, les Armeniens & autres ſçavent l'Arabe. Ces Langues, dès qu'on en ſçait les principes, s'apprennent plus par l'uſage journalier que par une étude ſérieuſe. Les premieres difficultez ôtées, le reſte eſt facile, & on y prend goût. C'eſt donc à cette étude que les jeunes gens qui vont au Levant dans le deſſein d'apprendre les Langues ſe doivent appliquer; mais ce n'eſt pas à Smirne qu'ils doivent s'arrêter. J'en ai fait l'experience, & on peut m'en croire ſur ma parole.

Il n'y a guére de Ville au monde où la police ſoit mieux établie qu'à Smirne, & obſervée avec plus de régularité. Le prix des choſes qui ſe conſomment journellement par l'uſage, leurs poids & leurs meſures, ſont fixées par le Cadi qui eſt le Juge de Police. Sous peine de punition corporelle & d'amende, il n'eſt pas permis de vendre à plus haut prix, ni d'avoir d'autres poids & d'autres meſures que celles qui ſont fixées par les loix.

Police de Smirne.

1654. Le Naïb, (c'eſt ainſi qu'on appelle le Lieutenant, qui eſt en même-tems ſon Greffier) paſſe régulierement à cheval toutes les ſemaines dans tous les bazards ou marchez, avec une troupe de gens de pied, qui portent des faiſceaux de bâtons avec les poids & les meſures ordonnées par les loix. Il s'arrête à chaque boutique, examine & verifie les poids & les meſures, & s'informe ſi quelqu'un ſe plaint d'avoir été vexé dans les prix: & s'il ſe trouve quelque Marchand en faute, il le condamne à recevoir une quantité de coups de bâtons qu'on lui donne ſur le champ ſous les pieds, & à une amende d'autant de piaſtres que de coups de bâtons, ſans compter une honnête gratification qu'il eſt obligé de faire à ceux qui l'ont tenu, qui l'ont frappé, & qui ont compté les coups. L'execution faite, l'amende payée, le criminel châtié ſe releve s'il peut, baiſe la main du Naïb, qui lui fait une petite remontrance paternelle, & paſſe outre.

Châtiment diffamatoire contre ceux qui vendent à faux poids.

Lorſque la faute eſt conſiderable, la punition l'eſt auſſi. On promene le criminel par toute la Ville avec ignominie. On lui barboüille le viſage avec du charbon, on lui ôte ſon turban, & on lui met ſur la tête un bonnet de pail-

le, avec des plumes de coq, & on lui passe au col une double planche, qui est échancrée, & qui se ferme avec des clefs de bois ; cette planche est fort pesante d'elle-même, & on augmente sa pesanteur par des plaques de plomb que l'on met dessus ; elle est outre cela environnée de sonnettes. Dans cet équipage, on le fait courir par toutes les ruës de la Ville suivi des enfans & de la canaille, qui lui jettent de la bouë & lui disent des injures ; & quand il a achevé sa course, on le couche sur le dos, & on lui donne une ample bâtonade, qu'il faut payer par forme d'amende avec les gratifications, & on le laisse aller. 1654.

Voici une autre peine encore plus infamante pour ceux qui recidivent. On fait monter le criminel sur un âne le visage tourné vers la queuë, qu'on lui fait tenir à deux mains en guise de bride, on lui barboüille le visage, on lui coupe la barbe d'un côté, on lui charge les épaules de trippes de bœuf sales & puantes, & en cet équipage on le promene par la Ville accompagné comme les premiers, & chargé de bouë & d'injures. La promenade est suivie d'une rude bâtonade & d'une grosse amende, qu'il faut payer

Châtiment encore plus infamant.

sur le champ, & puis on le laisse aller.

1654. Il est rare que ceux qui ont été traitez de cette maniere osent plus paroître en public, à moins qu'ils n'ayent fait une banqueroute entiere à l'honneur.

Punition des Cherifs ou descendans de Mulhamed.

La maniere dont on punit les Cherifs est trop singuliere pour l'oublier ici.

On sçait qu'on appelle Cherifs tous ceux qui descendent de la famille de Mahomet ou Mulhamed ; on les regarde comme des Saints, & ils le devroient être, ayant l'honneur d'appartenir à leur Prophete. Ils portent pour se distinguer des autres un turban verd, & une veste de la même couleur, que les Musulmans respectent si fort, qu'il n'est permis à aucun autre qu'aux Cherifs de porter ce turban.

Ces Cherifs ne sont pourtant pas toûjours si saints & si honnêtes gens qu'ils le devroient être ; ils tombent dans des fautes comme les autres, & vendent à faux poids & à fausse mesure ; mais quand ils sont surpris, on les châtie comme ils le meritent. Il est vrai qu'on le fait avec décence & d'une façon toute respectueuse. Avant de leur donner les coups de bâton ausquels ils sont condamnez, on étend par terre un mouchoir brodé, on leur ô e-

avec respect leur turban verd, on le pose sur le mouchoir, & on le couvre d'un autre mouchoir, afin que cette couleur sainte ne souffre point du châtiment que l'on va faire à celui qui l'a profanée par sa mauvaise conduite. Quand on l'a mise hors d'atteinte, on étend le criminel sur le dos, & on lui donne une vigoureuse & nombreuse bâtonade. Après qu'il a payé l'amende & les gratifications accoûtumées, baisé la main du Naïb, & écouté sa remontrance, on lui remet son turban avec respect, on lui fait une grande salamalée, c'est-à-dire, une profonde reverence, & on le laisse en liberté. 1654.

Hipocrisie des Cherifs.

Ces Cherifs sont pour l'ordinaire ceux qui déclament le plus contre l'usage du vin. Un d'eux me disoit un jour, que si on avoit par malheur répandu un peu de vin dans un puits, & qu'on eût arrosé un pré avec cette eau, il ne seroit pas permis aux Musulmans de manger du mouton qui auroit été paître dans ce pré. C'est pousser le scrupule bien loin; mais je suis témoin & je l'ai été plus d'une fois, que ces Cherifs si zelez, & qui déclamoient si fort contre le vin, en bûvoient à toute outrance quand ils en trouvoient l'occasion : car j'en ai vû plusieurs qui ve-

noient manger chez des Francs où j'é-
1654. tois, qui en bûvoient largement. Il eſt vrai que dès qu'ils voyoient paroître les bouteilles, ils ſe levoient de table, ôtoient leurs turbans & leurs veſtes vertes, les couvroient avec ſoin, & venoient boire avec nous & bien plus que nous.

L'Hiſtoire que je vais rapporter s'eſt paſſée ſous mes yeux, & marque l'exactitude des Turcs à faire obſerver la police.

Hiſtoire du Naïb de Smirne.

Le Naïb de Smirne étoit fils d'un Marchand Epicier de la même Ville, qui l'avoit élevé avec ſoin, & l'avoit fait étudier autant qu'on le peut faire dans le Païs. Il étoit parvenu à être Naïb du Cadi, & en cette qualité il viſitoit les marchez, & examinoit les poids & les meſures des Marchands détailleurs. Un jour qu'il faiſoit ſa tournée, les voiſins avertirent ſon pere de cacher ſes faux poids. Mais cet homme ne pouvant s'imaginer que ſon fils voulût lui faire un affront, ſe mocquoit de cet avis, & demeuroit tranquillement ſur le pas de ſa porte. Le Naïb étoit cependant bien averti que ſon pere trompoit le peuple, & avoit réſolu d'en faire juſtice. En effet, il s'arrêta devant ſa boutique, & lui dit: bon

homme apportez vos poids & vos mesures, afin qu'on les verifie. Ce Marchand ne fit que rire de cet ordre. Mais le Naïb ayant commandé à ses gens d'entrer dans la boutique, & de verifier les poids & les mesures de son pere, ils furent trouvez courts, & comme tels brisez, & le Naïb condamna son pere à recevoir cinquante coups de bâtons sur la plante des pieds, & à cinquante piastres d'amende. Cela fut executé sur le champ ; après quoi le Naïb descendit de cheval, se jetta aux pieds de son pere, les lui baisa en pleurant, & en lui disant : Mon pere, j'ai rendu à Dieu, au Roi, au peuple & à ma Charge ce que je leur devois ; souffrez maintenant que je vous rende par ma soûmission & par mes regrets ce que je vous dois comme à mon pere ; la justice est aveugle, elle est la puissance de Dieu en terre, elle ne distingue point le pere d'avec le fils : Dieu & le droit du prochain sont au-dessus de la nature : vous avez abusé de ses loix, vous meritiez ce châtiment, vous l'auriez à la fin reçû d'un autre : je suis malheureux que vous l'ayez eu de moi ; ma conscience me défendoit d'en user autrement ; faites mieux à l'avenir, & plaignez-moi, au lieu de me blâmer de

m'être vû indiſpenſablement obligé à
1654. cette neceſſité. Après cela il remonta à cheval, & pourſuivit ſa route. Tout le peuple qui s'étoit aſſemblé à cette execution le combloit de loüanges, pour cette action d'une juſtice ſi extraordinaire. Le Grand Seigneur en fut informé, & l'en eſtima tellement, que le Cadi étant mort quelque tems après, il le mit à ſa place, & le fit monter par degrez juſqu'à la Charge de Mufti, qui eſt le Chef de la Religion & de la Juſtice.

On voudra bien me permettre de quitter un peu la deſcription de Smirne, pour dire quelque choſe qui me regarde plus particulierement.

M. Bertandié ſe retire à Marſeille.

Environ trois mois après mon arrivée à Smirne, M. Michel-Ange Bertandié mon allié chés lequel je demeurois, voulut ſe retirer à Marſeille, pour y joüir en repos des grands biens qu'il avoit amaſſez pendant un ſéjour de dix années à Smirne, dans un tems que le commerce y fleuriſſoit tout autrement qu'il ne fait à preſent. Il avoit été en ſocieté avec M. Antoine Bertandié ſon frere, & M. Jean Barnier fils de l'Archiviſte de Marſeille, qui devoient demeurer à Smirne pour continuer leur commerce, & je devois reſter auprès

d'eux pour les aider, & apprendre les Langues & le Négoce. 1654.

La grande quantité de soye qu'il y avoit à embarquer sur le Postillon commandé par le Capitaine Grimaud, sur lequel j'étois venu de Marseille, devoit lui procurer un retour deux fois plus riche, que n'étoit la cargaison qu'il avoit apportée au Levant. Ce Capitaine se mit en tête d'augmenter le profit de ses Armateurs, en augmentant le nolis & le fret des cottons qu'il devoit charger. M. Bertandié & une douzaine de ses amis se liguerent ensemble, & résolurent de ne point charger de cottons dans le Vaisseau qu'au prix ordinaire, & de ne lui donner aucunes soyes dont le nolis ou fret est fixé à trois pour cent. Le Capitaine s'obstina de son côté à ne point recevoir leurs soyes, à moins qu'ils ne lui donnassent des cottons au prix qu'il en vouloit avoir. Cette contestation que le Consul ne put accommoder, dura jusqu'au départ du Vaisseau, qui mit à la voile en compagnie de six autres Vaisseaux de la Nation.

Differend entre le Capitaine du Postillon & les Marchands de Smirne.

Le jour qu'il partit, un petit Vaisseau de Marseille commandé par le Capitaine Martin la Coquette, fut pris par une Fregatte Angloise qui escortoit

quatre Vaiſſeaux de ſa Nation. Mais la
1654. Fregatte échoüa ſur les bas fonds de la pointe de Sangiac-Bournon, de maniere qu'elle n'étoit pas en état de tirer un coup de canon ſans s'ouvrir & achever de ſe perdre.

Le Capitaine François qu'on avoit mis à terre avec ſon Equipage étant arrivé à Smirne, alla donner avis de ſon malheur au Conſul François, qui fit auſſi-tôt aſſembler la Nation, & il fut réſolu d'envoyer ordre au Capitaine Grimaud & à ſa flotte d'aller attaquer la Fregatte Angloiſe, la prendre ou la brûler, & d'enlever la priſe Françoiſe. On chargea quelques Marchands François d'aller lui porter cet ordre; mais il étoit déja ſans voile, & le vent du Nord étoit ſi frais, qu'il avoit dépaſſé les Iſles de Nourla, où le Bâtiment François avoit été pris, avant qu'ils le puſſent joindre, ni lui faire voir par les ſignaux qu'ils lui firent ce qu'on vouloit lui dire.

Cependant la mer ayant monté, la Fregatte Angloiſe ſe dégagea, & entra dans le Port menant après elle comme en triomphe la priſe Françoiſe, le pavillon blanc fleurdeliſé traînant à la mer ſous le pavillon d'Angleterre Les Anglois firent une grande réjoüiſſance

de cette priſe, & la célébrerent par une infinité de coups de canon. Les 1654.
Officiers abandonnerent les pavillons François à leurs Matelots qui les déchirerent, & s'en firent des écharpes, avec leſquelles ils affectoient de ſe promener & de paſſer devant la maiſon du Conſul de France. Après quoi ils ne manquerent pas d'aller faire la débauche dans les cabarets.

J'ai toûjours remarqué qu'on eſt meilleur François, & plus attaché aux interêts de ſa Nation dans les Païs Etrangers que dans le ſien. En effet, ces fanfaronades ne manquerent pas de nous choquer au vif; une troupe de jeunes gens, du nombre deſquels j'étois, s'arma de bons bâtons avec le cangiar ſur le flanc, entra dans les cabarets où les Anglois ſe réjoüiſſoient, les chargea bruſquement, leur arracha les écharpes, & les mit en fuite bien maltraitez. Ils ne manquerent pas d'aller ſe plaindre à leur Conſul; mais cet homme étant ſage & prudent, ne crut pas devoir faire une levée de boucliers dans cette occaſion. Il vit bien que s'il étoit alors plus fort que nous à la rade, il l'étoit bien moins dans la Ville, il ſe contenta d'en faire ſes plaintes au Cadi. Le Conſul de France en fit au-

tant, & demanda la restitution du Vaisseau, comme ayant été pris à la vûë des terres du Grand Seigneur; mais on lui répondit que s'il avoit été pris sous le canon des Forteresses, elles ne l'auroient pas souffert, & que hors delà c'étoit aux Francs, qui étoient freres de Religion, à s'accommoder entre eux pour les coups de bâtons qu'ils avoient reçûs.

1654.

Quelque tems après M. Bertandié, qui n'avoit pas chargé ses effets & ceux de ses commettans sur le Vaisseau le Postillon, freta un Vaisseau Hollandois appartenant à Anton Chelebi. Il y fit embarquer ses effets, c'est-à-dire, ses soyes, ses cottons & autres marchandises, & s'y embarqua avec un autre Négociant François nommé M. Jacques Franciscou. Ce Vaisseau devoit les porter à Marseille; mais quand ils furent à la hauteur de Livourne, le Capitaine feignit d'avoir des raisons pour entrer dans le Port, & quand il y fut, il refusa d'aller plus loin, & ces Messieurs furent obligez de charger leurs effets sur des Barques, qui les porterent à Marseille avec des dépenses considerables.

Départ de M. Bertandié sur le Vaisseau le Marchand de Perse.

A propos du Proprietaire de ce Bâtiment nommé Anton Chelebi, il ne

ſera pas hors de propos d'en donner ici l'Hiſtoire en peu de mots.

1654. Hiſtoire d'Anton Chelebi.

Anton Chelebi étoit Armenien de Nation, il étoit âgé de quarante-ſix ans quand je l'ai connu, c'étoit un homme bienfait, un peu brun, d'une belle phiſionomie, plein d'eſprit, & Chrétien. Il ſçavoit en perfection les Langues Turque, Grecque, Eſpagnole, Italienne, Angloiſe, Perſanne & Armenienne, qui étoit ſa Langue naturelle. Il étoit Cuiſinier chez un Marchand Anglois, dans le tems que ſon frere, jeune homme très-beau & très-bienfait, plût au grand Doüannier de Conſtantinople, qui le prit à ſon ſervice, l'engagea à ſe faire Turc, & lui donna le nom de Haſſan Aga. Il demeura au ſervice du grand Doüannier, juſqu'à ce que le Grand Seigneur fit mourir ſon Maître. Comme il avoit le ſecret de ſes affaires, ſa veuve ne fit point de difficulté de l'épouſer, de ſorte qu'il ſe vit tout d'un coup fort riche. Les Miniſtres du Grand Seigneur qui connoiſſoient ſon eſprit & ſon experience, le propoſerent au Grand Seigneur pour remplir le poſte de ſon Maître, & il eut la Charge auſſi-bien que ſa veuve. Dès qu'il fut en charge, il ſongea à ſon frere Anton Chelebi, & il l'em-

ploya dans la Doüanne de Smirne, &
1654. dans d'autres Commiſſions, où en peu de tems il fit des gains ſi prodigieux, qu'il avoit des Palais dans les Villes Imperiales, grand nombre de Vaiſſeaux ſur mer, de grandes ſommes dans toutes les Banques de la Chrétienté, & un commerce immenſe dans l'Europe & dans l'Aſie, & par tout. Il ſe faiſoit honneur de ſon bien. Il n'alloit jamais à la campagne qu'avec un train qui faiſoit honte à ceux des Gouverneurs de Province. Ses grands biens ne manquerent pas de lui attirer bien des envieux & des ennemis; mais perſonne n'oſoit ſe déclarer, à cauſe du grand crédit où étoit ſon frere à la Cour, que l'on y eſtimoit beaucoup, à cauſe de ſa liberalité, de ſon équité, de ſa politeſſe & de ſa charité, qui le portoit non-ſeulement à aſſiſter les pauvres qui avoient recours à lui, mais encore à faire bâtir des Hôpitaux & des Caravan-Serails, & à les fonder, & même des Fortereſſes.

Mais comme les gens de cette conſideration ne durent pas long-tems, & que leur fortune & leurs biens ſont ordinairement des motifs pour les perdre; on lui rendit de mauvais offices auprès du Grand Viſir, que l'avarice

& l'envie d'avoir les grands biens du Doüannier portoient assez à lui faire perdre la vie. L'ordre de l'étrangler fut expedié deux fois, & deux fois Hassan Aga eut le bonheur de conjurer la tempête, & de sauver sa vie à force d'argent. Mais il ne pût échapper à un troisiéme ordre. On le surprit chez-lui, on l'étrangla promptement, & ses biens furent confisquez au profit du Grand Seigneur. 1654.

L'éclatante fortune & les grands biens dont Anton Chelebi joüissoit à Smirne, ne le mettoient pas moins en danger que son frere l'étoit à Constantinople, & il ressentoit les contre-coups de ceux qu'on portoit à son frere. Dès le premier ordre qu'il y eut d'étrangler Hassan Aga, un Capigi fut envoyé pour l'arrêter & le conduire à Constantinople. Cet Officier trouva Anton chez-lui, le salua fort civilement, & lui exposa l'ordre qu'il avoit de le conduire à Constantinople, ajoûtant que ce voyage ne devoit point lui faire de peine, parce qu'il étoit assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui. Anton ne se troubla point. Il répondit au Capigi qu'il le suivroit volontiers, & que ce voyage lui donneroit lieu de voir sa femme & sa famille. Mais vous sçavez,

ajoûta-t'il, qu'on ne doit point paroî-
1654. tre devant ses Maîtres sans leur donner quelques marques de respect : faites-moi le plaisir de venir avec moi chez Edoüard Blidembroch Marchand Hollandois qui demeure à deux pas d'ici, & vous m'aiderez à choisir ce que vous jugerez plus au goût de la Cour, & en même-tems vous choisirez quelques vestes, que je vous prie d'accepter par reconnoissance de votre politesse.

Le Capigi qui croyoit tenir son homme, n'eut garde de refuser ce parti. Ils entrerent ensemble dans le Bateau d'Anton, & traverserent le Port jusqu'au quai qui étoit devant la maison du Marchand. Anton fit la civilité au Capigi de le faire descendre le premier, & aussi-tôt il fit pousser au large, & se retira à un de ses Vaisseaux, appellé le Marchand d'Armenie, qui étoit en rade. Dès qu'il y fut arrivé, il fit mettre ses pavillons dehors, détaper ses canons, poser des sentinelles, & se mit en état de repousser une insulte, si on se mettoit en devoir de l'attaquer. Le Capigi honteux de s'être laissé dupper, demeura à Smirne, publiant qu'Anton avoit pris l'épouvante mal-à-propos, & au bout de quelques jours s'en retourna à Constantinople, en ayant reçû ordre

après

après que Hassan Aga eût accommodé son affaire, & Anton revint chez-lui, 1654.
bien assuré qu'on ne lui diroit rien pendant que son frere seroit en vie.

Il fut encore surpris une seconde fois ; mais il gagna le Capigi à force d'argent. Il le laissa échapper, & puis fit semblant de courir après lui du côté où il sçavoit qu'il ne le trouveroit pas, & son frere le tira encore d'affaire.

Enfin une nuit sur les dix heures du soir, nous entendîmes heurter à sa porte d'une grande force : car nous étions ses proches voisins. Ses gens l'avertirent qu'il y avoit grand nombre de Cavaliers dans la ruë. Il ne douta point alors que son frere ne fût mort ; il prit promptement ses papiers, & le peu de bagage qu'il avoit chez-lui, sortit par une fausse-porte, monta sur un de ses bateaux, qu'il tenoit toûjours prêt, à bord d'un Vaisseau François commandé par le Capitaine Flandi, qui avoit chargé à Venise, & moyennant une grosse somme d'argent qu'il donna au Capitaine, il le fit mettre sur le champ à la voile, & se fit porter à Livourne, où il résolut de s'arrêter & de fixer sa demeure, en attendant que les choses s'accommodassent assez pour lui don-

Retraite d'Anton-Chelebi à Livourne.

ner lieu d'aller chercher sa femme & ses filles, qui étoient à Constantinople dans la belle maison qu'il y avoit à Pera.

1654.

Les Turcs ayant manqué l'occasion de se saisir de lui, ne toucherent point aux effets qui se trouverent dans sa maison ; ils dirent qu'on ne demandoit de lui que quelques éclaircissemens sur la conduite de son frere, & qu'on n'en vouloit ni à sa vie ni à ses biens. C'étoit un piege qu'on lui tendoit, afin qu'il vînt lui-même leur apporter sa tête, & les instructions necessaires pour avoir les grandes sommes d'argent qu'il avoit entre les mains des particuliers & dans les banques. Mais il étoit trop sage pour donner dans ce panneau, & il ne songea plus à revenir en Turquie, connoissant trop bien le danger où il s'exposeroit s'il y mettoit jamais le pied.

Feinte des Turcs pour faire revenir Anton-Chelebi.

On craignoit avec raison qu'ils ne rendissent la Nation responsable de cette fuite, & en particulier le Sieur Jean Margarit, à qui le Vaisseau du Capitaine Flandi étoit adressé; mais ils ne firent aucune démarche, afin de mieux tromper Anton. Ils laisserent en repos sa femme & ses filles dans leur maison à Pera, & ne toucherent point à leurs biens.

Anton-Chelebi étant arrivé à Livourne, fut bien reçû du Grand Duc de Toſcane, qui lui donna un emplacement conſiderable ſur la grande place de Livourne, où Anton fit bâtir une maiſon vaſte & magnifique. Il y demeura quelques années en continuant ſon commerce. Il s'ennuya à la fin de cette demeure, parce qu'il ne pouvoit pas découvrir la mer. Il la donna au Grand Duc, & c'eſt encore aujourd'hui celle où les Grands Ducs demeurent quand ils viennent à Livourne. Il en fit bâtir une autre au bout Oriental de la Ville, au pied de la hauteur où eſt le moulin. Il y fit faire les bains à la Turque qui y ſont encore. Cette ſituation lui plût, parce qu'il découvroit la mer & le Port, & qu'il voyoit tout ce qui ſe paſſoit à la mer. Il trouva le moyen de faire venir ſa femme & ſes filles, & il eſt mort à Livourne dans la plus grande opulence que put avoir un particulier. Je reviens à la deſcription de Smirne. 1654.

J'ai dit ci-devant que la Ville de Smirne étoit un endroit de bonne chere, & que les Francs profitent de cet avantage bien mieux que tous les autres Etrangers & que les Naturels du Païs; mais on ne peut pas toûjours être

à table, on s'y ennuyeroit, on en ſeroit
1655. incommodé. On a d'autres divertiſſemens qui partagent agréablement le tems. Le jeu occupe quelques heures : la promenade, la converſation & la chaſſe en rempliſſent davantage.

On a des divertiſſemens reglez qui viennent toutes les années chacun dans ſa ſaiſon.

Le jour de la Pentecôte après le Service, eſt deſtiné au divertiſſement du Papegai.

Cérémonie du Papegai.

Quelques jours avant la cérémonie, le Roi de la derniere fête invite tous ſes amis de toute ſorte de Nations à ſe trouver à la fête, après qu'il les a regalez. Chacun contribuë de quelque choſe pour le prix qu'on doit tirer.

Le jour arrivé, tous les conviez ſe rendent ſur le bord de la mer, au pied des montagnes qui ſont au Nord de la Ville. Quand les Conſuls ſont de bonne intelligence, ils s'y trouvent avec leurs maiſons ; mais cela n'arrive guéres à cauſe du pas, & des prétentions qu'ils ont les uns ſur les autres. Leur abſence n'empêche ni la cérémonie ni le divertiſſement. Toutes les Nations font dreſſer des tentes qu'ils ornent de leurs pavillons, & ſe tiennent deſſous juſqu'au commencement de l'act ion. Alor

on distribuë à tous les conviez, & à tous les Officiers des Vaisseaux qui sont en rade, des rubans de la couleur qu'il plaît au Roi de la fête. On en donne aussi aux domestiques, qui ont porté sur le lieu les mets les plus exquis, pour faire une magnifique collation. On fait des batteries de canons & de boëtes, de pierriers & d'autres armes, pour saluer le nouveau Roi ; & on éleve un mât & une haute perche, au bout de laquelle est un oiseau peint en verd, qu'il faut abattre d'un coup de fusil chargé à balle seule, pour meriter d'être Roi. 1655.

L'ancien Roi tire le premier, & après lui tous ceux qui sont invitez à la fête. Dès que l'oiseau est abattu, toute l'artillerie & la mousqueterie saluent le nouveau Roi. Les trompettes, les tambours, les fiffres & les hautbois se font entendre, & les Vaisseaux leur répondent par des décharges continuelles.

On complimente le nouveau Roi, & on le conduit sous la grande tente où la colation est préparée. On l'éleve sur une espece de trône : ensuite il fait asseoir les conviez : il permet qu'on saluë sa santé, & les canons de terre & de mer la célébrent de leur mieux. Après cette santé suivent celles des Rois,

des Républiques, des Princes, des Am-
1655. baſſadeurs, des Conſuls, des conviez, de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs maîtreſſes. Toute la journée ſe paſſe à boire, à manger & à ſe divertir. Il n'y a ni chien ni chat dans la maiſon du Roi, à qui on ne boive, & qui ne ſoit ſalué du canon & de la mouſqueterie.

Lorſque la nuit eſt venuë, le Roi s'embarque avec toute ſa ſuite dans des Chaloupes magnifiquement ornées de verdure, de tapis, & des plus riches pavillons. Les tambours, les trompettes & les autres inſtrumens l'accompagnent. Tous les Vaiſſeaux font des ſalves Royales, & on le conduit ainſi chez-lui.

M. Malaval de Marſeille qui fut Roi cette année, fit les choſes avec une magnificence extraordinaire. Outre l'argent qu'il jettoit à poignée dans les lieux de ſon paſſage, il paya genereuſement tous les frais de la fête. Le Conſul de France l'obligea d'entrer chez-lui, quand il paſſa devant la maiſon Conſulaire, & le regala avec toute ſa compagnie d'une grande collation, qui fut comme le prélude d'un ſouper magnifique, qu'il donna chez-lui à tous les conviez. Il y avoit long tems qu'on n'a-

voit rien vû de si somptueux, & il y avoit encore plus long-tems qu'aucun Roi du Papegai n'avoit reçû tant d'honneur. 1655.

Après avoir entretenu mes Lecteurs des divertissemens des Francs, il est juste de leur parler des dévotions des Turcs.

Il y a une plage qu'on appelle Courdillat, qui depuis bien des années est la retraite d'un grand nombre de chiens, qui n'ont point de maîtres. Un honnête Turc doüé d'une ardente charité pour les chiens, avoit un bateau dont il se servoit tous les jours pour aller chercher à la tuërie les entrailles des animaux, afin d'en nourrir ces pauvres animaux abandonnez. Les Turcs ont à la verité quelques chiens chez-eux, mais en assez petit nombre. A l'exemple de leur Prophete, ils aiment les chats plus que les chiens, & ils justifient leur inclination pour ces animaux traîtres & malfaisans, en disant que Mahomet voulant sortir de sa chambre, & appercevant que son chat étoit endormi sur la manche pendante de sa veste, il aima mieux la couper que d'éveiller son chat. Après un tel exemple, peut-on raisonnablement blâmer l'attention que les Turcs ont pour leurs

Les Turcs aiment les chats plus que les chiens.

chats. Ils ne laiſſent pas d'avoir des
1655. chiens, ils en ont d'une certaine eſpece qui n'ont point de poil, & qui par conſequent ſont fort ſenſibles au froid. Pour les en garantir, ils les habillent le plus chaudement qu'il eſt poſſible, & cela par un principe d'humanité & de Religion.

Regab n'étoit pas aſſez riche pour habiller tous les chiens de cette eſpece; mais il pourvoyoit à leurs autres beſoins de ſon mieux, & leur portoit à manger tous les jours, ſur-tout à ceux de la plage Courdillat. Sur quoi il eſt à propos de remarquer que les chiens libres ont leurs quartiers, où eux & leurs deſcendans fixent leur demeure, ſans ſe mêler avec ceux d'un autre quartier. Les chiens étrangers que la faim preſſe de ſe retirer à la Ville ont beaucoup à ſouffrir, avant que de pouvoir obtenir le droit de Bourgeoiſie dans un quartier. Ceux qui y ſont établis les chaſſent, les maltraitent, les mordent, quelquefois ils les étranglent. On dit que Regab y mettoit ordre quand il s'en appercevoit. Au reſte, c'étoit un plaiſir de ſuivre ſon bateau quand il alloit diſtribuer ſes charitez. Bien des Francs y alloient par curioſité, & j'y ai été comme les autres. Dès qu'il paroiſ-

ſoit, ces chiens formoient deux lignes, le ſaluoient par leurs abboyemens, & faiſoient cent poſtures groteſques. Pour lui il prenoit un air grave & composé, prononçoit le nom du Prophete, & leur diſtribuoit avec prudence, & ſelon leurs beſoins, ce qu'il leur avoit apporté; & quand ils avoient mangé leur portion ſans querelle, il s'en retournoit content, & ſe felicitant d'avoir le moyen de faire la charité à ces pauvres créatures abandonnées. 1655.

Regab étoit vieux quand je le voyois faire ces bonnes actions. Je plaindrois le ſort de ces chiens après ſa mort, ſi je n'étois aſſuré qu'il ſe trouvera d'autres perſonnes ſuperſtitieuſes qui lui ſuccederont dans cet emploi; d'autant que j'ai remarqué plus d'une fois, que des Turcs même au-deſſus du commun, qui trouvoient dans les ruës quelques chiennes qui avoient fait leurs petits, apportoient de la paille & les couchoient deſſus, ou les mettoient à couvert dans quelque trou, où ils avoient ſoin de leur porter des têtes de mouton ou de veau cuittes, qu'ils alloient acheter dans les lieux où l'on vend ces ſortes de viandes.

Il s'en trouve d'autres qui achetent des oiſeaux, & qui les laiſſent aller

après s'être recommandez fort dévotement à leurs prieres, étant persuadez
1655. que Dieu exaucera les créatures qui ne l'ont point offensé. Voilà jusqu'où s'étend la charité des Turcs.

Smirne est la Ville de toute la Turquie où les Chrétiens pratiquent leur Religion avec plus de liberté. Leurs Eglises sont ouvertes, & les portes donnent sur la ruë, on s'y assemble, on y fait le service, on y chante, on en sort sans rien craindre. Les Turcs y entrent quelquefois par curiosité, regardent ce qui s'y passe sans commettre la moindre irrévérence, ni causer le moindre scandale. Ils ont la même indulgence pour les Juifs. Ces gens assemblez dans leurs Synagogues font leurs prieres, en criant & heurlant comme des desesperez sans qu'on leur dise rien. Il est certain que ceux qui demeurent dans leur voisinage en sont incommodez, & cependant les Turcs les souffrent patiemment. On porte les Sacremens aux malades avec plus de pompe & de décence que dans bien des Villes de la Chrétienté. Les enterremens se font avec solemnité; il est inoüi que les Turcs y ayent trouvé à redire, ni qu'ils ayent troublé personne dans les actions de Religion.

1655.

J'ai vû les Grecs faire leur procession du Jeudi Saint, avec toute la sûreté & la tranquillité que l'on pouvoit souhaiter. Ils passent toute cette nuit en procession, en visites d'Eglises, & en prieres. Leur Archevêque précedé de son Clergé, la croix haute, portoit solemnellement sur sa poitrine le Livre des Evangiles : il étoit suivi de tous les Chrétiens du Rit Grec, qui aussi bien que le Clergé, avoient tous des cierges ou des flambeaux allumez. Il y en avoit parmi eux un bon nombre qui se foüettoient, & se déchiroient depuis les épaules jusqu'à la ceinture d'une si cruelle maniere, qu'ils étoient tout couverts de sang. Ils redoubloient leur sainte cruauté, quand ils trouvoient sur leur route de leurs amis ou de leurs amies. On disoit que pour soûtenir cette cruelle flagellation, ils avoient eu soin de s'appuyer le cœur de quelques bouteilles de vin. Cette préparation étoit necessaire & prudente : car ils perdoient du sang plus que l'on ne leur en auroit tiré dans une douzaine de saignées.

Procession des Grecs le Jeudi Saint.

J'ai assisté le Jeudi Saint 25. de Mars 1655. à la procession que l'on fit la nuit pour la visite de toutes les Eglises Latines & Grecques. Un Frere Capucin portoit la croix. Il étoit cantonné de

Procession des Francs Catholiques le Jeudi Saint.

deux Janissaires avec leurs grands bâ-
1655. tons & leurs bonnets de cérémonie. Trois Truchemens venoient ensuite marchant de front. Ils étoient suivis d'un Chrétien escorté de deux Juifs. Cet assemblage me parut bizarre, & je n'en pûs sçavoir d'autre raison, sinon que c'étoit l'usage. Peut-être a-t'on soumis les Juifs à cette procession, comme pour faire amende honorable à celui qu'ils ont crucifié. Après eux venoient les Confreres du S. Rosaire au nombre de quarante, & après eux les Capucins & les Jesuites. Le Pere Superieur en chappe faisoit la cérémonie. M. le Consul de France venoit immediatement après tout seul. Il étoit suivi de toute sa maison, après laquelle marchoient plus de deux cens personnes Catholiques, tant Francs que des Chrétiens du Païs, qui portoient tous des flambeaux de cire blanche, & chantoient en faux-bourdon le *Stabat Mater* en deux chœurs. Ce fut ainsi que nous parcourûmes presque toutes les ruës de la Ville fort tranquillement, & avec une dévotion dont les Mahometans qui bordoient les ruës paroissoient être édifiez.

Murad Pacha vient à

Quelques jours après Pâques Murad Pacha vint à Smirne avec 80. Galéres,

& l'année suivante Hassan Pacha y vint avec 60. Ils venoient chercher le present que la Ville est obligé de faire au Capitan Pacha tous les ans, lorsqu'il est en mer.

1655. Smirne, avec 80. Galéres.

Murad Pacha avoit été Grand Visir, & étoit Mansoul, c'est-à-dire, déposé, sans qu'il lui eût coûté la tête : c'étoit un fort bel homme noireau, il étoit grand & gros, fort poli, & d'un accès fort facile. A son retour à Constantinople il fut fait Pacha de Damas; mais il n'eut pas la peine d'achever le voyage qu'il avoit commencé pour s'y rendre. Le Grand Seigneur le fit étrangler en chemin, & nomma un autre Pacha à sa place.

La visite de Murad Pacha ne plaisoit pas à la Ville, qui n'y étoit pas accoûtumée, & à qui elle devoit coûter de l'argent. Cela n'empêcha pas que tous les Consuls suivis de leurs Nations ne lui allassent rendre leurs devoirs, lui recommander les Vaisseaux de leurs Nations, qui pouvoient se trouver sur sa route, & leurs complimens ne manquoient pas d'être accompagnez de presens considerables, sans quoi il ne faut pas esperer d'être ni bien reçû ni écouté.

Pour l'ordinaire les Soldats de Ma-

rine font beaucoup de désordre dans
1655. les lieux où ils mettent le pied. Dès qu'on vit les Galéres, on ferma les boutiques, & chacun se retira dans sa maison ; mais Murad Pacha à l'instant qu'il eût moüillé, fit mettre à terre un bon nombre d'Officiers avec des Janissaires armez de bons bâtons, qui se placerent à tous les coins des ruës & dans les places, & qui tinrent si bien dans leur devoir leur Soldatesque par la crainte des bâtonades, qu'il n'arriva aucun désordre.

De toutes ces Galéres, il n'y avoit que la Bâtarde, que montoit le Bacha, qui fût de la force de nos Galéres de France. Sa pouppe étoit peinte d'azur avec des fleurs de lys d'or. Elle avoit trois grands fanaux, & une cage d'argent bruni au grand mât ou arbre de Mestre. De toutes les autres, il n'y en avoit qu'environ vingt qu'on pouvoit appeller des Galéres. C'étoient celles des Beigs ou des particuliers. Elles étoient grandes, propres, bien armées, elles avoient de bonnes Chiourmes. Tout le reste ne valoit presque rien. Les Chiourmes n'étoient composées que de Russiens ou Moscovites, de Serviens, ou autres Esclaves que les Tartares enlevent dans leurs courses,

& qu'ils vendent aux Turcs. Ces Galéres étoient petites, n'avoient point de rambades à l'avant. Leur poupe se démonte aisément, quand elles prennent ou qu'elles donnent chasse. Elles n'avoient qu'un mât, & étoient mal armées. 1655.

Esclaves François rachetez ou soulagez.

Il y avoit beaucoup d'Esclaves François sur les Galéres des Beigs. On fit une quête dans la Nation, pour en racheter M. Just de Marseille. C'étoit un bon Gentilhomme, mais fort pauvre. M. du Roure Consul fournit le rachat de M. Castagnier de Marseille, qui lui fit rendre quelque tems après la somme qu'il avoit avancée.

On ne peut assez loüer la liberalité & la charité des Marchands François établis ou négocians à Smirne, pour racheter ou pour soulager les Esclaves François. Ils s'assemblent tous les ans & font des Prieurs de la Redemption dans l'Eglise des Capucins, qui quêtent tous les jours pendant les Messes, & qui vont dans les maisons lorsqu'il s'agit de faire quelque effort extraordinaire.

Défauts du commerce des François.

Le commerce des François à Smirne est établi d'une maniere, qui ne nous donnera jamais beaucoup d'autorité & de crédit auprès des Puissances du Païs,

parce que ce ne sont que des particu-
1655. liers qui négocient chacun pour leur compte particulier, sans que le Roi s'en mêle, & sans aucun établissement de Compagnie. Les particuliers souvent pressez de faire leur retour, donnent leurs marchandises à un prix qui ruine le commerce des autres. Souvent leurs marchandises sont défectueuses, & toute la Nation en souffre.

Il n'en est pas de même des autres Nations, & sur-tout des Anglois qui font leur commerce avec bien plus de splendeur & de succès.

C'est une regle établie parmi eux, que toutes les marchandises qui viennent aux Echelles du Levant sous la Banniere d'Angleterre, payent deux pour cent, pour les dépenses futures de la Nation. Cette taxe produit des sommes plus considerables qu'ils n'ont occasion d'en dépenser, & les met en état de primer, & d'étouffer dans leur naissance les mauvaises affaires qui leur arrivent souvent.

Caractere des Marchands Anglois.

Tous les particuliers sont magnifiques en habits, en maisons, en meubles, en chevaux, en équipages. Leurs tables sont toûjours abondantes & délicates. Ils récompensent liberalement leurs Droguemens & leurs Sensals, &

generalement tous ceux qui leur rendent ſervice. Il ſemble que l'argent ne leur coûte rien : ils ont de l'eſprit & du cœur : ils ſont à la verité fiers & hautains, & veulent l'emporter ſur tous les autres ; mais quoiqu'ils ayent aſſez ſouvent des differends entre eux, ils s'accommodent dès qu'il s'agit de quelque choſe qui regarde la Nation. Il s'en faut bien que les François ſoient auſſi ſages. Ils ſont dans de continuelles jalouſies les uns contre les autres : ils ſe déchirent par des médiſances & des calomnies outrées : ils n'ont point de ſecret, & leur avarice ou leur pauvreté fait que le Cadi & les autres Officiers ne les ſoûtiennent jamais dans les affaires qui leur arrivent ; au lieu que quelque choſe que faſſent les Anglois, leur argent leur fait toûjours avoir raiſon. Deux Hiſtoires arrivées de mon tems feront connoître la verité de ce que je dis ici. Elles ſe paſſerent au commencement de l'année 1656.

1655.

1656.

CHAPITRE IV.

Continuation du même sujet.

Histoire arrivée entre les Anglois & les Barbaresques.

LEs Barbaresques, c'est ainsi qu'on appelle les Turcs de la côte de Barbarie, avoient pris un Vaisseau Anglois, & l'avoient armé. Ils vinrent à Smirne, & le Baïram ou Pâques des Turcs étant arrivé pendant qu'ils étoient en rade, ils ne manquerent pas selon leur coûtume de déployer tous leurs étendarts, & d'y mêler des pavillons Anglois. Le Consul d'Angleterre sans porter ses plaintes au Cadi, fit armer deux Vaisseaux de sa Nation, qui à la faveur de la nuit furent moüiller des deux côtez de ce Vaisseau, s'y jetterent, le prirent & le vinrent moüiller devant la maison du Consul, après avoir abattu les pavillons Turcs & mis à leur place des pavillons Anglois. Dès que cela fut fait, le Consul en fut donner avis au Cadi, lui fit agréer les raisons qu'il avoit eües d'agir de cette sorte, & avec l'aide de quelques bourses lui persuada ce qu'il avoit envie de lui persuader. Le Rais, ou le Capitaine Turc du Vaisseau enlevé, étant

venu porter sa plainte au Cadi, en fut très-mal reçû, il lui reprocha aigrement le mépris qu'il avoit fait de la Banniere des amis du Grand Seigneur. Après beaucoup d'allées & de venuës, il fallut que le Rais allât faire des excuses très-soumises au Consul Anglois, qui en consideration du Cadi lui rendit son Vaisseau avec toute sa cargaison, mais à l'exception des pavillons qui furent donnez aux deux Capitaines qui l'avoient enlevé. Voilà comment cette affaire des plus délicates fut terminée à l'avantage des Anglois. Nous allons voir comment les Turcs en agirent avec nous quelque tems après.

1656.

Histoire d'une Barque Françoise.

Une Barque de Languedoc commandée par le Patron Canourgue, ayant vendu le vin dont elle étoit chargée à l'armée Venitienne, reçût en payement du fer que les Fregattes de Venise avoient pris sur les Turcs. On lui conseilla fort mal-à-propos de l'aller vendre à Smirne, afin d'acheter les cottons & les autres marchandises dont il pourroit se charger.

Dès que ce fer fut exposé en vente & reconnu par ceux qui l'avoient chargé dans les Saïques qui avoient été enlevées, on en porta plainte au Cadi, qui sans autre examen fit mettre le Pa-

1656. tron Canourgue en priſon, & ſequeſtrer la Barque dans la vieille Darce avec tout ſon Equipage. Le Conſul de France, ſelon le devoir de ſa Charge, alla voir le Cadi, & tout ce qu'il pût obtenir fut que le Patron ſeroit mis en liberté ſous la caution du Conſul, après avoir ſubi l'interrogatoire devant le Cadi, qui le traita de voleur & de Corſaire. Les procedures ſe continuerent à grands frais, & ce ne fut qu'avec bien des ſollicitations & des preſents qu'on obtint la liberté de la Barque & de l'Equipage, après la perte entiere du fer, qui fut rendu aux Proprietaires; & comme elle avoit conſumé tous ſes vivres pendant ſa détention, le Conſul fut obligé de prêter de l'argent au Patron pour en acheter d'autres, & ſe mettre en mer chercher une meilleure fortune. Rien de ſemblable ne ſeroit arrivé aux Anglois.

Differend entre les Anglois & les Hollandois.

A peu près dans le même-tems, il penſa arriver un grand démêlé entre les Anglois & les Hollandois. Un Vaiſſeau Anglois étoit entré dans la rade ayant à ſon beaupré un pavillon de pluſieurs lez de toiles rouges, blanches & bleuës, qui ſont les couleurs des pavillons de Hollande. Les Hollandois s'en formaliſerent, & prétendirent fai-

le ôter ce pavillon. Les Anglois refuſerent de leur donner cette ſatisfaction, & les Hollandois reſolurent de le leur faire ôter par force. Ils mirent leurs Vaiſſeaux en état d'attaquer les Anglois; ceux-ci en firent autant de leur côté. Leurs ancres étoient déja à pic. On voyoit de grands mouvemens parmi les deux Nations. Nous crûmes tous qu'il y alloit avoir un combat ſanglant, vû l'animoſité des deux partis : & il eſt certain qu'ils étoient ſur le point d'en venir aux mains, lorſque les amis communs firent ſi bien par leurs remontrances, qu'on les accommoda, en faiſant trouver bon au Conſul d'Angleterre, qu'on ôteroit ce pavillon Hollandois, & qu'on mettroit à ſa place le hiacq, qui eſt le pavillon Royal d'Angleterre. 1656.

Deſordres que cauſent les Barbareſques.

On voit aſſez ſouvent à Smirne des Vaiſſeaux de Barbarie, qui ſont en guerre & en marchandiſe. Ces gens accoûtumez à ne voir d'autres Chrétiens que leurs Eſclaves, s'imaginent qu'ils peuvent agir avec les Chrétiens, qui commercent dans les Etats du Grand Seigneur, avec autant d'impudence qu'ils font chez eux. Il eſt vrai qu'il n'y a que les yvrognes qui en uſent ainſi; mais comme le vin & l'eau-de-vie ſont

1656. à grand marché à Smirne, ils en prennent plus qu'ils n'en peuvent porter, & font mille insolences, quand ils sont dans cet état; ils se mettent en troupe & courent les ruës avec leurs grands coûteaux à la main, criant comme des desesperez, frappant à outrance tous ceux qu'ils rencontrent, de sorte que les Marchands sont souvent obligez de fermer leurs boutiques. Quand ils ne trouvent personne, ils frappent aux portes. Il ne fait pas bon se trouver sur leur route. Il arrive assez souvent qu'ils tournent leur fureur les uns contre les autres. Ils se battent à outrance, & se portent des coups terribles avec leurs coûteaux à l'Afriquaine, qu'on pourroit plûtôt apeller des demi-sabres que des coûteaux, puisqu'ils ont pour l'ordinaire quinze à dix-huit pouces de lame, qu'ils sont pesans & bien tranchans.

Accident arrivé à un Barbaresque.

J'ai vû une fois un de ces miserables grand & gros, qui avoit reçû un de ces coups de coûteau sur la tête, qui lui avoit fait une playe fort profonde de plus d'un demi pied de longueur. On le porta chez le Sieur Dalmas Chirurgien François, qui y mit un appareil: après qu'il eût été pansé, il s'assit dans la ruë, & se fit apporter du vin. Il en

avoit beaucoup bû avant qu'il reçût sa blessure, il en prit encore assez pour s'enyvrer tout-à-fait. Ses camarades le porterent dans une maison où il expira en moins de deux heures. 1656.

Un gros & fort Negre qui étoit du même armement, reçût d'un autre une playe à peu près semblable à la précédente. Les gens du Sanbachi s'étant trouvés sur le lieu, se saisirent de celui qui avoit fait le coup, qui étoit aussi yvre que le blessé, ils le coucherent sur le ventre, & lui donnerent deux cens coups de bâtons bien appliquez sur les fesses, lui couperent le nez & les oreilles, & le laisserent étendu dans la bourbe. Au bout de quelques momens, il se releva & revint comme d'un profond assoupissement, & se mit à courir & crier comme un desesperé.

Un autre qui fut trouvé dans le même état, fut bâtonné de la même maniere,& traîné par les pieds dans la Ville. Il en mourut sur le champ, & fut abandonné aux chiens,qui l'eurent bientôt mis en pieces.

Nous trouvâmes un jour un de ces Barbaresques,qui s'étoit saisi d'unMatelot François & l'emmenoit violemment, disant que c'étoit son Esclave. Nous les prîmes tous deux, & nous les en-

traînâmes chez notre Consul, où nous
1656. roüâmes le Turc de coups de bâtons à huis clos : après quoi le Consul ordonna qu'on le conduisît au Cadi. Son yvresse & les coups qu'il avoit reçûs ne l'empêcherent pas de connoître le danger où il étoit. Il se jetta aux pieds du Consul, & à force de larmes & de prieres il obtint qu'on le laisseroit aller ; ce qu'on lui accorda.

Trois Renegats Capitaines dans une Escadre de Barbarie, grands, bienfaits, de bonne mine & superbement vêtus, s'aviserent un jour d'entrer dans le Convent des Capucins. L'un d'eux étoit François, l'autre Maltois, & le troisiéme Messinois. Ils aborderent le Pere Robert de Ventelet, qui étoit le Superieur, & lui dirent qu'ils vouloient se confesser, & renoncer à Mahomet. Cette affaire étoit délicate : car sur cet article les Turcs n'entendent point de raison, & on pouvoit soupçonner que c'étoit une avanie qu'ils vouloient faire à ce bon Pere, d'autant que le jour précédent ils avoient maltraitez des Chrétiens qu'ils avoient trouvez sur leur chemin. Le Pere Robert envoya prier M. le Consul de venir au Couvent, pour déliberer sur ce qu'il y avoit à faire. Il y vint, parla fierement à ces Officiers,

Conversion de trois Renegats.

&

& leur dit que s'ils prétendoi nt se mocquer du Pere ou lui faire une avanie, il leur feroit voir qu'il avoit assez de crédit pour les en faire repentir. Ils lui protesterent que leur retour étoit sincere, & l'en assurerent en se jettant à ses pieds, après y avoir jetté leurs turbans. Le Consul, après les avoir examiné chacun en particulier, conseilla au Pere Superieur de les recevoir à pénitence; mais auparavant il fit venir un Barbier qui leur coupa leurs moustaches & leur choufet, c'est ainsi qu'on apelle le toupet de cheveux qu'ils portent sur la tête. Ils prirent des perruques & des habits de Matelots, firent leur abjuration, se confesserent, & reçûrent l'absolution de leurs pechez & de leur apostasie. 1656.

Par bonheur pour eux, le Capitaine Martintug de Messine partoit ce soir-là. On fit venir les Matelots chez le Consul, & quand la nuit fut assez noire, ils en sortirent en foule avec les trois convertis, & sur le champ ils mirent à la voile. Ce fut de cette façon qu'ils échaperent, & j'ai vû la même chose arriver plus d'une fois pendant que j'ai demeuré à Smirne, sans qu'il nous en soit arrivé aucun déplaisir, par les mesures que l'on avoit prises.

1656. Leurs Equipages ne les voyant point revenir à bord le jour ſuivant, avertirent le Cadi, & comme c'étoient des Renegats, il ne manqua pas de faire bien des diligences pour les trouver. Tout fut inutile : car ils avoient ſi bien pris leur tems que perſonne ne les avoit vûs entrer dans le Convent des Capucins. On ne laiſſa pas d'y faire une viſite exacte ; & comme on ne les y trouva pas, le Conſul ſe plaignit des ſoupçons mal fondez que le Cadi avoit eu contre ces Peres. Ce ſoupçon n'étoit pourtant pas ſi mal fondé que nous le diſions : car il y avoit chez ces Peres & chez le Conſul des lieux ſecrets, qui ne paroiſſoient point du tout, dans leſquels on a caché pendant des mois entiers des Renegats qui revenoient au giron de l'Egliſe. Il auroit fallu abattre les maiſons pour les trouver, tant ils étoient pratiquez avec adreſſe, & pendant ce tems-là on leur faiſoit écrire des Lettres dattées de Conſtantinople, où ils diſoient être pour quelques affaires particulieres, & d'où ils aſſuroient qu'ils reviendroient inceſſamment. Par ce moyen on rallentiſſoit les pourſuites, & on prenoit ſon tems pour les embarquer pendant la nuit & les ſauver.

Les affaires du commerce & mes études des Langues ne m'occupoient pas tellement, que je ne trouvasse encore du tems pour me divertir. Comme je sçavois la musique, & que je touchois assez bien des instrumens, nous nous assemblions presque tous les soirs chez M. Joseph Edoüard fameux Négociant Anglois. Il avoit épousé la fille de l'Ambassadeur à la Porte,& l'avoit amenée à Smirne. Elle étoit jeune & belle, & avoit avec elle quatre Demoiselles, qui ne lui cedoient ni en jeunesse ni en beauté, & qui faisoient soupirer bien des jeunes gens. On la divertissoit tant qu'on pouvoit. Il y avoit bal très-souvent, & après le bal des colations magnifiques : on y faisoit des concerts où je tenois ma partie.

1656. Assemblées de plaisir chez un Marchand Anglois.

Les Dames Grecques y furent invitées, & malgré la repugnance de leurs maris qu'elles sçûrent rendre moins farouches & plus traitables, elles y vinrent, y prirent goût : elles dansoient & faisoient comme les autres, excepté qu'elles eurent de la repugnance au commencement à se laisser baiser. Elles trouverent à la fin qu'elles devoient imiter les Angloises qui ne sont pas chiches de cette legere faveur, & elles s'y accoûtumerent si bien,qu'elles trou-

1657. voient mauvais, quand on sembloit les negliger sur cet article, & elles vouloient qu'on les traitât à la Françoise ou à l'Angloise, comme les autres Dames. Peu à peu elles s'accoûtumerent à recevoir des visites chez-elles, & même à permettre qu'on y donnât le bal, chose rare dans ce Païs. Les Turcs qui venoient prendre part à ces divertissemens, & qui s'en scandalisoient dans les commencemens, cesserent de s'en formaliser, & avoüoient que nos manieres de vivre étoient plus raisonnables que les leurs; mais ils en demeurerent à la simple aprobation de ce qui se faisoit chez les autres, sans vouloir les imiter. Je crois que leurs femmes s'y fussent portées volontiers; mais leur pragmatique y étoit trop opposée.

Le carnaval de cette année se passa dans les divertissemens ordinaires, dans les bals & dans les festins; les Consuls tour à tour recevoient chez-eux les compagnies; on joüoit, on dansoit, on portoit des momons, & on faisoit grand chere. Ce qu'il y avoit de désagréable, c'est que ces Messieurs emprisonnez dans leur caractere n'alloient point les uns chez les autres, quoiqu'ils vêcussent également bien

avec toutes les autres Nations, & même celles contre lesquelles leurs Souverains étoient en guerre. Tout le monde étoit ami dans ces parties de plaisir. Le vin accommodoit tous les differends. C'étoit un plaisir de voir les embrassades, les offres de service, les politesses dont les discours étoient accompagnez. La tendresse y faisoit souvent répandre des larmes, qui s'essuyoient d'elles-mêmes, dès que les fumées du vin étoient dissipées : alors on revenoit de part & d'autre dans la même situation, & ceux qui s'étoient embrassez tendrement le soir, se trouvoient le lendemain dans les ruës sans se saluer, & aussi ennemis & prêts à se faire du mal, qu'on les avoit vûs quelques heures auparavant se moüiller le visage de leurs larmes. 1657.

Nous nous avisâmes de joüer des Comedies. M. Castor qui étoit à la tête de la jeunesse Françoise, & qui fut tué ensuite malheureusement, étoit notre conducteur. Il formoit ses acteurs à merveille. La premiere piece que nous representâmes fut le Nicomede de Corneille. M. notre Consul prêta la grande salle de la maison Consulaire, & on y dressa un théâtre : on fit un Orchestre, & on perça quelques chambres, où l'on

Comedie representée à Smirne.

mit des jalousies pour les Dames du
1657. Païs qui voudroient y venir. La piece fut representée, & au jugement des connoisseurs elle eut autant de succès que si elle avoit été executée par des Comediens de profession. Il y eut simphonie dans les entr'actes, on distribua, ou plûtôt on prodigua toutes sortes de dragées, de confitures seches, & de rafraîchissemens, & la piece fut suivie d'un magnifique repas, d'où plusieurs Anglois & Hollandois ne purent pas se tirer eux-mêmes. On les porta sur des lits, où après un long sommeil, ils se mirent à table pour dîner & réparer leurs forces abattuës par le travail de la nuit précédente.

Le succès de cette piece fut qu'on en demanda plus d'une repetition. Le bruit s'en répandit chez les Turcs, dont plusieurs voulurent être les spectateurs. On dit même qu'ils eurent assez d'indulgence pour leurs femmes, pour leur donner part à ce plaisir. Elles y vinrent déguisées avec de longues barbes blanches, qui les faisoient paroître comme les plus beaux vieillards qu'on pouvoit voir; mais elles avoient leurs Eunuques avec elles, & étoient dans les chambres à jalousie.

Les Consuls Anglois & Hollandois,

& autres y avoient aſſiſté *incognito*, & on n'avoit pas laiſſé de les traiter avec une grande diſtinction. 1657.

Les Anglois ſouhaiterent qu'on repreſentât auſſi chez-eux. Le Conſul fit faire un théâtre magnifique dans ſa maiſon. Nous y repreſentâmes des pieces Françoiſes & Italiennes. Les autres Conſuls s'y trouverent auſſi *incognito*. Pendant la ſimphonie on leur ſervit des rafraîchiſſemens d'une maniere très-diſtinguée ; mais ils ne ſe trouverent point aux repas qui ſuivirent les pieces, & qui furent toûjours très-longs & très-magnifiques.

Maniere de vivre des Conſuls dans le Levant.

Les Conſuls dans tout le Levant vivent d'une maniere toute pleine de cérémonie & de circonſpection. A moins qu'ils ne ſoient extrêmement bons amis, & que leurs Souverains ne ſoient en paix, ils ne ſe viſitent point, ou que très-rarement.

Celui de France a de tout tems & ſans conteſtation le pas ſur tous les autres. Tous le lui cedent ſans héſiter. Il n'y a que celui d'Angleterre qui ait peine à le lui ceder, & qui dans toutes les occaſions tâche d'empieter ſur ſes droits. L'un ne va jamais à la promenade ordinaire, quand il ſçait que l'autre y eſt avant lui ; & quand par un

cas fortuit ils s'y trouvent tous deux, 1657. ils prennent des mesures pour ne se pas rencontrer, afin d'éviter les démêlez qui ne manqueroient pas d'arriver, & qui pourroient ensanglanter la scéne.

Ils doivent une visite de cérémonie à un nouveau Cadi, quand il y arrive, ou aux grands Officiers du Serail, quand il en passe par Smirne. Un jour le Consul d'Angleterre prévint celui de France dans la visite d'un nouveau Cadi. Celui de France en étant informé, fit dire au Cadi qu'il ne le visiteroit point, puisqu'il avoit reçû la visite du Consul d'Angleterre avant la sienne, & il fallut que le Cadi s'en passât. Depuis ce tems-là, les Cadis n'ont eu garde de recevoir les visites des Consuls d'Angleterre avant celles de celui de France, quoiqu'il soit arrivé assez souvent que sous prétexte d'incommodité, mais dans la vûë seule de mortifier ceux d'Angleterre, nos Consuls ayent differé de leur rendre les visites accoûtumées. Quand cela est arrivé, ils ont exigé que les Cadis leur en fissent satisfaction.

Action de vigueur d'un Consul de France. Un de nos Consuls donna un jour un soufflet à celui d'Angleterre, qui l'avoit prévenu dans une visite de cérémonie qu'on rendoit au Capitan Ba-

cha, c'eſt à-dire, à l'Amiral du Grand-Seigneur, & renverſa la chaiſe où il alloit s'aſſeoir. Le Capitan Bacha fut ſurpris de cette action qui s'étoit paſſée en ſa preſence; mais quand on lui eût expliqué les prérogatives du Conſul de France, il aprouva ce qu'il avoit fait, & blâma celui d'Angleterre. 1657.

Complimens de cérémonie entre les Conſuls.

C'eſt la coûtume entre les Conſuls de s'envoyer faire des complimens aux principales Fêtes de l'année, & au premier jour de l'an. Voici de quelle maniere ſe paſſent ces cérémonies.

Le Conſul des Anglois dont les Fêtes n'arrivent pas à pareil jour que les nôtres, envoye au nôtre deux de ſes Marchands précédez de ſes Droguemens & de ſes Janiſſaires en habits de cérémonie, qui conſiſtent en un bonnet ou eſpece de mître de feutre, & une groſſe & longue canne d'inde garnie d'yvoire par les deux bouts. Ces deux Marchands trouvent le Conſul dans ſa ſalle d'audience accompagné des principaux Marchands de la Nation & de tous ſes Officiers. Après qu'ils ont fait leur compliment au nom de leur Conſul, le nôtre y répond poliment, & puis il les prie d'entrer dans une autre ſalle, où ils trouvent un grand déjeûné, & on a ſoin de les faire bien boire, & de bien

caſſer des verres aux ſantez que l'on
1657. porte. Les François ſervent les Anglois, & font les honneurs de la table. Le Conſul de France ſaluë la ſanté de celui d'Angleterre, de leur Ambaſſadeur à la Porte, du Roi d'Angleterre, de la Famille Royale, & des Négocians: les Anglois y répondent de leur mieux. Il eſt vrai qu'ils s'en retournent bien gais & bien leſtes.

Notre Conſul envoye quelques heures après rendre viſite à celui d'Angleterre, & le remercier, en obſervant ſcrupuleuſement le même nombre de Marchands, & on a ſoin de choiſir ceux qui ſçavent le mieux boire, afin de ſoûtenir l'honneur de la Nation, & on leur donne le même cortege. Pour l'ordinaire ils trouvent le Conſul d'Angleterre prêt à ſe mettre à table. Après que les complimens réciproques ſont achevez, il les prie de s'y mettre auſſi. Il en fait tout l'honneur aux François. Ce ſont des repas ſuperbes, dont les meilleures têtes ont peine à ſe tirer ſans qu'il y paroiſſe beaucoup : car les Anglois mettent tout en uſage pour obliger les gens à boire malgré qu'ils en ayent, & il le faut faire, à moins de vouloir ſe broüiller avec eux.

Lorſque les Anglois ont leurs Fêtes,

le Conſul de France leur fait rendre la premiere viſite, & reçoit enſuite leurs remercimens. Tout ſe paſſe avec décence, & on obſerve le même cérémonial que nous venons de rapporter. 1657.

Les autres Nations préviennent toûjours & ſans conteſtation le Conſul de France, qui leur fait rendre leurs complimens à la maniere accoûtumée.

Divertiſſemens à bord des Vaiſſeaux qui ſont en rade.

Les Marchands vont quelquefois ſe divertir à bord des Vaiſſeaux qui ſont en rade. Quand cela arrive, les Capitaines ont ſoin de pavoiſer leurs Vaiſſeaux, & de déployer tous leurs étendarts. Ils y viennent de bon matin & s'en retournent fort tard. Très-ſouvent les conviez ont beſoin qu'on les mette dans leurs bateaux avec les palans, de crainte que les pieds leur manquent en deſcendant par les échelles. Cette précaution eſt ſage & neceſſaire, après ces ſortes de longs feſtins où l'on a bû beaucoup, & pour l'ordinaire beaucoup trop. Il eſt inutile d'avertir ici que l'on conſume beaucoup de poudre dans ces occaſions. Toutes les ſantez ſont accompagnées d'une quantité de coups de canon, ſelon le merite ou la qualité des perſonnes à qui l'on boit. Les autres Vaiſſeaux Nationaux ou amis, ou dont les Capitaines ſont invitez, ne

manquent pas de répondre en nombre
1657. égal à celui qui a tiré le premier, de ſorte que le tonnerre de l'artillerie dure toute la journée.

Quand ces divertiſſemens ſe font à terre chez des Marchands riches & généreux, & ſur-tout chez les Anglois, on ne peut rien ajoûter à la magnificence des feſtins, ni à la quantité de vin qui s'y boit. Après qu'on a caſſé tous les verres & les bouteilles, on s'en prend aux miroirs & aux meubles. On caſſe & on briſe tout pour faire honneur à ceux à qui on boit, & on pouſſe quelquefois la débauche ſi loin, que ne trouvant plus rien à caſſer, on fait allumer un grand feu, & on y jette les chapeaux, les perruques & les habits, juſqu'aux chemiſes, après quoi ces Meſſieurs ſont obligez de demeurer au lit juſqu'à ce qu'on leur ait fait d'autres habits.

D'autres plus raiſonnables ſe divertiſſent à jetter à la mer du haut de leurs galeries des poignées de pieces de cinq ſols, afin d'avoir le plaiſir de voir la populace plonger, & ſe battre au fond de la mer, pour les ramaſſer. On feroit un volume entier de ces ſortes de choſes, ſi on vouloit prendre la peine de les écrire.

ce, & s'y soumit, quoiqu'avec peine, parce que le mal lui avoit ôté l'appetit; mais comme il étoit accoûtumé à avoir toûjours soif, & que ce n'étoit pas son ordinaire de l'étancher avec de l'eau, il se faisoit apporter du meilleur vin dès que le Medecin le perdoit de vûë, & il en bûvoit largement. Le Medecin le sçût, il en fut irrité, il appella la mort à son secours pour venger le mépris que ce malade désobéïssant faisoit de ses ordonnances. Elle le servit en amie, & entraîna avec elle le malade en un peu moins de trois jours. Par politesse pourtant, elle lui donna le tems de faire son testament. Il laissa à tous ses amis un habit de deüil complet, & à tous ceux qui assisteroient à sa sepulture, des crêpes, des gands blancs & des écharpes de rubans. Il ordonna un superbe festin funeraire & bien des coups de canon. Tout cela fut executé à la lettre aux dépens du mort. On n'auroit pas entendu le tonnerre s'il en eût fait pendant qu'on le porta à Sainte Venerande. Vivent les gens d'esprit, riches, & qui sçavent mettre ordre à leurs affaires.

1657.

Un très-mediocre Marchand Armenien s'en alla à Londres avec une partie de toiles des Indes, qu'il vendit

blée lui fit ſur la mort de ſon épouſe.
1657. Le Conſul qui étoit en grand manteau de deüil y répondit modeſtement. Le Miniſtre fit enſuite l'Oraiſon Funebre de la défunte : toute l'Aſſemblée y applaudit, & on ſe mit à table pour noyer dans le vin la douleur que cette mort cauſoit à toute l'Aſſemblée. Le repas fut très-long & très-magnifique. Le Conſul malgré ſon affliction y mangea de bon appetit, & but à merveille auſſi bien que tous les conviez, qui n'auroient pas été en état de ſe retirer dans leurs Vaiſſeaux, s'il n'y avoit eu des lits pour eux chez le Conſul. Mais que ne fait-on pas dans une occaſion où il faut eſſuyer les larmes d'un mari, qui a perdu une femme que la charité oblige de croire qu'il aimoit tendrement.

Un jeune Gentilhomme Marchand de la même Nation fort riche, mourut quelque tems après ce ſervice. Son mal étoit une fluxion de poitrine accompagnée d'une groſſe fiévre, qui lui porta bien-tôt à la tête. Le Medecin le condamna d'abord à une diette rigoureuſe, à laquelle il n'étoit point du tout accoûtumé. Il lui défendit encore le vin ſous peine de la vie. Le malade accepta la premiere partie de l'ordonnan-

Mort & ſepulture d'un Gentilhomme Marchands Anglois.

ce, & s'y soumit, quoiqu'avec peine, parce que le mal lui avoit ôté l'appetit; mais comme il étoit accoûtumé à avoir toûjours soif, & que ce n'étoit pas son ordinaire de l'étancher avec de l'eau, il se faisoit apporter du meilleur vin dès que le Medecin le perdoit de vûë, & il en bûvoit largement. Le Medecin le sçût, il en fut irrité, il appella la mort à son secours pour venger le mépris que ce malade désobéïssant faisoit de ses ordonnances. Elle le servit en amie, & entraîna avec elle le malade en un peu moins de trois jours. Par politesse pourtant, elle lui donna le tems de faire son testament. Il laissa à tous ses amis un habit de deüil complet, & à tous ceux qui assisteroient à sa sepulture, des crêpes, des gands blancs & des écharpes de rubans. Il ordonna un superbe festin funeraire & bien des coups de canon. Tout cela fut executé à la lettre aux dépens du mort. On n'auroit pas entendu le tonnerre s'il en eût fait pendant qu'on le porta à Sainte Venerande. Vivent les gens d'esprit, riches, & qui sçavent mettre ordre à leurs affaires.

1657.

Un très-mediocre Marchand Armenien s'en alla à Londres avec une partie de toiles des Indes, qu'il vendit

assez bien. Il se mit en tête de contrefaire l'homme d'importance, & il y réüssit assez, pour obliger les parens d'une jeune Demoiselle parfaitement belle, à la lui donner en mariage. On fit la cérémonie; mais avec cette condition, que le mariage ne seroit consommé qu'à Smirne, où le Sieur Edoüard, à qui on l'adressoit, auroit soin de s'informer des facultez & de la condition de l'Armenien avant de le mettre en possession de la belle.

1657.

Histoire d'un mariage.

Ils s'embarquerent donc tous deux sur un gros Navire Anglois nommé le Succès; le mari & la femme vêcurent séparément sous la garde & la bonne foi du Capitaine, qui étant extrêmement poli, & encore plus amoureux du dépôt qu'on lui avoit confié, en eut un extrême soin. Le voyage fut heureux, ils arriverent à Smirne. La belle Rachel, c'étoit le nom de la mariée, fut conduite chez le Sieur Edoüard, qui connoissant l'Armenien pour un miserable, ne voulut point consentir à la livrer à ce gueux; il le maltraita beaucoup, & le chassa de sa maison comme tout-à-fait indigne d'une telle alliance. Il mit la belle auprès de sa femme, pour lui tenir compagnie, en attendant qu'on pût la pourvoir d'une maniere

convenable à ſa naiſſance. J'ai déja dit qu'elle étoit très belle ; il faut ajoûter 1657.
qu'elle avoit de l'eſprit infiniment, elle étoit gracieuſe, il ſuffiſoit de la voir une fois pour en devenir amoureux. Toute la jeuneſſe Angloiſe fut bien-tôt dans ſes fers.

On dit que le Sieur Edoüard même en devint amoureux. Sa femme s'en apperçût, ou crut s'en appercevoir. Elle le portoit fort haut, & étant fille d'un Ambaſſadeur à la Porte, elle vouloit être traitée à peu près comme une Princeſſe. Elle vit avec dépit que tout le monde n'avoit des yeux que pour Rachel, elle jura ſa perte, & à l'aide de quelques remedes convenables qu'elle lui fit prendre, la belle ſe trouva mal, elle s'évanoüit, & eut une eſpece de léthargie, qui la fit juger morte ; & auſſi tôt Madame Edoüard la fit bien cloüer dans un cercüeil, & ſe preſſa de la faire porter à Sainte Venerande. Elle lui fit faire de belles funerailles, les Vaiſſeaux tirerent, on donna des crêpes, des gands & des écharpes, on fit une Oraiſon Funebre, & on la couvrit de terre.

Quelques Anglois qui étoient à la campagne étant revenus deux jours après, ſe douterent qu'on avoit avancé

ſes jours. Ils allerent à Sainte Veneran-
1657. de, firent décloüer le cercüeil, & trouverent la pauvre Rachel encore toute chaude, qui s'étoit rongée les doigts, ce qui marquoit qu'elle étoit expirée depuis peu de momens ; cela verifia les ſoupçons qu'ils avoient que ſa mort prétenduë étoit une ſuite de la jalouſie de Madame Edoüard. Elle ſuivit quelques mois après ſa rivale ; & ſon mari, qu'elle avoit preſque ruiné par ſes dépenſes inoüies, mourut auſſi peu après de chagrin.

Histoire d'une veuve Grecque.

Il y avoit à Smirne une veuve Grecque du Rit Romain, elle étoit âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, grande, bienfaite & infiniment belle. Elle avoit beaucoup d'eſprit, de la délicateſſe de l'enjoüement, elle parloit pluſieurs Langues, elle avoit la voix très-belle, ſçavoit la muſique, chantoit en perfection, & touchoit tous les inſtrumens qui convenoient à ſon ſexe. On ne pouvoit lui reprocher qu'un défaut, c'eſt que ſans aucun beſoin, elle mettoit du fard comme une Eſpagnole. On peut croire qu'elle faiſoit ſoupirer bien des gens. M. Clement Mazarat Négociant François l'aimoit paſſionnément, on dit qu'il en étoit aimé ; il paſſoit auprès d'elle tous les momens

qu'il pouvoit dérober à ses affaires.

M. Henri Dupuy un des Proprietaires des Consulats du Levant, en devint aussi éperduëment amoureux. Comme ils étoient tous deux libres, ils étoient prêts à se marier, quand les parens de M. Dupuy, qui en furent avertis, lui firent naître une necessité absoluë de venir à Marseille, où ils le presserent de se marier dès qu'il y fut arrivé. Il avoit promis à la veuve de revenir au plûtôt, son mariage l'en empêcha, & mit la belle Angelique dans un affreux chagrin. Ses autres adorateurs ravis de n'avoir plus ce terrible rival, renoüerent avec elle, & n'épargnerent rien pour en faire la conquête. M. Paquet riche Négociant Anglois fut le plus heureux; quoiqu'il eût la vûë fort basse, les charmes de la belle Grecque le frapperent tellement, qu'il la demanda en mariage, & qu'aidé des conseils & de la protection de M. Mazarat, il l'emporta sur tous ses autres competiteurs, & l'épousa. Selon les apparences, il y eut un traité secret entre ces deux amis : car M. Mazarat continua de la voir sur le pied d'ami ou d'amant, ou peut-être de tous les deux ensemble, comme il avoit accoûtumé de faire avant le mariage.

1656. Sa mort & ſes funerailles.

On apprit un matin que la belle Angelique étoit morte ſans avoir été malade, & ſans les ſecours ordinaires des Medecins. Le mari fut inviſible pendant deux jours. On diſoit qu'il étoit pénétré d'une douleur ſi vive, qu'on craignoit beaucoup pour ſa vie. Enfin la maiſon fut ouverte le troiſiéme jour au matin. Tout le monde courut faire les complimens de condoleance ; j'y fus comme les autres.

Nous trouvâmes la ſalle toute tenduë de noir. Le corps de la défunte étoit à un coin dans un cercüeil couvert de velours noir, avec un grand luminaire. On alloit d'abord lui jetter de l'eau-benîte, & prier ſelon ſa dévotion pour le repos de ſon ame.

Feſtin funeraire.

Le milieu de la ſalle étoit occupé par une longue table de plus de quarante couverts, ſervie en ambigu, c'eſt-à-dire, de viandes, de fruits, d'entremets, de pâtiſſeries & de confitures, avec un buffet ſuperbe chargé d'argenterie, de verres, & de toutes ſortes de vins.

M. Paquet étoit au bout de la table en long manteau de deüil & en crêpe, il étoit poudré & avoit la barbe bien faite. C'étoit dans cet équipage ambigu qu'il recevoit les complimens ; &

pour faire voir qu'après avoir deux jours entiers donné à la nature ce qu'il lui devoit, il ſçavoit ſurpaſſer ſon affliction en homme de cœur. Il mangeoit de bon appetit, & bûvoit encore mieux, afin d'inviter la compagnie à l'imiter, & à boire au bon voyage de ſa femme. 1657.

Je ne manquai pas de lui aller faire mon compliment : il y répondit fort poliment, & but à la ſanté de mon pere qu'il ſçavoit être mort depuis longtems. Je le remerciai en bûvant à la ſanté de ſa femme, & toute la compagnie à qui je la portai ne manqua pas d'y répondre.

Il n'y eut que M. Mazarat qui s'exempta de ce devoir. Son affliction étoit extrême. Il étoit en habit de grand deüil aſſis à côté du cercüeil, pleurant & priant, & il ne fut jamais poſſible de le faire boire ni manger.

Après un aſſez ample déjeûné, on diſtribua les gands blancs & les rubans noirs, & on donna de deſſus le balcon le ſignal concerté pour faire tirer les Vaiſſeaux, & le convoi ſe mit en marche en cet ordre.

La croix des Capucins, chez qui la défunte devoit être enterrée comme Catholique, portée par un Frere Capucin Convoi funeraire.

cantonné de deux Janissaires, étoit à
1657. la tête. Les Capucins & tous les Religieux de la Ville suivoient deux à deux avec de gros flambeaux de cire blanche allumez. Le corps venoit ensuite : les coins du poële étoient portez par quatre Marchands Anglois, en grands manteaux de deüil. Le Consul d'Angleterre marchant seul suivoit le cercüeil. M. Paquet venoit ensuite, & aprés lui la maison du Consul, qui étoit suivie de tous les amis en deüil, avec des gands blancs & des rubans noirs en écharpe.

On porta d'abord le corps à la maison du Consul d'Angleterre, pour l'honneur de la Nation. Un Ministre qui se trouva à la porte fit un discours à la loüange de la défunte. Ceux qui voulurent entrer dans la salle y trouverent de quoi se rafraîchir. On peut croire que le Clergé Catholique n'imita pas leur exemple. On alla ensuite à l'Eglise des Capucins, où pendant qu'on fit les prieres accoûtumées, le Consul & tous ceux de sa Communion allerent se reposer dans le Couvent.

Les prieres achevées, on prit dans le même ordre la route du cimetiere des Catholiques, qui est au bout du jardin de ces Peres. On y trouva une fosse

ce, & s'y soumit, quoiqu'avec peine, parce que le mal lui avoit ôté l'appetit; mais comme il étoit accoûtumé à avoir toûjours soif, & que ce n'étoit pas son ordinaire de l'étancher avec de l'eau, il se faisoit apporter du meilleur vin dès que le Medecin le perdoit de vûë, & il en bûvoit largement. Le Medecin le sçût, il en fut irrité, il appella la mort à son secours pour venger le mépris que ce malade désobéïssant faisoit de ses ordonnances. Elle le servit en amie, & entraîna avec elle le malade en un peu moins de trois jours. Par politesse pourtant, elle lui donna le tems de faire son testament. Il laissa à tous ses amis un habit de deüil complet, & à tous ceux qui assisteroient à sa sepulture, des crêpes, des gands blancs & des écharpes de rubans. Il ordonna un superbe festin funeraire & bien des coups de canon. Tout cela fut executé à la lettre aux dépens du mort. On n'auroit pas entendu le tonnerre s'il en eût fait pendant qu'on le porta à Sainte Venerande. Vivent les gens d'esprit, riches, & qui sçavent mettre ordre à leurs affaires. 1657.

Un très-mediocre Marchand Armenien s'en alla à Londres avec une partie de toiles des Indes, qu'il vendit

1657. qu'ils avoient faite. Il y a apparence que la raison vint à leur secours : car ils ne moururent point de regret, & je les ai laissé amis comme auparavant, & en parfaite santé quand je partis de Smirne.

Eclipse de Lune. J'oubliois de dire, que nous eûmes les premiers jours de Février de cette année une éclipse de Lune, qui dura assez long-tems.

Cérémonie des Turcs à cette occasion. Les gens du Païs se sont mis en tête que cela n'arrive, que parce que le Soleil & la Lune qui se regardent comme mari & femme, sont alors en querelle, & qu'ils se battent. Ils les aiment trop pour ne pas faire leurs efforts pour les séparer, & les mettre d'accord. Le moyen pour cela, est de faire bien du bruit : en effet, ils prennent toutes les poëles, les chaudrons, les bassins,& généralement tout ce qui peut produire du son, & ils font un charivari qui dure autant que l'éclipse. Après qu'elle est finie, on se congratule de l'accommodement qu'on a procuré entre deux astres qui nous sont si necessaires.

Cométe vûë à Smirne, & ses effets. L'éclipse de Lune fut suivie d'une cométe qui dura quelques jours, qui consterna tout le monde, & qui occupa beaucoup les devins & ceux qui se mêlent

mêlent de foüiller dans l'avenir. Ils raisonnent beaucoup, & pronostiquerent bien des choses, mais pas un ne donna au but. 1657.

La cométe en sçavoit plus qu'eux, elle déclara ce qu'elle étoit venuë faire, ou annoncer, par un rhume, qui attaqua presque tous ceux qui demeuroient dans l'Empire du Grand Seigneur. Ce rhume dégénéra en fluxions de poitrine, qui emporterent presque autant de monde qu'une peste.

J'en fus malade à l'extrêmité, & je crois que j'en serois mort, si j'avois suivi les ordres des Medecins. Ils défendoient absolument l'eau-de-vie, de quelque maniere qu'on la prît. J'en pris pourtant après l'avoir fait brûler, & y avoir mis beaucoup de sucre. Cette liqueur que je n'ai jamais aimée, fit sur moi un effet admirable; elle cuisit les flegmes dont ma poitrine étoit embarrassée, elle me donna des forces pour les expulser, & contre les vœux des Medecins, je fus sur pied en peu de jours, & j'assistai aux enterremens d'un grand nombre de ceux qui avoient été assez fols pour se livrer à leur discretion.

Maladie de l'Auteur, & sa guerison.

M. de la Haye le pere étoit depuis long-tems Ambassadeur à la Porte. Son

Ambassadeur de

grand âge le rendoit moins propre
1657. des fonctions qui sont accompagnée
France à la d'un grand détail & de beaucoup d
Porte, qui fatigues. Il demanda d'être relevé, &
passe à la Cour qui connoissoit le mérite d
Smirne. son fils le lui donna pour successeu
Il s'embarqua à Marseille avec Mada me son épouse sur un gros Vaisseau ap pellé le grand Henri. Ils moüillerent à Smirne, & s'y rafraîchirent quelqu tems. M. Jacques Dupuy Consul d France les logea dans la maison Consu laire, & les y traita magnifiquemen Ils furent visitez & complimentez pa toutes les Nations Européennes & Asia tiques, qui commercent dans les Etat du Grand Seigneur. Ils passerent l carnaval à Smirne, & eurent lieu d'ê tre contents de ce qu'on fit pour les di vertir.

Nous apprîmes vers les derniers jour de l'année, que M. Bertandié qui étoi à Marseille, avoit fait une Compagni pour le commerce de Seyde. Il étoit à la tête de cette Compagnie avec M Souribe de la même Ville. Celui-c avoit un frere à Rama, qui avoit beau coup de crédit auprès du Pacha de Ga za, qui lui avoit donné à ferme l sence, sur lequel il y avoit de grand profits à faire.

M. Bertandié Resident à Smirne reçût ordre de son frere de quitter Smirne, & d'aller avec moi resider à Seyde, & de partir par la premiere occasion qui se presenteroit. 1657.

Quoique je me plusse beaucoup à Smirne, où je trouvois tous les divertissemens qui convenoient à mon âge, & où je m'étois mis parfaitement au fait du commerce, je commençois à m'y ennuyer, parce que je n'avançois pas comme je le souhaitois dans l'étude des Langues Orientales. Je sçavois assez bien l'Anglois & le Grec vulgaire; mais j'étois encore bien éloigné du Turc & de l'Arabe, malgré toutes les peines que je me donnois pour les apprendre, à l'aide des Grammaires & des Dictionnaires, que les Francs ont fait de ces deux Langues. Il auroit fallu pour les apprendre & les bien prononcer, converser avec les Turcs & les Arabes, & y être forcé, & malheureusement pour moi, j'étois encore trop jeune pour risquer d'être familier avec ces gens-là. Le péril étoit trop grand, & d'ailleurs j'étois trop faufillé avec les autres Francs residans à Smirne, dont pas un ne se piquoit de sçavoir les deux Langues, pour lesquelles j'avois une extrême passion.

1657. Cela fit que je reçûs avec moins de chagrin l'ordre de passer à Seyde, dans l'esperance & la certitude qu'on me donna, que je trouverois plus de secours à Seyde pour la réüssite de mon dessein.

Départ de Smirne. Nous travaillâmes donc sans relâche à mettre ordre à nos affaires. Nous fîmes nos adieux, nous regalâmes nos amis, & nous en fûmes regalez à tour de rôle, avec beaucoup de magnificence : car comme je l'ai dit ci-devant, on se picque de bien faire les choses en ce Païs plus qu'en aucun autre, & nous arrêtâmes notre passage sur un Vaisseau Anglois de quarante canons, qui alloit à Alexandrie d'Egypte, d'où nous serions passez à Seyde sur les Bâtimens du Païs.

CHAPITRE V.

Voyage du Chevalier d'Arvieux en Egypte en 1658.

NOus nous embarquâmes le 7. Février 1658. & nous allâmes moüiller au delà de la pointe, pour sortir le lendemain au point du jour du Golfe avec le vent de terre. Nous laiss-

sâmes l'Isle de Chio à l'Oüest, & nous portâmes au Sud, sans nous arrêter en aucun lieu. Nous sortîmes de l'Archipel par le Canal de Cazo & de Serapanto, laissant l'Isle de Candie à stribord, c'est-à-dire, à notre droite, & celle de Rhodes à bas-bord ou à gauche, étant poussez par un bon vent de Nord, qui est celui qui regne le plus dans la mer Egée. 1658.

Ce bon vent nous devint contraire dès que nous fûmes en pleine mer. Pendant trois jours nous ne pûmes faire autre chose, que d'aller bord sur bord, pour ne rien perdre de notre route; mais aussi sans presque rien avancer. Il devint à la fin si furieux, que nos huniers furent déchirez de haut en bas pendant la nuit du quatriéme jour de ce gros vent. Cet accident pensa nous faire faire naufrage. Le Capitaine qui étoit habile y remedia promptement. Il fit monter les Matelots, & leur fit enverguer des voiles qu'il avoit de rechange. La nuit étoit fort noire, & il auroit été impossible aux Matelots de travailler, s'ils n'avoient été éclairez par une lanterne, que l'on mit en-dedans de la dunette, dont la lumiere sortoit par un trou rond d'environ six pouces de diametre,

Grande tempête.

Lanterne dont se servent les Anglois.

au-devant duquel il y avoit un verre
1658. concave, qui portoit la lumiere où l'on vouloit sans la répandre aux environs.

Ces sortes de lanternes sont fort commodes & très-necessaires dans ces passages, où il y a toûjours des Corsaires Maltois ou Barbaresquês, qui veillent avec soin pour découvrir les Vaisseaux & courir dessus. On sçait que les moindres étincelles se voyent de fort loin pendant la nuit, c'est ce qui oblige les Navigateurs à cacher soigneusement leurs feux dans ce tems. Ils ne permettent pas même de fumer aux Matelots, à moins que le fourneau de leur pipe ne soit couvert d'un petit capuchon de cuir. Par le secours de cette lanterne nous remediâmes au désordre de nos huniers, & quand ils furent en état nous portâmes à route.

Ce Vaisseau étoit beau & grand, il avoit deux ponts. Des Marchands Turcs l'avoient freté pour porter en Egypte quantité de marchandises, & un grand nombre d'esclaves des deux sexes qu'ils y alloient vendre.

Les principaux de ces Marchands étoient logez dans la grande chambre & ses dépendances, & avoient avec eux les jeunes garçons esclaves qu'ils al-

loient vendre, ou qu'ils gardoient pour leur ſervice. Les autres occupoient les deux ponts avec les filles & les Eunuques qui les gardoient. Ils leur avoient fait des cabannes dans l'entre-deux des canons. Ils y couchoient pêle mêle, ne les perdoient jamais de vûë, ne leur permettoient pas de prendre l'air ſur le pont ou ſur le gaillard, & en étoient ſi jaloux, qu'il y en avoit toûjours nuit & jour qui faiſoient la ronde, pour empêcher que quelqu'un n'en approchât, ou qu'elles ne ſe dérobaſſent des lieux qui leur étoient aſſignez. Au moindre bruit, ils étoient éveillez, ils étoient ſur pied, ils comptoient leurs malheureuſes brebis. S'il s'en trouvoit quelqu'une qui fût éveillée, & qu'ils ſoupçonnaſſent d'avoir cauſé du bruit, ils la maltraitoient, & la contraignoient de ſe bien couvrir, & de dormir, ou d'en faire ſemblant. 1658.

Ces précautions leur étoient neceſſaires pour les vendre plus cher : car ceux qui les achetent les veulent avoir vierges, & quand cette marque toute équivoque qu'elle eſt, ne ſe trouve pas, ils ſont obligez de reprendre leur marchandiſe, & d'en rendre le prix.

S'ils étoient ſages à l'égard des filles, on diſoit qu'ils l'étoient peu à l'égard

des garçons. Ce vice abominable eſt
1658. commun chez les Turcs & chez tous les Orientaux. On n'en peut pas douter après ce que l'Ecriture rapporte des cinq Villes infâmes. Ils permettoient pourtant aux garçons de s'aller promener ſur le pont quand le tems étoit beau. Pour les filles elles étoient à peu près de même âge, la plus vieille ne paroiſſoit pas avoir dix-huit ans; c'étoient des Polonoiſes, des Moſcovites, & des Circaſſiennes, que les Tartares avoient enlevées dans leurs courſes, & qu'ils étoient venus vendre à Conſtantinople ou à Caffa. Elles étoient bienfaites & parfaitement belles, ſur-tout les Circaſſiennes, dont le Païs eſt en droit de produire les hommes les plus laids, & les plus belles femmes qu'il y ait au monde. Les Polonoiſes & les Moſcovites étoient Chrétiennes. On avoit eu ſoin de leur apprendre la Langue Turque qui eſt belle, douce, énergique & aſſez aiſée. La plûpart des Polonoiſes ſçavoient la Langue Françoiſe, auſſi-bien que les garçons qui étoient du même Païs.

Malgré tout notre crédit & nos recommandations, nous n'avions pû avoir pour notre demeure que la Sainte Barbe, encore nous trouvions-nous heu-

reux. C'étoit en allant ou en revenant de la Sainte Barbe, que j'avois occasion de voir & de parler à ces pauvres filles, dont je commençois à entendre & à parler le langage ; mais il falloit pour cela bien prendre son tems, & observer que leurs Cerberes fussent éloignez. Elles me representoient leur misere dans les termes les plus touchans, & me prioient de les acheter, afin de leur conserver la Foi qu'elles avoient reçûë au Baptême ; mais je n'étois pas assez riche pour faire des charitez de cette force, quoique j'eusse le cœur pénétré de douleur de voir des Chrétiens que l'on menoit au marché comme des bêtes. 1658.

On ne peut trop loüer les Anglois de l'exacte discipline qu'ils font observer sur leurs Vaisseaux, & de la fidelité qu'on y garde. Un jeune Matelot fut convaincu d'avoir dérobé à un Turc un petit pot de miel, qui ne valoit pas cinq sols ; il fut attaché au cabestan, où il reçût plus de cent coups de cordes sur les fesses, quelques prieres que le Turc & tous les Passagers pussent faire pour lui au Capitaine, pour lui pardonner cette faute.

Méchante cuisine des Anglois.

Ce Capitaine étoit un très-honnête homme, il nous regala de son mieux

pendant un mois que nous fûmes avec
1658. lui ; mais il faut être accoûtumé à leur maniere de vivre pour s'y faire. Leurs viandes boüillies ou rôties n'étoient pas à demi-cuittes, leur Pudding étoit détestable. C'est un composé de biscuit pilé, ou de farine, de lard, de raisins de Corinthe, de sel & de poivre, dont on fait une pâte qu'on enveloppe dans une serviette, & que l'on fait cuire dans le pot avec du boüillon de la viande : on la tire de la serviette, & on la met dans un plat, & on rappe dessus du vieux fromage, qui lui donne une odeur insupportable. Sans ce fromage la chose en elle-même n'est pas absolument mauvaise, & est fort nourrissante : pour le reste nous étions assez bien. Son biscuit étoit bon. Il avoit d'excellente bierre & de très-bon vin, des fruits secs, des volailles, des moutons ; mais il manquoit d'un Cuisinier François.

Vingt-deux jours après notre départ de Smirne, nous nous apperçûmes que l'eau de la mer étoit blanche, ce qui venoit du mêlange de celle du Nil, qui étoit une marque que nous étions proche de terre. Elle est si basse & si unie du côté où nous allions, que sans les palmiers qui sont sur le bord,

on ne pourroit pas l'appercevoir à deux lieuës de distance. 1658.

On sonda, & on trouva quarante brasses de fond. Le Capitaine fit moüiller aussi-tôt, ne jugeant pas à propos d'avancer davantage, jusqu'à ce qu'il eût bien reconnu l'endroit où nous étions.

Atterage de Damiette fort dangereux.

Les courans nous avoient porté vers Damiette. Nous le reconnûmes aux Bâtimens qui étoient moüillez devant cette Place, qui est trop éloignée du rivage, & trop basse pour pouvoir être vûë de la mer.

Nous portâmes à l'Oüest toute la journée suivante, & vers les sept heures du matin nous arrivâmes aux écüeils des Biquiers que les Turcs appellent Abouchar.

Ces écüeils sont de petites Isles basses, qui forment le Port du Château d'Alexandrie, & qui mettent les Bâtimens à couvert du vent de Nord. Nous y trouvâmes un Vaisseau Hollandois, un François, & deux Barques qui étoient en charge, qui n'avoient pas voulu entrer plus avant & s'approcher d'Alexandrie, à cause des broüilleries qu'il y avoit parmi la Nation, & des avanies que les Turcs leur faisoient continuellement. Tous ces Bâtimens nous

ſaluerent, & nous leur rendîmes le ſa-
1658. lut coup pour coup. Mais nous nous gardâmes bien de mettre pied à terre, juſqu'à ce que nous fuſſions aſſurez que nous pouvions deſcendre ſûrement. On écrivit pour cela à Alexandrie, & en attendant la réponſe nous allâmes nous promener ſur les Biquiers.

M. Begue Conſul au Caire. On trouve beaucoup de lapins ſur ces Iſles. Nous y rencontrâmes M. Begue Gentilhomme de Marſeille, qui alloit au Caire en qualité de Conſul de France, à la place de M. de Bermond. Il étoit venu chaſſer & ſe divertir en cet endroit, avec ſes Officiers & beaucoup de jeuneſſe. Ils avoient paſſé ſur le Vaiſſeau du Capitaine Gazelle, dans le deſſein de s'établir en Egypte. Nous nous viſitâmes & nous traitâmes reciproquement ſur ces Iſles & dans nos Vaiſſeaux pendant deux jours, en attendant la permiſſion du Pacha pour débarquer.

Le terrein eſt ſi bas en cet endroit, & ſur toute la côte d'Egypte, qu'on n'apperçoit que les palmiers qui ſont ſur les bords, & quelques monceaux de ſable que les vents & les courants y ont formez de diſtance en diſtance; quelques mauvais Villages dont les maiſons ſont baſſes, & qu'on ne reconnoît

que par un plus grand nombre de palmiers, que les Païſans ont planté autour de leurs maiſons. Voilà tout ce qui s'offre à la vûë, & tout ce que j'en puis dire. 1658.

Les nouvelles que M. Begue attendoit étant à la fin arrivées, il débarqua avec tout ſon monde. Il fut ſalué en paſſant de tous les Vaiſſeaux qui étoient en rade, & ſur-tout de notre Anglois, qui nous fit connoître qu'à notre conſideration il vouloit paſſer les regles de la civilité ordinaire. En effet, il le ſalua de quinze coups de canon. Nous fîmes mettre nos bagages dans la Chaloupe avec nos domeſtiques, & nous nous y embarquâmes, après avoir fait bien des remercîmens à notre Capitaine, & lui avoir offert de l'argent à diſcretion pour notre paſſage. Il n'en vouloit point prendre, & ce ne fut qu'à force de prieres qu'il prit une piaſtre par jour pour nous deux, & rien pour nos deux valets. Après bien des embraſſades & des proteſtations d'amitié de part & d'autre, nous nous mîmes dans la Chaloupe, & dès que nous fûmes débordez, il nous fit ſaluer de cinq coups de canon, & d'autant de houras, c'eſt le vive le Roi des Anglois. Nos Matelots y répondirent,

Le Chevalier d'Arvieux débarque à Alexandre.

1658. & nous témoignâmes notre reconnoiſſance par des coups de chapeaux, ne le pouvant pas faire autrement.

Ce Capitaine étoit des plus polis que j'aye jamais connus, & il meritoit un meilleur ſort que celui que nous aprîmes qu'il avoit eu. Il déchargea ſes marchandiſes, & ſes Marchands qui l'attendoient avoient ſa charge toute prête. Il chargea promptement, & mit à la voile pour retourner en Angleterre; mais ſon Equipage ſe révolta dans la route, & l'aſſaſſina à coups de hache.

Sort malheureux d'un Capitaine Anglois.

Nous abordâmes au Bourg de Fiquieres. Ce mauvais endroit merite à peine celui de Village. Il eſt ſitué au pied d'un méchant Château plus de demi ruiné, dans lequel il y a une Garniſon de cinquante Janiſſaires commandez par un Cherbagi, qui eſt le Gouverneur de cette Forteresſe, éloignée d'Alexandrie de quinze milles, ou cinq lieuës. Toute la défenſe de ce Château conſiſte en quelques canons de fer, appuyez ſur des pierres au lieu d'affuts, qui ne laiſſent pas de tenir en reſpect les Corſaires, & les empêcher de venir piller & enlever les Païſans & la Garniſon.

On ne laiſſe pas de trouver dans ce

mauvais endroit, ce qui eſt neceſſaire à la vie, excepté du vin & de l'eau qui y eſt très-mauvaiſe. On y tient tous les jours un marché où on apporte du ris, des poulets, du poiſſon, des dattes & d'autres fruits, & ſurtout des oignons qui y ſont excellens, & d'une douceur qui fait qu'on les mange comme des pommes. Je ne m'étonne pas que les Juifs les regrettoient, quand ils furent dans le deſert. 1658.

M. Begue & ſa compagnie loüerent des maiſons de Païſans. Nous en loüâmes auſſi une, dans laquelle nous mîmes nos bagages, & les tapis que nous avions apportez pour nous coucher. Nous y fîmes faire notre cuiſine par nos domeſtiques le moins mal qu'il étoit poſſible, vû le peu d'uſtenciles que nous avions: car il ne falloit pas compter ſur celles de notre hôte. Il avoit tout emporté, excepté quelques pots de terre qu'il nous avoit conſignez, les ſerrures de ces maiſons n'étant que de bois, auſſi bien que dans le reſte de l'Egypte & de la Paleſtine.

Nous reçûmes dans ce lieu les viſites de M. Germain Vice-Conſul d'Alexandrie, de Meſſieurs Piquet & Porri, & d'un Juif appellé Maalem Abrahim, le plus méchant coquin qu'il y eût au

monde. Il étoit le premier Commis de la Doüanne. C'étoit un homme de cinquante ans, assez bienfait, plein d'esprit, mais du plus mauvais qu'on se puisse imaginer, qu'il employoit sans relâche à faire du mal à tous les Marchands, de quelque Nation qu'ils fussent, sans distinction d'amis ou d'ennemis ; car tout le genre humain étoit son ennemi. Tout le monde le craignoit, le haïssoit, le détestoit. Il parloit en perfection toutes les Langues. C'étoit lui qui avoit fomenté les divisions & les broüilleries, qui étoient entre les Négocians François, par le moyen desquelles il faisoit venir de grandes sommes dans les coffres du Pacha & de ses Officiers, sans oublier aussi d'en profiter beaucoup lui-même. Il est bon de dire quelque chose de ces broüilleries.

1658. Portrait d'un Juif.

Broüilleries entre les Négocians François en Egypte.

Il y avoit une vieille inimitié entre Messieurs Loüis de Cabre, ci-devant Consul au Caire, & Honoré de Bermond, tous deux de Marseille, parce que ce dernier avoit fait embarquer, à force d'argent qu'il avoit donné pour cet effet au Pacha du Caire, M. Dantoine que M. de Bremond avoit laissé son successeur dans le Consulat.

Cet embarquement forcé avoit par-

tagé toute la Nation. Leur mésintelligence donnoit lieu au Pacha, & à ses Officiers, de leur susciter tous les jours des avanies; & comme il ne se trouvoit personne parmi eux qui fût neutre, & qui n'eût point épousé un parti, ils se ruinoient à plaisir à force de donner de grosses sommes, pour se faire embarquer & renvoyer en France. 1658.

Les particuliers s'étant épuisez, ils s'accorderent sans se parler, de prendre de l'argent au nom de la Nation chez les Usuriers du Païs, à change lunaire, c'est-à-dire, à deux & demi pour cent par mois, afin d'avoir de quoi contenter l'avarice du Pacha, & se le rendre favorable. Cet Officier les servit également bien pour leur argent, & à mesure qu'il recevoit de l'argent d'un parti, il faisoit embarquer avec violence celui ou ceux dont on lui demandoit l'éloignement. Le parti opposé revenoit à la charge, donnoit une plus grosse somme au Pacha, & faisoit à son tour embarquer leurs ennemis; de sorte que la Nation se ruinoit d'honneur, de bien, & de réputation.

La Nation se trouva à notre arrivée endettée de plus de quatre cens mille écus, tant en principal qu'en intérêt, de sorte qu'on étoit obligé de lever des

1658. ſommes exhorbitantes ſur tous les Bâtimens qui venoient en Egypte.

A la fin les deux partis ſe voyant ruinez, s'aviſerent d'écrire ſéparément à M. le Comte de Brienne alors Secretaire d'Etat, ayant le département de la Marine & du Commerce, pour ſe plaindre du Conſul, à qui l'on attribuoit la ruine du commerce de la Nation & du Conſulat, dont M. le Chevalier de Brienne étoit le Proprietaire.

Ces Lettres furent cauſe que la Cour nomma pour Conſul M. Begue, eſperant que par ſa bonne conduite il rétabliroit les affaires, & remettroit la paix parmi ces Négocians entêtez & irritez les uns contre les autres. On avoit lieu de tout eſperer de ſa ſageſſe; mais M. de Cabre qui étoit à Marſeille, étoit bien éloigné d'avoir ces ſentimens de paix. Il avoit réſolu de ſe venger de M. de Bermond, qui avoit eu le credit de faire chaſſer M. Dantoine ſon neveu & ſon ſucceſſeur dans ce Conſulat. Il trouva le moyen de faire entrer dans le parti qu'il forma des principaux Négocians de Marſeille. Ils écrivirent en Cour. Ces Lettres jointes à celles qui venoient d'Egypte, & aux protections qu'ils trouverent en Cour, eurent aſſez de credit pour obtenir des proviſions

de Conſul pour M. Begue, que M. de Cabre accompagnoit pour la conduite de cette affaire. 1658.

Les amis de M. de Bermond en obtinrent auſſi qui le confirmoient dans ſon emploi ; de ſorte qu'il ſe trouva en Egypte deux Conſuls de France pourvûs de Proviſions en bonne forme, & à peu près de même datte.

Ces Proviſions allumerent un nouveau feu de diſcorde entre les Négocians qui reſidoient ſur les lieux. Les Lettres qu'ils reçûrent de leurs parens & de leurs commettans reſſerrerent encore les nœuds de leurs unions : de ſorte que le déſordre devint encore plus grand qu'il n'avoit été, & qu'il n'y eût plus perſonne parmi tous les Négocians, qui ne ſe fût attaché à un parti avec une ardeur & une vivacité qui ne pouvoit produire que la ruine entiere de la Nation & du commerce, qui s'expoſoit de gayeté de cœur à devenir la riſée de toutes les autres Nations, qui profitoient de ſa diviſion, & l'aidoient de toutes leurs forces à achever de ſe ruiner.

M. Antoine Bertandié, qui étoit un homme de paix, plein d'eſprit, & que ſes differens Emplois avoient mis plus qu'aucun autre au fait des affaires,

proposa un accommodement à M. Begue, qui ne s'en éloigna pas. Il en parla à M. Piquet, qui étoit le chef du parti opposé, & ami intime de M. de Bermond, qui promit de donner les mains aux propositions qu'on lui fit, & de les faire agréer à son ami. Mais comme le lieu où nous étions n'étoit guére propre pour notre demeure, pendant le tems qu'on prévoyoit que cette négotiation devoit durer, on demeura d'accord que M. Begue entreroit à Alexandrie, & on le pria d'envoyer ses chevaux au Consul. Il n'y manqua pas. Il envoya dès le lendemain un cheval pour le Consul, & d'autres voitures pour sa suite, avec une veste dont il lui faisoit present pour sa bien venuë. M. de Cabre qui ne respiroit que la vengeance, ne manqua pas d'employer tout le credit qu'il avoit sur son esprit, pour le dissuader de penser à un accommodement. Il ne réüssit que trop bien: & au lieu qu'on étoit convenu qu'il n'iroit à Alexandrie que comme un particulier, il lui persuada de faire son entrée comme Consul, & de se mettre en possession de cette Charge.

1658. Messieurs Bertandié & Piquet ne purent parer ce coup; mais ils n'abandonnerent pas leur entreprise, espe-

tant toûjours de renoüer l'affaire, & de la terminer à l'avantage des deux 1658.
partis & de la Nation, quoiqu'ils vissent bien qu'ils y auroient beaucoup de peine, vû l'opposition que le parti de Monsieur Cabre y faisoit, qui étoit augmenté par tous les Officiers que M. Begue avoit amenez avec lui, qui craignoient de perdre les Emplois pour lesquels ils avoient entrepris ce voyage.

M. Begue monta à cheval le lendemain de grand matin. Ses Officiers étoient sur des mulets, tous les autres sur des ânes ; c'est le cérémonial de l'Egypte. Il n'est permis qu'aux Consuls d'avoir un cheval ; encore faut-il que le Pacha le leur donne, ou le leur prête. Ses Officiers par grace ont des mulets, & tout le reste de quelque qualité qu'ils soient n'ont que des ânes, voiture à la verité assez commode ; mais qui marque le mépris que les Turcs font des Chrétiens & des Juifs, qu'ils traitent à peu près de la même maniere.

Les Vice-Consuls des autres Nations, qui avoient été avertis ne manquerent pas de venir au-devant du nouveau Consul, à quelques milles d'Alexandrie. Il reçût leurs complimens,

& après une assez ample collation, on
1658. se remit en marche; on arriva à Ale-
Entrée de xandrie, & tous le conduisirent jusqu'à
M. Begue l'appartement Consulaire, qu'on lui
Consul à avoit préparé dans le Fondique des
Alexandrie. Francs.

M. l'Evêque du Caire le reçût à la porte, le complimenta, le conduisit à l'Eglise. On chanta le *Te Deum*, à l'issuë duquel le Prélat fit un second compliment au Consul, dans lequel il l'exhorta fortement à la paix, & à s'employer tout entier à faire finir les divisions qui partageoient la Nation & la ruinoient. Le Consul y répondit en des termes qui nous firent esperer qu'il ne s'éloigneroit pas de l'accommodement auquel on travailloit. On conduisit le Consul chez-lui, & on alla manger, les uns chez le Consul, & les autres chez-eux, ou chez leurs amis. Le reste du jour fut employé à faire & à recevoir les complimens.

Le lendemain fut destiné à recevoir les presens. Un Juif arrogant lisoit le catalogue de ceux à qui l'usage avoit acquis le droit d'en exiger, & il les demandoit d'une maniere si fiere, qu'il sembloit que c'étoient moins des presens que des dettes.

La porte du Fondique étoit assiegée

d'un nombre de canailles, à qui un Officier de M. Begue donnoit, à mesure que le Juif lisoit leurs noms, & la somme qu'ils devoient recevoir. Il étoit midi qu'on n'avoit pas encore achevé, & qu'on avoit déja distribué près de deux mille écus. Je fus indigné de l'insolence de ces canailles, qui se faisoient payer plus arrogamment que d'une dette, & qui nous chargeoient d'injures & de maledictions. 1658.

On remit l'accommodement sur le tapis. M. Begue y étoit assez porté; ses gens s'y opposoient. Sur ces entrefaites M. Gleize qui étoit au Caire, & qui agissoit pour le nouveau Consul, offrit au Pacha trente mille écus, à condition de recevoir & d'établir M. Begue, & faire embarquer M. de Bermond. Cela fut arrêté, il l'écrivit par un exprès à Alexandrie, & M. Begue crut alors avoir tout gagné. On lui conseilla de faire des presens aux principaux Officiers d'Alexandrie, pour les gagner & les mettre dans son parti, & de leur rendre visite. Cela fut executé.

Le Consul en veste de satin rouge étoit monté sur un beau cheval, dont les harnois étoient couverts de plaques de vermeil doré. Il étoit précédé de ses Janissaires & de ses Truchemens

Juifs, mais qui n'étoient point en ha-
1658. bits de cérémonie. Les premiers n'avoient que leurs bâtons ordinaires à la main. Les ſeconds n'avoient point leurs calpacs, mais ſeulement leurs bonnets à la Juifve. Ils étoient montez ſur des ânes, auſſi bien que toute la ſuite du Conſul.

C'étoit le plus plaiſant cortege que j'euſſe encore vû. La populace nous accompagnoit avec de grandes huées : excepté qu'on ne nous jetta ni pierres, ni bouë, on ne pouvoit pas nous témoigner plus de mépris. Je venois de Smirne, où les Francs ſont libres & reſpectez, & je me trouvois dans un Païs où tout ce qu'on peut prétendre, c'eſt d'être en parallele avec les Juifs, encore eſt-on bienheureux.

Dans ce bel équipage, nous allâmes viſiter tout ce qu'il y avoit de gens conſiderables dans la Ville. Les complimens finirent avec le jour, & nous retournâmes au Fondique dans le même ordre que nous en étions partis.

Le lendemain matin l'Aga du Pacha envoya dire à M. le Conſul qu'il avoit quelque choſe à lui dire en particulier, & lui aſſigna un jardin pour le lieu de l'audience. Il s'y rendit à l'heure marquée avec tous ſes gens, ſes amis &

& ses partisans ; mais sans avoir eu la précaution de mener avec lui le Truchement qu'on supposoit s'y devoir trouver. 1658.

Le parti opposé qui avoit gagné le Juif fut cause de cet inconvenient. Ce méchant Juif avoit défendu à tous les Truchemens de s'y trouver ; de sorte que quand nous fûmes entrez, ils furent long-tems tête à tête sans se rien dire. Je voulus rompre le silence & les entretenir, afin qu'ils ne s'ennuyassent pas en attendant le Truchement, & j'avois commencé à parler lorsqu'on vint avertir l'Aga, qu'on le demandoit pour une affaire de consequence. Il se leva aussi-tôt & sortit, & laissa-là le Consul & sa compagnie. Cette retraite inopinée nous étonna beaucoup, & nous fit craindre qu'elle ne nous pronostiquât quelque chose de désagreable. Il fallut s'en retourner, & prendre cela comme une promenade.

Cependant on ne voyoit autre chose sur le chemin du Caire, que des couriers que les deux partis se dépêchoient tous les jours, & même M. de Bermond voyant que l'esperance d'un accommodement entre lui & M. Begue étoit évanoüie, fit parler au Pacha, & lui offrit une somme bien plus consi-

derable que celle que M. Gleize lui
1658. avoit offert, & il obtint d'être maintenu dans son poste, & que M. Begue seroit embarqué & renvoyé en France.

Un Aga fut chargé de l'éxécution des ordres du Pacha. Il entra avec grand bruit dans la maison Consulaire avec ses gens. Ils saisirent M. Begue, lui firent sauter les escaliers quatre à quatre, sans lui donner le tems de prendre ses hardes, pas même un manteau, dont il avoit besoin pour se couvrir pendant une nuit obscure, où la pluye & le vent étoient extraordinaires, aussi bien que le froid. Ils le firent monter sur une bourique, après l'avoir foüillé & lui avoir volé sa montre, & tout ce qu'il avoit sur lui. Ils le conduisirent ainsi aux Biquiers avec ses gens.

L'Aga du Château lui déclara à son arrivée, qu'il eût à choisir, ou d'avoir la tête coupée sur le champ, ou de s'embarquer dans le moment.

Il prit sans hésiter ce dernier parti, quoique le vent fût si fort & la mer si furieuse, que les Vaisseaux avoient bien de la peine à se tenir sur leurs ancres. On l'embarqua sur de petits Bâtimens du Païs avec ses gens, & on les fit partir par force. Ils arriverent aux

Vaiſſeaux par une eſpece de miracle, & ils y devoient demeurer juſqu'à ce que le Vaiſſeau mît à la voile, quand il auroit achevé ſa charge. 1658.

La tourmente étoit ſi grande, qu'on fut trois jours ſans pouvoir envoyer chercher des vivres à terre ; de ſorte que M. Begue fut obligé de ſe rendre à l'ordinaire de l'Equipage, qui, comme on ſçait, eſt fort mediocre.

Cependant M. Gleize qui étoit au Caire, ayant été informé de ce qui étoit arrivé, ne perdit pas courage. Il trouva moyen d'avoir une audience ſecrette du Pacha, & luï repreſenta ſi vivement le tort qu'il ſe faiſoit à lui-même, par la conduite qu'il tenoit avec M. Begue homme d'honneur, & pourvû d'une Commiſſion du Roi, qui n'en voudroit pas avoir le démenti, & en feroit porter ſes plaintes à la Porte, que le Pacha qui avoit des ennemis dans le Serail, commença d'entrer dans ſes raiſons, à les approuver, & à ſe plaindre qu'on avoit ſurpris ſon équité. M. Gleize acheva de le déterminer, en lui offrant une ſomme plus conſiderable, que celle qu'il avoit reçû de M. de Bermond : car en ce Païs-là les meilleures raiſons ne ſont pas de miſe, ſi elles ne ſont accompagnées d'ar-

le chemin du Vaisseau, que celui de
1658. l'autre monde.

Ainsi finit cette grande affaire, qui avoit tant coûté à la Nation, & qui avoit pensé ruiner absolument le commerce & le Consulat. Elle fut cause que nous demeurâmes quinze jours à Alexandrie, que j'employai à voir la Ville & les environs, ainsi que je vais le dire dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

Description d'Alexandrie.

TOut le monde connoît le Fondateur de cette Ville, ce qui me dispense d'en parler; d'autant qu'il n'y a là-dessus aucune contestation entre les Sçavans. Elle étoit si grande, si magnifique, & si peuplée, qu'elle a été pendant bien des siecles la Capitale de toute l'Egypte, la résidence de ses Princes, ou de ceux qui gouvernoient cet Etat, après que les Romains en eurent fait la conquête. Ce ne fut qu'après qu'elle eût été prise par les Sarrasins, qu'elle cessa de joüir de cet avantage, & que le siege royal fut transferé au Caire. Elle souffrit tant dans cette pri-

ſe, qu'excepté ſes murailles, la plûpart de ſes édifices publics, qui étoient en grand nombre, & d'une magnificence extraordinaire, furent ruinez de fond en comble. Ceux des particuliers eurent le même ſort, une quantité prodigieuſe de peuple fut réduite en eſclavage, ſon commerce ſe perdit; & ſans ſon Port, dont l'Egypte & les autres Païs ne pouvoient ſe paſſer, il y a bien des ſiecles qu'on auroit peut-être oublié ſon nom & ſa ſituation. 1658.

Ses premieres murailles ſont encore ſur pied, malgré le grand nombre de ſiecles qu'il y a qu'elles ont été élevées. Excepté les bréches qu'on y a faites, quand elle a été aſſiegée, elles ſont encore aſſez entieres.

La Ville eſt ovalle; elle eſt ſituée dans un terrain uni, qui a la mer au Nord, le grand Lac Mareotis au Midi, à l'Eſt le grand canal appellé le Calis, par lequel on conduit l'eau du Nil dans toutes les cîternes de la Ville pendant les mois d'Août & de Septembre, qui eſt le tems que l'accroiſſement des eaux de ce fleuve inonde les campagnes, & rend l'Egypte le Païs le plus fertile qu'il y ait au monde. Ce tems paſſé, le Calis eſt à ſec. Le côté de l'Oüeſt eſt occupé par des jar-

le chemin du Vaiſſeau, que celui de
1658. l'autre monde.

Ainſi finit cette grande affaire, qui avoit tant coûté à la Nation, & qui avoit penſé ruiner abſolument le commerce & le Conſulat. Elle fut cauſe que nous demeurâmes quinze jours à Alexandrie, que j'employai à voir la Ville & les environs, ainſi que je vais le dire dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE VI.

Deſcription d'Alexandrie.

TOut le monde connoît le Fondateur de cette Ville, ce qui me diſpenſe d'en parler; d'autant qu'il n'y a là-deſſus aucune conteſtation entre les Sçavans. Elle étoit ſi grande, ſi magnifique, & ſi peuplée, qu'elle a été pendant bien des ſiecles la Capitale de toute l'Egypte, la réſidence de ſes Princes, ou de ceux qui gouvernoient cet Etat, après que les Romains en eurent fait la conquête. Ce ne fut qu'après qu'elle eût été priſe par les Sarraſins, qu'elle ceſſa de joüir de cet avantage, & que le ſiege royal fut transferé au Caire. Elle ſouffrit tant dans cette pri-

aux Etrangers, qu'ils ont une prophetie parmi eux, qui aſſure qu'un jour de 1658.
Vendredi les Chrétiens ſurprendront l'Empire Ottoman, lorſque les Turcs ſeront à la priere de midi. Il eſt plus probable qu'ils prennent cette précaution, afin que tout le monde ſe trouve à la priere, comme nous obligeons les Artiſans & les Marchands de fermer leurs boutiques les jours de Dimanches & de Fêtes.

On pourroit diſtinguer Alexandrie, en vieille & nouvelle. La vieille eſt renfermée dans l'enceinte de ſes ſuperbes & très-anciennes murailles, & ne contient que des maſures, des cîternes, & des monceaux de ruines, très-belles à la verité, mais qui font gémir les curieux.

La nouvelle a été bâtie par les Turcs, depuis qu'ils en ont fait la conquête.

Dans les tems paſſez, la mer baignoit les murailles de l'ancienne Ville. Elle s'eſt beaucoup retirée, & a laiſſé un fort grand eſpace entre ſon rivage & les murailles. C'eſt dans cet eſpace, que ſont bâties les maiſons, qui compoſent à preſent la Ville neuve.

Le Port par la même raiſon a changé de ſituation. Il ne laiſſe pas d'être

1658. encore fort vaſte ; mais il n'eſt ni bien net, ni bien ſûr, & ne laiſſe pas de recevoir tous les jours un nombre preſque infini de Bâtimens de toutes les eſpeces, & de toutes les Nations d'Europe & de l'Aſie Mineure, qui y apportent des marchandiſes de leur Païs, & en chargent du cru de l'Egypte, ou qui viennent de la Perſe, de l'Arabie & des Indes, ſoit par terre, ſoit par la mer Rouge.

Ce vaſte Port a la figure d'un croiſſant. Il eſt difficile d'y entrer, ſans de grands riſques, à moins qu'on ne ſoit conduit par un Pilote du Païs, habile & experimenté, pour faire éviter deux écüeils dangereux qui ſont à ſon entrée. Celui qui eſt devant la corne droite du croiſſant s'appelle le Diamant ; l'autre qui en eſt à quelque diſtance ſe nomme le Geroſle. Ils s'élevent l'un & l'autre en pointe au-deſſus de la ſurface de la mer.

On dit qu'un Vaiſſeau chargé d'épiceries s'étant briſé contre le dernier, a été l'occaſion de le nommer le Geroſle. Il y a apparence qu'ils avoient d'autres noms dans l'antiquité, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous.

Phare d'Alexandrie. Le reſte de ce grand eſpace, eſt partagé par une Iſle qu'on appelloit autre-

aux Etrangers, qu'ils ont une prophetie parmi eux, qui assure qu'un jour de Vendredi les Chrétiens surprendront l'Empire Ottoman, lorsque les Turcs seront à la priere de midi. Il est plus probable qu'ils prennent cette précaution, afin que tout le monde se trouve à la priere, comme nous obligeons les Artisans & les Marchands de fermer leurs boutiques les jours de Dimanches & de Fêtes. 1658.

On pourroit distinguer Alexandrie, en vieille & nouvelle. La vieille est renfermée dans l'enceinte de ses superbes & très-anciennes murailles, & ne contient que des masures, des citernes, & des monceaux de ruines, très-belles à la verité, mais qui font gémir les curieux.

La nouvelle a été bâtie par les Turcs, depuis qu'ils en ont fait la conquête.

Dans les tems passez, la mer baignoit les murailles de l'ancienne Ville. Elle s'est beaucoup retirée, & a laissé un fort grand espace entre son rivage & les murailles. C'est dans cet espace, que sont bâties les maisons, qui composent à present la Ville neuve.

Le Port par la même raison a changé de situation. Il ne laisse pas d'être

1658. encore fort vaſte ; mais il n'eſt ni bien net, ni bien ſûr, & ne laiſſe pas de recevoir tous les jours un nombre preſque infini de Bâtimens de toutes les eſpeces, & de toutes les Nations d'Europe & de l'Aſie Mineure, qui y apportent des marchandiſes de leur Païs, & en chargent du cru de l'Egypte, ou qui viennent de la Perſe, de l'Arabie & des Indes, ſoit par terre, ſoit par la mer Rouge.

Ce vaſte Port a la figure d'un croiſſant. Il eſt difficile d'y entrer, ſans de grands riſques, à moins qu'on ne ſoit conduit par un Pilote du Païs, habile & experimenté, pour faire éviter deux écüeils dangereux qui ſont à ſon entrée. Celui qui eſt devant la corne droite du croiſſant s'appelle le Diamant ; l'autre qui en eſt à quelque diſtance ſe nomme le Geroſle. Ils s'élevent l'un & l'autre en pointe au-deſſus de la ſurface de la mer.

On dit qu'un Vaiſſeau chargé d'épiceries s'étant briſé contre le dernier, a été l'occaſion de le nommer le Geroſle. Il y a apparence qu'ils avoient d'autres noms dans l'antiquité, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous.

Phare d'Alexandrie. Le reſte de ce grand eſpace, eſt partagé par une Iſle qu'on appelloit autre-

fois le Phare, c'eſt-à-dire, la Tour de la Lanterne, où l'on mettoit des lumieres pendant la nuit, pour guider 165
les Vaiſſeaux qui vouloient entrer dans le Port. Cette Tour étoit ſi ſuperbe, qu'on la comptoit parmi les ſept merveilles du monde : il y a long-tems qu'elle eſt détruite. Elle étoit fort avant dans la mer, elle eſt à preſent jointe à la terre ferme, par un pont de pierres ſous lequel l'eau de la mer paſſe.

Cette Iſle partage le Port en deux. Celui qui eſt à la gauche s'appelle le vieux Port. Il eſt peu frequenté, parce que ſon entrée eſt difficile. Celui de la droite ſe nomme le Port-Neuf. Il eſt bien plus frequenté que les deux autres. C'eſt un flux & un reflux continuel de Bâtimens qui y entrent, & qui en ſortent, quoiqu'il ſoit expoſé aux vents du Nord, qui ſont fort furieux dans de certains tems.

Vers le milieu de cette Iſle, eſt une Tour quarrée, où l'on conſerve les poudres du Grand Seigneur; & au bout qui regarde le Nord & la mer, eſt un Château bâti, à ce qu'on croit, ſur les ruines de l'ancien Phare, qui eſt aſſez fort pour le Païs, bien garni d'artillerie, avec une bonne Garniſon de Janiſſaires commandés par un Aga. On

l'appelle le Pharillon, ou le petit Phare : il est vrai qu'il a un défaut considerable, il manque d'eau absolument, & il n'a que celle du Nil qu'on y porte sur des chameaux.
1658.

Le vieux Port est destiné pour les Galéres, & autres Bâtimens qui ne tirent pas beaucoup d'eau. Le Port-Neuf est pour les Vaisseaux, qui y sont en sûreté, étant défendus par le Pharillon. L'autre Port est aussi défendu par un Château, qui n'est pas si bon, & où il ne laisse pas d'y avoir un Aga & une Garnison. Ces deux Châteaux se peuvent défendre l'un l'autre, & empêcher les Corsaires de venir insulter les Vaisseaux & la Ville.

Doüanne d'Alexandrie.

La Doüanne est située sur le rivage du Port-Neuf. Celles de Rousset & de Boular en dépendent. Le Grand Seigneur la donne à un Partisan, qui lui en rend mille piastres par jour, c'est-à dire, trois cens cinquante mille piastres par an, on l'appelle Multezin. Il a un premier Commis qu'on nomme le Mahalem, c'étoit ce Juif fripon appellé Abrahim, dont j'ai parlé ci-devant, qui a sous lui plusieurs Commis & Gardes de la Doüanne, de même Religion & aussi méchans que lui. C'est à cause d'eux qu'on ne charge ni dé-

charge aucunes marchandises le Samedi. 1658.

Il y a encore la vieille Doüanne, proche la porte de la Ville, où l'on paye aussi quelques droits pour les marchandises; mais ils sont legers, & on ne les paye à present, que parce qu'on les payoit autrefois, & pour n'en pas abolir la coûtume.

On voit du Fondique de France une petite Tour quarrée, bâtie sur une des deux collines que les ruines de la Ville ont formées. Il y a un Garde qui met des Bannieres, toutes les fois qu'il apperçoit quelque Bâtiment en mer. Il retire pour son droit d'avis quelque chose des Bâtimens qui entrent dans le Port.

La Ville, la Marine, & les Châteaux ont des Agas, des Soubachis, & autres Officiers, qui sont comme des Gouverneurs particuliers des differens quartiers de la Ville. C'est le Pacha Gouverneur de toute l'Egypte residant au Caire, qui les nomme, qui les établit & les destituë de leurs Emplois, quand il juge à propos, & qui selon les apparences a toûjours des raisons pour le faire, afin d'en tirer de l'argent.

Il y a un grand Cadi que l'on appelle Moulla dans le langage du Païs:

c'eſt le Juge Souverain de la Police, & de toutes les affaires civiles & criminelles de la Ville & des environs. Il a ſous lui d'autres Cadis, ou Juges dans les quartiers. La juſtice ſe rend ſommairement: les parties diſent elles-mêmes leurs raiſons, il n'y a par la miſericorde de Dieu, ni Sergens, ni Procureurs, ni Avocats: les jugemens s'executent ſans déplacer. Si on a d'aſſez bonnes raiſons pour obtenir un délai, il faut payer au bout du terme. Si on le laiſſe paſſer ſeulement de quelques heures, le débiteur eſt ſûr d'avoir cent coups de bâtons ſous la plante des pieds, pour leſquels il faut qu'il paye cent piaſtres, & quelque autre reconnoiſſance à ceux qui les lui ont donnez. Le jour ſuivant, il en a deux cens, & ainſi en augmentant chaque jour, juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait, ou qu'il ſoit mort dans la peine, & pour lors le Creancier perd ſa dette.

1658.

Juſtice & Police d'Alexandrie.

Les principales denrées que l'on tire de l'Egypte ſont le lin, les cuirs de bufle, les cuirs de bœuf, le cotton filé, les toiles de lin, la caſſe, le caffé, le natron, le ris, les legumes, les drogueries. On tranſporte toutes ces marchandiſes en Chrétienté, & dans les Etats du Grand Seigneur. Elles vien-

nent à Alexandrie sur des Saïques, ou des Germes. Ces derniers Bâtimens n'ont point de pont, ils sont longs à peu près comme ceux qui apportent le bois à Paris. 1658.

Les Germes ont des voiles Latines taillées en tiers-point, comme celles des Galéres : leurs vergues ou antennes sont fort longues. On ne les amene point pour ferler les voiles, les Matelots sont obligez de monter dessus pour les ferler. Il en arrive tous les jours un si grand nombre à Alexandrie, que j'en ai compté quatre-vingts dans un seul jour; marque assurée du prodigieux commerce qui s'y fait.

Murailles anciennes d'Alexandrie.

Quoique l'ancienne Ville renfermée dans les murailles, qui subsistent encore aujourd'hui, ne soit qu'un amas confus de ruines, au travers desquelles il est cru un grand nombre de palmiers, & d'autres arbres qui font une espece de forêt: les curieux ne laissent pas d'y trouver des choses sans nombre, qui meritent toute leur attention. J'étois, je l'avouë, dans un âge où l'on m'auroit pû passer le peu de curiosité que je devois avoir de ces sortes de choses; mais j'étois naturellement curieux, j'avois déja du goût, & j'aimois les belles choses. Je trouvois à me satisfaire en

visitant ces excellentes ruines. Je pre-
1658. nois avec moi un Janissaire & un Juif, qui étoit le meilleur Antiquaire de tout le Païs, & assez honnête homme pour un Juif. C'étoit sous la conduite de ces deux personnages, que je visitois sans crainte & avec toute l'exactitude qui m'étoit possible ces venerables antiquitez. Sans mon Janissaire j'aurois été insulté cent fois par la canaille du Païs, qui est sans contredit la plus méchante qu'il y ait au monde.

Ces gens s'imaginent que les Francs ne visitent ces ruines, que pour y trouver des trésors, qu'ils ont des secrets pour les découvrir, & pour les emporter sans qu'on s'en apperçoive, & ils ont là-dessus des traditions ridicules de pere en fils, qu'ils débitent comme des choses bien averées, qui servent de fondement aux avanies, qu'ils ne manquent pas de vous faire, quand on n'a pas la sauve-garde d'un Janissaire. Mais un de ces Soldats avec son bâton à la main tient en respect un millier de ces canailles. Il est vrai, qu'il est assez difficile d'empêcher qu'ils ne disent des injures. Quand on est las de les entendre, il n'y a qu'à glisser quelques medins dans la main du Janissaire, il tombe sur

eux, & leur rompt les bras & la tête sans s'émouvoir, & sans qu'il en soit plus parlé. 1658.

Les murailles, je le repete encore, sont ce qu'il y a de plus beau à voir : elles sont fort hautes, & si épaisses qu'il y a en-dedans des casemattes comme de longues galeries, qui vont d'une tour à l'autre, dans lesquelles les troupes seroient très-bien logées, & qui servent aujourd'hui à se promener à couvert du Soleil & de la pluye.

Les Tours sont de plus d'un tiers plus hautes que les murailles. Elles ont des fausses-brayes, aussi bien que les courtines. Elles sont quarrées ; leurs murs sont si épais, qu'on a pratiqué des escaliers en limaçon dans les angles qui regardent la Ville. Leur rez de chaussée est occupé par une grande salle quarrée, dont la voûte en lunettes est soûtenuë par des grosses pierres de Thebaïde. Le dessous est occupé par une grande cîterne, que le Nil remplit pendant son inondation. Le dessus de la salle contient trois étages de chambres fort belles, dont les vûës principales sont du côté de la Ville, avec des meurtrieres du côté de la campagne. Tous ces étages sont voûtez & soûtiennent une plate-forme, sur la-

quelle on pourroit placer près de deux
1658. cens hommes, avec un mur tout au tour
percé de creneaux, & fortifié de machicoulis, par lesquels on peut défendre le pied de la Tour.

La distance d'une Tour à l'autre est d'environ deux cens pas ; & comme on s'est apperçû que cette distance rendoit la défense plus difficile, on a fait d'autres Tours plus basses au milieu de chaque courtine, entre les grandes Tours, qui augmentent la défense, & rendent l'approche des Tours plus difficile : car c'étoit principalement les Tours qu'on s'efforçoit de prendre.

Les portes qui restent sur pied sont très-magnifiques, elles sont d'une hauteur & d'une largeur, qui impriment du respect pour le lieu où elles donnent entrée. Leur baze n'est pourtant composée que de quatre grandes pierres quarrées, dont la premiere sert de seüil, les deux autres de piédroits, & la quatriéme d'architrave. Il n'est pas necessaire de dire qu'elles sont d'une très-haute antiquité. Il y a bien des siecles que l'on ne se sert plus de ces masses de pierres, & qu'on ne bâtit que par assises. Il faut seulement admirer la maniere ingenieuse dont ces anciens tiroient ces lourdes masses des

carrieres, les tranſportoient ſur les lieux, & les mettoient en place. 1658.

Je ſçai qu'il y a bien des gens qui croyent que ces pierres ſe faiſoient par jet, & qu'elles n'étoient qu'un amas de petites pierres, mêlées dans un ciment excellent, que l'on couloit dans des moules de bois ſur le lieu où elles devoient être placées, & que quand elles avoient pris corps & qu'elles étoient ſeches, on ôtoit le moule par pieces, & on n'avoit plus qu'à ragréer l'ouvrage. Mais ſi cela s'eſt fait autrefois, il eſt certain que le ſecret eſt perdu, & qu'on ne l'a pû trouver, quoiqu'on ait bien fait des épreuves pour y réüſſir, & toûjours inutilement.

D'ailleurs on voit encore vers le Saaid des carrieres, d'où il eſt très-probable que ces grandes pierres ont été tirées. On en voit qui ſont à demi détachées de la maſſe, d'autres d'une énorme grandeur qui ſont demeurées par terre, & des veſtiges de celles que l'on en a tirées, d'où l'on peut conclure que les anciens Architectes travailloient d'une autre maniere que nous, & qu'ils avoient des machines bien au-deſſus des nôtres pour la force & la ſolidité.

Les venteaux de ces portes ſont com-

1658. posez de plusieurs gros madriers d'un bois excellent, joints ensemble par de fortes traverses de fer & de grands cloux rivez. Elles sont couvertes de grosses lames de fer; mais leurs serrures ne sont que de bois. Quelle bizarrerie! Presque toutes ces portes sont doubles, & laissent entre elles une ouverture en coulisse, qui donne passage à une herse de fer ou de bois, que quelques-uns nomment Sarrasine, comme on en voit encore en beaucoup de portes de Ville en Europe.

Les portes sont exactement fermées tous les soirs, & les Vendredis pendant la priere de midi.

L'espace renfermé dans ces murailles est plein de ruines, qui forment dans certains endroits des collines assez élevées. On voit par tout des amas confus de colonnes, de bazes, de chapiteaux de marbre, de pierre Thebaïque, des monceaux de briques plus longues, plus larges, & plus épaisses que celles dont nous nous servons à present, & liées ensemble avec un mortier, ciment ou mastic, si fort & si tenace, qu'il est plus aisé de rompre les briques en pieces, que de les séparer les unes des autres.

J'ai entré dans des voûtes d'une beau-

té ſurprenante. Elles ſervent de demeure à quelques Arabes Bedoüins, qui s'y retirent avec leurs troupeaux. Ce ſont d'aſſez bonnes gens. 1658.

On pourroit aller dans beaucoup d'autres de ces ſoûterrains, & même dans les cîternes, quand on eſt bien accompagné; mais outre qu'on y reſpire un très-mauvais air, produit par les eaux qui s'y ſont croupies, on dit qu'on y peut trouver des animaux dangereux, qui y ſont paſſez avec les eaux du Nil, & qui n'ont pû s'en retirer, & dont on deviendroit la curée. A ce prix là, il faut moderer ſa curioſité.

Mon Juif Antiquaire ne manquoit pas de me nommer les bâtimens ſuperbes, dont nous viſitions les ruines; mais il s'en falloit tenir à ce qu'il diſoit.

Colonne de Pompée.

Je fus un jour avec mon petit cortege viſiter la colonne de Pompée. Elle eſt à douze ou treize cens pas hors des murailles, ſur une petite éminence, ſituée dans un Païs uni, ce qui la fait paroître de fort loin. Son pied-d'eſtal qui eſt quarré, a huit pieds de Roi de hauteur. Il eſt poſé ſur un ſocle d'environ trois pieds de hauteur, & de vingt pieds de face, qui eſt de pluſieurs grandes pierres ſi bien cimentées, que les joints ne ſe ſont point encore ou-

1658. verts, ce qui marque la bonté du massif, qui porte cette pesante masse. Le fust de la colonne est d'une seule piece de quatre-vingt-six pieds de hauteur, & d'environ dix pieds de diametre. Son chapiteau est dans les regles de la bonne Architecture; mais les moulures ont souffert des injures du tems, & de la longue suite des siecles qu'il y a que cette belle piece a été mise en place. On dit d'elle comme des portes de la Ville, des obelisques, & des autres grandes pieces que l'on y voit, qu'elle est de pierre fonduë, parce qu'elle est tachetée de plusieurs couleurs. Je crois que cela est faux, d'autant que si le secret de fondre les pierres avoit été connu des Romains, il ne se seroit pas perdu, & seroit venu jusqu'à nous.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que cette colonne a été dressée par Jules Cesar, pour perpetuer la memoire de la bataille fameuse, dans laquelle il défit Pompée aux environs d'Alexandrie. C'est une des plus belles antiquitez & des plus entieres qu'il y ait.

Action d'un Voltigeur. On dit qu'un fameux Voltigeur ayant attaché une ficelle à une fléche, la tira par dessus le chapiteau, & qu'ayant attaché une grosse corde au bout de la

ficelle, il la tira dessus le même chapiteau, & qu'ayant bien roidi & attaché les deux bouts de cette corde, il monta sur la colonne avec un âne qu'il avoit sur ses épaules, qu'il laissa sur le chapiteau, où ce pauvre animal passa toute la nuit. Le lendemain matin ce Voltigeur retourna par la même voye chercher son âne, & le descendit. Les gens du Païs accoûtumez à ces tours d'adresse & de force, ne s'en étonnerent pas plus que de raison; mais ils admirerent la patience & la sagesse de l'âne qui étoit demeuré seul dans un lieu si élevé, sans se précipiter. Je crois qu'ils en remercierent bien affectueusement leur Prophete, qui étoit d'un naturel si doux & si compatissant pour les animaux, qu'il les a tous placez en Paradis excepté les femmes. 1658.

On voit à quelque distance de la colonne de vastes & magnifiques ruines d'un Palais, que l'on dit avoir été celui de Cesar. Il n'y reste plus que quelques colonnes de Porphire, qui sont encore sur pied, & qui sont d'une grande beauté. Il est surprenant, que les Anglois qui sont si curieux, n'ayent pas encore trouvé le moyen de les acheter, & les transporter chez eux.

Le Calis dont j'ai déja parlé passe

assez près de ces ruines. C'est un ou-
1658. vrage, à ce qu'on croit, des ancien
Egyptiens. Je m'étonne qu'on n'en fai
se pas present à Joseph l'Hebreu, comm
on fait de tous les autres grands ouvra
ges qui sont dans l'Egypte, quoiqu'un
bonne partie soit plus moderne de plu
sieurs siecles que ce Patriarche.

Quoiqu'il en soit, ce canal étoit ab
solument necessaire à Alexandrie, pou
y porter l'eau du Nil, qui est la seul
que l'on puisse avoir pour boire dan
une Ville si grande & si peuplée.

Il commence à cinq lieuës au-des
sus de Rosset. Son ouverture est fermé
par une digue que l'on ne rompt, qu
lorsque le Nil est arrivé à une certain
hauteur. L'on fait cette ouverture ave
beaucoup de cérémonie; c'est le Pach
du Caire en personne qui donne l
premier coup de béche. Des Ouvrier
destinez pour cela achevent d'abattre l
reste, & le Nil courant avec rapidit
entraîne tout ce qui s'oppose à son pas
sage, & va remplir les cîternes & le
autres soûterrains.

Si on en croit les Turcs, toute l'an
cienne Ville est creuse & partagée e
vastes cîternes soûtenuës par de gro
piliers, & des colonnes qui portent le
soûterrains, que l'on dit être partagé
d

de maniere qu'il y a des ruës, des boutiques, & d'autres lieux convenables à une Ville. Je ne ſçai pas pourquoi ils ont oublié d'y mettre des marchandiſes, des vendeurs & des acheteurs. Il faut les en croire ſur leur parole: car ils ne permettent à perſonne de deſcendre dans ces lieux. Je n'ai vû que les cîternes de quelques Tours, encore m'a-t'on dit que je m'étois beaucoup expoſé, en me confiant à la bonne foi de mon Janiſſaire. 1658.

Ce qu'on voit de ces lieux, c'eſt par le moyen des trous par leſquels on tiroit l'eau, qui ſont de differentes grandeurs, comme les ouvertures des puits ordinaires. En quelques endroits, au lieu d'ouvertures rondes, il y en a de longues qui ſervent à paſſer des rouës garnies de pots de terre, que l'on fait mouvoir par des ânes ou des mulets: par le moyen de ces rouës on puiſe l'eau juſques dans le fond des cîternes, & on la fait entrer dans d'autres cîternes ſuperieures, où il eſt aiſé de la puiſer avec des ſeaux. Mais la plus grande partie de ces cîternes eſt à preſent inutile, parce que, comme je l'ai déja remarqué, l'ancienne Ville n'eſt point habitée.

Ce ſont ces eaux qui cauſent les ma-

1658. ladies, dont la Ville est presque continuellement attaquée. Elles croupissent dans ces soûterrains, & exhalent des vapeurs putrides, qui corrompent l'air, & causent une infection, qui produit des fiévres chaudes & malignes, & même la peste.

Outre ces maux, on est assailli d'une multitude innombrable de cousins & autres insectes, qui se répandent de tous côtez dès que le Soleil se couche. Ils remplissent l'air: les chambres en sont pleines. On peut dire d'Alexandrie à bien plus juste titre que Boileau ne l'a dit de Paris; ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort dans cette Ville. En effet il faut avoir des lits bien environnez de moustiquaires, c'est ainsi qu'on appelle les rideaux de gaze, ou de fine toile de cotton dont on environne les lits, & dont on replie les extrêmitez sous le matelas avant le coucher du Soleil, après les avoir bien secoüez pour en faire sortir ces insectes incommodes; & quand on se veut mettre au lit, on a soin de faire porter la lumiere dans une chambre voisine, dont on laisse la porte ouverte, les cousins suivent la lumiere, & pendant leur absence on se met au lit, dont on fait mettre le bout des rideaux sous le matelas. A ce prix on

Maladies & autres incommoditez d'Alexandrie.

dort sans en être picqué. On a seulement l'inquietude de les entendre bourdonner au tour du lit; mais sans qu'ils y puissent pénétrer. 1658.

On a la même incommodité à Malte, & par la même raison, c'est-à-dire, à cause des citernes qui sont dans toutes les maisons, & on se sert du même remede pour s'en exempter en tout ou en partie.

On pourroit dire que la chaleur immoderée du Païs cause ces cruelles maladies qui y regnent, si les gens du Païs ne s'opposoient à un jugement si raisonnable, en disant, que c'est la chaleur qui purifie l'air, comme le froid le purifie dans les climats froids. Je ne dois pas entrer avec eux dans une contestation, qui ne les ameneroit pas au point de juger plus sainement; mais je penserai toûjours que la chaleur de ce Païs est presque insupportable aux gens qui n'y sont pas accoûtumez, & que si le vent du Nord ne rafraîchissoit pas l'air, le Païs seroit inhabitable pour les Etrangers nez dans des Païs plus temperez.

Les vents de la bande de l'Est y sont extraordinairement chauds. La raison se presente d'elle-même; ils passent sur les sables brûlans du desert; &

quand ils ne ſeroient pas chauds d'eux-
1658. mêmes, ils contracteroient aſſez de cha-
leur dans ce paſſage pour devenir brû-
lans.

Ceux qui demeurent dans les Vaiſ-ſeaux ne ſont pas ſi incommodez de la chaleur que ceux qui demeurent à terre, & ont moins de couſins. Ils en ont pourtant aſſez pour n'être pas à leur aiſe, à moins qu'ils n'ayent des mouſtiquaires. Ils ſont auſſi moins ſujets aux maladies ordinaires du Païs.

La ſaiſon qui produit plus de maladies & de plus dangereuſes, eſt l'Automne, non-ſeulement à cauſe de la chaleur; mais encore à cauſe des fruits cruds, que l'on mange avec avidité, & des eaux que l'on boit, qui ne ſont pas encore bien repoſées.

Il eſt pourtant vrai que les fruits y ſont excellens, & que s'ils cauſent des maladies, ceux qui en ſont attaquez ne doivent s'en prendre qu'à leur intemperance.

Cannes à ſucre. Les cannes à ſucre y viennent naturellement, elles ſont très-bonnes & très-ſucrées. On n'en fait aucun autre uſage que de les ſuccer dans les ruës & dans les maiſons. C'eſt une eſpece d'amuſement qui ne bleſſe point la politeſſe.

Outre presque tous les fruits qui y croissent en perfection, il y a des figues pendant toute l'année, les differentes especes se succedent les unes aux autres. 1658.

Il y a une quantité prodigieuse de certains petits citrons, qui ne sont pas plus gros que des noix vertes, qui ont l'écorce extrêmement fine, & qui sont tout jus. On s'en sert à table au lieu de vinaigre. On en consomme une quantité incroyable à faire du sorbec, boisson délicieuse & fort en usage dans tout le Levant; & outre ce qui se consomme dans le Païs, & aux environs, on en envoye tous les ans des Bâtimens chargez à Constantinople & à Venise, après les avoir écrasez au pressoir, & en avoir laissé éclaircir le jus avant de le mettre dans les tonneaux.

Petits citrons & leurs usages.

Il y a encore de certains citrons appellez Ponceires. Ils sont fort gros, ont l'écorce extrêmement épaisse & peu de jus. C'est de l'écorce seule dont on se sert. On la fait confire entiere, ou coupée par tranches, ou bien on la rappe, & on en fait de la marmelade qui est excellente quand elle est bienfaite, & avec de bon sucre. Les Turcs la font assez bien; mais ils y mettent tant d'aromats qu'elle échauffe extrê-

Gros citrons appellez Poncires; leurs usages.

mement. On fait aussi confire ces
1658. gros citrons au miel & au raisiné, c'est un mauvais régal pour ceux qui n'y sont pas accoûtumez.

Oignons d'Egypte. Les oignons de Smirne sont très-bons, je l'ai déja remarqué ; mais ceux d'Egypte les surpassent infiniment. Après en avoir mangé, je n'ai pû trouver mauvais que le Peuple Hebreux les regrettât.

Palmiers de Dattiers. On trouve des palmiers par tout, & par conséquent des dattes en abondance. Il y a pourtant du choix dans ce fruit. Celui qui vient dans une bonne terre & près de l'eau n'est jamais si bon, si doux & si pectoral que celui qui naît dans le desert & dans les sables les plus brûlans. On ne connoît point en Egypte de palmiers mâles, qui ne portent point, & qui ne servent qu'à rendre les femelles fécondes. Il est vrai qu'il y a quelquefois de ces arbres, qui par maladie ou autre accident cessent de porter une année ou deux, & qui rapportent ensuite au double & au triple. Seroit-il possible qu'ils fussent devenus mâles pendant ce tems-là, & qu'ils ayent ensuite repris leur sexe, ou bien sont-ils hermafrodites ? Je n'ai eu garde de proposer mes doutes là-dessus aux gens du Païs, ils se seroient

mocquez de moi, & auroient eu raison. Les dattes, les figues, les raisins, les caroubes se transportent dans les autres Païs, & on en charge tous les ans un très-grand nombre de Bâtimens. Le ris vient à merveille dans tout ce Païs, il est très-bon, & fait le fond d'un très-grand commerce, aussi bien que quantité d'autres choses dont j'ai parlé, & dont je parlerai dans l'occasion : car on peut dire que l'Egypte est un des Païs du monde le plus fertile & le plus abondant. Il en est redevable à l'inondation du Nil, qui se répandant sur ces vastes plaines, les engraisse par le limon qu'il y laisse, & par l'humidité qu'il leur communique. Ces plaines venant ensuite à être échauffées par le Soleil, produisent tout ce qu'on veut leur faire porter. 1658.

Causes de la fertilité de l'Egypte.

Il faut ajoûter à cela les rosées abondantes qui tombent toutes les nuits. Quoique cela soit commun à tous les Païs chauds, on peut dire que l'Egypte semble avoir un droit de retenuë & de préférence sur tous les autres Païs.

Il pleut en Egypte.

C'est une erreur de dire qu'il n'y pleut jamais. Des Ecrivains très-anciens l'ont assuré, & des Modernes l'ont dit après eux, les uns & les autres se sont trompez. J'ai vû pleuvoir à Alexandrie, à

Roſſet & à Damiette abondamment &
1658. aſſez ſouvent, pendant les differens ſéjours que j'ai fait dans ces Villes, & je puis aſſurer comme témoin oculaire, qu'il a plut & qu'il pleut dans ces lieux, & par conſéquent qu'il pleut dans les autres lieux de ce Royaume. Il eſt vrai que ces lieux ſont plus voiſins de la mer que la haute Egypte, & que les exhalaiſons qui s'élevent de la mer, & ſe réduiſent en pluye, y contribuënt beaucoup; mais toute l'Egypte eſt traverſée par un grand fleuve, qui produit des exhalaiſons, & par conſéquent des pluyes. Elles peuvent à la verité être moins abondantes & moins frequentes; mais elles ne ſçauroient manquer tout-à-fait, & par conſéquent c'eſt une erreur de dire qu'il n'y pleut jamais.

Egliſe de Sainte Catherine Martyre.

Lorſqu'on revient de la colonne de Pompée, & qu'on rentre dans la Ville par la porte de Roſſet, on trouve une Egliſe dédiée à Sainte Catherine Martyre. Elle appartient aux Grecs. Ils me montrerent une petite colonne ronde, percée dans ſon milieu, & haute environ de deux pieds, ſur laquelle ils prétendent que la Sainte a eu la tête coupée. Cette colonne, ou morceau de colonne, eſt placée ſur une colonne de mar-

bre de quatre pieds de hauteur. Le corps de cette Sainte repose encore à présent au Mont Sinaï, où l'on tient par tradition qu'il fut transporté par le ministere des Anges. Les Religieux Grecs ont un fameux Monastere & une Eglise en cet endroit, dont plusieurs Voyageurs ont fait la description. 1658.

L'Eglise de S. Marc est dans l'enceinte de la vieille Ville. Elle est desservie par les Chrétiens Coptes. On y a conservé la Chaire où ce saint Evangeliste prêchoit, & un tableau de S. Michel que l'on dit avoir été peint par S. Luc. S. Marc a été le premier Evêque ou Patriarche d'Alexandrie, il y a été martyrisé, & son corps a été conservé dans cette Eglise, jusqu'à ce qu'il ait été transporté à Rosset. L'Eglise de S. Marc.

La Maison, ou comme on dit dans le Païs, le Palais du pere de Sainte Catherine est assez près de cette Eglise; mais ce n'est plus qu'un monceau de ruines, où il est impossible de rien démêler.

On voit tout proche le Couvent des Coptes deux belles aiguilles de marbre, ou de pierres fonduës, ou plûtôt de pierre Thebaïque, elles sont toutes couvertes de caracteres hieroglifiques. Une des deux est encore debout. Son Aiguilles antiques.

pied'eſtal, ſi elle en a un, ne paroît
1658. point, ou eſt entierement enterré. Elles ſont toutes les deux d'une ſeule pierre, de même marbre, même longueur & même diametre. Si un Ambaſſadeur les demandoit au Grand Seigneur, je ne crois pas qu'il les refusât. Elles meriteroient bien la peine d'être tranſportées en Europe, & orneroient bien une place.

Palais de Cleopatre. Le Palais vrai ou ſuppoſé de Cleopatre, eſt tout auprès de ces aiguilles. Il eſt entierement ruiné. Il n'y reſte que des voûtes ſoûtenuës par de très-belles colonnes, qui en marquent la magnificence; mais qui font préſumer que les appartemens étoient vaſtes, puiſqu'ils avoient eu beſoin d'être ſoûtenus par des colonnes, ou qu'ils étoient étroits, ſuppoſé qu'il y eût des ſéparations entre ces colonnes, ce qui ne paroît point du tout.

Pierres gravées. On trouvoit autrefois dans toutes les ruines qui inondent cette grande Ville, une infinité de pierres gravées en creux & de relief. Preſque toutes étoient fines, comme cornalines, grenats, lapis lazuli, agathes, émeraudes & autres. Elles avoient des têtes, des animaux, des idoles, des caracteres Egyptiens, que nos plus habiles Anti-

quaires auroient de la peine à déchiffrer. Les gens du Païs les cherchoient pendant les pluyes d'orages, & les déterroient. Ils en trouvoient alors beaucoup, & les donnoient à bon marché. Elles sont à present fort cheres, soit qu'ils en connoissent mieux la valeur, soit par l'empressement que les Voyageurs curieux & les Marchands ont eu de les rechercher. Il faut pourtant être connoisseur pour n'y être pas trompé : car en ce Païs plus qu'en aucun autre, il faut être sur ses gardes, & les gens qui paroissent les plus simples, ne sont pas ceux dont il faut moins se défier. 1658.

Habillemens des Francs en Egypte.

Tous les Francs qui demeurent en Egypte, sont habillés de long à la Turque. Ils doivent pourtant observer de ne point porter de couleurs éclatantes, sur tout du rouge, ou du verd. Cette derniere couleur est reservée pour les descendans de Mahomet, & la rouge n'est que pour les grands Seigneurs & pour les Consuls, par une concession particuliere.

Tous les Francs portoient, quand j'y étois, la barbe & les cheveux longs. Ils n'en avoient pas meilleure mine. Ils se contentent à présent d'avoir deux belles & épaisses moustaches. Ils ont

la tête couverte d'un bonnet de velours
1658. noir, dont on dit que l'invention est venuë de Venise. Ils environnent le bord de ce bonnet d'une legere écharpe de soye, ou de lin, de diverses couleurs, pour les distinguer des Turcs, qui portent leurs turbans tout blancs & fort gros. Leurs souliers ne sont que des especes de chaussures de maroquin, sans talon, qu'ils mettent dans des pantoufles, à cause qu'ils les ôtent quand ils entrent dans des appartemens qui sont couverts de tapis.

Il n'y a dans toute l'Egypte, parmi les Francs, que les seuls Consuls qui ayent droit d'aller à cheval dans les Villes; encore est-ce une grace qu'on leur fait, qui n'est pas même du goût des Musulmans zelez, qui ne peuvent s'empêcher de gémir & de dire, quand ils voyent un Franc sur un cheval: quel peché a commis cet animal, pour être obligé de porter un Infidéle?

Tous les autres Francs ne vont que sur des ânes: Il y a des Marchands qui en entretiennent chez eux; ils sont grands, bienfaits, bien pensez, ils ont des housses, des selles & des brides fort propres, & vont naturellement l'amble ou le petit galop, comme des

Guildins d'Angleterre.

Ceux qui n'en ont point, en trouvent à loüer tant qu'ils veulent, pour sept à huit sols par jour ; & cela est absolument necessaire, sur tout quand il faut aller de la Ville à la marine, qui est fort éloignée. Il en coûte un maidin pour aller, & autant pour revenir. Ceux qui les loüent suivent leur bête, de quelque façon qu'on la fasse aller. 1658.

Ceux qui loüent ces ânes, sont des Bedoüins, sorte d'Arabes, qui parmi leurs compatriotes, sont à peu près ce que les Bohémiens sont chez nous, c'est-à-dire, des voleurs habiles, mais qui ne volent jamais ceux qu'ils servent ; aussi les employe-t'on pour les gros ouvrages dans les maisons. Ils sont laborieux, sobres, ne gagnent gueres, & sont presque sans Religion. Ces sortes de gens se retirent avec leurs familles sous de vieilles voûtes, ou dans des huttes qu'ils font sur le bord de la mer. Leurs habillemens ne les empêchent point de courir, ni de travailler : ils ne consistent qu'en une longue piece de barakan ou d'étoffe de laine fort legere, dont ils passent un bout sur leur tête, & ils environnent leurs bras, leur corps, & leurs cuis-

ses avec le reste, qu'ils serrent avec
1658. une ceinture de cuir ; de sorte que sans rien couper ni coudre, ils se font des frocs, des manches, des robes & des calçons.

Ils aiment l'argent, & ne peuvent comprendre où les Francs en peuvent trouver la grande quantité qu'ils en voyent débarquer tous les jours. Il y en a d'assez simples pour croire que les Francs ont le corps rempli d'argent : opinion fort impertinente, puisqu'il pourroit un jour arriver aux Francs en Egypte, ce qui arriva aux Juifs après la prise de Jerusalem, à qui les Romains fendoient le ventre, pour chercher l'or qu'ils s'imaginoient qu'ils avoient avalé, pour le sauver des mains de leurs vainqueurs.

La simplicité de ces Bedoüins va encore plus loin. Ils croïent sans hésiter un conte que les Francs leur ont fait, que la monnoye croît sur des arbres, comme les dattes croissent dans leur païs. Ils raisonnent là dessus selon la portée de leur esprit, qui ne peut être plus borné qu'il l'est ; mais quoiqu'ils aiment extrémement l'argent, on n'a vû aucun d'eux, qui ait voulu passer en Europe pour considerer de près une merveille si surprenante.

ſes avec le reſte, qu'ils ſerrent avec
1658. une ceinture de cuir; de ſorte que ſans rien couper ni coudre, ils ſe font des frocs, des manches, des robes & des calçons.

Ils aiment l'argent, & ne peuvent comprendre où les Francs en peuvent trouver la grande quantité qu'ils en voyent débarquer tous les jours. Il y en a d'aſſez ſimples pour croire que les Francs ont le corps rempli d'argent: opinion fort impertinente, puiſqu'il pourroit un jour arriver aux Francs en Egypte, ce qui arriva aux Juifs après la priſe de Jeruſalem, à qui les Romains fendoient le ventre, pour chercher l'or qu'ils s'imaginoient qu'ils avoient avalé, pour le ſauver des mains de leurs vainqueurs.

La ſimplicité de ces Bedoüins va encore plus loin. Ils croïent ſans héſiter un conte que les Francs leur ont fait, que la monnoye croît ſur des arbres, comme les dattes croiſſent dans leur païs. Ils raiſonnent là deſſus ſelon la portée de leur eſprit, qui ne peut être plus borné qu'il l'eſt; mais quoiqu'ils aiment extrémement l'argent, on n'a vû aucun d'eux, qui ait voulu paſſer en Europe pour conſiderer de près une merveille ſi ſurprenante.

Il y a dans Alexandrie un grand nombre de Mosquées, & un grand nombre d'Imans, de Moulas, & d'autres gens de Loi qui assemblent le peuple, le prêchent, & font les prieres aux heures marquées. Les Turcs n'y manquent jamais, & quand leurs maladies, ou des affaires indispensables les empêchent de sortir de chez eux, ils les font dans leurs maisons. Dans quelque lieu qu'ils les fassent, ils se purifient auparavant en se lavant le visage, la bouche, les yeux, les oreilles, les mains, les pieds, & les parties cachées de leur corps, & les essuyent avec leurs grands mouchoirs. Ils ne se dispensent pas de ces devoirs, quand ils sont en voyage sur terre & sur mer. Comme il est quelquefois impossible de trouver de l'eau dans les deserts, où elle est très-rare, & qu'il faut conserver précieusement celle que l'on porte pour l'usage de la vie, leurs Docteurs leur ont appris qu'on peut alors se purifier avec du sable ou de la terre. Cela emporte toutes les impuretés légales, & les met en état de se présenter devant Dieu avec plus de confiance, & d'obtenir l'effet de leurs demandes.

1658.

Mosquées & Moulas.

Purification des Turcs.

C'est pour cette raison qu'on ne voit

point de Mosquée qui ne soit accompagnée de fontaines naturelles ou artificielles, où on va se laver; après quoi on laisse ses babouches ou pantoufles à la porte, afin de ne pas salir le plancher, ou les tapis dont il est couvert. C'est une précaution sage, mais qui doit être incommode, quand il faut que chacun reconnoisse ses babouches lorsqu'il sort de la Mosquée.

1658.

L'Empire du Grand Seigneur est tout rempli de Derviches; ce sont des especes de Religieux, qui reconnoissent, à ce qu'on dit, un Superieur. L'Egypte en a plus que tout le reste de l'Empire. On doit dire d'eux, sans craindre de se tromper, qu'ils sont faineans, hipocrites, vicieux au dernier point, & très-dangereux quand ils trouvent quelque Franc, lorsque leur zele emporté les agite; car alors ils ne font point de difficulté de lui proposer de se faire Turc, & de le poignarder, s'il le refuse. Ces meurtres passent dans le païs pour une action de zele; ils n'en sont point inquiétez, au contraire on les en louë. Quand je n'avois point de Janissaire avec moi, ce qui étoit assez rare, j'entrois dans une boutique, dès

que je voyois quelqu'un de ces furieux. 1658.

Ils ſont vêtus d'une maniere extraordinaire : les uns ont des habits tout chargez de guenilles de toutes ſortes de couleurs ; les autres ſont tout couverts de plumes ; d'autres ſont réellement tout nuds, avec la barbe & les cheveux heriſſez. Quand ils ont faim, ils prennent au marché & dans les boutiques ce qui les accommode, & on n'a garde de les en empêcher. On regarde au contraire cela comme un honneur, & on en attend la récompenſe de Dieu. Ils entrent librement par tout, même chez les grands Seigneurs. S'ils y trouvent compagnie, ils prennent place, & tirant un chapelet de gros grains, de deux ou trois braſſes de longueur, ils l'étendent ſur toute la compagnie, & prenant un grain, ils diſent deſſus quelque attribut de Dieu, comme, Dieu eſt grand ; le grain paſſe à un autre, qui repete ce que le Derviche a dit, & fait ainſi toute la ronde. Il dit enſuite ſur le grain ſuivant ; Dieu eſt juſte, Dieu eſt Saint, Dieu eſt miſericordieux ; & parcourant ainſi les attributs de Dieu, ils finiſſent leur chapelet. Après quoi on leur preſente le Sorbec, ou le Caffé, & ils

Derviches & leur maniere de s'habiller & de vivre.

Leurs prieres.

ſe retirent avec auſſi peu de ceremo-
1658. nie qu'ils en ont fait en entrant.

Ces gens ſont pour l'ordinaire des Eſpions en titre d'office, qui entrent librement par tout. écoutent ce qui ſe dit, & voyent ce qui ſe fait, & le rapportent à ceux qui les employent.

On dit qu'il y a des Miniſtres des Princes Chrétiens, qui pour avoir des Eſpions fidéles dans cet Empire, ont fait circoncire de jeunes enfans, qu'ils ont enſuite fait élever dans les Langues Turque & Arabe, ſans leur faire changer de Religion, & qui ayant embraſſé ce genre de vie, ont rendu des ſervices conſiderables à leur Nation, en découvrant ce qu'il y avoit de plus ſecret parmi les Muſulmans.

J'ai dit ci-deſſus que ces ſortes de gens étoient vicieux au ſuprême dégré. La ſtupidité des Peuples leur donne beau jeu. On eſt perſuadé que tout ce qu'ils font leur eſt inſpiré de Dieu; les actions mêmes les plus brutales, bien loin d'être regardées comme telles, ſont applaudies. En voici un exemple entre mille qui en fera juger.

Action deshonnête d'un Derviche.

Un de ces marauds, nud comme un ver, rencontra une troupe de femmes qui alloient par dévotion prier au

Cimetiere un Vendredi, selon la coûtume. Les femmes steriles croyent devenir fecondes en se mettant à genoux devant ces infâmes. Un de ces coquins se voyant environné d'une bande de ces dévotes, en prit une, la jetta par terre au milieu du chemin, & commit avec elle une action brutalle qui fait rougir mon papier. Dans tout autre lieu, une femme se seroit laissée égorger plûtôt que de s'y soumettre, & ses compagnes l'auroient défenduë au péril de leur vie. Il n'arriva rien de cela; la femme choisie se soumit humblement, & ses compagnes firent un cercle autour de ce beau couple, étendirent leurs grands voiles, & poussant des cris de joye, elles célébrerent par des chansons le bonheur de celle que le prétendu Saint avoit ainsi choisie. Cet exemple suffit pour faire voir la folie & l'imbecillité de ce peuple, & que s'il ne cherche pas à present les Crocodilles & les Singes pour les adorer, comme faisoient leurs prédecesseurs, ils ne sont pas plus sages qu'eux. En effet, ils regardent comme Saints les fols, les imbeciles, les lunatiques, & ceux qui tombent du mal caduc. 1658.

Il n'y a d'autre monnoye dans l'E-

gypte que celle que les Francs y apportent, ſoit d'or ou d'argent, & particulierement les Piaſtres, excepté des Sequins d'or qui valoient en 1658. ſix livres dix ſols monnoye de France, & de petites pieces d'argent dont il en falloit trente-deux ou trente-trois pour faire un Piaſtre. Il y a encore quelques monnoyes de cuivre, du poids à peu près, & de la grandeur des liards de France, qu'on appelle boubes & forles, qui ſont de la même valeur; tous les comptes ſe font en Piaſtres.

1658.

Monnoye d'Egypte.

L'affaire du Conſulat de M. Begue ayant été examinée, comme je l'ai dit ci devant, & n'ayant plus rien qui nous retînt à Alexandrie, nous ſongeâmes à continüer nôtre route, & à nous rendre au lieu de notre deſtination. M. Bertandier jugea à propos que je priſſe les devans avec un de nos valets, & notre bagage, & que je l'allaſſe attendre à Roſſet: cela n'étoit pas facile. Les portes étoient gardées, & on ne laiſſoit embarquer aucun François, à cauſe des grandes ſommes que la Nation avoit empruntées des Turcs & des Juifs, dans la pourſuite de cette mauvaiſe affaire. Les creanciers vouloient que toute la Nation en fût reſ-

ponſable, avec d'autant plus de rai-
ſon, que la plûpart des Negocians 1658.
avoient ſouſcrit les billets.

J'allai trouver l'Aga du Château ; je lui repreſentai que quoique François, nous ne devions point être regardez comme du corps de la Nation, ni comme des Negocians ; mais comme des voyageurs, qui n'étoient point entrés dans les engagemens de nos compatriotes. Mes raiſons appuyées d'un preſent furent trouvées bonnes, & l'Aga me fit expedier un paſſeport pour me retirer où je voudrois, avec permiſſion de prendre un Janiſſaire pour ma ſûreté. Il eut encore l'honnêteté de me donner des lettres de recommandation pour les Agas de Roſſet & de Damiette, ou, comme on dit dans le païs, Damiate. Je ne voulus pourtant point les préſenter, de crainte de quelque ſupercherie, choſe aſſez ordinaire dans le païs, & je me contentai de mon paſſeport. Je fis mes adieux; je fis charger nos bagages ſur des chameaux, & montez ſur des mulets avec mon Janiſſaire & mon valet, je partis d'Alexandrie.

agréables ; ce ſont des allées à perte
1658. de vûë, tirées au cordeau, & formées par des palmiers & autres arbres. Une choſe eſt incommode aux Francs dans ce païs, c'eſt la rencontre des buffles ; ces animaux ne font point de mal aux Turcs, aux Juifs, & aux Maures, & dès qu'ils voyent un Franc, ils courent ſur lui avec fureur, & l'ecraſeroient ſous leurs genoux s'ils le pouvoient attraper. Bien m'en prit d'avoir de bonnes jambes : je trouvai un troupeau de ces animaux étant à la chaſſe, qui dès qu'ils m'eurent apperçû, vinrent ſur moi avec une furie extraordinaire ; ils m'alloient joindre, lorſque je trouvai un foſſé que je franchis, & que pas un d'eux n'oſa ſauter après moi.

Toutes les maiſons de Roſſet ſont bâties de briques fort proprement. Elles ont deux ou trois étages, & ſont couvertes en terraſſe, avec un mur d'appui tout autour. Il y a quantité de Khans, qu'ils appellent Vekalés, & par corruption Aukelles. La plûpart ſont grands, bien bâtis, bien entretenus. Les chambres pour les étrangers ſont propres, & les magaſins où l'on met les marchandiſes ſont grands & fort commodes.

Le commerce de cette Ville eſt très-

mes bagage au point du jour, afin d'arriver de bonne heure à Rosset. On compte quinze milles, ou cinq lieuës d'Alexandrie à la Maadie, & quarante-cinq milles, ou quinze lieuës de la Maadie à Rosset. 1658.

Tout le chemin de la Maadie à Rosset est de sable, sur lequel d'espace en espace on a élevé des monceaux de pierre, pour marquer la route qu'il faut suivre. Nous allâmes ainsi d'un monceau à l'autre, jusques sur le midi, que nous découvrîmes quantité de palmiers & d'autres arbres, qui nous firent connoître que nous étions proche de la Ville. Nous y arrivâmes sur les trois heures après midi.

Rosset ou Rechid. Sa situation & sa description.

Les Arabes appellent Rechid la Ville que les Francs nomment Rosset ou Rosette : elle est située sur le bord du Nil, du côté d'Alexandrie, cinq milles au-dessous de l'embouchure par laquelle ce fleuve se décharge dans la mer.

C'est assurément la plus belle Ville de l'Egypte après le Caire. Sa situation est charmante ; elle est toute environnée de jardins remplis de palmiers, & de toutes sortes d'arbres fruitiers ; elle a des vignes excellentes : les promenades des environs sont très-

agréables ; ce sont des allées à perte
1658. de vûë, tirées au cordeau, & formées par des palmiers & autres arbres. Une chose est incommode aux Francs dans ce païs, c'est la rencontre des buffles ; ces animaux ne font point de mal aux Turcs, aux Juifs, & aux Maures, & dès qu'ils voyent un Franc, ils courent sur lui avec fureur, & l'ecraseroient sous leurs genoux s'ils le pouvoient attraper. Bien m'en prit d'avoir de bonnes jambes : je trouvai un troupeau de ces animaux étant à la chasse, qui dès qu'ils m'eurent apperçû, vinrent sur moi avec une furie extraordinaire ; ils m'alloient joindre, lorsque je trouvai un fossé que je franchis, & que pas un d'eux n'osa sauter après moi.

Toutes les maisons de Rosset sont bâties de briques fort proprement. Elles ont deux ou trois étages, & sont couvertes en terrasse, avec un mur d'appui tout autour. Il y a quantité de Khans, qu'ils appellent Vekalés, & par corruption Aukelles. La plûpart sont grands, bien bâtis, bien entretenus. Les chambres pour les étrangers sont propres, & les magasins où l'on met les marchandises sont grands & fort commodes.

Le commerce de cette Ville est très-

considerable ;

considerable, parce qu'elle est comme l'entrepôt de toutes les denrées & marchandises qui viennent du Caire, & de la haute Egypte, & de toutes celles qui viennent de dehors, soit par mer ou par terre, & que l'on y embarque pour remonter le Nil. 1658.

La plûpart des maisons ont des Citernes, dont cependant on ne se sert que dans les mois de Juillet & d'Août; parce que la mer est pour l'ordinaire si grosse en ce tems-là, qu'elle refoule l'eau du Nil, se mêle avec elle, & la rend saumâtre.

Dans les autres saisons de l'année, on va querir l'eau du Nil; & quand il arrive qu'elle est trouble & bourbeuse, & qu'on n'a pas le tems de la laisser reposer à son aise pour la boire, on met dans les cruches deux ou trois amandes ameres pilées, & dans le moment le limon se précipite au fond du vase, & l'eau devient très-claire. Le ris, les légumes, les fruits de toute espéce, y sont en abondance, & à très-bon marché. La viande n'est pas plus chere; le bœuf & le mouton y sont excellens. Les Bouchers Turcs sont très-propres; ils tuënt les animaux, & les coupent d'une maniere qui fait plaisir. Les poules & les poulets y sont

Abondance des vivres.

presque pour rien. Il y a des oyes & des canards sans nombre, & des pigeons plus qu'on ne peut s'imaginer. On n'éleve point de cochons domestiques ; mais il y a beaucoup de sangliers. La chasse est permise à tout le monde, & est très-bonne, parce qu'elle n'est pas du goût des Turcs. On trouve des liévres, des gazelles & des oiseaux de riviere de toutes les espéces, & en quantité.

Les raves & les oignons y sont très-gros, & si doux, qu'il n'y a point de païs qui en portent, qui en approchent. Il est aisé de s'appercevoir qu'on est veritablement en Egypte. Il y avoit chez le Vice-Consul de France, qui m'avoit logé chez lui, des Espagnols qui en mangeoient tous les jours à ventre déboutonné, & ne pouvoient s'en rassasier.

La mer & le fleuve sont remplis de très-beaux poissons, comme soles, rougets, anguilles & autres, & sur tout des muges, que l'on prend en si grand nombre, qu'on fait de leurs œufs une quantité prodigieuse de Poutargue, que l'on envoye de tous côtez

La Doüanne de cette Ville depend de celle d'Alexandrie : ce sont des Juifs qui la tiennent, qui tout Juifs

qu'ils ſont, ne laiſſent pas d'être aſſez accommodans. 1658.

Le Gouverneur de la Ville eſt un Soubachi ; il a ſous ſes ordres une Compagnie de Janiſſaires, qui gardent la Ville pendant le jour, & empêchent qu'il n'y arrive du deſordre, & puniſſent ſeverement & ſur le champ ceux qu'ils trouvent en faute.

Une autre Compagnie garde la Ville pendant la nuit, & fait des rondes continuelles pour empêcher les courſes & les pillages des Arabes de la campagne, qui ſont toûjours alertes pour enfoncer les portes des maiſons, & les piller. Il eſt vrai qu'on peut tirer ſur eux, & les tuer, ſans autre forme de procez, quand on les ſurprend, ſans que les Officiers du Grand Seigneur y trouvent à redire.

Ce ſont les plus adroits voleurs du monde, ils donneroient des leçons aux Eſpagnols : ils viennent ordinairement tout nuds, & bien frottez d'huile & de graiſſe, afin qu'on ne les puiſſe pas prendre ; & quand ils ſe voyent pourſuivis, ils ſautent dans le Nil, & le paſſent à la nage, aimant mieux s'expoſer à être dévorez par les crocodilles, que de tomber entre les mains des Turcs, qui ne leur font aucun quartier, les

empaient, ou les écorchent tout vifs.
1658. J'ai vû de ces executions pendant le peu de tems que j'ai demeuré à Rosset. Voici comme on empale.

Maniere d'empaler. Lorsque le criminel est arrivé au lieu du supplice, chargé du bois qui doit l'empaler; qui est d'environ huit pieds de longueur, rond, gros comme la jambe, & pointu par un bout, on le dépoüille tout nud, on le couche sur le ventre par terre, & quatre hommes vigoureux lui saisissent les mains & les pieds, & les tiennent bien étendus. L'Executeur lui fend d'un coup de rasoir le fondement, & y jette aussi-tôt une poignée d'une composition si stiptique & si astringente, qu'elle arrête sur le champ l'hémoragie qui suivroit de cette playe: il lui met aussi-tôt le bout pointu du pal dans le fondement, & frapant sur l'autre bout avec une masse de fer, il le lui enfonce dans le corps, & le fait sortir par la poitrine, ou par le dos, ou par les épaules, selon que le patient est recommandé, ou qu'il a payé l'Executeur: il meurt dans le supplice, ou peut vivre dans cette douloureuse situation des jours entiers embroché & planté en terre tout debout, quelquefois appuyé sur ses pieds, & quelque-

fois en l'air. Ces Executeurs ſont habiles, & ſçavent ſi bien leur métier, qu'ils embrochent un homme ſans toucher les parties nobles, & le font ſouffrir fort long-tems. 1658.

Celui que je vis empaler demeura en vie près de quinze heures, & quoi qu'il ſouffrît infiniment, il ne ſe plaignit point, il parloit à ſes amis, prenoit du caffé, & fumoit : à la fin il tomba en agonie & mourut.

Maniere d'écorcher tout vif.

J'en vis écorcher tout vif un autre : c'étoit un fameux voleur : Il avoit eu pluſieurs fois des bâtonades affreuſes, & n'en étoit pas devenu plus ſage; il fut condamné à être empalé; mais il repreſenta au Cadi que ſon pere & ſon grand pere ayant été écorché tout vifs, ce ſeroit un affront pour lui, & pour ſa race, s'il ne periſſoit pas par le même genre de mort. Le Cadi qui étoit un homme poli, ſe rendit à ſes raiſons & lui accorda la grace de mourir comme ſes ancêtres. Avant de ſortir de ſa priſon on lui lia les bras bien étendus à un gros bâton, au deſſus des épaules, au deſſous, & au deſſus des coudes, & aux poignets, & nud juſqu'à la ceinture : on le mena à la placedu marché. Là on le coucha par terre ſur le ventre,

& quatre hommes prenant les bouts
1658. du bâton, où les bras ſont liez, &
les deux jambes, l'Executeur lui fendit la peau d'une épaule à l'autre, & autour des omoplates & des côtez juſqu'à la ceinture. Après cette opération, il écorcha adroitement & promptement le dos juſqu'à la ceinture, en tirant la peau, & ne ſe ſervit de ſon raſoir, que quand il la trouva trop attachée aux chairs. Le dos étant écorché, on le tourna le ventre en haut, & l'on fit la même opération, & quand elle fut achevée on lui délia les bras afin qu'il pût ſe relever lui-même, s'il en avoit la force. Il le fit à la vérité, ayant ſa peau pendante devant & derriere lui; il fit quelques pas, & puis il tomba par terre & expira, à cauſe de la quantité de ſang qu'il avoit perdu dans l'operation : quoiqu'elle eût été très-cruelle, il ne jetta aucun cri; il ſe plaignoit ſeulement de tems en tems aſſez modérement, & comme il convenoit à un Arabe, qui mouroit comblé d'honneur comme ſes ancêtres.

Lits d'Egypte.

Les lits dont on ſe ſert à Roſſet, & dans beaucoup d'autres Villes d'Egypte, ſont des cages faites de côtes de palmiers. On les couvre d'un pavillon

quarré, comme un sac de gaze ou de toile de cotton fort claire. Ce pavillon sert à garantir les cousins qui sont en très-grand nombre, & fort incommodes en ce païs, & la cage qui le soutient sert de retraite aux punaises qui s'y nichent, & ne touchent ni aux couvertures ni aux matelats. Dès qu'on s'en sent incommodé, on brûle la cage, on en rachette une autre, & on brûle les punaises dans leurs retraites. Ces lits sont à si bon marché qu'on en peut changer quand on veut sans craindre de se ruiner. 1658.

M. Bertandié étant arrivé à Rosset quatre jours après moi, & n'y ayant rien à faire, nous prîmes un bateau exprès, pour nous porter à Damiette, avec nos valets & nos bagages. Nous embarquâmes nos provisions, qui consistoient en biscuit, vin, eau-de-vie, fruits secs, poisson frit & poutargue, parce que nous étions à la mi-Carême. Nous fîmes faire à l'arriere du bateau une cabanne couverte de doubles nattes qu'on appelle Kib, dans laquelle nous étions commodément à couvert du Soleil, de la pluye, & de la rosée, qui est très-mal saine sur le Nil. Nous avions tout quatre des fusils, & des pistolets, & nous faisions garde tour

1658. à tour, pour n'être pas surpris des Arabes & des autres Pirates qui écument le Nil, & qui sont d'autant plus à craindre, que ceux qui vous conduisent sont d'intelligence avec eux; mais ils craignent les armes à feu, & ne s'approchent jamais de ceux qui en ont. C'étoit pour les en avertir, & pour les éloigner, qu'au coucher du Soleil nous faisions nos décharges de nos armes, & que nous tirions quelques coups quand nous changions le quart. Par ce moyen nous ne fûmes point attaqués, ni abordés de qui que ce soit. Le jour même nous ne laissions approcher aucun bâtiment plus près que la portée de la voix.

Notre bateau alloit à la voile, tant que le vent nous étoit favorable, & quand il cessoit de l'être, à cause des sinuositez du fleuve, nos Matelots le tiroient à la cordelle, marchants sur le bord du rivage, nuds de la ceinture en bas, sans aucune honte de montrer ce que la pudeur oblige de cacher; quoiqu'ils rencontrassent souvent des passans, & même des femmes qui lavoient leurs linges dans le fleuve, & malgré tout ce que je pouvois leur faire entendre du scandale que cela donnoit à M. Bertandi é.

Nous navigeâmes ainsi fort à notre aise pendant quatre jours. Nous avions le plaisir de voir un très-beau païs, uni, bien cultivé, & si rempli de Villages, qu'il semble qu'ils se touchent & ne fassent qu'une Ville de plusieurs lieuës de longueur, des deux côtez de la riviere. Tout ce païs fourmille de monde : les Villages paroissent bien bâtis, avec des Mosquées bien blanches, & de hautes Tours, qu'on appelle Minarez, sur lesquelles les Officiers de la Mosquée montent, pour appeller le peuple à la priere. 1658.

J'avois grande envie de sçavoir les noms de ces Villages, & je ne manquois pas de les demander au Patron & à ses Matelots; mais quoique je m'expliquasse assez bien en Turc, nous ne nous entendions presque pas; parce qu'ils ne parloient qu'un Arabe corrompu, auquel je n'entendois rien. Je l'ai entendu depuis, quand j'ai possedé la langue Arabe dans sa perfection.

Tout le triangle d'Egypte qu'on appelle le Delta, n'est qu'une vaste plaine, grasse & fertile au delà de l'imagination; coupée de plusieurs canaux, par le moyen desquels, & des rouës à godets qui élevent l'eau, on l'arrose

tant que l'on veut. Ce païs, comme je
1658. viens de le dire, eſt extrêmement peuplé, & produit preſque ſans culture toutes ſortes de fruits, de graines & de légumes. Il eſt vrai qu'il manque abſolument de bois, car il ne faut pas compter ſur les arbres fruitiers; ce ſeroit une reſſource mal entenduë, & peu avantageuſe. Les maiſons de tous les Villages ne ſont que de terre; il eſt vrai que c'eſt une terre graſſe & de bonne tenuë: elles ſont couvertes de paille de ris aſſez proprement; mais elles n'ont que l'étage du rez de chauſſée. Les Moſquées ſeules ſont bâties de brique à chaux & ſable, auſſi bien que les villes de Roſſet, Maſſoura, & Damiette. Le bois de chauffage pour les fours & les cuiſines, vient de dehors: Ce ſont les Saïques qui l'apportent quand elles viennent ſe charger de bled, de ris, de légumes, & d'autres marchandiſes. On vend le bois & le charbon à la livre, & aſſez cher, en comparaiſon des autres choſes neceſſaires à la vie, qui y ſont à très-grand marché.

A deux milles au deſſus de Vorda, qui eſt un grand Bourg, & fort peuplé, nous apperçûmes les piramides, quoique nous en fuſſions encore fort

éloignez ; parce que rien n'empêche la vûë de s'étendre fort loin de tous les côtez. Je ne dirai rien pour le present de ces merveilles du monde, parce que nous ne faisions que passer; nos affaires nous appelloient autre part. 1658.

Nous arrivâmes enfin à la pointe meridionale du Delta. C'est dans cet endroit que nous vîmes le Nil dans toute sa largeur, & c'est là qu'il se partage en deux branches principales, par lesquelles il entre dans la mer Mediterranée.

Nous quittâmes en cet endroit la branche qui passe à Rosset, par laquelle nous étions venus, & nous prîmes celle qui va à Damiate, ou comme disent les François, Damiette.

De Rosset à cette pointe, il y a quarante lieuës en droite ligne, c'est-à-dire, sans compter les sinuosités du fleuve, qui sont assez considerables, & de cette pointe à Damiette, à peu près la même distance.

On abrégeroit le chemin de plus de moitié, si on alloit de Rosset à Damiate, en traversant le Delta par sa base qui est au Nord ; car alors on n'auroit qu'environ trente lieuës à faire, au lieu qu'en suivant le fleuve, en

Remarques sur le Delta.

1658. remontant la branche de Roſſet, & en deſcendant celle qui conduit à Damiate, on en fait plus de quatre-vingt; mais ce chemin eſt trop dangereux pour s'y expoſer. Les Turcs mêmes n'oſent le faire, à cauſe de la quantité de voleurs Arabes dont le Delta eſt rempli; à plus forte raiſon les Francs ſont trop ſages pour courir ces riſques : d'ailleurs quand on a des bagages, ou des marchandiſes, il en coûteroit infiniment à les faire tranſporter ſur des chameaux ou ſur des ânes. On auroit une infinité de viſites à eſſuyer, & bien des droits à payer. On s'exempte de ces inconveniens en prenant la voye du fleuve; elle coûte peu, on eſt à ſon aiſe, & quelques jours de plus qu'on employe dans ce voyege ſont récompenſez ſuffiſamment par le plaiſir dont on peut joüir ſur la route.

Nous prîmes donc la branche de Damiette. Nous avions le vent en poupe, & le courant du fleuve étoit en notte faveur; de ſorte que nous n'y fûmes que deux jours.

Vûë de Maſſoura. Nous vîmes Maſſoura, ſans nous y etrêter; elle nous parut belle & fort agreable; elle eſt environnée de jardins fruitiers. Par cet endroit, par ſa

ſituation, par ſes bâtimens, elle reſſemble beaucoup à Roſſet; mais elle n'eſt pas ſi grande. 1658.

C'eſt la plus plaiſante choſe du monde, que d'entendre les complimens que les Matelots ſe font, quand ils ſe rencontrent. Du plus loin qu'ils s'apperçoivent, ils ſe levent, ils étendent la main droite, battent l'air, & crient de toutes leurs forces *Alla, alla.* Après quoi ils ſe demandent des nouvelles de leur ſanté, de leurs maiſons, de leurs familles, de leurs enfans, du coq, des poules, du chat, & de tous les autres animaux de la famille. Ces complimens n'ont garde de finir; car ils les recommencent ſans ceſſe juſqu'à ce qu'ils ſoient hors de la portée de la voix & de la vûë.

Mais ils ſe gardent bien de parler des femmes & des filles; ce ſeroit une incongruité & un manque de reſpect. Ils les comprennent avec les animaux qu'ils ont nommez, ou tout au plus ſous le nom de maiſon & de famille. A l'égard des garçons ils s'en informent particulierement.

On dit que comme ils ſont tous extrêmement jaloux de leurs femmes & de leurs filles, il ne faut jamais leur en parler, & cela s'obſerve de part

& d'autre fort ponctuellement.

1658. On remarque même que quand un Turc ou un Arabe est obligé de parler de sa femme ou de sa fille à quelqu'un, comme à un Medecin, ou à quelqu'autre personne pour qui il a du respect, il ajoûte toûjours avant ou aprés le mot de femme ou de fille: Sauf votre respect, ou bien, Reverence parler, comme on fait dans quelques lieux d'Europe, en parlant des Savetiers, des Apotiquaires, des Vuidangeurs, & semblables gens, ou autres choses qui portent avec elles de l'horreur ou du dégoût. Il semble que cela confirme assez ce que j'ai dit qu'ils pensent de ce pauvre sexe dont ils se servent ici; & qu'ils ne veulent pas admettre dans leur Paradis.

Maniere dont les Turcs & les Arabes parlent de leurs femmes & filles.

Nous arrivâmes à Damiate fort contens de notre voyage. Nous fîmes décharger nos bagages à la Doüanne: nous les laissâmes sous la garde d'un de nos valets, & nous allâmes voir le gîte où l'on nous avoit adressez.

1658.

CHAPITRE VIII.

De la Ville de Damiate, ou Damiette.

CEtte Ville eſt ancienne, & n'a preſque pas changé de nom. On l'appelle aujourd'hui en Turc Damiac, & en Arabe Domiat. En François, Italien & Provençal Damiate, ou Damiette. Elle eſt ſur le bord du Nil en terre ferme. Elle eſt bâtie de brique comme Roſſet; elle n'eſt pas ſi longue; mais à peu près de même largeur. C'eſt un entrepôt conſiderable des marchandiſes d'Egypte qui viennent par le Nil, comme le bled, le ris, les légumes, qui y ſont apportées par des Saïques qui y abordent continuellement.

Depuis le point du jour juſques ſur les trois heures après midi, les Matelots & les Portefaix y font un bruit inſupportable; ils ne ceſſent point de crier en travaillant, ſoit en déchargeant ou en portant les marchandiſes aux magaſins. Elles ſont renfermées dans des balles, des couffis, ou des cabas de jonc. Ils travaillent vigou-

reuſement. Quelque chargez qu'ils
1658. ſoient, ils courent toûjours ſans diſcontinüer juſqu'à cette heure-là; après quoi ils quittent abſolument le travail, & s'en vont chercher au marché ce qu'il faut pour la nourriture de leurs familles.

Hoſpice des Peres de la Terre Sainte.

Nous allâmes loger dans une vilaine maiſon qui ſert d'hoſpice aux Peres de la Terre-Sainte, c'eſt-à-dire, aux Cordeliers de l'Obſervance. Un Grec qui eſt le Procureur de Jeruſalem nous y reçût, & nous donna deux chambres, dans leſquelles nous fîmes mettre nos bagages que j'avois été retirer de la Doüanne, où l'Aga nous traita fort civilement, en conſideration d'un de ſes amis d'Alexandrie, qui lui avoit écrit en notre faveur.

Ces deux chambres n'avoient pour tous meubles que des nattes; nous nous y établîmes, & j'eus ſoin d'avoir un Interprete, quoique nous euſſions pû nous en paſſer. Cette précaution nous fut avantageuſe, comme je le vais dire.

Le Commiſſaire de la Terre-Sainte nous mena le lendemain entendre la Meſſe en une Egliſe Grecque, n'y en ayant aucune pour les Catholiques dans toute la Ville.

Il n'y a ni Conſul, ni Vice-Conſul pour les Francs, de quelque Nation 1658.
que ce ſoit.

Le même Commiſſaire nous préſenta à l'Evêque Grec, qui nous reçût fort civilement. Nous lui fîmes un petit préſent, & nous lui dîmes, que ſi le tems le permettoit, notre deſſein étoit d'aller paſſer les fêtes de Pâques à Jeruſalem; il en parut charmé, & nous offrit des Lettres de recommandation pour ſes amis : nous les acceptâmes.

Je crois que Damiate eſt la Ville de tout l'Empire Ottoman, où les Francs ſont le plus univerſellement haïs, & le plus mortellement, de quelque Nation qu'ils ſoient. Cette haine n'eſt pas tout-à-fait ſans fondement. Ils ſont tous les jours pillez par les Corſaires Chrétiens. Les côtes en ſont continuellement infectées. Ce ſont pour la plûpart des Corſaires Maltois, ou Livournois, qui courent indifféremment ſur les Chrétiens du païs, & ſur les Turcs; & quand les priſes ſont à Malte, ou à Livourne, & que les Proprietaires les réclament, quelques preuves qu'ils ayent que les bâtimens & les marchandiſes leur appartiennent, ils n'en peuvent jamais rien retirer. Cela in-

dispose tout le monde contre les Francs,
1658. & c'est souvent la cause des mauvais traitemens & des avanies qu'on leur fait.

Nous nous faisions un plaisir de voir les environs de cette Ville, & de nous promener dans les jardins qui l'environnent ; mais nous n'en eûmes pas le tems. Nous vîmes pourtant les arbres qui portent la casse, qui y sont en grand nombre, & qui font le fond d'un très-bon commerce, & quantité d'autres arbres. Etant de retour au logis, nous y trouvâmes le Capitaine Antoine Martin de la Ciotat, qui venoit du Caire, où il étoit allé pour recouvrer les ancres & les canons, & le reste des agrès de son Vaisseau, que le Corsaire Papachin lui avoit brûlé aux Biquiers l'année précedente. Il vouloit, aussi-bien que nous, voir les SS. Lieux de la Palestine, & il demanda de s'associer avec nous, & nous le reçûmes. Il avoit avec lui un Matelot de son Equipage, qui lui servoit de valet, brave garçon, qui nous fut d'un grand secours dans la suite.

Comme nous étions tous habillez à la Françoise, il étoit aisé de nous connoître. Notre présence réveilla l'animosité des Grecs & des Turcs. Quel-

ques-uns qui avoient été pris & pillez par des Corſaires Chrétiens, ſe mirent en tête que nous en étions nous-mêmes, ou que nous leur ſervions d'eſpions. Sur ce préjugé, je remarquai un jour que nous nous promenions dans la Ville, que ces gens s'amaſſoient par pelottons, & qu'ils parloient en nous regardant attentivement. J'entrai dans une boutique avec notre Interprete, & je marchandai diverſes ſortes de marchandiſes. Il y avoit devant cette boutique un peloton de Turcs & de Grecs, qui ne ſe défiant point que je les entendiſſe, parce qu'ils voyoient un Interprete avec moi, & qu'ils parloient Turc, diſoient qu'il falloit s'aſſurer de nous, & nous piller, pour ſe venger de ce que les Corſaires Francs leur avoient fait; il convinrent que le lendemain matin, au lever du Soleil, ils executeroient leur deſſein. Je rejoignis ma compagnie, & leur dis le danger où nous étions. Nous ne délibérâmes pas beaucoup. J'allai trouver l'Aga, & je lui demandai un paſſeport, qu'il m'accorda, pendant que mes deux compagnons allerent promptement plier bagage. Je trouvai heureuſement une Saïque qui alloit lever l'ancre pour

1658.

S. Jean d'Acre. Je fis marché avec le
1658. Patron, & j'envoyai mon valet faire venir nos hardes. Cela fut exécuté dans le moment, & nous nous embarquâmes & fîmes tirer au large. Nous fûmes pourtant obligez de passer cette premiere nuit peu éloignez de terre, & bien sur nos gardes, avec nos armes en bon état.

Les Grecs & les Turcs ne manquérent pas de nous aller chercher dès que le jour parut: on leur dit que nous étions partis, & nous n'en entendîmes plus parler.

Départ de Damiette.

Nous mîmes à la voile avec un petit vent de Sud qui nous porta au Bogas; c'est ainsi qu'on appelle la bouche du Nord-Est, par laquelle le Nil entre dans la mer; mais il fallut y attendre que le tems devint propre pour passer outre, & continüer notre voyage.

Le Bogas est défendu par deux Châteaux de médiocre défense, où il y a quelques canons, & sur celui du Delta une Tour avec un Fanal pour diriger les Vaisseaux qui veulent entrer dans le Nil pendant la nuit.

On voit encore sur la côte de terre ferme, une Tour de huit à dix pieds de haut, qu'on dit avoir été bâtie par

Saint Loüis pendant qu'il étoit maître de Damiette. 1658.

Tout le monde ſçait que ce Saint Roi avoit emporté cette Ville avec une valeur extraordinaire, & que cette conquête le mettoit en état de conquerir le reste de l'Egypte, s'il n'eût point eu le malheur de perdre une bataille, dans laquelle il fut pris avec un grand nombre de ſes Chevaliers & de ſes Soldats. Il paya argent comptant la rançon de ſes gens, & il donna pour la ſienne la Ville de Damiette, en diſant que la rançon d'un Roi de France ne ſe payoit point avec de l'argent.

Nous fûmes quinze jours entiers au Bogas, à cauſe du vent de dehors, qui étoit ſi violent, qu'il avoit pouſſé des montagnes de ſable dans la bouche qui en rendoient le paſſage impratiquable. Dans ces occaſions il faut attendre qu'il ait ceſſé, & que les eaux du Nil, que la mer a refoulées, reprennent leur cours ordinaire, & que par leur impetuoſité & leur peſanteur elles entraînent ces ſables, & s'ouvrent un chemin libre.

Nous n'étions pas ſeuls à attendre; il y avoit avec nous près de quarante Saïques arrêtées, & qui attendoient ce

Enfin le Vendredi, surveille du Dimanche des Rameaux, le vent étant tout-à fait tombé, & le fleuve ayant repris son cours ordinaire, nous espérâmes sortir de ce lieu. On le laissa pourtant courir tout le Samedi, & le Dimanche matin. Les Pilotes de la Bouche ayant sondé, & trouvé le passage libre, ils donnérent ordre à toute notre flotte de se préparer à mettre à la voile.

1658.

Aussi-tôt deux bateaux plats qu'on appelle des Germes, abordérent notre Saïque chacun d'un côté : on ouvrit le pont, & les Matelots se donnant de main en main les balles & les couffis, déchargérent notre Saïque de la moitié de sa charge avec une vîtesse surprenante : après cela on attacha les germes à notre atriere, & nous mîmes à la voile. Malgré toutes ces précautions, nous touchâmes en quelques endroits, mais légerement, & sans danger ; & quand nous fûmes hors des bancs, les Germes nous accostérent, & on rechargea dedans les marchandises avec la même diligence qu'on les avoit tirées. Les autres Saïques firent la même manœuvre que nous ; & quand nous fûmes tous rassemblez, nous partîmes au nombre de quarante Saïques.

CHAPITRE

ches, moëlleuſes, huileuſes, douces
& aſſez nourriſſantes. On les pile, 1658.
on les preſſe, & on en tire une huile
qui eſt bonne à manger, quand elle
eſt nouvelle ; mais qui rancit aiſément, & qui pour lors n'eſt bonne
que pour brûler.

Cette plante croît naturellement autour d'Alexandrie & dans les Provinces voiſines, & produit beaucoup de graine.

Les Turcs, les Naturels du païs, & les Arabes, en font des cataplaſmes fort utiles pour la pleureſie, pour les difficultez de reſpirer, & pour la colique, en la donnant en lavement, & pour d'autres maladies.

Les graines fraîches ſont auſſi bonnes à manger que le petit mil, & l'huile ſert à beaucoup d'autres uſages. Elle n'entre pourtant point dans le commerce que nous faiſons dans le païs.

Il eſt certain que dans la diſette où nous étions, nous aurions pû manger de la viande, ou du moins des œufs & du fromage ; mais nous étions avec des Grecs, gens ſuperſtitieux au ſouverain dégré, qui nous regardent comme des heretiques, & qui croyent encore nous faire une grace, quand ils ne nous traitent pas comme des Athés.

Enfin le Vendredi, ſurveille du Di-
1658. manche des Rameaux, le vent étant tout-à fait tombé, & le fleuve ayant repris ſon cours ordinaire, nous eſpérâmes ſortir de ce lieu. On le laiſſa pourtant courir tout le Samedi, & le Dimanche matin. Les Pilotes de la Bouche ayant ſondé, & trouvé le paſſage libre, ils donnérent ordre à toute notre flotte de ſe préparer à mettre à la voile.

Auſſi-tôt deux bateaux plats qu'on appelle des Germes, abordérent notre Saïque chacun d'un côté : on ouvrit le pont, & les Matelots ſe donnant de main en main les balles & les couffis, déchargérent notre Saïque de la moitié de ſa charge avec une vîteſſe ſurprenante : après cela on attacha les germes à notre arriere, & nous mîmes à la voile. Malgré toutes ces précautions, nous touchâmes en quelques endroits, mais légerement, & ſans danger ; & quand nous fûmes hors des bancs, les Germes nous accoſtérent, & on rechargea dedans les marchandiſes avec la même diligence qu'on les avoit tirées. Les autres Saïques firent la même manœuvre que nous ; & quand nous fûmes tous raſſemblez, nous partîmes au nombre de quarante Saïques.

CHAPITRE

1658.

CHAPITRE IX.

Voyage de Palestine.

ON prétend avoir remarqué de tout tems, que la Semaine Sainte ne se passe jamais sans tempête. Cette remarque n'est pas seulement pour la mer Mediterranée, on a fait la même observation pour l'Ocean, & la raison n'est pas difficile à trouver. On est alors dans l'équinoxe, où les marées sont les plus fortes, & quand le plein de la Lune s'y joint comme vers Pâques, il faut s'attendre à trouver de grosses mers, presque toûjours accompagnées de vents impetueux.

Tempête longue & dangereuse.

C'est ce que nous éprouvâmes dès le lendemain de notre départ. Le vent de Nord-Oüest nous assaillit tout d'un coup avec une violence extrême. Notre Saïque chargée à fond, & dont le pont étoit encore couvert de balles & de couffes, devint bien-tôt le joüet des flots. Nous n'osions faire vent arriere, de peur d'échoüer à la côte dont nous n'étions pas éloignez, & nous ne pouvions porter au plus près, parce que la mer nous mangeoit; d'ailleurs ces for-

tes de Bâtimens ne ſont pas propres à
1658. cette manœuvre. Nous propoſâmes de décharger le Bâtiment, en jettant à la mer ce qui étoit ſur le pont; le Patron n'y voulut pas conſentir, diſant qu'il aimoit mieux périr avec ſon Bâtiment & ſon Equipage, que de manquer à la fidelité qu'il devoit à ceux qui lui avoient confié leur bien. Nous nous ſoûtinmes comme nous pûmes juſqu'au Jeudi Saint ſans dormir, & dans un travail continuel, n'ayant que du pain & de l'eau: car il étoit impoſſible de faire du feu pour faire cuire du ris. On avoit voulu eſſayer d'en faire, & un coup de mer emporta le fougon & la marmitte. Nous fûmes pendant tout ce tems-là dans un danger continuel de faire naufrage. Tout le monde s'y attendoit, & quand le Bâtiment avoit franchi une lame, on croyoit que celle qui la ſuivoit étoit celle qui nous devoit couler bas. Les Matelots épuiſez perdirent la tête, & ne ſçavoient plus ce qu'ils faiſoient, ils n'entendoient plus les commandemens du Maître, ou faiſoient tout le contraire, & ce fut peut-être ce qui nous ſauva. A la fin le Patron ſuccomba comme les autres, quitta la barne du gouvernail, ſe couvrit la tête de ſon capot, & dit

que nous étions perdus, & se jetta dans un coin.

1658.

Le Capitaine Martin & son Matelot nous furent alors d'un grand secours. Ils prirent l'un après l'autre la barne, & nous gouvernerent bien mieux que notre Patron & ses gens. Nous commençâmes d'esperer contre toute esperance, pendant que nos Matelots & tous les autres Passagers s'abandonnerent aux larmes, & aux regrets de s'être embarquez.

Je ne sçai si c'est par intrépidité, ou par ignorance du danger où nous étions, que je ne perdis jamais l'esperance de nous sauver. Je ne pouvois même m'empêcher de rire en voyant les figures, & entendant les regrets de ceux qui étoient avec nous. Comme il y en avoit de differentes Religions, chacun invoquoit les Saints de son parti. Je n'avois jamais entendu de pareilles Litanies. Les Turcs secourus de leur prédestination parurent les plus courageux; mais les Juifs & les Grecs étoient les plus désolez.

Dans cet effroi general, je trouvai moyen d'ouvrir une petite écoutille, & de descendre sous le pont d'où je rapportai un petit baril d'eau-de-vie avec du biscuit. J'en donnai au Capitaine

1658. de jetter à la mer le premier qui s'y opposeroit.

Les objets se distinguant à mesure que le jour croissoit, nous reconnûmes un Cap fort élevé, que notre ignorant Pilote prit pour le Cap Carmel, ou pour le Cap Blanc.

Ces deux Caps sont également dangereux, ils sont hauts & taillez à plomb jusqu'à la mer. Nous eussions fait naufrage, si nous les eussions abordez. Nous reconnûmes à la fin que nous étions près du Cap Blanc, & aussi-tôt nous fîmes vent arriere pour nous approcher des ruines de l'ancienne Ville de Tyr, qu'on appelle encore aujourd'hui comme autrefois Sour.

Le Capitaine Martin remit alors le gouvernail au Patron, qui devoit connoître mieux que lui l'entrée difficile de ce Port, se coucha & s'endormit.

Mais notre Patron & ses gens passerent d'une extrêmité à l'autre. La joye de se voir échappez du naufrage les transporta tellement, qu'ils penserent nous faire faire naufrage dans le Port. Ils voulurent passer entre les écüeils, qui forment le Port, sans faire attention qu'il y avoit beaucoup moins d'eau qu'il n'en falloit à notre Saïque, &

le Patron & l'Equipage resolurent de faire vent arriere, & d'aller échoüer à la côte, telle qu'elle pût être, au péril d'être pris par les Arabes & faits Esclaves : car nous ne sçavions où nous étions, n'ayant ni carte ni compas, excepté un petit compas de poche, que le Capitaine Martin trouva heureusement sur lui. Nous les priâmes d'attendre au lendemain, leur donnant de bonnes esperances. 1658.

Comme ils avoient vû que le Capitaine Martin en sçavoit plus qu'eux, ils nous accorderent ce délai, & le vent mollit un peu pendant la nuit.

J'étois au point du jour couché sur le tillac enveloppé dans mon manteau, & je regardois l'horison par dessous le bord de mon chapeau. Il me sembla voir quelque chose de rouge, je le dis au Capitaine Martin, qui ayant relevé cet endroit avec son compas, dit que c'étoit la terre ; mais on ne pouvoit encore distinguer quelle terre c'étoit. La joye de cette découverte ranima tout le monde. Les plus pressez vouloient qu'on portât dessus. Le Capitaine Martin tint bon pour l'élonger sans aborder, & ne voulut point lâcher la barne. Les Turcs dirent qu'il avoit raison, & le prierent de continuer, menaçant

acheter des cotons filez, qu'on lui ap-
1658. portoit des Villages voisins. Ce garçon aussi Provençal nommé Ambroise Barbe Verte me fit plaisir ; il me mena par de petits sentiers à la maison du Sieur Caulet, que j'eus de la peine à reconnoître pour François, tant le long séjour qu'il avoit fait en ce Païs l'avoit changé ; il en avoit tellement pris l'air, l'habit & les manieres, que je le pris pour le Soubachi ou le Commandant de ce triste lieu, & des Païsans qui l'habitent. Je le saluai en Turc, il me répondit en Provençal, nous nous reconnûmes, nous nous embrassâmes, nous bûmes un coup, & je lui dis que M. Bertandié & le Capitaine Martin étoient à la Marine, & que nous avions besoin de son secours après les dangers que nous venions d'essuyer.

Il donna ses ordres pour notre dîné, & vint avec moi au Port. Il nous attendit sur le rivage, après m'avoir fait trouver des bateaux de Pêcheurs, avec lesquels j'allai à bord de la Saïque chercher mes compagnons & nos bagages. Nous payâmes notre passage, & le ris que nous avions fait jetter à la mer.

Le Sieur Caulet nous reçût au bord de la mer, nous mena chez-lui, & nous traita autant bien que le tems & le lieu

cela pour abreger la route ordinaire. Déja nous voyions blanchir la mer ſur ces deux écüeils, & ſur les rochers qui les environnent, & nous allions nous y jetter à pleins voiles. Il s'éleva un grand cri, qui réveilla le Capitaine Martin. Il ſe leva, ſe jetta ſur la barne & nous conduiſit ſi bien, qu'il nous fit paſſer à une toiſe de ces rochers, & nous fit entrer par la grande bouche, & moüiller ſur un fond de ſable aſſez loin de la Ville, parce que le vent nous refuſa & ne nous permit pas d'avancer davantage. 1658.

Ce jour heureux pour nous étoit le Vendredi Saint; nous nous trouvâmes ſeuls dans le Port, pas un des Bâtimens qui étoient partis avec nous n'y étoit arrivé, & depuis la premiere nuit de la tempête nous n'en avions vû aucun autre qu'un Vaiſſeau Corſaire, qui portoit ſur nous pour nous enlever, & qui nous voyant en ſûreté vira de bord, & alla chercher fortune d'un autre côté.

Je me fis mettre à terre avec la Chaloupe, pour pourvoir à nos beſoins s'il étoit poſſible. Ce lieu eſt ſi deſert, que je ne trouvai perſonne ſur le rivage que le Cuiſinier du Sieur Pierre Caulet Marchand Provençal, qui étoit là pour

acheter des cotons filez, qu'on lui ap-
1658. portoit des Villages voisins. Ce garçon aussi Provençal nommé Ambroise Barbe Verte me fit plaisir ; il me mena par de petits sentiers à la maison du Sieur Caulet, que j'eus de la peine à reconnoître pour François, tant le long séjour qu'il avoit fait en ce Païs l'avoit changé ; il en avoit tellement pris l'air, l'habit & les manieres, que je le pris pour le Soubachi ou le Commandant de ce triste lieu, & des Païsans qui l'habitent. Je le saluai en Turc, il me répondit en Provençal, nous nous reconnûmes, nous nous embrassâmes, nous bûmes un coup, & je lui dis que M. Bertandié & le Capitaine Martin étoient à la Marine, & que nous avions besoin de son secours après les dangers que nous venions d'essuyer.

Il donna ses ordres pour notre dîné, & vint avec moi au Port. Il nous attendit sur le rivage, après m'avoir fait trouver des bateaux de Pêcheurs, avec lesquels j'allai à bord de la Saïque chercher mes compagnons & nos bagages. Nous payâmes notre passage, & le ris que nous avions fait jetter à la mer.

Le Sieur Caulet nous reçût au bord de la mer, nous mena chez-lui, & nous traita autant bien que le tems & le lieu,

se lui pouvoient permettre. Il nous donna un grand potage aux herbes, 1658.
des féves fraîches en plusieurs façons, un grand plat de poisson, de la poutargue, de bon pain, d'excellent vin, de l'eau fraîche, des fruits secs & du caffé. Après ce que nous avions souffert, nous avions besoin de ce rafraîchissement.

Pendant que nous étions à table, il entra dans le Port une Saïque qui venoit de Smyrne. On vint avertir qu'il y avoit sur ce Bâtiment un Gentilhomme de Normandie nommé M. Martin de Reville. Nous l'avions laissé à Smirne. Après avoir servi en plusieurs endroits, il s'étoit mis à voyager & vouloit passer en Perse. Il voulut voir les Saints Lieux chemin faisant, & s'embarqua avec quantité de Pelerins Grecs, qui vouloient celebrer la Fête de Pâques à Jerusalem. Nous allâmes le recevoir & le conduisîmes à la maison, où sa conversation nous plut beaucoup. Il avoit vû plusieurs Cours, il connoissoit le monde, & se faisoit un plaisir de raconter ce qu'il sçavoit.

M. Caulet se chargea du soin de nous faire trouver des chevaux, pour nous conduire le lendemain à S. Jean d'Acre, & des chameaux pour porter

leurs chevaux. On en voit encore des
1658. restes.

Dans tout le reste de la Ville, on ne voit que des masures, des ruines confuses, & quelques maisons de pierres seches qui servent de demeure aux Négocians, & aux Païsans qui font valoir les terres des environs, quand ils sont en paix avec les Arabes.

Le Port étoit partagé en deux parties. La plus voisine de la Ville étoit une Darce, où les Bâtimens étoient plus en sûreté que dans le grand Port. Tout cela est à present confondu, & ne peut servir qu'à des Germes, ou autres petits Bâtimens qui ne tirent pas beaucoup d'eau : car la mer & le vent de Nord, qui est le traversier de cette côte, y ont apporté tant de sable, qu'il n'y a presque plus de fond ; & comme on n'est, ni à cet endroit, ni à la rade, à couvert de ce vent presque toûjours impetueux, les Vaisseaux Chrétiens n'y moüillent qu'en passant, & pour prendre les marchandises qu'ils sçavent être prêtes à embarquer, & vont faire leur commerce à Saïd, & à S. Jean d'Acre où sont leurs établissemens.

La campagne des environs me parut assez agréable. On voit des bois taillis au Nord, & au Nord-Est, & au

ce Conquerant, ou depuis.

On voit dans l'eſpace qu'occupoit ce Château, les ruines de deux Egliſes. Celles du côté d'Occident ſont les plus remarquables. L'autre Egliſe étoit au Nord. Les Turcs ſe ſont ſervis de ces ruines pour faire un petit Château ou Fortin, où ils ont placé quelques canons de fer, qui battent à fleur d'eau, & qui empêchent les Corſaires d'entrer dans le Port. On voit en cet endroit une colonne dont le diametre eſt coupé en cœur; je crois que c'eſt l'unique au monde qui ſoit de cette ſorte. Il y a encore une autre colonne du côté du Nord, auprès de laquelle l'Emir Frekardin, ſi connu par ſes belles actions, & pour la protection qu'il donnoit aux Chrétiens, avoit fait bâtir un Palais de grande étenduë, & dont les reſtes marquent la magnificence. Il eſt à preſent preſque ruiné par la negligence qu'ont eu les Turcs d'y faire les réparations neceſſaires, depuis qu'ils ſe ſont emparez du Païs. Le peu qui en reſte ſert à loger les Etrangers qui abordent en cette Ville, & conſerve encore le nom de Château. 1658.

Les enfans de ce Prince avoient fait bâtir vers le milieu de la Ville, des logemens pour leurs domeſtiques & pour

leurs chevaux. On en voit encore des
1658. restes.

Dans tout le reste de la Ville, on ne voit que des masures, des ruines confuses, & quelques maisons de pierres seches qui servent de demeure aux Négocians, & aux Païsans qui font valoir les terres des environs, quand ils sont en paix avec les Arabes.

Le Port étoit partagé en deux parties. La plus voisine de la Ville étoit une Darce, où les Bâtimens étoient plus en sûreté que dans le grand Port. Tout cela est à present confondu, & ne peut servir qu'à des Germes, ou autres petits Bâtimens qui ne tirent pas beaucoup d'eau : car la mer & le vent de Nord, qui est le traversier de cette côte, y ont apporté tant de sable, qu'il n'y a presque plus de fond ; & comme on n'est, ni à cet endroit, ni à la rade, à couvert de ce vent presque toûjours impetueux, les Vaisseaux Chrétiens n'y moüillent qu'en passant, & pour prendre les marchandises qu'ils sçavent être prêtes à embarquer, & vont faire leur commerce à Saïd, & à S. Jean d'Acre où sont leurs établissemens.

La campagne des environs me parut assez agréable. On voit des bois taillis au Nord, & au Nord-Est, & au

Midi les hautes montagnes de la Naxlonée toutes couvertes d'arbrisseaux. 1658.
La partie de l'Est est en plaine, il y a des prairies excellentes pour le bétail, & quantité de jardinages avec des maisons de Païsans, qui cultivent ces terres en payant certaines contributions aux Arabes des environs, qui moyennant ces contributions les laissent joüir de leurs terres, & même dans les occasions les défendent contre les violences des Turcs.

Nous partîmes de Sour sur les six heures du matin sur de bons chevaux, que M. Caulet nous avoit fait trouver; il voulut nous accompagner jusqu'au bout de la plaine, afin de nous faire remarquer ce qu'il y a de plus curieux, pendant que les chameaux qui portoient nos bagages s'avançoient plus lentement que nous.

Puits ou Fontaines de Salomon.

La premiere chose qui nous arrêta furent les puits de Salomon, que les gens du Païs appellent *Raas-elâain*, c'est-à-dire, Chef des fontaines.

Le premier & le plus considerable de ces puits est de figure octogone, d'environ quatre toises de diametre. Il est tout revêtu de pierres, & si profond, qu'on nous assura que des Capitaines de Vaisseaux qui vouloient en sçavoir

1658. la profondeur, ayant fait attacher des boëtes de pierriers à de très-longues cordes n'avoient jamais pû toucher le fond. Cette preuve me parut fort ſujette à caution : car il eſt certain, que quand la peſanteur de la corde ſurpaſſe la peſanteur du poids qui y eſt attaché, elle s'enfonce par ſon propre poids, pendant que le poids demeure ſuſpendu ou couché ſur le fond, ſans que la corde ceſſe de tirer toûjours en bas. Cela ſe voit par les lignes de ſonde, dont on ſe ſert dans les Vaiſſeaux, que l'experience journaliere a fait connoître être inutile au-delà de cent ou ſix-vingts braſſes.

Ce puits eſt toûjours plein juſqu'au rez de la terre. L'eau en ſort par une ouverture d'un pied en quarré, & forme un canal qui ſe va perdre dans la mer. Avec un peu de travail & de dépenſe, on le pourroit conduire à la Ville comme il y alloit autrefois ; mais les Turcs ſont trop indolens pour penſer à ces ſortes de commoditez. Ils ne ſongent qu'à détruire, & les plus raiſonnables à ne rien entretenir, & à laiſſer tomber en ruine les édifices les plus beaux, les plus neceſſaires & les plus reſpectables par leur antiquité. Ils abandonnent même leurs propres mai-

Indolence des Turcs pour les bâtimens.

ſons, quand elles menacent ruine, & aiment mieux en bâtir une nouvelle, 1658.
que d'en réparer une qui pourroit ſervir à leurs enfans. Leur raiſon eſt, que celle qu'ils habitent pourra ne pas plaire à leurs enfans, & qu'il eſt juſte de leur laiſſer la liberté de ſe loger comme ils le jugeront à propos.

La ſuperficie de l'eau de ce puits eſt toûjours la même, & n'a point de mouvement ſenſible; ce qui donne lieu de croire que la ſource produit un volume d'eau égal à celui qui en ſort par le trou quarré par lequel elle ſort.

On voit la même choſe à la Fontaine de Vaucluſe, dans le Comtat d'Avignon.

A quelques pas de ce puits, on en voit deux autres qui ſont quarrez, & de même diametre que le premier, ils ſont peu profonds, & ſe communiquent par un canal, revêtu de pierres d'environ quatre pieds de largeur. Il paroît que ces deux puits n'étoient que des reſervoirs de l'eau du premier, & qu'ils n'ont point de ſource particuliere. C'étoit delà que l'eau s'alloit rendre dans un aqueduc, qui la conduiſoit à la Ville. Cet aqueduc eſt à preſent ruiné en pluſieurs endroits.

On voit quantité de jardins aux en-

virons, que l'on arrose par le moyen
1658. de quelques rigolles qui y conduisent l'eau, & d'espace en espace il y a des petites maisons de Païsans qui cultivent ces jardins. Ces puits sont éloignez de la Ville d'une lieuë, & d'environ trois cens pas du grand chemin.

Après ces observations, nous suivîmes notre route, & nous apperçûmes sur un sommet détaché vers le milieu de la montagne une petite Mosquée, qui sert d'hermitage à un Derviche. Il n'y a dedans que le sepulchre d'un nommé *Cheik Abougara*, qui est un des grands Saints de la Secte de Mahomet. Il semble meriter ce titre, s'il est vrai qu'il ait conservé toute sa vie la virginité, chose si rare & si inusitée parmi les Mahometans. Cette Mosquée est un Pelerinage fameux pour tout le Païs. Apparemment qu'ils n'y vont pas pour obtenir une vertu dont ils n'ont que faire, ni dans ce monde, ni dans l'autre, puisqu'ils comptent que leurs Bienheureux auront à foison dans le Paradis, des femmes qui seront toûjours vierges & jeunes, quelque usage qu'ils en fassent. Au reste ce lieu est pour eux un sanctuaire, où il n'est pas permis d'entrer avec la moindre soüillure. Il est vrai que le remede est aisé, ils en sont

quittes en se lavant ; & c'est pour cela qu'il y a toûjours des fontaines aux portes des Mosquées, afin que ceux qui y viennent prier se puissent laver, & se purifier des fautes qui rendroient leurs prieres désagréables à Dieu. 1658.

On voit au pied de cette montagne, les restes d'une Tour qui servoit autrefois à garder le passage, qu'on appelle le Pas de la Naxhoure. Cet endroit est dangereux, deux hommes peuvent défendre ce passage contre cent. Passage de la Naxhoure.

Ce fut là que M. Caulet nous quitta. Nous étions huit Francs bien armez, & nous avions avec nous un Janissaire fidéle. Nous entrâmes donc sans crainte dans ce chemin coupé avec le ciseau dans le roc. Il est large de sept à huit pieds. De petits arbrisseaux, qui ont leurs racines dans les fentes du rocher en tapissent la droite. La gauche présente un précipice affreux, taillé à plomb jusqu'à la surface de la mer qui bat au pied. On trouve en quelques endroits un parapet, ou garde-fol de trois à quatre pieds de hauteur, pratiqué ou taillé dans le même rocher, & au défaut du rocher, on l'a fait de maçonnerie, qui doit avoir été bien faite, puisqu'elle résiste à l'injure des tems depuis tant de siecles.

1658. On dit qu'Alexandre le Grand fit tailler ce chemin, pour y faire passer son armée, lorsqu'il alla assieger Tyr ou Sour. C'est assurément un ouvrage digne de ce Conquerant. Mais est-il possible qu'avant lui, il n'y avoit pas de chemin entre Tyr & Acre, ou Accaron? Il est difficile de le penser. Ainsi on peut croire sans scrupule, que ce Prince le fit élargir & accommoder, & cela suffit pour qu'on lui ait une très-grande obligation.

Ce chemin nous conduisit jusqu'au haut & à la pointe de la montagne de la Naxhoure. Il y a en cet endroit, ainsi que sur tous les autres caps une Tour assez entiere. Il n'y demeure à present personne; mais autrefois il y avoit dans toutes des Gardes, qui avertissoient par des signaux concertez de ce qu'on vouloit faire sçavoir depuis Jerusalem jusqu'à Constantinople.

Tours de Sainte Helene.

On voit en effet ces Tours ou leurs ruines sur tous les caps, & sur toutes les montagnes des côtes d'Asie, d'Anatolie, de Caramanie, de Syrie, de Galilée, de Samarie & de Judée jusqu'à Jaffa, où elles commencent à quitter le rivage de la mer, & à suivre les sommets des montagnes jusqu'à la Sainte Cité. Elles sont toutes à vûë les unes

des autres, & par conséquent elles pouvoient en repetant les signaux, instruire tous ces Païs de ce qu'on vouloit leur faire sçavoir. 1658.

On prétend que ce fut Sainte Helene mere de l'Empereur Constantin, qui les fit élever lorsqu'elle alla à Jerusalem chercher la Croix de Notre-Seigneur, afin de donner plus promptement avis à son fils qu'elle avoit trouvé ce grand trésor. On dit que cet Empereur en fut averti en peu d'heures, & qu'il institua une Fête solemnelle à cette occasion.

Environ à deux cens pas de cette Tour, nous trouvâmes une belle fontaine, & les restes d'un Château qu'on appelle encore à present *Scandarana*, c'est-à-dire, Alexandrie, parce qu'on assûre que ce Château avoit été bâti par Alexandre.

Vers le milieu du chemin, entre Nakhoure & le Cap Blanc, nous trouvâmes une maison & une fontaine : on y fait payer un piastre à tous les Européens qui y passent, & aux gens du Païs qui ne sont pas Mahometans, seulement dix-huit sols. Les Gardes qui exigent ce droit, sont obligez d'escorter les Voyageurs lorsque les chemins ne sont pas sûrs, c'est-à-dire, quand il y

a des Arabes en campagne. C'eſt une
1658. Ferme qui appartient au Gouverneur du Païs. Nous payâmes & paſſâmes, quoique dans la verité nous n'euſſions pas beſoin de leur ſecours, étant huit François bien armez, & capables de faire trembler cinq cens Arabes, s'ils ſe fuſſent preſentez, parce que ces gens craignent extrêmement les armes à feu, ſurtout quand ils les voyent entre les mains des Francs.

Nous montâmes enſuite ſur le ſommet du Cap Blanc, ainſi appellé, parce que quand on le voit de la mer, il paroît de cette couleur. Il eſt eſcarpé & comme taillé à plomb, depuis le ſommet juſqu'à la mer. Quoiqu'il ſoit compoſé de rochers mêlez de terre glaiſe, il eſt nud & ne produit pas le moindre arbriſſeau.

Après avoir deſcendu cette haute montagne, nous entrâmes dans une grande plaine ornée de beaucoup de Villages, tant ſur le rivage que dans les terres. Nous la trouvâmes très-riante & très-bien cultivée. Le terrein eſt merveilleux & arroſé d'une infinité de ruiſſeaux, qui tombent de la montagne & qui portent par tout la fraîcheur & la fertilité.

On compte quatre bonnes lieuës du

pied de la montagne à Acre. Nous nous arrêtâmes au pied de la montagne, auprès d'une fontaine, où nous fîmes reposer nos gens & nos montures. Nous nous rafraîchimes aussi, & puis nous continuâmes notre chemin. 1658.

CHAPITRE XI.

De la Ville d'Acre ou Ptolemaïde, & de ce qui s'y est passé pendant que le Consul & la Nation Françoise y ont été.

NOus arrivâmes à S. Jean d'Acre le Samedi Saint 15. Avril 1658. sur les quatre heures après midi. Nous allâmes chercher un de nos amis, qui nous donna un appartement de sa maison, où nous reçûmes aussi-tôt les visites de tous les François qui étoient dans la Ville, après quoi nous allâmes saluer M. Henri de Bricard, qui étoit Consul de la Nation. Il nous reçût parfaitement bien, s'informa du sujet de notre voyage, & nous offrit tout ce qui dépendoit de lui. La conversation tomba bien-tôt sur les déplaisirs qu'il avoit dans ce Païs, & sur les regrets qu'il avoit d'avoir quitté Seïde lieu ordinaire de sa residence,

à cause des tyrannies que le Gouver-
1658. neur nommé Hassan Aga exerçoit sur la Nation, & des fâcheuses suites qu'elles avoient euës ; il nous en conta l'Histoire telle que je vais la rapporter.

Histoire de la desertion de Seide & de la retraite des François à Acre.

Hassan Aga Gouverneur de Seïde & des environs, qui sont à peu près ce qu'on nommoit autrefois la Siro-Phenicie, eut envie d'une belle cavale Arabe, qui avoit coûté cinq cens piastres au Sieur François Caulet Marchand des plus riches & des plus accreditez de notre Nation. Il demanda à l'acheter, & envoya cinq cens piastres au Consul par un de ses domestiques. Caulet qui étoit riche & qui aimoit cette cavale, répondit qu'il ne la vouloit pas vendre, & comme il avoit du credit dans la Nation, il fut résolu qu'on le soûtiendroit dans son refus. Hassan Aga s'obstina à l'avoir, & le Consul qui prévoyoit les suites de ce refus, fit tout son possible pour obliger Caulet à la ceder, & n'en put venir à bout. Caulet crut qu'il la devoit éloigner, esperant que le Gouverneur cesseroit d'en avoir envie. Il l'envoya donc chez un de ses amis, & le pria de la lui garder.

Hassan Aga piqué fit paroître un homme, qui la demanda comme la lui ayant été volée. Il n'en fallut pas davantage à ce Gouverneur, pour faire une affaire criminelle à Caulet & à toute la Nation. Il envoya dire au Consul, qu'il prétendoit qu'on payât cinq cens piastres à celui à qui on l'avoit volée, & cela sur le champ, si on n'aimoit mieux en payer mil, si on attendoit jusqu'au lendemain matin. La Nation s'étant assemblée pour cela dans la maison Consulaire, résolut de soûtenir Caulet, & de pousser cette affaire jusqu'où elle pourroit aller. 1658.

Le lendemain matin le Truchement de la Nation alla trouver le Gouverneur, & lui representa que Caulet avoit acheté cette cavale, & l'avoit payée à son veritable maître. Il lui dit que le Consul le prioit de se donner un peu de patience, & qu'on tâcheroit de vaincre l'opiniâtreté de Caulet. Toute la réponse du Gouverneur fut de lui demander s'il avoit apporté les cinq cens piastres, & comme on ne l'avoit pas chargé de lui donner cette somme, il lui dit que s'il ne lui en apportoit pas mil le soir, il en faudroit deux mille le lendemain matin.

La Nation s'assembla encore sur ce

rapport, & confirma la premiere résolu-
1658. tion qu'elle avoit prise.

Hassan Aga s'opiniâtra à doubler tous les jours la somme qu'il envoyoit demander : de sorte qu'en peu de jours elle monta à soixante & quatre mille piastres, qu'il voulut absolument avoir, menaçant en cas d'un plus long refus, de faire piller le Khan où demeurent les François, & de les faire empaler comme voleurs publics.

Cette menace fit que les Marchands ne sortirent plus du Khan, les marchez cesserent de se tenir, le commerce fut abandonné, & le Truchement n'osa plus se presenter au Gouverneur, qui enragé de cela fit venir une Compagnie de Soldats armez, pour enfoncer les portes & prendre les Marchands.

Alors la Nation craignant que l'Aga ne poussât à bout sa vengeance, s'assembla dans la Maison Consulaire, & résolut de traiter d'accommodement, & d'acheter la paix au meilleur marché qui se pourroit.

Le Truchement & les Députez allerent chez-lui, & après beaucoup de contestations de part & d'autre, il fallut lui accorder vingt-deux mille piastres, au lieu de cinq cens qu'il demandoit. Chacun se cottisa pour faire cet-

fortes contre son prédécesseur, & remontra aux Ministres que sa mauvaise conduite & ses vexations avoient ruiné le commerce de Seïde, & avoient obligé les Francs de le transporter dans le Gouvernement d'un Rebelle. 1658.

Les François s'étant établis à Acre n'en demeurerent pas là. Ils députerent à la Porte M. de Condre Marchand de leur corps, avec le Truchement Fuzibée, pour y porter leurs plaintes contre Hassan Aga. Ils le chargerent des informations que le Cadi avoit faites contre ce Gouverneur, signées de lui & de deux Janissaires pour les rendre plus autentiques. Le Consul & la Nation écrivirent à M. de la Haye le pere alors Ambassadeur de France à la Porte, afin qu'il representât au Grand Seigneur les violences de Hassan Aga, & qu'il en demandât satisfaction.

Députation des François à la Porte.

Ces deux Envoyez s'embarquerent à Acre; mais s'étant trouvez mal à la mer, ils se débarquerent, & résolurent de faire le voyage par terre avec leurs gens & leurs équipages.

Hassan Aga qui avoit des espions, en fut averti; il mit des gens en embuscade, qui se saisirent des Députez, les menerent dans un bois écarté, & les égorgerent: de sorte qu'on n'en a jamais

Les Députez sont assassinez par Hassan Aga.

1658. ce Gouvernement, dès que le commerce cesseroit dans son Païs : car en Turquie comme en Espagne, tous les Gouvernemens s'achetent argent comptant, sauf à ceux qui en sont pourvûs de retirer leurs deniers comme ils peuvent; & c'est-là la source des vexations continuelles qu'ils font aux sujets naturels du Grand Seigneur, & aux Francs qui trafiquent dans ses Etats. Comme les Ministres de la Porte sçavent ce que leurs Charges leur ont coûté, ils ferment les yeux sur les tyrannies qu'ils exercent, à moins qu'elles ne soient si exhorbitantes ou que les plaintes qu'on en fait ne soient si bien appuyées, qu'il leur soit impossible de ne pas rendre justice. Cela arrive rarement. Souvent ces Ministres font étrangler le coupable, & le Grand Seigneur s'empare de ses biens; alors il faut se contenter & ne plus se plaindre.

La Nation Françoise esperoit un dédommagement équivalent aux pertes qu'elle avoit soufferte; & ce fut pour cela qu'elle tint ferme malgré tout ce que pût faire Ismaël Aga, pour l'obliger à retourner à Seïde.

Ce pauvre Officier se voyant absolument ruiné par la retraite des François, écrivit à la Porte des Lettres très

fortes contre son prédéceſſeur, & remontra aux Miniſtres que ſa mauvaiſe conduite & ſes vexations avoient ruiné le commerce de Seïde, & avoient obligé les Francs de le tranſporter dans le Gouvernement d'un Rebelle. 1658.

Les François s'étant établis à Acre n'en demeurerent pas-là. Ils députerent à la Porte M. de Condre Marchand de leur corps, avec le Truchement Fuzibée, pour y porter leurs plaintes contre Haſſan Aga. Ils le chargerent des informations que le Cadi avoit faites contre ce Gouverneur, ſignées de lui & de deux Janiſſaires pour les rendre plus autentiques. Le Conſul & la Nation écrivirent à M. de la Haye le pere alors Ambaſſadeur de France à la Porte, afin qu'il repreſentât au Grand Seigneur les violences de Haſſan Aga, & qu'il en demandât ſatisfaction.

D'putation des François à la Porte.

Ces deux Envoyez s'embarquerent à Acre; mais s'étant trouvez mal à la mer, ils ſe débarquerent, & réſolurent de faire le voyage par terre avec leurs gens & leurs équipages.

Haſſan Aga qui avoit des eſpions, en fut averti; il mit des gens en embuſcade, qui ſe ſaiſirent des Députez, les menerent dans un bois écarté, & les égorgerent: de ſorte qu'on n'en a jamais

Les Députez ſont aſſaſſinez par Haſſan A.

eu d'autres nouvelles, que par leurs ha-
1658. bits que l'on reconnut quelques mois après à Tripoli de Syrie, où ils avoient été vendus.

Alors la Nation ne doutant plus de leur mort fit une seconde Députation, dont elle chargea les Sieurs Thomas Croiset & Gaspard Martin, avec une copie autentique des premieres informations, & toutes les pieces qui étoient necessaires pour prouver les vexations de Hassan Aga. La veuve de Fuzibée & sa famille s'embarquerent avec les Députez. Ils arriverent heureusement à Constantinople, furent presentez au Grand Visir, & prouverent la justice de leurs plaintes; mais tout ce qu'ils purent obtenir de ce Ministre, fut la confiscation des biens de Hassan, qui en avoit mis la meilleure partie à couvert, & qui selon les apparences racheta sa tête à force d'argent, & sortit ainsi de la prison où il avoit été mis.

Cette confiscation ne suffit pas à beaucoup près pour indemniser la Nation des pertes qu'elle avoit faite, des frais de ces deux Députations, & de la gratification qu'il avoit fallu faire à la veuve de Fuzibée, pour la consoler de la mort de son mari, qui étoit un honnête homme & fort zelé pour la Nation.

Ces dépenſes avoient été ſi hautes, que dans moins de deux ans la Nation ſe trouva chargée de quatre-vingt-mille piaſtres de dettes, tant en principal que pour le change lunaire, des ſommes qu'elle avoit été obligée d'emprunter, & tout cela par l'entêtement d'un ſeul homme, qui voulut conſerver une jument. 1658.

CHAPITRE XII.

De la Ville que les gens du Païs appellent Akka, qui ſe nommoit autrefois Ptolemaïde, & à preſent Acre, ou S. Jean d'Acre.

On voit par ſes ruines qu'elle a été très-conſiderable : elle eſt ſituée dans la Sourie, qui fait partie de ce que nous appellons la Terre-Sainte. Elle a un Port ſur la Mediterranée, au fond d'un petit Golphe au Nord du Cap Blanc.

Cette Ville a ſoûtenu de longs ſieges dans le tems des Croiſades. Elle a ſervi de retraite aux Rois de Jeruſalem, après qu'ils eurent perdu le reſte de leur Royaume. Les Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, qu'on connoît à

1658. present sous le nom de Chevaliers de Malte, l'ont défendue long tems contre les Sarrasins; ils en furent chassez à la fin; & c'est-là l'époque de sa ruine. C'est apparemment à cause de leur residence en cette Ville, qu'on lui a donné le nom de S. Jean d'Acre.

Elle n'est plus à present qu'un monceau de ruines couvertes en partie par le sable, que le vent y a porté; ses belles murailles doubles, si fortes, si épaisses & si bien cimentées ont été renversées dans ses doubles fossez, & les ont comblez. On ne voit plus que quelques restes de ses fortes tours & de ses remparts, qui étoient si épais & si larges, qu'on avoit pratiqué dedans des voûtes, qui paroissoient à toute épreuve, sur-tout avant l'invention de la poudre & du canon. Ces voûtes servoient de retraite à la Garnison, & de magasins de vivres & de munitions.

On trouve dans la Ville & aux environs de gros boulets de pierre & de marbre, dont quelques-uns ont jusqu'à quatre pieds de diametre, que les assiegeans jettoient dans la Ville & contre les murailles, avec des machines qui ne sont plus en usage à present, dont l'effet étoit prodigieux, puisque ajoûtant à la violence dont elles étoient pous-

ſées leur poids énorme, elles écraſoient les édifices ſur leſquels elles tomboient, & après avoir ébranlé les plus fortes murailles, elles les renverſoient à la fin & les faiſoient crouler. 1658.

On voit encore quantité de voûtes grandes & belles, dont les unes peuvent avoir ſervi de cîternes, & les autres de magaſins ou d'appartemens bas; c'eſt ce qu'on en peut juger dans l'état où on les voit. Peut-être qu'on ſe trompe, & qu'elles ont ſervi à d'autres uſages qu'il eſt difficile de diſtinguer, vû l'horrible confuſion où cette Ville eſt réduite. Deſcript[illegible] de la Vil d'A[illegible]re.

Tous ces lieux ſoûterrains, ou preſque ſoûterrains ſe rempliſſent des eaux de la pluye pendant l'hyver, & ces eaux ſe croupiſſant pendant les chaleurs, forment des vapeurs épaiſſes & putrides qui gâtent l'air; elles ſont ſi épaiſſes qu'on ne voit pas le Soleil un peu diſtinctement que vers les neuf heures du matin. Pour lors cet aſtre prenant le deſſus diſſipe ces broüillards empeſtez, qui cauſent d'étranges maladies, ſur-tout aux Etrangers, qui en réchappent rarement; & quand ils ont ce bonheur, il eſt ſûr qu'ils n'en reviennent jamais parfaitement bien, & qu'ils s'en reſſentent toute leur vie. In[illegible] [illegible] y reſſ[illegible].

present sous le nom de Chevaliers de
1658. Malte, l'ont défendüe long tems contre les Sarrasins ; ils en furent chassez à la fin ; & c'est-là l'époque de sa ruine. C'est apparemment à cause de leur residence en cette Ville, qu'on lui a donné le nom de S. Jean d'Acre.

Elle n'est plus à present qu'un monceau de ruines couvertes en partie par le sable, que le vent y a porté ; ses belles murailles doubles, si fortes, si épaisses & si bien cimentées ont été renversées dans ses doubles fossez, & les ont comblez. On ne voit plus que quelques restes de ses fortes tours & de ses remparts, qui étoient si épais & si larges, qu'on avoit pratiqué dedans des voûtes, qui paroissoient à toute épreuve, sur-tout avant l'invention de la poudre & du canon. Ces voûtes servoient de retraite à la Garnison, & de magasins de vivres & de munitions.

On trouve dans la Ville & aux environs de gros boulets de pierre & de marbre, dont quelques-uns ont jusqu'à quatre pieds de diametre, que les assiegeans jettoient dans la Ville & contre les murailles, avec des machines qui ne sont plus en usage à present, dont l'effet étoit prodigieux, puisque ajoûtant à la violence dont elles étoient pous-

moitié ruiné, la plûpart des murs sont encore debout; mais il n'a ni toits ni 1658.
planchers; il est tout à fait inhabitable. Ce qui en reste de plus entier, est un grand & magnifique escalier, qui conduisoit sur la plate forme. L'étage du rez de chaussée étoit partagé en plusieurs grandes salles, dont les voûtes qui subsistent encore en partie, sont soûtenuës par de grosses colonnes. Sous ces appartemens, il y a encore de vastes caves, qui servent à present à retirer les bestiaux des Turcs & des Arabes.

Au bout de ce superbe bâtiment du côté du Levant, sont les restes de l'Eglise de S. Jean. C'étoit la Chapelle du Grand-Maître, elle étoit jointe au Palais, & en faisoit partie. C'est de tous les édifices le plus ruiné, on n'y connoît presque plus rien. Le sable a entierement couvert ce qui en reste.

A quelques pas de cette Eglise, on me fit voir une cave remplie de cadavres humains dessechez, quelques-uns sont enveloppez de toile, les autres sont nuds. Leur peau est comme un parchemin, & leurs traits paroissent encore fort distinctement. Les plus superstitieux disent que ce sont les corps des excommuniez, que Dieu conserve ainsi pour perpetuer la memoire de leurs

1658. Il n'y a qu'un ſeul remede pour s'en garentir ; c'eſt de demeurer au lit bien clos & bien couvert, juſqu'à ce que le Soleil ait diſſipé par ſon mouvement & par ſa chaleur les malignes influences de ces vapeurs, c'eſt-à-dire, juſques ſur les neuf heures ; après quoi on peut librement vaquer à ſes affaires, après avoir pris quelque nourriture, & fumé une ou deux pipes de tabac.

Remedes à ces incommoditez.

Ce n'eſt pas la ſeule incommodité qu'on reſſent à Acre. Les eaux que l'on y boit ſont mauvaiſes, & la chaleur y eſt exceſſive en été, parce qu'étant renfermée entre les montagnes du Cap Blanc & celles du Carmel, qui ne ſont éloignées que d'environ cinq lieuës, la chaleur ſe concentre dans cette plaine & devient inſupportable, à moins que le vent de Nord ne la diſſipe. Le fond du Golphe & les Caps Blanc & Carmel ſont preſque Nord & Sud. La grande plaine qui eſt aux environs de la Ville, eſt au Nord & au Nord-Eſt, & la mer eſt à l'Oüeſt & au Sud-Oüeſt.

Ruines de l'Egliſe S. André.

Entre les grandes ruines dont l'enceinte de cette Ville eſt remplie, les plus conſiderables ſont celles de l'Egliſe de S. André, ſituée ſur une éminence du côté de la mer vers l'Oüeſt. Ce qui en reſte fait connoître qu'elle

étoit grande, belle, bâtie de pierres de taille, & fort haute. Son portail est presque encore tout entier. Il avoit un portique large & couvert en plate-forme. Les murs jusqu'à l'entablement sont encore sur pied, aussi-bien que la plûpart de ses colonnes & de ses pilastres. On voit encore quantité d'ornemens d'architecture. Mais le chœur est entierement renversé aussi-bien que les galeries, & les appartemens des Prêtres ou Religieux qui desservoient cette Eglise. 1658.

A côté de cette Eglise, on voit les ruines de l'arsenal des Galeres. C'étoient deux grands bâtimens paralleles, soûtenus par de gros piliers, qui ont été abattus par les Sarrasins, quand ils se furent rendus maîtres de la Ville. Comme ils craignoient que les Chrétiens ne fissent des efforts extraordinaires pour la reprendre, ils crurent que le moyen de leur en ôter la pensée, étoit de la ruiner d'une telle maniere, qu'elle leur devînt tout-à-fait inutile s'ils la reprenoient; & en cela leur politique n'étoit pas mauvaise: car qu'auroient-ils fait d'un monceau de ruines? Il auroit fallu des sommes immenses pour la réparer; & avant qu'ils en fussent venus à bout, n'auroit-il pas été facile à leurs

ennemis de les en chasser ? Aussi les
1658. Chrétiens n'y ont-ils plus pensé, & le tems a achevé de détruire ce que les Sarrasins & les Turcs avoient negligé de ruiner.

L'Auberge des Chevaliers étoit joignant l'arsenal : on voit par ce qui en reste, que c'étoit un très-grand bâtiment & très-solide. Les murs du côté de la mer sont encore assez entiers. Ils sont entierement bâtis de grandes pierres de taille, si épaisses qu'on avoit pratiqué un corridor dans leur épaisseur avec des fenêtres. Par le moyen de ce corridor, on passoit d'un appartement à l'autre. Le milieu étoit percé par une grande & magnifique porte qui donnoit sur la mer, ainsi que les fenêtres. Ce fut par cette ouverture, que le Grand-Maître & les Chevaliers s'embarquerent dans leurs Galeres, après avoir défendu leurs murailles & leurs remparts pied à pied, & s'être retranché de ruë en ruë jusqu'à leurs logemens. Alors n'y ayant plus d'esperance de pouvoir se défendre, ils firent embarquer ce qui restoit d'Habitans : ils s'embarquerent, le Grand-Maître restant le dernier à passer dans sa Galere.

Le Palais du Grand-Maître étoit presqu'au centre de la Ville. Il n'est qu'à

moitié ruiné, la plûpart des murs sont encore debout; mais il n'a ni toits ni planchers; il est tout-à-fait inhabitable. Ce qui en reste de plus entier, est un grand & magnifique escalier, qui conduisoit sur la plate forme. L'étage du rez de chaussée étoit partagé en plusieurs grandes salles, dont les voûtes qui subsistent encore en partie, sont soûtenuës par de grosses colonnes. Sous ces appartemens, il y a encore de vastes caves, qui servent à present à retirer les bestiaux des Turcs & des Arabes. 1658.

Au bout de ce superbe bâtiment du côté du Levant, sont les restes de l'Eglise de S. Jean. C'étoit la Chapelle du Grand-Maître, elle étoit jointe au Palais, & en faisoit partie. C'est de tous les édifices le plus ruiné, on n'y connoît presque plus rien. Le sable a entierement couvert ce qui en reste.

A quelques pas de cette Eglise, on me fit voir une cave remplie de cadavres humains dessechez, quelques-uns sont enveloppez de toile, les autres sont nuds. Leur peau est comme un parchemin, & leurs traits paroissent encore fort distinctement. Les plus superstitieux disent que ce sont les corps des excommuniez, que Dieu conserve ainsi pour perpetuer la memoire de leurs

fautes, ſans ſe ſouvenir que rien n'eſt
1658. plus ordinaire dans ce Païs, que de trouver des corps ſecs. On en découvre tous les jours des milliers, quand il plaît au vent de chaſſer les ſables qui les couvrent. Ces ignorans les achetent pour des momies, parce qu'ils ne ſçavent pas que ce qui fait le prix des momies n'eſt pas le corps ſec; mais les aromates avec leſquels il a été embaûmé, quoiqu'en diſent les ignorans Apotiquaires, & autres gens de ce métier, qui les employent à tort & à travers dans les médicamens.

En revenant vers l'embouchure du Port, on voit les reſtes d'un ancien Palais, que les Princes Druſſes ont fait bâtir ſur les ruines d'une Egliſe, qu'on dit avoir appartenu à des Religieuſes, qui n'ayant pas voulu ſortir de leur clôture, lorſque les Sarraſins prirent la Ville, ſe couperent le nez à l'imitation de leur Abbeſſe, pour empêcher les Sarraſins de les violer. En effet, cette action fit horreur à ces Barbares, ils ne ſongerent point à leur enlever leur virginité; mais ils les maſſacrerent, & en firent de glorieuſes Martyres de chaſteté & de foi.

A quelque diſtance delà, & juſques ſur le Port il y a une groſſe Tour quar-

rée, que l'on nomme par honneur le Château. C'eſt la demeure d'un Aga, 1658.
qui a ſous ſes ordres dix ou douze Janiſſaires, qui compoſent la Garniſon de cette Ville, avec quatre petites pieces de canon pour faire peur aux Corſaires, qui voudroient y faire deſcente, & piller les magaſins.

On dit qu'il y avoit autrefois dans cette Ville un nombre conſiderable d'Egliſes ; mais elles ſont ſi ruinées & tellement confonduës avec un nombre prodigieux d'autres édifices ruinez, que les plus habiles Antiquaires, ſuppoſé qu'il y en eût dans le Païs, n'en peuvent rien dire de certain.

Le terroir eſt fertile en bled, en ris, en légumes, en fruits, & en cendres, dont on fait le verre & le ſavon. On fait ces cendres avec certaines herbes, qui croiſſent naturellement & ſans culture, que les Païſans fauchent & font brûler. Ces cendres ſe tranſportent en grande quantité à Marſeille & à Veniſe. Les autres marchandiſes dont le commerce eſt aſſez conſiderable, y viennent des Païs voiſins & d'Egypte, & on les tranſporte dans la Galilée, la Samarie, & même en Europe ; ce qui y attire un bon nombre de Négocians François, & d'autres Nations qui ſe ſont faits des

maisons, pour ne pas dire des huttes
1658. & des cabannes dans les endroits les plus voisins du Port, à cause de la commodité des embarquemens, & aux environs du Khan que l'Emir Fexerdin avoit fait bâtir pour le logement des Francs.

Ce Khan subsiste encore, il est grand & assez commode; il est composé d'une grande cour quarrée, autour de laquelle sont des magasins, & au-dessus des chambres pour les Marchands Chrétiens & Egyptiens. Nous nous y logeâmes, & nous y étions assez commodement. Il n'y avoit pourtant que cinq ou six Marchands François qui y fussent logez, les autres étoient dans des maisons particulieres. Il y a quelques Juifs dans les masures de la Ville. Ces gens se fourent par tout: ils servent de Sansals ou Courtiers aux Marchands, & les volent quand ils peuvent.

Cette Ville dépend du Gouvernement de Safet, qui est la residence du Pacha. Il tient un Soubachi à Acre, qui exige ses droits, & qui demeure dans un appartement au-dessus de la porte du Khan.

Je n'ai vû qu'une Mosquée à Acre. Elle est au bord de la mer, à l'embou-

chure de la Darce, qui est à present presque comblée de sable; de maniere qu'il n'y peut entrer que les bateaux dont on se sert, pour charger les marchandises. Ils viennent moüiller au pied de la plate-forme de la Mosquée. 1658.

Tout ce qui reste de ce Port autrefois si célébre, est renfermé par des écüeils qui sont au Midi, à l'opposite du Château, auquel ils attachent leurs amarres. Ils y sont à couvert du vent de Sud-Oüest, qui est le traversier de ce Port, & pour l'ordinaire fort violent.

Il y a des restes d'un bâtiment sur un de ces écüeils, qu'on dit avoir été autrefois un Temple d'Idoles, & dont les Chrétiens se sont servis comme d'un Fort, pour défendre l'entrée du Port.

Ce qu'on peut dire de cette Ville à present, c'est qu'elle n'est plus qu'un vâste monceau de ruines magnifiques, dont on tireroit encore bien des choses curieuses, s'il étoit permis d'y foüiller; mais les Turcs n'entendent point raison sur cet article. Ils croyent que les Chrétiens ont enterrez leurs trésors, & que leurs successeurs en connoissent les lieux, & ont des secrets puisez dans l'art magique pour les découvrir, & les transporter chez-eux sans qu'on s'en

apperçoive, pourvû qu'on leur ait per-
1658. mis d'ouvrir la terre. Je ne doute point que les Chrétiens se voyant assiegez & pressez, n'ayent caché ce qu'ils avoient, & ce qu'ils ne pouvoient pas emporter; mais je doute qu'ils ayent des secrets pour le retrouver & l'emporter.

Les Cordeliers que l'on nomme simplement les Peres de la Terre-Sainte, ont un appartement dans le Khan, qui leur sert d'Hospice, avec une Chapelle, qui est la Paroisse de tous les Catholiques. Ils y font le service librement, sous la protection du Pacha de Safet, & du Soubachi de la Ville. Les Peres Carmes ont aussi un appartement dans ce Khan. Ils y viennent de tems en tems du Mont-Carmel, où est leur principale residence, pour assister les Chrétiens qui ont besoin de leur ministere.

Au reste ce Païs n'est pas agréable pour la vie. La viande, le pain, le vin, l'eau, le fruit & les herbes n'y valent rien. Il est vrai, que toutes sortes de vivres y sont à vil prix; mais cela ne suffit pas, & les François qui aiment la bonne chere, y passeroient mal leur tems, s'ils ne prenoient les mesures necessaires, pour corriger les défauts du Païs, en fai-

fant venir de dehors ce qui n'y eſt pas bon. 1658.

Quelques jours après notre arrivée, le bon homme Iſmaël Aga Gouverneur de Seïde, voyant la perte que lui cauſoit l'abſence de notre Nation, qui fait tout le commerce de ſon Gouvernement, & n'eſperant plus de la pouvoir rappeller après les Lettres de civilité qu'il lui avoit écrites, & les aſſurances qu'il lui avoit données d'un traitement favorable, parce que la Nation, qui ſouhaitoit ſon retour auſſi ardemment que lui, vouloit avant toutes choſes avoir raiſon de Haſſan Aga, réſolut de faire enlever le Conſul qui étoit à Acre, ne doutant point qu'ayant une fois le Conſul chez-lui, le reſte de la Nation ne tarderoit pas à le venir joindre, comme cela ſeroit arrivé en effet. Il traita de cet enlevement avec l'Emir Melhem, neveu du feu Emir Fekerdin, qui envoya le Cheik Abdelhari avec une groſſe troupe d'Arabes, pour faire cet enlevement. Nous en fûmes avertis, nous en donnâmes avis au Soubachi, & nous nous aſſemblâmes tous dans le Khan, avec nos armes & des vivres, réſolus d'y ſoûtenir un ſiege s'il étoit beſoin. Les Arabes ne ſont bons que pour un coup

1658. de main. Dès qu'ils eurent appris notre diſpoſition, ils ſe retirerent ſans lui faire ſçavoir, & s'en allerent à Seïde où ils vouloient piller notre Khan, pour ſe dédommager de leur courſe inutile; mais Iſmaël Aga les en empêcha, leur repreſentant qu'il ſeroit reſponſable au Grand Seigneur des dommages vrais ou ſuppoſez, qu'ils nous auroient cauſez. Notre fermeté nous ſauva; mais elle ne remedia pas aux incommoditez que nous ſouffrions dans ce triſte lieu.

Hiſtoire d'un Corſaire de Malte.

Nous prenions l'air ſur la terraſſe de notre Khan, le Dimanche 5. Mai de cette année, lorſque nous apperçûmes un Vaiſſeau à la mer, que nous jugeâmes ſans peine être un Corſaire de Malte, c'eſt-à-dire, qui en avoit pris la Banniere : car les Chevaliers ſont bien éloignez de ces ſortes de brigandages.

Il moüilla quelque tems après entre le Mont-Carmel & Caïfa, pour attendre les Saïques d'Egypte, parce que le vent étoit excellent pour leur faire faire cette route. En effet, nous en vîmes paſſer quelques-unes auſquelles il ne dit rien, parce qu'elles étoient au large, & qu'elles avoient l'avantage du vent : car les voiles de ces Bâtimens

ſont taillées de telle maniere, qu'il eſt impoſſible aux Vaiſſeaux de les joindre, quand ils ne ſe trouvent pas au vent à elles. Le Soleil n'étoit pas encore couché, que nous vîmes paroître quelques bateaux chargez de marchandiſes, qui venoient de Jaffa. 1658.

Parmi ces Bâtimens, il y en avoit un de fabrique Françoiſe, que la Nation avoit fait conſtruire, pour tranſporter ſes effets le long de la côte, & les mettre à l'abri des Corſaires. Ce Bâtiment avoit au commencement des giroüettes blanches, avec un pavillon François. Ces marques le faiſoient reconnoître des Corſaires, & les empêchoit de courir deſſus, outre qu'il étoit très fin de voiles. Mais les gens du Païs voyant qu'il leur enlevoit leurs pratiques, repreſenterent aux Gouverneurs que ce Bâtiment étoit d'intelligence avec les Corſaires, qu'il leur donnoit des avis, & que c'étoit par ces endroits qu'il faiſoit des voyages heureux, qu'il n'étoit jamais pris pendant qu'ils l'étoient tous les jours. Ces plaintes obligerent la Nation à ôter les giroüettes & le pavillon, & à l'abandonner à la conduite d'un Patron du Païs. Il eſt vrai, qu'avec ſes voiles taillées à la Françoiſe, il étoit excellent pour pincer le vent;

mais il perdoit cet avantage, quand il
1658. avoit vent arriere. Il se trouva dans ce cas, quand le Corsaire lui donna chasse. Sa Chaloupe l'aborda & le prit; mais comme il n'y avoit que des Pelerins qui revenoient de Jerusalem, & quelques balles de cotton, la prise ne pouvoit pas leur être fort utile. L'Equipage de cette Chaloupe pilla d'abord tout ce qu'il pût, sans respect pour le nom & les Passeports François. On n'épargna personne : tous ces pauvres Pelerins furent dépoüillez, & mis sans chemises. On leur enleva tout ce qu'ils avoient, jusqu'aux choses de dévotion qu'ils avoient apportées des Lieux Saints, & à la fin on les mit à terre, comme je le vais dire.

M. Thevenot Gentilhomme François, que j'avois vû à Smirne deux ans auparavant, & qui étoit fort de mes amis fut du nombre de ces malheureux. Il avoit vû l'Egypte & la Terre-Sainte, & continuoit ses voyages dont il a donné les Relations au Public. Il étoit connu & estimé à Malte, & tout cela ne lui servit de rien.

Le Patron de la Barque & ses Matelots, voyant qu'ils ne pouvoient échaper, se jetterent à la mer & gagnerent la terre auprès du Mont-Carmel.

Les Arabes les reçûrent, & pour leur bien venuë les dépoüillerent tout nuds, & leur firent la faveur de les laisser aller. Les Passagers crurent n'avoir rien à craindre, en tombant entre les mains d'un Corsaire Chrétien. Ils eurent pourtant la précaution de faire crier par un Capucin, qui étoit avec eux, qu'ils étoient François ; mais ils ne laisserent pas d'être abordez par la Chaloupe, après avoir déchargé sur eux deux coups de pierriers chargez de balles de mousquet, qui heureusement ne tuerent & ne blesserent personne, après quoi ils se jetterent dans la Barque comme des enragez, & pillerent tout ce qu'ils purent. On eut beau leur montrer les Passeports, & leur demander le nom du Capitaine qui commandoit le Vaisseau, ils ne voulurent pas le dire, ni les reconnoître pour François ; mais les deux freres de ce Capitaine, se jetterent avec trois autres sur M. Thevenot, & en deux tours de main le dépoüillerent tout nud ; ils penserent même lui couper un doigt, parce qu'il ne se pressoit pas assez d'en tirer une bague d'assez peu de valeur qu'il y avoit. Ils en firent autant à tous les autres Passagers. Il n'y eut que les Religieux qui ne furent pas dépoüillez, & qui 1658.

1658. ſauverent quelque argent que les Paſſagers avoient fait couler dans leurs manches. M. Thevenot ſe voyant tout nud, & ayant la tête raſée, les pria de lui donner quelque choſe pour la couvrir, parce que le froid étoit aſſez vif, ils lui jetterent un méchant bonnet, qu'on avoit retiré de la mer. Il s'en ſervit pour couvrir ce que la pudeur oblige de cacher, & dans cet état il fallut attendre qu'ils euſſent achevé leur pillage. Il étoit nuit, quand ils l'eurent fini, & ne voyant plus le Vaiſſeau, ils furent contraints de faire des fuſées pour le retrouver, & penſerent mettre le feu aux cottons. Le Vaiſſeau répondit par d'autres fuſées, & ainſi la Barque le joignit. On y fit monter les priſonniers. Le Corſaire les laiſſa ſur le pont dans l'état où ils étoient. Il fit entrer les Religieux dans ſa chambre, & ayant ſçû d'eux que M. Thevenot étoit tout nud ſur le pont, il le fit appeller, lui fit excuſe de ce qui étoit arrivé, lui donna une chemiſe & quelques mauvais habits qui ſe trouverent ſous ſa main. Il lui dit qu'il ne perdroit rien, & qu'il lui feroit rendre tout ce qu'on lui avoit enlevé, il lui donna enſuite un fort maigre ſoupé; mais il le fit coucher dans ſon lit.

Le lendemain matin on fit chercher ses hardes, c'est à-dire, ses habits : car pour tout le reste de son bagage, il n'en fut pas question ; mais on ne pût trouver que son capot & un calçon, & quelque autre chose de peu de consequence qu'on lui rendit au grand déplaisir des Soldats, qui disoient tout haut, qu'ils se repentoient de ne l'avoir pas tué, pour n'être pas obligez à cette restitution. 1658.

Le Corsaire voulut ensuite les mettre à terre, parce qu'il manquoit entierement de vivres ; mais il ne vouloit pas leur rendre la Barque, quoiqu'il vit par les Passeports qu'elle appartenoit aux François, disant qu'il en seroit responsable à ses Armateurs.

Il fit embarquer ses prisonniers dans sa Chaloupe, pour les mettre à terre à Caïfa, & y fit mettre une Banniere blanche. Les Habitans de Caïfa ne les voulurent pas recevoir, & les saluerent de plusieurs coups de mousquet.

Il se trouva heureusement à Caïfa un Marchand François, qui pria le Soubachi de faire cesser le feu, & d'arborer un pavillon blanc, afin de parlementer avec eux. On dit à l'Officier qui commandoit la Chaloupe, qu'on ne recevroit point les prisonniers, si le

1658. sauverent quelque argent que les Passagers avoient fait couler dans leurs manches. M. Thevenot se voyant tout nud, & ayant la tête rasée, les pria de lui donner quelque chose pour la couvrir, parce que le froid étoit assez vif, ils lui jetterent un méchant bonnet, qu'on avoit retiré de la mer. Il s'en servit pour couvrir ce que la pudeur oblige de cacher, & dans cet état il fallut attendre qu'ils eussent achevé leur pillage. Il étoit nuit, quand ils l'eurent fini, & ne voyant plus le Vaisseau, ils furent contraints de faire des fusées pour le retrouver, & penserent mettre le feu aux cottons. Le Vaisseau répondit par d'autres fusées, & ainsi la Barque le joignit. On y fit monter les prisonniers. Le Corsaire les laissa sur le pont dans l'état où ils étoient. Il fit entrer les Religieux dans sa chambre, & ayant sçû d'eux que M. Thevenot étoit tout nud sur le pont, il le fit appeller, lui fit excuse de ce qui étoit arrivé, lui donna une chemise & quelques mauvais habits qui se trouverent sous sa main. Il lui dit qu'il ne perdroit rien, & qu'il lui feroit rendre tout ce qu'on lui avoit enlevé, il lui donna ensuite un fort maigre soupé; mais il le fit coucher dans son lit.

Le lendemain matin on fit chercher ses hardes, c'est-à-dire, ses habits : car pour tout le reste de son bagage, il n'en fut pas question ; mais on ne pût trouver que son capot & un calçon, & quelque autre chose de peu de consequence qu'on lui rendit au grand déplaisir des Soldats, qui disoient tout haut, qu'ils se repentoient de ne l'avoir pas tué, pour n'être pas obligez à cette restitution. 1658.

Le Corsaire voulut ensuite les mettre à terre, parce qu'il manquoit entierement de vivres ; mais il ne vouloit pas leur rendre la Barque, quoiqu'il vît par les Passeports qu'elle appartenoit aux François, disant qu'il en seroit responsable à ses Armateurs.

Il fit embarquer ses prisonniers dans sa Chaloupe, pour les mettre à terre à Caïfa, & y fit mettre une Banniere blanche. Les Habitans de Caïfa ne les voulurent pas recevoir, & les saluerent de plusieurs coups de mousquet.

Il se trouva heureusement à Caïfa un Marchand François, qui pria le Soubachi de faire cesser le feu, & d'arborer un pavillon blanc, afin de parlementer avec eux. On dit à l'Officier qui commandoit la Chaloupe, qu'on ne recevroit point les prisonniers, si le

Corsaire ne rendoit la Barque, qui ap-
1658. partenant aux François n'étoit pas de bonne prise. La Chaloupe porta cette réponse au Capitaine, qui auroit été fort embarrassé, s'il avoit été obligé de conduire ses prisonniers à Malte, vû l'extrême disette de vivres où il étoit. Enfin après plusieurs allées & venuës, il consentit de rendre la Barque, après que tous les Passagers eurent signé une attestation, comme elle appartenoit aux François avec sa charge.

Il leur donna trois Grecs pour les conduire, & ils arriverent à Acre sur les deux heures après midi, n'ayant que quelques haillons pour couvrir leur nudité, ayant tout perdu jusqu'aux choses de dévotion, qu'ils avoient apportées de la Terre-Sainte. M. Thevenot trouva heureusement dans le fond de sa valise, une Lettre de change qu'on y avoit laissée avec quelques papiers.

Le Vaisseau Corsaire demeura le reste du jour devant Caïfa, esperant de prendre quelque Saïque chargée de ris, ou d'autres provisions de bouche.

Cependant Tattar AKMED Aga, & Gouverneur de Saffi & d'Acre, ayant sçû par les Matelots de la Barque ce qui leur étoit arrivé, vint en diligence à Acre; il entra dans le Khan, & alla voir

voir le Consul de France dans son appartement, & le pria d'ordonner à trois 1658.
Vaisseaux François qui étoient dans le Port, de se préparer à sortir à deux heures de nuit, & d'aller enlever ce Corsaire, qui n'avoit point eu de respect pour le pavillon François.

On n'eut garde de lui refuser ce qu'il demandoit; on n'auroit que trop confirmé les préjugez fâcheux que les Turcs avoient de la Nation. On fit venir les Capitaines, le Consul leur donna ses ordres. Ils firent guinder leurs huniers & leurs perroquets, enverguer leurs voiles, préparer les canons, & mettre leurs ancres à pic. Quelque diligence qu'ils purent faire, ils ne furent en état de mettre à la voile, que vers les deux heures après minuit.

Tattar Akmed Aga s'y embarqua avec ses troupes sans autres Bannieres que les Drapeaux de ses gens, dont il fit border les Vaisseaux François; & après avoir pris congé de M. le Consul le plus honnêtement du monde, il fit mettre à la voile, & se mit au large. La mer étoit calme, & il n'y avoit point de vent, cela fit qu'on ne joignit le Corsaire qu'à la pointe du jour à la portée du canon. Dès qu'il apperçût ces trois Vaisseaux à ses trousses, il

coupa ſes cables ſur les eſcubiers, aban-
1658. donna ſes ancres, ſe mit à la voile, & à force de rames il s'éloigna des trois Vaiſſeaux.

Le vent de terre ayant commencé à ſouffler, il étoit perdu ſans reſſource: car il étoit ſale, & ne marchoit point, au lieu que nos Vaiſſeaux étoient nets & legers.

Heureuſement pour lui, les Pilotes Egyptiens s'aviſerent de repreſenter à Tattar qu'il ne devoit pas ſe fier aux Pilotes Chrétiens, qui avoient interêt de ne pas prendre un Vaiſſeau de leur Religion. Il les crut, & leur fit prendre la barre du gouvernail; mais ces gens qui ne ſçavent conduire que leurs Saïques, n'entendoient point du tout à conduire nos Vaiſſeaux: ils s'amuſoient à faire des bordées, ſans ceſſer de tirer le canon. Ils perdoient ainſi l'aire des Bâtimens, & retardoient la courſe: au lieu que le Corſaire ſuivant ſa route, s'éloigna bien-tôt d'eux ſi conſiderablement, qu'ils déſeſpererent de le pouvoir joindre, ce qu'ils n'auroient pas manqué de faire, s'ils en euſſent laiſſé la conduite aux François. Ce fut un coup du Ciel: car s'ils avoient été pris, ils auroient été tous pendus ou empalez; auſſi faiſions-nous des prieres, pour qu'il

pût échaper, malgré les dommages que ces Ecumeurs de mer causent à tout le monde, sans distinction de Nation & de Religion. 1758.

Tattar Aga voyant que le Corsaire avoit trop gagné sur lui, pour esperer de le joindre, reprit la route d'Acre, & vint débarquer chez M. le Consul, qu'il remercia beaucoup de la complaisance qu'il avoit euë de lui prêter ses Vaisseaux. J'ai fait mon devoir, lui dit-il, & je ne suis pas autrement fâché de n'avoir pas réüssi, à cause du déplaisir que vous auriez eu de voir massacrer des gens de votre Religion : je n'aurois pas été le maître de l'empêcher ; Dieu y a pourvû, qu'il soit beni.

Après cela l'Aga alla se reposer, & la plûpart des François qui avoient veillé toute la nuit, en firent autant; après quoi nous ne songeâmes qu'à régaler nos Pelerins dévalisez, & leur faire oublier leurs pertes passées.

Départ de M Bertandié pour Rama.

Quelque tems après, M. Bertandié s'en alla joindre le Sieur Antoine Souribe à Rama, pour établir la nouvelle Compagnie qu'ils avoient faite, & executer les Traitez qu'ils avoient faits avec le Pacha de Gaza, pour le commerce de tout le sené qu'il leur feroit venir de la Mecque. Je demeurai à Acre

1658. pour avoir ſoin des affaires, & j'y reſtai avec d'autant plus de plaiſir, que je m'y perfectionnai dans les Langues Turque & Arabe.

Mais dans le mois de Juillet nous commençâmes à éprouver la malignité de l'air du Païs. Preſque tous les François tomberent malades de fiévres malignes ; il en mouroit tous les jours. L'ignorance des Medecins & des Apoticaires, y contribuoit pour le moins autant que le mal. Ils apprenoient leur métier, en faiſant des experiences ſur ceux qui étoient aſſez ſimples pour ſe livrer à leur indiſcretion, ou qui vouloient mourir dans les formes.

La fiévre m'attaqua des premiers, & je l'eus continuë pendant quinze jours; après quoi elle ſe changea en double-tierce, & je la gardai juſqu'au mois de Septembre. Mon heure n'étoit pas encore venuë, mon bon temperament me ſauva, & je ne voulus jamais ni Medecin ni remede. Je me traitai à ma fantaiſie, & je m'en trouvai bien. Mon Valet ne fut pas ſi heureux, il tomba malade, & malgré tout ce que je lui pus dire, il s'abandonna aux Medecins, qui lui donnerent ſon paſſeport, & l'envoyerent tenir compagnie à ceux qu'ils avoient déja expediez.

J'aurois été à plaindre, si je n'avois trouvé un Matelot Provençal, qui étoit dans le Païs depuis plusieurs années, & avoit servi dans la Barque de la Nation. Il sçavoit l'Arabe comme les Arabes mêmes. Il se donna à moi, & j'en ai été très-content. Ce qu'il y eut de désagreable pour moi, c'est que pour mon argent, j'avois peine à trouver de bonne viande pour me faire du boüillon; & quand on manquoit de nous envoyer des volailles de Seïde, nous étions fort embarrassez. 1658.

L'année du Gouvernement d'Ismaël Aga étant expirée, & la Nation ayant obtenu du Grand Seigneur une petite partie de ce qu'elle demandoit, & sans esperance d'en avoir davantage, ceux qui restoient demanderent à M. le Consul de retourner à Seïde, avec d'autant plus d'empressement, qu'on apprit que le nouveau Gouverneur étoit de tout tems ami des François.

Retour des François à Seïde.

La chose ayant été résoluë, on embarqua tous les malades sur le Vaisseau du Capitaine Pierre Jeard de la Cioutat, qui étoit dans le Port : on y mit toutes les marchandises, & tous les effets de la Nation, & ceux qui étoient en santé s'en allerent par terre avec M. le Consul.

Les vents contraires nous tinrent
1658. quatre jours à la mer, & nous n'arrivâmes à Seïde que deux jours après M. le Conſul, qui avoit été reçû aux cris de joye de toute la Ville.

De tous les malades qui avoient été embarquez, il n'y eut que M. Sebaſtien de Garnier, qui paya le tribut à la nature. Il étoit Avocat à Marſeille. Il mourut en parlant, comme il convenoit à un homme de ſa profeſſion, & fut jetté à la mer entre Sour & la Nakhoure. Après cela le vent nous devint favorable, & en trois heures de tems nous moüillâmes devant Seïde le 17.

CHAPITRE XIII.

De la Ville de Seïde ou Sidon.

J'Ai été pluſieurs fois à Seïde, j'y ai fait differens ſéjours, & j'y ai fait differentes remarques. Je vais les donner tout de ſuite, pour ne pas ennuyer les Lecteurs par un détail de Journal.

La Ville de Seïde, que l'Ecriture appelle Sidon, eſt très-ancienne; perſonne ne lui diſpute cette prérogative. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer Mediterranée, ſur le penchant d'une

petite colline, qui regarde le Nord-Oüest, dans un terrein fertile & très-agréable. Elle est à present fort petite, & n'a qu'environ un quart de lieuë de circonference. 1658.

Elle a été dans les siecles passez incomparablement plus grande. Les ruines que l'on voit dans les jardins qui l'environnent en sont des preuves. On en trouve jusqu'à une bonne demie lieuë de ses murailles d'aujourd'hui, & jusqu'à un Village qu'on nomme *Esthham*, qui signifie Fauxbourg, soit qu'on sçache par la tradition que ce Village étoit un de ses Fauxbourgs, ou qu'il faisoit une partie de la Ville. Aussi les Turcs l'appellent plus communément Seïdon, qui est un diminutif de Seïde. Ce Village n'a rien à present de considerable, que quantité de ruines, où les curieux pourroient trouver à se contenter. Il n'est habité que par des Païsans de toutes sortes de Religions.

Les murailles dont la Ville de Seïde est environnée, ne sont pas fortes : elles n'ont tout au plus que deux pieds d'epaisseur, sans tours ni fossez, ni autres fortifications. Elle a trois portes. Celle qui est à l'Orient s'appelle *Babel Medina*, ou par honneur, la Porte de la Ville. La seconde est plus éloi-

gnée du Port, & s'appelle *Babel Assa*,
1658. ou Porte des Cœurs. Il est difficile de sçavoir l'étymologie de ce nom dans un Païs où les hommes sont si jaloux, & les femmes si resserrées ; apparemment qu'il y en a dans ce Païs, comme par tout ailleurs. La troisiéme est au Midi, & se nomme *Babel Elkeiné*, c'est-à-dire, la Porte du pavillon. Les Francs l'appellent la Porte d'Acre, parce qu'elle est sur le chemin qui conduit à cette Ville. Les murailles du côté de l'Est & du Sud paroissent modernes, & sont assez entieres ; au lieu que celles qui regardent la mer, sont plus anciennes, & aussi ruinées que celles d'Acre. Il y a une grande tour quarrée du côté du Midi, qui servoit autrefois de Citadelle. Elle a des soûterrains pour mettre des munitions, & quelques logemens pour les Soldats ; mais il n'y a plus maintenant que des chévres qui l'habitent, & à cause de cela, les Francs l'appellent le Château des Chévres. Il y a encore quelques restes de tour à la porte d'Acre ; mais elles sont si ruinées, qu'il n'en paroît presque plus rien.

Port de Seïde. Il n'y a point à present de Port à Seïde. Les Vaisseaux moüillent à la rade à l'abri d'un gros rocher, ou écüeil, qui les met à couvert du vent de Sud-

Oüest, qui y est très-violent & très-dangereux ; mais il ne les garantit pas 1658.
de celui du Nord, qui n'est ni moins violent, ni moins à craindre. Il ne se passe point d'Hyver, que l'un ou l'autre de ces vents ne jette quelque Saïque à la côte. Nos Vaisseaux s'en garantissent mieux, parce qu'ils ont de meilleurs cables.

Ce rocher est élevé au-dessus de l'eau de trois toises ou environ. Il a cent pas géometriques de longueur, y compris un autre petit rocher, qui est au Midi & séparé du grand Canal. Il est escarpé dans les endroits où l'on a coupé des pierres pour bâtir, & son sommet est assez uni. C'est une commodité pour nos Vaisseaux, qui y mettent ce qui les embarrasse, & même leurs marchandises, quand ils sont obligez de décharger pour s'accommoder. Le fond de cette rade est presque par tout de rocher, ce qui rend le moüillage difficile, & qui feroit couper les cables, si on manquoit de leur mettre des supports, pour les empêcher de frosser contre le fond, où ils ne seroient pas long-tems sans se scier & se couper. Ces rochers servent de promenade aux Matelots, quand la mer les empêche de venir décharger ou charger à terre. Les

Marchands y vont auſſi faire des parties
1658. de pêche & de plaiſir.

Il y avoit autrefois une Darce conſiderable, où cinquante Galeres pouroient être commodement. On pourroit dire que c'étoit un ouvrage de la nature, où l'art n'avoit preſque point eu de part, puiſqu'elle étoit formée par une chaîne de gros rochers, dont il avoit été facile de fermer les entre-deux, par des amas de groſſes pierres qu'on y avoit jettées. L'Emir Fekherdin voyant que les Galeres du Grand Seigneur y venoient plus ſouvent qu'il n'étoit à ſouhaiter pour ſa propre ſûreté, parce qu'elles auroient pû à la fin le ſurprendre & le conduire à Conſtantinople, la fit remplir de pierres & de terre : de ſorte qu'il n'y peut plus entrer que des Bâtimens de Pêcheurs. Son entrée, qui n'a pû être bouchée, eſt encore large & profonde, elle eſt éloignée d'environ vingt toiſes du Château.

Ce Château eſt ancien, & il a été bâti ſur un rocher, dont on a ſuivi les contours, de ſorte que ſes murailles ſont en partie circulaires & en partie droites. Il eſt tout environné de la mer. Il a quelques Baſtions à l'antique, dans leſquels on a pratiqué des logemens pour la Garniſon, & pour le Comman-

dant, qui a sous ses ordres une trentaine de familles de Janissaires : il n'a pour 1658.
toute artillerie que douze canons de fer, & de fonte de differens calibres, dont on se sert pour éloigner les Corsaires, quand ils s'approchent trop près du Port.

Il y a une prison dans ce Château, où l'on renferme les prisonniers d'Etat, & un corps-de-garde sous la porte où sont les armes des Janissaires, avec beaucoup d'armes antiques qu'ils ont prises sur les Chrétiens, & qu'ils conservent comme des trophées de leurs victoires.

Les hautbois & les tambours des Janissaires se font entendre aux heures ordinaires; mais il est difficile aux Chrétiens d'entrer dans ce Château. J'y ai entré quelquefois, parce que j'étois ami du Commandant, & que je lui faisois quelquefois des présens.

On va du Château à la Ville par un pont de pierres de plusieurs arches. Il n'a que dix pieds de largeur, & est sans parapet. On prétend que c'étoit un aqueduc qui y conduisoit l'eau. Il faut qu'il soit gâté, car il ne sert plus à cet usage. On remplit les citernes de tems en tems par le moyen des chameaux, qui y portent l'eau qui est necessaire.

1658. Au bout de ce pont, & presque joignant la porte de la Ville, il y a une grosse Tour ronde avec quatre petites pieces de canon, qui servent plûtôt d'ornement, ou pour les saluts, que pour la défense. Le Gouverneur & la Garnison de cette espece de Fortereſſe, consiste en un seul Turc & sa famille; encore ne dépend-il point du Gouverneur du Château, mais d'un Aga qui reside à Damas. La politique des Turcs en ce point est assez mauvaise, & tout-à-fait incomprehensible.

La Doüanne est sur le bord de la mer à cinquante pas de cette Tour. C'est-là que l'on décharge toutes les marchandises, soit qu'elles viennent du Païs, ou de dehors. Les droits que l'on paye sont reglez par un tarif, qui est assez moderé, & c'est en partie ce qui y attire les Marchands & le commerce.

La Ville est habitée par des Turcs, des Maures, des Maronites, des Grecs, & des Juifs. Je ne mets point les Francs au nombre de ses Habitans, la plûpart n'y sont qu'en passant, & les Marchands n'y demeurent qu'autant qu'il convient à leur commerce & à leurs affaires.

Les maisons generalement parlant sont assez petites, elles sont bâties de

pierres de taille, couvertes en terrasses, & la plûpart voûtées. Il y en auroit un plus grand nombre & de mieux bâties, sans les droits tyranniques, que les Pachas levent sur les maisons à tant par pied. 1658.

Les Juifs ont un quartier séparé, c'est un cul de sac qui se ferme, & dont on porte les clefs au Cadi, ou au Gouverneur du Château. Leurs maisons sont aussi infectes que leurs personnes. C'est assez dire, pour faire connoître qu'il y a peu de gens qui aillent chez eux. On dit, & cela est vrai, qu'ils sont les plus pauvres & les plus maltraitez de tous ceux qui demeurent dans les Etats du Grand Seigneur, & en même-tems les plus fourbes & les plus méchans. C'est leur industrie seule qui les fait subsister. Ils servent de Sansals aux Marchands pour acheter & pour vendre, ils achetent les pillages des Arabes, & malgré tous leurs soins, leurs peines & leurs friponneries, ils ont bien de la peine à payer leur carach ou tribut. Ils ont une petite Synagogue dans leur quartier, aussi sale que leurs maisons, avec un *Hhakham*, ou Rabin, qui est le Juge naturel des contestations qui naissent entre eux, quand elles ne sont pas d'assez grande consequen-

ce, pour être portées devant le Cadi.
1658. Les Grecs n'y sont pas en grand nombre; ils y ont pourtant une petite Eglise assez jolie, avec un Evêque qui leur sert de Curé, & qui est le Collecteur de ce qu'ils doivent payer au Pacha, qui ne lui donne guére de quartier.

Les Maronites n'ont point d'Eglises dans la Ville. Quand ils ne peuvent ou ne veulent pas aller dans les Villages des environs, où ils en ont, & où ils font le service en toute liberté, ils viennent aux Chapelles de la Nation, ils y sont bien reçûs, & y pratiquent leurs dévotions comme bon leur semble.

Les Turcs & les Maures ont quatre Mosquées principales assez bien bâties & fort propres. L'une est sur le bord de la mer; l'autre dans le Bazar ou Marché; la troisiéme est voisine du Serail; la moins considerable est presque au milieu de la Ville.

Le Bazar ou Marché est grand & commode, la plûpart des Marchands & des Artisans y ont leurs boutiques & leurs magasins.

Il y a un grand Cabaret où l'on vend du vin, & deux ou trois Caffez où l'on vend de cette liqueur & du tabac. Ces lieux payent de grosses sommes au Pa-

cha, & sont toûjours pleins de gens de toutes sortes de Religions, excepté des Francs, qui aiment mieux boire chez-eux, que de s'exposer aux insultes des Turcs & des Maures quand ils sont yvres. 1658.

Il y a un grand bain à étuve assez proche le Khan des François, il est grand, bien bâti, fort propre. On y est bien servi & à fort bon marché. Il y en a encore quelques autres répandus dans la Ville pour la commodité du Public.

Serail du Pacha.

Le Serail du Pacha est derriere le Khan des François, sur une assez grande place, presque au milieu de la Ville.

C'est l'Emir Fexherdin qui l'a fait bâtir, pour être mieux logé qu'il ne l'étoit dans ceux qu'occupent aujourd'hui ses descendans, quand ils viennent à la Ville.

Ce Serail est vaste & tout bâti de pierres de taille; les appartemens du rez de chaussée sont tous voûtez, & ceux de dessus sont enrichis de peintures à l'Arabesque, avec des fleurs & des passages de l'Alcoran en lettres d'or. Les murs sont épais & bâtis solidement. Les fenêtres sont grandes & grillées de fer. Il est couvert en terrasses, sur les-

quelles on peut se promener, & joüir
1658. de la vûë de la mer & de la campagne. Les escaliers qui conduisent aux terrasses, sont grands, bien éclairez & fort commodes. Il renferme un grand nombre d'appartemens fort bien distribuez, & d'une maniere qui fait croire qu'il a été conduit par un Architecte François, ou Italien. L'Emir Fekherdin y logeoit avec toute sa nombreuse maison. Les Pachas qui l'ont occupé depuis en ont beaucoup de reste.

L'appartement du Kiahia ou Lieutenant du Pacha, est au-dessus de la grande porte qui donne sur la place; il a un grand balcon couvert où il demeure presque tout le jour, pour être toûjours prêt à donner audience à ceux qui ont affaire à lui ou au Pacha.

Cette grande porte conduit dans une cour triangulaire, qui n'est pas grande. On y trouve l'escalier de l'appartement du Kiahia, & à quelque distance une autre porte plus grande & plus ornée, qui donne entrée dans une grande cour, dont le milieu est occupé par une piece d'eau de dix toises de longueur, sur quatre de largeur, sur laquelle il y a un kiosque, ou cabinet fort enrichi de peintures & de dorures, avec des tapis & des carreaux magnifiques. C'est-là

où le Pacha se repose pendant les chaleurs de l'Eté. Les côtez de la piece d'eau sont ornez de terrasses, sur lesquelles il y a de gros orangers, des citronniers, & des arbustes, dont l'ombre joint à celui des murailles des bâtimens qui environnent cette cour, & qui sont fort hauts, répand une fraîcheur des plus agréables dans ce lieu. 1658.

Entre le bassin & les terrasses, il y a deux allées pavées de pierres de taille, avec des murs d'appui fort proprement travaillez. On va par là à la grande salle du Divan, qui a cinq toises de longueur & autant de largeur, toute ouverte par le devant comme un vestibule, & percée dans le fond par quatre grandes fenêtres garnies de treillages de fer, dont les vûës sont sur le jardin de derriere. Il y a un soffa ou relais de pierre de taille des trois côtez: on le couvre de nattes fines & de tapis selon la saison, dessus lesquels on met des matelas longs, & de deux pieds & demi de largeur, sur lesquels on étend un drap rouge, avec des franges, & des carreaux appuyez contre les murs. Le Pacha s'assit sur ces carreaux, quand il mange en public, qu'il reçoit ses visites, & qu'il donne ses audiences.

La chambre des enfans de service est

à la gauche de ce ſalon. On y fait le
1658. caffé, le ſorbet & les autres liqueurs, les confitures & les parfums; c'eſt une eſpece d'Office ou de Sommelerie.

Il y a une chambre au côté droit du Divan de même grandeur, où le Pacha ſe retire quelquefois pour travailler en particulier. Elle eſt meublée comme le Divan.

De cette chambre on paſſe dans deux autres. L'une eſt beaucoup plus grande que le Divan. On y conſerve les ſelles & les riches harnois des chevaux du Pacha. Ils ſont attachez au mur avec des crochets, auſſi bien que quantité de riches armes, qui ſervent les jours de parade. C'eſt comme une garde-robbe, où l'on conſerve les étoffes, les habits, les papiers, l'argent, & les autres choſes de conſequence.

La chambre ſuivante ſert au Pacha à coucher pendant l'été. Elle eſt nouvellement bâtie, & a été priſe ſur le jardin. Elle eſt meublée & ornée de ce qu'il y a de plus beau & de plus riche.

Il y a derriere elle, une autre petite chambre en maniere de garderobe. Les gens de ſervice s'y trouvent pendant la nuit, avec du feu & de la lumiere, & toutes les choſes dont le Pacha peut avoir beſoin.

L'appartement des femmes eſt au-deſſus de celui du Pacha. Il n'a aucune fenêtre du côté de la cour. Toutes ſes vûës ſont ſur le jardin, afin qu'elles joüiſſent de l'air & de la fraîcheur ſans voir perſonne, ni être vûës. C'eſt tout ce que j'en puis dire. Ce ſont des lieux impénétrables à tout autre qu'au Maître de la maiſon & à ſes Eunuques. 1658.

Les cuiſines ſont à rez de chauſſée de la face gauche de la grande cour. Elles ſont grandes, bien éclairées, très-propres & très-commodes. Il y a pluſieurs fontaines, & les autres commoditez qu'on peut deſirer dans ces ſortes de lieux.

Le jardin eſt derriere la face du milieu, il a trente toiſes de largeur, ſur quarante à cinquante de longueur. Il eſt rempli de fleurs & de toute ſorte d'arbres fruitiers, comme orangers, citronniers & autres. Quoique ces arbres ſoient plantez ſans ordre, il ne laiſſe pas d'avoir de l'agrément. Il y a des kioſques, ou cabinets en pluſieurs endroits, avec des fontaines qui ſervent à arroſer les plantes. C'eſt un plaiſir de s'y promener le matin avant la chaleur, & le ſoir quand elle eſt paſſée, lorſque ces arbres ſont en fleur.

On pourroit avec peu de dépenſe fai-

re quelque chose de bon de cette mai-
1658. son. Mais comme elle appartient au Grand Seigneur, les Pachas qui l'habitent les uns après les autres, bien loin d'y penser, ont toutes les peines du monde d'y faire les réparations les plus necessaires pour l'entretenir.

Le vieux Palais de l'Emir Fekherdin est aujourd'hui la demeure de ses neveux, l'Emir Ahmet & l'Emir Corquas son frere. Il n'y a point de jardin, ni aucune des commoditez qu'on trouve dans le nouveau Palais. Il n'est ni reparé ni entretenu, & n'a d'autres commoditez, ni d'autres meubles, que ceux que ces Princes y apportent quand ils y viennent, ce qui arrive très-rarement. Il est bâti sur les anciennes murailles de la Ville, à l'Oüest du côté de la mer, où est sa principale entrée, qui n'est plus qu'une vieille porte toute en ruines, qui donne entrée dans une cour, ou espece de place, de trente pas de largeur, sur cinquante de longueur. Il y a des bâtimens des deux côtez, assez bien bâtis, mais extrêmement negligez. Ces deux Emirs occupent chacun une des aîles. On n'y voit ni fontaines, ni jardins, la seule vûë de la mer leur tient lieu de tout agrément. Les appartemens du rez de chauf-

ſée ſervent d'écuries, de cuiſines, d'offices & de Divans; & quand les Emirs n'y ſont pas, les Pachas y logent leurs troupes. 1658.

Le Cadi qui eſt le Juge civil & criminel de la Ville, a ſa maiſon auprès de celle du Pacha. Elle eſt petite, & ne conſiſte qu'en une ſalle d'audience, quelques petites chambres à côté, & une priſon pour le civil. Les appartemens de cet Officier ſont au-deſſus; mais je n'en puis rien dire, parce que je n'ai pû y entrer. Je parlerai ci-après de la Juſtice, & de la maniere qu'elle ſe rend, afin de ne pas interrompre la ſuite de la deſcription de la Ville.

Il y a trois Khans pour loger les Marchands. Le premier eſt ſur le bord de la mer, & voiſin de la Doüanne. Les Egyptiens & les Marchands du Païs s'y retirent, & même les François quand ils ne peuvent trouver de place dans le grand Khan.

Il y a de grands magaſins au rez de chauſſée, où l'on met le ris & les autres marchandiſes, & une galerie couverte au-deſſus, où ſont les portes des chambres. La cour eſt aſſez grande, il y a une petite Moſquée au milieu, où les Mahometans vont faire leurs prieres, quand ils ne peuvent pas aller aux autres.

1658. Le second est le plus petit. Il est joignant les magasins du ris. Sa porte est dans la grande ruë, vis-à-vis une Mosquée. La cour qui est petite & quarrée, a quatre magasins & douze chambres au-dessus, avec une galerie couverte, qui y donne entrée. Les Marchands du Païs s'y logent, quand il n'est pas occupé par les Francs. C'est le plus joli & le plus commode des trois. J'y avois établi ma demeure, j'avois toute la face qui regarde la mer, & j'avois fait de la dépense pour m'y accommoder. J'avois une grande chambre & un cabinet pour moi, une chambre pour mes amis, une autre pour mes domestiques, un balcon sur la cour, une salle à manger, une cuisine, & les autres lieux necessaires à un ménage.

J'étois-là fort en repos, & très-commodement, éloigné du bruit continuel que l'on entend dans les autres Khans, où les Muletiers logent leurs bêtes dans les cours, & crient jour & nuit en chargeant ou déchargeant les marchandises : car la coûtume de ces peuples, est de ne pas charger une paille sur leurs épaules sans crier à pleine tête. J'étois le maître de mon petit Khan, le portier étoit à ma disposition. Je pouvois régaler mes amis, étudier & travailler

ſans être interrompu. Deux grands magaſins me ſervoient de ſerre, de cave & d'écurie ; en un mot, j'étois logé auſſi bien que je pouvois le ſouhaiter. 1658.

J'ai laiſſé le grand Khan pour le dernier, parce qu'étant le plus conſiderable, ſa deſcription ſera auſſi plus longue.

C'eſt ce Khan & le commerce des François, qui rendent cette Ville conſiderable, & qui la font ſubſiſter auſſi bien que tout le Païs des environs.

Tout le Païs eſt du reſſort du Gouvernement de Damas, qui y envoye un Pacha, avec un équipage auſſi leſte & auſſi nombreux que celui des Pachas envoyez de la Porte.

Le commerce des Francs eſt ſi conſiderable, qu'il fait entrer tous les ans deux cens mille écus dans les coffres du Grand Seigneur. Il les perdit lorſque la Nation ſe retira à Acre; & les Habitans y mouroient de faim : car ce ſont les Francs qui les employent, & qui leur donnent le moyen de vivre, d'entretenir leurs familles, & de payer leurs contributions. Si les François l'abandonnoient deux ou trois ans, il eſt certain que la Ville deviendroit déſerte, & que les Habitans iroient loger ailleurs.

du Roi à la Porte, Consul à Alger & à Alep, & Employé en beaucoup de commissions importantes pour le service du Roi.

Ce n'est pas un present que je fais à Votre Altesse Sérénissime, c'est une dette que je lui paye, c'est une obligation dont l'Auteur s'acquitte par mon ministére. Ces Memoires vous appartiennent, MONSEIGNEUR, *puisqu'ils n'ont été écrits que pour obéïr aux ordres de vos Augustes Ancêtres Messeigneurs les Princes de Conti & de la Roche-sur-Yon, qui ont toûjours été ses Protecteurs déclarés. C'est à ces grands Princes que le Public est redevable des connoissances qu'il*

Tout ce Khan est bâti de pierres de taille & couvert en terrasse. Le bas en rez de chaussée, est partagé en magasins grands & commodes, dont les portes donnent sur un vestibule voûté, qui soûtient une galerie couverte, qui communique à toutes les chambres. Ce vestibule n'étoit point partagé autrefois, on s'en servoit pour aller à couvert d'un magasin à l'autre. Les Marchands y ont fait des cloisons pour leurs commoditez, & l'ont ainsi partagé en plusieurs pieces, qui ont augmenté la grandeur de leurs magasins. 1658.

Ce Khan a une grande porte qui regarde le Nord. Il y en avoit une au Sud. Elle est à present bouchée par un bâtiment, que les Gouverneurs ont fait devant pour leur servir d'écuries. La face Orientale est percée d'une grande porte, qui donne entrée dans une cour presque aussi grande que la premiere. Elle est accompagnée d'un grand vestibule voûté, plus bas de beaucoup que le rez de chaussée, porté sur des colonnes, à cause de la grande largeur de la voûte. Les gens du Païs l'appellent *Bekké*: il sert à retirer les chameaux & les mulets des Marchands, qui viennent en caravane pendant l'hyver. Cette longue & large voûte n'a de jour

que par une ouverture de quatre pieds
58. en quarré, couverte de grillage de fer, qui donne dans la cour de la Maiſon Conſulaire. La chaleur ne ſe fait gueres ſentir dans ce veſtibule pendant l'été, ni le froid en hyver.

Il y a deux eſcaliers de pierre au côté de chacune des deux portes. Ils conduiſent au corridor des chambres & aux terraſſes. C'eſt la promenade des Marchands qui veulent prendre l'air, & voir la mer & la campagne ſans ſortir du Khan.

La galerie couverte regnoit autrefois ſur les quatre faces de la cour, elle ne regne plus à preſent que ſur trois, celle de l'Occident ayant été ſupprimée, pour augmenter les logemens des Peres Cordeliers, que l'on appelle ſimplement les Peres de la Terre-Sainte. Ils y demeurent pour l'ordinaire trois ou quatre, pour adminiſtrer les Sacremens, & faire les autres fonctions curiales. Leur Chapelle n'a que dix pieds de large, comme la galerie; mais elle en a trente de longueur. Une chambre joignante ſert de Sacriſtie, & les logemens & offices des Religieux ſont ailleurs. Il en coûte tous les ans cinq cens écus à la Nation, pour avoir la permiſſion d'y faire dire la Meſſe.

L'aîle du Midi eſt occupée par un bâtiment qui ſert d'Auberge. Il y a une longue table. La plûpart des Marchands y vont prendre leurs repas, & y ſont fort bien traitez, & à un prix raiſonnable. Il y reſte pourtant encore un petit corridor qui conduit à la Chapelle. 1658.

La premiere chambre au côté droit du grand eſcalier, eſt occupée par les Peres Jeſuites. Ils y ont pratiqué un petit Autel fort propre, qui ſe ferme comme une armoire, pour en dérober la connoiſſance aux Turcs, qui ne manqueroient pas de les empêcher de dire la Meſſe, à moins qu'on ne voulût leur payer cinq cens écus par an, comme on les paye pour la Chapelle des Cordeliers. C'eſt dans cette chambre qu'ils tiennent leurs Congregations. Le Superieur y dit la Meſſe & y prêche, & quand le ſervice eſt achevé, on ferme l'armoire, & il n'y paroît plus. Le Superieur loge dans un cabinet à côté de cette chambre, comme il y en a dans toutes les chambres. Tout vis-à-vis il y a un petit appartement de planches pris ſur le corridor, il ſert à loger quelqu'un d'eux & à conſerver leurs proviſions, qu'ils ôtent le plus qu'ils peuvent de la vûë des curieux, ſans quoi ils pourroient être ſouvent importunez.

Ce bâtiment fut fait en une nuit. Un
1658. Frere de la Compagnie, habile Menuisier, prit si bien ses mesures, & tailla ses bois si à propos, qu'il n'employa qu'une nuit à les mettre en place. Il se servit d'un marteau enveloppé pour les cloüer : de sorte qu'il ne fut entendu de personne, & le matin les Marchands furent bien surpris de trouver ce nouvel édifice si bien conduit, & executé si promptement. Il leur nuisoit beaucoup, & incommodoit le passage public. Ils resolurent de le faire mettre bas; mais les plus échauffez ayant fait réfléxion, que ces Peres ont un crédit immense par tout, ils se contenterent de murmurer & de crier beaucoup, & n'en vinrent point à l'execution.

Les chambres des Marchands sont autour de ces galeries. Elles sont grandes, commodes & accompagnées chacune d'un cabinet. On en a pris quelques-unes dont on a fait des cuisines, avec des fours, aussi bien que dans les magasins du rez de chaussée, où quelques Francs se sont avisé d'établir des cabarets, que les Matelots ne laissent guéres vuides.

Afin que rien ne manque à cette petite Republique, deux Medecins s'y sont

établis. Ils font les trois ordres de la Medecine; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont en même-tems Medecins, Chirurgiens & Apotiquaires. C'étoient en 1658. les Sieurs Thibauld & Margas. Je ne dirai rien de leur habileté, de peur de trop dire, ou de ne pas dire aſſez. Si ceux qu'ils ont tuez pouvoient parler, ils nous en diroient des nouvelles plus certaines; mais là comme par tout ailleurs, la terre couvre leurs fautes. Le premier étoit en réputation: il demeuroit depuis longues années dans le Païs, en connoiſſoit le climat, & avoit aſſez fait d'experiences, pour ſe mettre au fait des maladies qui y regnent. Heureux ceux qui n'avoient pas beſoin de ſon ſécours, à moins qu'ils ne fuſſent aſſez de ſes amis pour être expediez promptement & à moins de frais. Si on juge du ſçavoir d'un Medecin par les cimetieres qu'il a remplis, on pouvoit dire que ceux-là étoient très-habiles.

1658.

La premiere chambre à gauche de l'eſcalier, eſt couverte en dôme, auſſi bien que le cabinet qui eſt à côté, & l'eſcalier qui conduit à la terraſſe. Elle eſt bien plus grande que les autres, bien plus commode; auſſi avoit-elle été faite pour le logement du Conſul,

qui y a demeuré, jusqu'à ce qu'il ait fait
1658. l'acquisition d'une maison joignant le Khan, où il demeure à present.

Du grand Khan on entre dans une cour de quinze pas en quarré, dont le milieu étoit occupé par un bassin revêtu de marbre, avec des fontaines. Les quatre appartemens qui sont autour de cette cour, sont occupez par des Marchands François.

On entre delà dans une grande salle à trois nefs, comme une Eglise portée par des colonnes. Elle est couverte en dôme, avec un bassin au milieu. C'étoit une salle d'été, où l'Emir Fexherdin alloit se reposer & prendre le frais, & se régaler avec ses amis. Elle a été incrustée de marbre avec des fontaines. Les marbres ont été enlevez, & les fontaines ne donnent plus d'eau.

C'est de cette cour qu'on entre dans la Maison Consulaire. On trouve d'abord une cour de vingt pieds en quarré, où il y a un puits : le trou qui donne du jour au BEKKÉ, est un égoût où se perdent les eaux de pluïe, & celles des offices.

La Maison Consulaire est au Nord de cette cour ; c'est un gros corps de logis de six toises en quarré, couvert d'un fort beau dôme,

L'Emir Fexherdin l'avoit fait bâtir pour y loger ses femmes, c'étoit son Serail. Il y alloit prendre l'air : car il est bien plus élevé que le grand Khan : il a ses vûës sur la mer, sur une grande partie de la Ville, & sur la campagne. 1658.

On trouve d'abord un escalier de douze marches, qui conduit à une terrasse pavée de pierre de taille large de dix pas, avec des bancs de pierres tout au tour. On y mettoit autrefois des arbustes, & des fleurs dans des vases. La Chapelle Consulaire est à la droite : elle est petite, mais fort ornée, & disposée de maniere qu'on peut entendre la Messe de tous les côtez de la terrasse. Elle est desservie par les Capucins. Maison Consulaire de Seide.

De cette terrasse on passe à une autre qui est au Nord ; c'est la promenade ordinaire du Consul. On descend delà dans les cuisines & dans les offices, auprès desquels est un logement pour recevoir les Etrangers.

De la premiere terrasse on entre dans la chambre Consulaire. Elle est en forme de croix, dont les bras à droite & à gauche sont percez chacun de deux grandes fenêtres, avec des grilles de fer. Les unes regardent la

mer, & les autres donnent ſur la baſſe-
1658. cour. Le bras du fond oppoſé à l'entrée, eſt occupé par deux grandes armoires. Les quatre cantons de la croix forment quatre petites chambres fort propres, dont les deux du côté de la mer, ſervent de chambre & de cabinet au Conſul; les deux oppoſées lui ſervent de garde-robes; & dans la derniere eſt un paſſage & un eſcalier, qui conduit ſur la derniere terraſſe, c'eſt-à-dire, ſur la plus élevée, ſur laquelle on a bâti une chambre ouverte de tous côtez, qui ſert de belveder, d'où l'on découvre bien loin à la mer du côté de Sour.

Toute cette Maiſon eſt fort bien & fort ſolidement bâtie, très-ornée & enjolivée, comme il convenoit à un Serail. Les platfonds ſont peints & dorez, & les murailles ſont chargées d'inſcriptions & de paſſages de l'Alcoran en grandes lettres Turques & Arabes, qui enſeignent aux femmes ce qu'elles doivent à leurs Seigneurs & maris, qui ſont des termes ſinonimes chez les Orientaux. Les fenêtres ſont grillées de fer proprement travaillé. En un mot on remarque dans tout cet édifice le bon goût de l'Emir Fekherdin, & le plaiſir qu'il y prenoit.

On descend de la cuisine dans une cour aussi grande que la premiere, où sont les écuries, un grand salon ouvert, le poulaillier & autres offices, & une prison bien garnie de clefs, d'entraves, & de chaînes où l'on met les François qui se gouvernent mal. 1658.

En revenant à la premiere cour, on trouve la Chancelerie, la grande cave ou cellier pour la vendange, & le grand magasin du Consul.

Au-dessus de ces pieces, il y a un grand corps de logis qui étoit occupé par le Sieur Fuzibée, Drogment, ou Interprete de la Nation, & qu'il avoit fait bâtir. Cette Maison a été achetée depuis sa mort par les Peres de la Terre-Sainte, ils en ont fait leur Hospice, & c'est-là leur demeure ordinaire.

Il y a un autre grand escalier sur la face Occidentale de cette cour, qui conduit au Convent des Capucins. C'étoit autrefois une galerie, où les femmes de l'Emir alloient se promener. Ces Religieux y ont fait leurs chambres, leur cuisine, leur refectoir & leurs offices. Ils ont planté des treilles qui leur font un jardin fort agréable, avec une très-belle vûë, & un escalier qui conduit sur les terrasses du grand Khan.

Le Pere Brice de Rennes étoit alors
1658. le Custode de toutes les Maisons que ces Peres ont dans ces quartiers. Il étoit le Chapelain du Consul. C'étoit un homme d'un vrai merite, habile Theologien, grand Philosophe, Chimiste du premier ordre, & qui dans un besoin auroit prêté le collet à tous nos Esculapes. Outre ces connoissances, il possedoit à fond les Langues Turque & Arabe, les parloit & les écrivoit avec une facilité admirable. Je lui ai de grandes obligations pour mes études dans ces Langues. Il avoit traduit en Arabe les Annales de Baronius, qui ont été imprimées à Rome. Il alloit souvent prêcher dans les Villages des environs, & y faisoit de grands fruits.

Tous les Religieux dont j'ai parlé disent tous les ours la Messe dans leurs Chapelles; & comme l'usage des cloches n'est pas permis en Turquie, les Capucins se servoient d'une cresselle, c'est-à-dire, de l'instrument dont on se sert en France les derniers jours de la Semaine Sainte, pour avertir le monde. Les Cordeliers frappoient avec un maillet de bois sur les contrevents de leurs fenêtres; & les Jesuites se promenoient devant la porte de leur ap-

partement, juſqu'à ce que le monde fût aſſemblé. 1658.

C'eſt devant le grand Khan, & juſqu'au bout de la Ville ſur le bord de la mer, que le marché du cotton ſe tient tous les Lundis & les Mardis de chaque ſemaine. Les femmes y apportent tout ce qu'elles ont filé pendant la ſemaine. Elles ont le viſage couvert de leur mante. Il eſt rare qu'elles ſe laiſſent voir, à moins qu'elles ne ſoient belles. C'eſt principalement en hyver que ce marché eſt conſiderable. Elles filent peu en été, parce qu'elles ſont alors occupées aux recoltes de la ſoye, du bled & des olives.

Voilà à peu près tout ce que j'ai remarqué dans l'enceinte des murailles de Seïde. Il faut dire quelque choſe des environs.

En ſortant par la porte de la Ville du côté du Château, on trouve un cimetiere des Turcs, avec quatre petites Moſquées couvertes en dômes. Ce ſont des ſepultures de quelques perſonnes de conſideration. Dans une de ces Moſquées eſt celle d'un nommé Abou-Reich, c'eſt-à-dire, le pere des Plumes, à cauſe de la quantité de plumes dont il chargeoit ſa tête. Il eſt mort en opinion de ſainteté, & les

femmes vont en pelerinage à son tombeau. Si la dévotion ne les y conduit pas, elle est du moins le prétexte de leurs promenades : car qu'ont-elles besoin des Saints de ce Païs-là, puisqu'elles n'ont rien à esperer de bon dans l'autre monde ?

1658. Celui qui a succedé à ce Saint emplumé se nomme Dervich-Ali, & par les François, Frere Joan. A l'imitation de son prédécesseur, il a la tête toute chargée de plumes de differentes sortes, & une veste composée de tant de pieces de differentes couleurs, que c'est un vrai mascarade. Sa ceinture large d'un bon pied, est agraphée par un grand nombre de boucles de cuivre. Il porte toûjours une douzaine de longs bâtons, dont les bouts sont ornez de quantité de guenilles, de cornes de biches sauvages, de haches, de marteaux, d'armes, & de banderolles. Tous ces bâtons sont passez entre la veste & la ceinture, & lui environnent le dos & l'estomac. Dans cet état, il se fait connoître de loin, marche gravement, & marmotte continuellement sur un gros chapelet de deux à trois brasses de longueur. Il a toûjours les pieds nuds, & tous les doigts des mains chargez d'autant d'anneaux qu'ils en peuvent contenir, &

ſes oreilles percées en pluſieurs endroits, avec forces anneaux, plumes & autres babiolles. Il eſt grand, bienfait, robuſte & bel homme. Il étoit autrefois fort riche, & allié de l'Emir Fekherdin. Les Turcs le dépoüillerent de ſes biens, après la priſe de l'Emir. Pour ſe garantir de la mort qui lui paroiſſoit inévitable, il contrefit le fol, & ſe mit dans l'équipage que je viens de décrire, & ſauva ainſi ſa vie: car les Turcs n'eurent plus garde de lui toucher. Ils le reſpecterent dès-lors, & le reſpectent encore comme un Saint. Plus les extravagances ſont grandes, & plus ils ont de vénération pour ceux qui les font. Les imbeciles, les lunatiques, les épileptiques, ſont chez-eux des Saints, à qui Dieu ſe communique d'une maniere ineffable dans les tems de leurs accès.

1658.

Ce ſage fol aime les François, les viſite ſouvent, & pourvû qu'ils ſoient ſeuls, il boit du vin avec eux, l'aime, & le trouve bon. Il les paye par des contes les plus plaiſans du monde: car il a l'eſprit naturellement enjoüé; & par des benedictions qu'il donne aux coins des chambres, qu'il touche de ſes mains & de ſa tête, avec des poſtures groteſques; après quoi il reprend en cérémo-

nie ſon équipage, & s'en va.

1658. Il y a une aſſez grande Moſquée joignant ce cimetiere. Elle a été bâtie par l'Emir Melhem. Son dôme eſt fort propre, & ſes fenêtres ſont grillées de fer; le milieu eſt occupé par le ſepulchre de cet Emir, & aux côtez il y a les ſepulchres de quelques perſonnes de qualité. Tous ces ſepulchres ſont de marbre blanc, avec des épitaphes gravées deſſus en lettres Arabes fort bien dorées.

A cinq cens pas de cette Moſquée, au-delà d'un ruiſſeau ſur le rivage de la mer du côté du Nord, eſt un Khan que le même Emir avoit fait bâtir, pour loger les Etrangers & les Caravannes. Il eſt grand, & ce qui a été bâti eſt fort beau; mais ce Prince étant mort avant de l'avoir achevé, les Turcs n'ont eu garde d'y faire travailler pour l'achever. Il tombe en ruines faute de réparations.

L'aqueduc qui porte l'eau au Serail & à la Ville, eſt à cinquante pas delà. Ce n'eſt qu'une muraille groſſe & épaiſſe, avec des vantouſes d'eſpace en eſpace. La neceſſité oblige d'y faire des réparations. Les eaux qu'il porte viennent d'une montagne qui n'eſt pas éloignée.

La riviere passe à trois quarts de lieuë delà vers le Nord. Elle est agréable par ses détours, & par les cascades qu'elle fait dans les vallons & dans les prairies qu'elle arrose. Elle est bordée d'arbres & de jardins. C'est-là que les Francs se vont baigner, & faire leurs parties de plaisir. 1658.

Il y a un beau pont à deux portées de mousquet de la mer, c'est encore un ouvrage de l'Emir Fekherdin, il est tout de pierre de taille. Il a été bâti par un Architecte Italien, que l'Emir amena de Livourne, lorsqu'il y fit un voyage. Il n'a qu'une arche, qui a huit toises de diametre. Il est large de douze pieds, avec des murs d'appui des deux côtez, qui sont fort propres.

Le territoire de Seïde est borné au Nord par cette riviere, au Levant par les montagnes de l'Antiliban, par la mer à l'Occident, & au Midi par un torrent qui n'a d'eau que celle des pluyes, & celle qui se ramasse en hyver dans les vallons des montagnes voisines. Ce torrent sépare le territoire de Seïde, de celui de Sarepta, dont je parlerai dans son lieu. Territoire de Seïde.

Une grande partie de cette campagne, & sur-tout depuis la riviere jusqu'à la Ville, n'est que de jardins & de

1658. Productions du territoire de Seïde.

plants d'arbres fruitiers de toutes les especes, & de mûriers blancs, dont on nourrit les vers à soye. On y en faisoit autrefois une bien plus grande quantité qu'on n'y en fait à present. Tout le reste du terrein est semé de froment, d'orge & de legumes.

Il y a aussi un grand nombre d'oliviers, de tamarins, de figuiers d'Adam, ou bananiers, comme on les appelle à l'Amerique, de sicomores, de noyers, d'amandiers, orangers, citronniers, & de figuiers ordinaires. Les figues y sont excellentes, & au jugement des connoisseurs, meilleures que celles de Marseille, dont la réputation est si bien établie.

Il y a des vignes en quantité: les raisins ne le cedent pas à aucuns autres: ils sont d'une douceur charmante, mûrissent en perfection, & font un vin blanc d'une grande force, quoique fort délicat. Les Francs achetent les raisins au quintal, & font chez-eux leur vin, comme ils le jugent à propos. Quand ce vin est un peu cuvé, il prend plus de corps, & se conserve plusieurs années sans rien perdre de sa qualité. Malgré l'abondance de ce vin, les Francs ne laissent pas d'en faire venir de Provence, d'Italie, & de Chypre,

pour en avoir de plusieurs sortes, quoique sans aucune necessité. 1658.

Les Villages des environs, quoique situez dans un Païs si bon & si fertile, sont pauvres & ruinez. Le plus considerable est Gazié, il appartient à Chelebi Abdelandor. Celui de Darbassin est ainsi nommé, à cause d'une fontaine excellente qui y est, dont les eaux claires & legeres sont regardées comme les meilleures de tout le Païs. Aussi les Francs en envoyent chercher pour leur usage. Les autres Villages de quelque réputation, sont Magellioni, & Ethara ou Seïdon, c'est-à-dire, le Petit Seïde. Les Grecs & les Juifs ont leurs cimetieres auprès de ce Village. Celui des Francs & des Catholiques du Païs est au-dessus du même Village. Il y a un Autel où l'on dit la Messe tous les ans le jour des Morts, & quand on y enterre quelqu'un. Il y a un grand tamarin sur le sommet de cette colline, qui rend le lieu fort agréable, & donne une très-belle vûë. Villages de Seïde.

Ce qui reste de remarquable dans ce territoire, ne consiste plus qu'en deux Hermitages. Le premier est à une portée de mousquet de la Ville, du côté de l'Orient. C'est un grand parc fermé de murailles, tout planté d'arbres frui-

procher de ces jardins, parce que les
1658. femmes y demeurent alors jour & nuit. Ils s'exposeroient à de mauvais traitemens, & le Gouverneur ne manqueroit pas de leur faire quelque grosse avanie ; c'est ainsi qu'on appelle les peines pecuniaires, que ces Officiers imposent, & qu'ils font payer exactement, parce qu'elles viennent dans leurs coffres : ce sont les parties casuelles.

On tire aussi de Seïde quelques parties de noix de galles ; mais la plus grande quantité & les meilleures vont à Alep.

Seïde est comme le magasin & l'entrepôt, où se rendent toutes les marchandises de la côte ; c'est pour les recüeillir que les Marchands établis à Seïde ont des Commis à Rama, à Acre, à Baruth, & à Tripoli de Syrie. Ils demeurent toute l'année dans ces lieux, y font les achats [illegible] oyent à Seïde par les [illegible] qui leur portent [illegible] chandises dont [illegible] C'est au [illegible] e, & [illegible] aisseaux [illegible] es transporter e

[illegible] chandises qui [illegible]
[illegible] qu'on [illegible] Jaff

rompus & effacez. Elles ſont auprès d'un ruiſſeau, où les femmes vont faire leur leſſive. Les curieux qui s'approchent de trop près pour voir ces femmes qui ſont toutes nuës, ſont aſſurez d'être accablez d'injures & de malédictions. Elles ſe contentent dans ces occaſions, de mettre une de leurs mains ſur leur viſage, & l'autre ſur leurs feſſes, & laiſſent à découvert tout le reſte de leur figure. 1658.

CHAPITRE XIV.

Du commerce de Seïde & de ſes denrées.

ON vit fort commodement à Seïde & à fort bon marché. Le bœuf & le mouton ne revient qu'à deux ſols la livre de France, les poules à dix ſols piece, les poulets à huit ſols la paire, les perdrix rouges à quinze ſols la paire; il y en a une très grande quantité, auſſi bien que de beque-figues, qui ſont excellens, les oiſeaux de paſſage & d'eau, & les autres gibiers y ſont communs, & à très-bon marché. On va librement à la chaſſe. Il n'y a guéres de François qui ne prennent ce plaiſir, ou

Vivres à bon marché.

Village, pour les acheter des Païſans
1658. dans le tems de la récolte. On les apportoit autrefois au marché de Seïde, où il y a un poids établi pour les peſer; mais comme les Montagnards ou Païſans des montagnes ſont ſouvent broüillez avec le Gouverneur de Seïde, pour les contributions qu'il exige d'eux, ils n'oſeroient venir à la Ville, de crainte d'être traitez trop durement, & les Marchands Francs ont laiſſé établir peu à peu la coûtume incommode de les aller acheter chez-eux, ſans compter les riſques que l'on court de faire tranſporter ſon argent, & de le confier à des Voituriers qui le portent ſur des mulets pendant deux ou trois journées, au travers des montagnes, ſans être armez & ſans eſcorte.

Comme l'argent a été très-rare dans le Païs, à cauſe des guerres qui l'ont extrêmement ruiné, les Gouverneurs ont été obligez de recevoir en ſoye les payemens de leurs droits. Quoiqu'ils fiſſent bien du bruit, ils trouvoient bien le moyen de n'y rien perdre. Ils les prenoient des Païſans au plus bas prix, & ſouvent au-deſſous de leur valeur, & obligeoient les Marchands Francs de les prendre au plus haut, & ſouvent bien au-deſſus de leur valeur. C'étoit une

une injuſtice criante, & une avanie qui retomboit en pure perte ſur les Marchands établis dans le Païs, qui ne la peuvent paſſer à leurs Commettans en Europe, qu'au prix ordinaire, ou ſelon l'eſtimation; & le ſurplus leur tomboit à pure perte. 1658.

Les Gouverneurs ont accoûtumé de faire des emprunts aux François, quand ils ſe trouvent preſſez d'argent. Il faut leur en prêter malgré qu'on en ait, pour avoir la paix avec eux, & quelquefois leur amitié. Dans ces occaſions fâcheuſes les Marchands ſe cottiſent ſous la garantie de la Nation, qui eſt accoûtumée à perdre ces prêts en tout ou en partie.

Les Gouverneurs les plus équitables payent quelquefois les ſommes empruntées en ſoye, qu'ils font prendre au prix qu'il leur plaît.

D'autres pour avoir plûtôt fait, ſuſcitent une avanie à la Nation, qu'il faut accommoder par des ſommes encore plus conſiderables que celles que l'on a prêtées. Telle eſt la ſituation des Marchands dans ce Païs où l'injuſtice regne, & où il en coûte ordinairement beaucoup plus qu'on ne perdroit en perdant les emprunts, lorſqu'on eſt obligé de demander juſtice à la Porte.

Les cottons filez qui viennent de
1658. Damas sont les plus beaux, les plus fins & les meilleurs que l'on tire de tout le Païs. Il en vient aussi des toiles de cotton blanches & bleuës, des étoffes de soye de toutes sortes de couleurs, des drogues, des gommes, du sené, & des raisins secs, qu'on appelle raisins de Pance.

Les Pances de Damas sont en réputation par toute l'Europe. On les recüeille aux environs de cette Ville. On les appelle Brictima. Les gens du Païs disent qu'il ne tombe chez-eux ni pluye ni rosée, à cause de la sepulture de Nembrod qui y est enterré. Ils assurent qu'il avoit résolu d'escalader le Ciel, & que c'étoit pour ce dessein qu'il avoit bâti la Tour de Babel. A les entendre débiter cette Fable, il paroît qu'ils la regardent comme une verité incontestable. On s'exposeroit à de mauvais traitemens, si on leur en vouloit montrer la fausseté & l'impertinence. Pour avoir la paix avec eux, il faut les écouter, & s'en tenir à ce que l'Ecriture nous apprend sur cet article.

Au reste, c'est, selon eux, à la malediction de Dieu, que leurs raisins sont redevables de leur bonté t les verita-

bles n'ont qu'un ſeul petit pepin, quoique le grain ſoit fort gros, & ſont jaunes, tranſparens, & d'une grande douceur. 1658.

Ceux de Baalbec ſont plus roux & plus opaques, moins ſecs & moins doux, ils n'ont auſſi qu'un petit pepin. Perſonne n'en peut acheter que ceux qui en ont pris la paſte ou la Ferme. Elle dépend des Emirs Chahab Edalin, qui demeurent auprès de Damas, & qui ſont les Proprietaires des vignes qui les produiſent. Les Fermiers en tiroient tous les ans cent quintaux du Païs, qui font cinq cens quintaux poids de Marſeille, à condition que ces Emirs n'en vendront qu'à eux ſeuls. Ceux qui avoient les premiers avis de France pour en acheter, y faiſoient de grands profits; mais depuis qu'on a trouvé l'invention d'en faire d'auſſi bons en Italie, ce commerce eſt tombé, & on n'en achete que peu & fort rarement.

Les Sebeſtes ſont les fruits dont on tire le glu, qu'on appelle glu d'Alexandrie. L'arbre qui les porte reſſemble aſſez au prunier, excepté que ſes feüilles ſont plus arondies & dentelées. Le fruit eſt comme un petit gland noirâtre & ridé. Il renferme un noyau de même figure, qui occupe la moitié

du fruit. Il eſt dur, & contient une
1658. amande blanche, agréable au goût. On ſe ſert de ce fruit en Medecine ; on prétend qu'il eſt pectoral, & qu'il a encore d'autres bonnes qualitez ; cependant le commerce qu'on en fait n'eſt pas conſiderable.

Le Pacha de Gaza faiſoit venir du ſené de la Mecque. Il avoit fait un Traité avec Meſſieurs Bertandié & Souribe, & s'étoit engagé à leur livrer à un certain prix tout celui qu'il feroit venir. Ces Meſſieurs l'envoyoient à Marſeille à leurs Correſpondans, qui y ont fait des profits conſiderables, pendant qu'on ne s'eſt pas aviſé d'en faire venir du Caire, où il eſt plus beau. C'étoit pour entretenir ce commerce, que M. Souribe réſidoit toûjours à Rama : il auroit été très-lucratif, malgré l'introduction de celui du Caire, ſi le Pacha de Gaza ne fût point mort. Son décès apporta un changement total dans cette Ferme, & Meſſieurs Bertandié & Souribe s'en déſiſterent, contents des profits qu'ils y avoient faits.

Tout le monde ſçait que le ſené eſt la drogue favorite des Medecins. Ils l'appellent dans leur jargon follicule d'Orient. C'eſt une petite feüille oblongue, qui croît ſur un arbriſſeau d'envi-

ron deux pieds de hauteur. Elles sont attachées deux à deux sur des petites queuës minces, elles sont d'un verd pâle tirant sur le jaune. Les meilleures sont les plus petites & les plus minces. 1658.

Il y en a d'une autre espece dont les feüilles sont plus grandes & plus épaisses. On prétend qu'il a moins de vertu, c'est-à-dire, qu'il est moins purgatif que le premier, & que par conséquent il en faut une dose plus forte pour produire le même effet; aussi est-il moins cher : de sorte que la dépense est à peu près la même.

L'arbrisseau qui porte ces feüilles purgatives, croît naturellement dans plusieurs lieux des Indes Orientales, dans l'Egypte, dans la Syrie, dans l'Arabie, qui semble être le Païs des drogues medecinales & des aromats; dans la Perse, & même en quelques lieux de l'Amerique. Tous les Païs lui sont bons, pourvû qu'ils soient chauds. Il n'y a guére de medecine où l'on ne fasse entrer le sené. Il est amer. Ceux qui veulent s'en purger sans sentir son amertume, en répandent une certaine quantité sur leur potage, quand ils sont prêts de le manger, & sans lui donner plus de tems, que ce qu'il lui

Maniere aisée de se purger avec le sené.

en faut pour s'humecter & s'amollir ; ils le mangent comme ils feroient d'autres herbes, & il les purge doucement, sans les exposer aux nausées & aux soulevemens d'estomac, qui sont ses suites ordinaires, quand on en prend l'infusion.

1658.

La Doüanne de Seïde se prend sur les marchandises, à raison de cinq pour cent de leur estimation. Les Marchands y sont traitez fort favorablement, c'est-à-dire, que les marchandises sont toûjours estimées au plus bas prix.

Le Mahumatasoub est un Officier du Pacha, qui tient son Bureau à la porte principale du grand Khan. Il prend une piastre par quintal du cotton, & un pour cent de tous les marchez qu'on fait devant lui. Comme Juge de Police il prend un droit leger sur tous les fruits, & les autres denrées ausquelles il met le prix. Les Sansals ou Courtiers ont un pour cent de tous les marchez qu'ils font, & partagent ce profit avec cet Officier.

Les Consuls ont droit de prendre deux pour cent sur toutes les marchandises que l'on charge sur les Vaisseaux. Ils font grace d'un demi pour cent au profit des Commis. Ils en perdent encore autant sur le prix des mar-

chandises, que l'on met sur le Memoire, afin de ne se pas tromper à son désavantage : de sorte qu'ils ne peuvent guéres compter sur leurs émolumens, qu'à raison d'un pour cent, ce qui ne suffiroit pas pour leur entretien, quand le commerce n'est que mediocre ; parce que quand ils veulent faire les choses honorablement, ils n'en sont pas quittes pour quatre mille piastres par an. Je l'ai compté plusieurs fois. Je suis entré dans le détail, & j'ai reconnu évidemment ce que je viens de dire.

1658.

M. Henri de Bricard exerça cette Charge pendant six ans, & il n'eut pas occasion de s'y enrichir beaucoup, quoiqu'il fût œconome par nature, qu'il fût fort adroit, très-éclairé sur ses interêts, & que les Marchands eussent toûjours eu pour lui des considerations qui le mettoient à couvert de beaucoup de dépenses ; mais il eut le malheur de se trouver dans des tems difficiles, où la Nation fut exposée à de grandes pertes, & à des avanies prodigieuses par l'avarice des Gouverneurs, comme je l'ai rapporté ci-devant.

Il s'embarqua dans le mois de Février 1659. & laissa son cousin M. Henri de Candole pour Vice-Consul à sa place, jusqu'à l'arrivée de M. Antoine

Bertandié, qui étoit pour lors à Rama ;
1658. que le Roi avoit nommé au Consulat. Il passa à Marseille dans le Vaisseau du Capitaine Blaise Marin de la Cioutat. La fortune qui ne lui avoit pas été tout-à-fait favorable dans le Levant, le récompensa à Marseille : il épousa la sœur de l'Avocat Garnier, qui étoit mort en venant d'Acre : c'étoit une très-riche heritiere.

CHAPITRE XV.

Reception de M. Antoine Bertandié à Seïde.

MOnsieur Bertandié désigné Consul, ayant appris le départ de M. Bricard son prédécesseur, m'écrivit qu'il ne tarderoit pas à venir à Seïde. Il me chargea de lui faire préparer ses appartemens, & tout ce qui étoit necessaire pour sa reception ; & cependant il fit le voyage de Jerusalem, & alla prendre congé du Pacha de Gaze. Il ne manqua pas de lui faire les presens ordinaires, & le Pacha en échange lui fit present d'une belle veste violette, & d'un jeune cheval gris Arabe de bonne race : car en ce Païs on

fait fort exactement les généalogies des chevaux. Il vint par mer jusqu'à Acre, où j'avois envoyé son équipage pour l'y attendre. 1659.

Cependant je m'accommodai avec M. de Candolle des meubles que M. de Bricard avoit laissez dans la maison Consulaire. J'y fis mettre ceux de M. Bertandié, & je pris possession de ses appartemens le premier jour de Mars, qui étoit le jour marqué par ses provisions.

Ayant été averti du jour qu'il partiroit d'Acre, j'en donnai avis à la Nation, & nous montâmes tous à cheval avec les Officiers Turcs que le Gouverneur envoïoit au devant de lui jusqu'à Sarepta ancienne Ville, à present Village, que l'on appelle Farfend.

Nous l'y trouvâmes arrivé qui nous attendoit; il y reçût le compliment que le Député de la Nation lui fit au nom de tous les Négocians; il y répondit en bons termes; & après avoir essuyé d'autres complimens particuliers, & y avoir répondu, on servit une magnifique colation que la Nation avoit eu soin de faire préparer. La santé du nouveau Consul, celle du Gouverneur & des autres person-

1659. nes de distinction, furent accompagnées des décharges réïterées des boëtes de pierriers destinées à cet effet; & quand on se fût bien diverti, on monta à cheval pour venir à la Ville.

Voici l'ordre de la marche.

Entrée du Consul à Seide.

Les Officiers Turcs envoyez par le Gouverneur, & qui l'avoient complimenté en son nom, étoient à la tête: Ils étoient suivis des Drogmans, des Janissaires, des domestiques, un desquels menoit en main le cheval dont le Pacha de Gaze lui avoit fait present.

Les Marchands deux à deux venoient ensuite selon leur rang; & étoient suivis du Consul vêtu superbement, & monté sur un très-beau cheval bay, enharnaché à la Françoise, que je lui avois acheté de M. de Bricard. On entra dans la Ville en cet ordre. Les ruës étoient bordées de peuple qui jettoit des cris de joye.

On arriva au Khan. Le Consul fut complimenté à la porte de la part du Kiahia & du Cadi; on le conduisit à son appartement. Tous les Religieux, qui s'étoient rendus à la porte de la Cha-

pelle, le complimentérent, & lui présentérent l'eau bénîte. Il se mit à genoux sur son prie-dieu, qui étoit couvert d'un tapis de velours rouge, avec un carreau de même étoffe. On chanta le *Te Deum*, auquel toute la Nation assista. 1659.

Il entra ensuite dans sa grande salle, s'assit dans un fauteüil au bout de la table, & fit asseoir tous les Marchands. Le Sieur Jacques Seven, qui étoit alors Chancelier, lut à haute voix les provisions de sa Charge. Cette lecture fut suivie d'un discours que le Consul adressa à toute la Nation, & qui fut reçû avec de grands applaudissemens, chacun se promettant beaucoup d'avantage sous sa sage conduite. Tous les assistans le reconnurent pour leur Magistrat, & promirent de lui obéir.

On en dressa un acte, qui fut lû par le Chancelier, & signé de tout le monde; & après qu'on eût débarassé la table des papiers qui étoient dessus, on la couvrit d'une magnifique colation en ambigu, où tous les assistans furent conviés, & on passa une partie du jour & le reste de la nuit dans la joye & dans les plaisirs. Toute cette cérémonie se passa le 15. Mars 1659.

1659. Le lendemain de grand matin on envoya le premier Drogman complimenter le Pacha, les Emirs, le Cadi & les autres personnes de considération de la Ville, & leur présenter les présens ordinaires, qui consistent en draps, satins, bougies, sucre, caffé, confitures, & autres choses. Les complimens & les présens furent reçûs agréablement : on y répondit en bons termes, & quelques momens après ils en envoyerent remercier le Consul, & lui faire leurs présens.

Visite du Pacha.

Le même jour après que le Consul eût entendu la Messe, il fit convoquer la Nation, afin de l'accompagner aux Audiences qu'il alloit prendre. Tous les Marchands se rendirent au Khan fort bien habillez ; ils en partirent à pied en cet ordre, parce qu'il n'y a que trois pas de-là au Serail.

Deux Janissaires suivis de deux Drogmans, & des domestiques du Consul, marchoient les premiers : le Consul marchant seul les suivoit. Il étoit vêtu d'un juste-au-corps d'écarlate galonné d'or, sur lequel il avoit une longue veste, à la mode du païs, de même couleur, fourrée de marte zibeline : Il avoit des bas de soye demê-

me couleur, des souliers à galoches pourmarcher sur les tapis, un chapeau de castor avec un cordon d'or, & de très-beau linge à dentelles. Tous les Marchands le suivoient deux à deux selon leurs rangs, & leurs domestiques fermoient la marche.

1659.

Ils arrivérent en cet ordre au Serail. Le Maître des cérémonies reçût le Consul à la porte, & lui fit un compliment. Tous les Gardes se leverent, & conduisirent la compagnie chez le Kiahia du Pacha, c'est-à-dire, chez son Lieutenant, qui est en même tems son Lieutenant general.

Nous le trouvâmes assis sur des carreaux dans son balcon. Dès qu'il vit le Consul, qu'il étoit aisé de reconnoître à son habit rouge, que personne que lui ne peut porter, il se leva, & le vint prendre par la main, le fit monter sur l'estrade, & le fit asseoir sur un tabouret couvert de drap rouge, & se mit sur ses carreaux, comme il étoit auparavant. La compagnie du Consul s'assit, partie sur des carreaux, & partie sur des bancs. Les complimens ne roulerent que sur des demandes reciproques de leurs santez, sur des offres de service, & des assurances d'une parfaite correspondance.

On servit ensuite le caffé, le sorbet & les parfums, & alors le Consul prit congé, & descendit à l'appartement du Pacha.

1659.

Le Maître des cérémonies le conduisit par la grande cour à la salle du Divan. Le Pacha y étoit assis dans l'angle sur des carreaux. Dès qu'il vit le Consul, il se leva, & l'attendit debout. Quand il approcha de l'estrade où il falloit monter par une marche assez haute, deux Officiers le prirent avec respect sous les bras, pour l'aider à monter, pendant qu'un valet lui ôtoit ses galoches. Mehemet Aga, c'étoit le nom du Pacha, lui presenta la main d'un air gracieux, s'assit sur ses carreaux, & le fit asseoir vis-à-vis de lui sur un tabouret couvert de drap rouge. Les Marchands demeurerent debout pendant toute l'audiance, pour lui faire plus d'honneur.

Le premier Drogman étoit à côté du Consul. Il fit le compliment en peu de paroles; le Pacha y répondit avec beaucoup d'esprit. La conversation roula sur les differentes manieres des païs, sur le commerce, avec des protestations reciproques d'amitié, de correspondance, & de travailler chacun de son côté à écarter tout ce qui pour-

roit être dommageable au commerce, & à l'amitié reciproque qui devoit unir les deux Nations. Les grands Officiers du Pacha étoient debout à ses côtez ; les murs de la salle étoient tapissez d'une cinquantaine de beaux jeunes hommes, grands, bienfaits, habillez magnifiquement de satin & de drap, avec de riches ceintures, où étoient passez leurs cangiars ou coûteaux à manches de vermeil doré : c'étoient les Pages du Pacha. Ils avoient les bras comme collez sur leurs côtez, qui est la posture la plus humble chez les Turcs, & gardoient un silence profond. 1659.

Au signal que fit le Pacha, quelques-uns se détacherent. Deux s'approcherent avec respect du Pacha & du Consul, & leur présenterent de grands mouchoirs brodés, qu'ils étendirent sur leurs genoux ; deux autres leur présenterent en même-tems à chacun une tasse de caffé. Les autres en présenterent de la même maniere aux Marchands & aux Officiers de leur Maître, sur des soucoupes de bois peint & doré.

Pendant que la conversation continuoit, on leva les tasses & les mouchoirs, & un moment après on ap-

porta de nouveaux mouchoirs avec des
1659. tasses de porcelaine plus grandes que celles du caffé ; elles étoient pleines de sorbet de limon parfumé.

On en présenta avec la même cérémonie aux Marchands & aux Officiers.

Quelques momens après le Pacha fit un signe, & on apporta le parfum. C'est le coup de partance & le congé. Aussi-tôt deux Pages se présenterent avec chacun une caraffe d'eau rose & de fleur d'orange ; ils en présenterent une au Pacha & une au Consul, qui en prirent dans leurs mains, & s'en moüillerent le visage & la barbe, & deux autres Pages étendirent sur la tête de l'un & de l'autre, une grande piece de toile, pendant que deux autres passerent sous la toile une cassolette de vermeil, où il y avoit de cet excellent bois d'Aloës qui vient des grandes Indes, dont la fumée précieuse s'attacha aux endroits qui avoient été moüillez. D'autres Pages firent la même cérémonie aux Marchands & aux Officiers, avec un ordre, un respect, & une diligence admirable.

Le Pacha se leva dès que le Consul se disposa à prendre congé de lui;

il lui donna la main, & après quelques complimens, & des proteſtations d'amitié, ils ſe ſéparerent. On mit alors ſur les épaules du Conſul une veſte de damas blanc, qu'on appelle Caftan. Il fit une reverence au Pacha, & deſcendit du Divan à l'aide des mêmes Officiers qui l'avoient aidé à y monter. On lui remit ſes galoches : il fit encore une ſeconde reverence au Pacha, qui porta la main à ſon turban : c'eſt le ſalut le plus honorable qu'on puiſſe attendre des Turcs, & on ſortit dans le même ordre qu'on étoit entré, excepté que les CHAOUKS du Pacha, c'eſt-à-dire, ſes Valets de pied, marcherent à la tête du cortége, & conduiſirent le Conſul juſqu'à ſon appartement, d'où les Drogmans les congédierent, après leur avoir donné les gratifications accoûtumées. 1659.

Tous les Marchands reconduiſirent le Conſul juſqu'à ſa chambre. Ceux qui voulurent, demeurerent à dîner avec lui, les autres furent chez eux, & ſe rendirent à la maiſon Conſulaire après dîné, d'où ils accompagnerent le Conſul aux viſites qu'il alla rendre au Cadi, aux Emirs, & aux autres perſonnes de conſideration. Il y fut reçû avec les mêmes cérémonies que chez

le Pacha, ou à peu près.

1659. Pendant le reste de la semaine le Consul reçût les visites des personnes qu'il étoit allé voir, excepté du Pacha, & il régala tous ceux qui le vinrent visiter, chacun à sa maniere, & il traita chacun à tour de rôle, les Religieux, les Marchands & les Capitaines des Vaisseaux qui étoient en rade; après quoi chacun pensa à son commerce & à ses affaires.

La maison de M. le Consul étoit composée de son Chancelier, de deux Secretaires, & de son premier Drogman, qui mangeoit à sa table avec M. de Candole, qui payoit sa pension, aussi-bien que les Vice-Consuls d'Acre & de Rama, quand ils se trouvoient à Seïde. Il avoit outre cela un valet de chambre, un cuisinier, un pourvoyeur, deux aides de cuisine, deux laquais, deux palfreniers, un valet pour aller chercher de l'eau, deux chevaux & une bourique.

Sa dépense ordinaire se montoit tous les ans à quinze cens écus, & les présens annuels à presque autant ou environ, sans compter les extraordinaires, qui alloient souvent assez haut. Il n'auroit pas laissé de se tirer d'affaires comme M. de Bricard, si le com-

merce n'eût point souffert de diminution, & si la Nation avoit eu pour lui les mêmes égards qu'elle avoit pour son prédecesseur; mais la paix d'Europe qui sembloit devoir faire fleurir & augmenter le commerce, produisit un effet tout contraire. Les Marchands allerent trafiquer en Espagne, & le commerce de Seïde en particulier fut tellement abandonné, qu'à peine suffisoit-il pour payer les dettes que la Nation avoit contractées. Elle fut même obligée d'en contracter de nouvelles, & M. Bertandié, malgré son sçavoir faire & ses bonnes manieres, fut celui qui se ressentit davantage du déchet du commerce : de sorte qu'après quatre années d'exercice, il quitta sa Charge, & s'embarqua au mois de Janvier pour retourner à Marseille, laissant M. de Candole pour Vice-Consul en sa place, en attendant M. Pierre Croiset qui devoit lui succeder, & qu'on attendoit de jour à autre. 1659.

M. Croiset arriva à la fin de Mars 1663. Il fut reçû comme l'avoit été M. Bertandié, tant du Pacha que des Marchands. Ce furent les mêmes cérémonies. Je n'en parlerai point en particulier, pour ne point faire de répétitions; mais j'ai d'autres cho-

ſes à dire qui regardent le tems du
1659. Conſulat de M. Bertandié, juſqu'à mon retour en France. Je vais le mettre ici tout de ſuite, pour ne pas interrompre le fil de ma relation. Je parlerai des differens voyages que j'ai faits, des interêts de la Nation, des coûtumes du païs, de ſon gouvernement, des changemens qui y ſont arrivez; en un mot, de tout ce qui peut faire connoître le païs plus exactement qu'il n'a été par les relations des voyageurs & des pelerins, dont la plûpart ſe ſont copiez les uns les autres, ou n'ont écrit que ſur des oüi-dires & des rapports, ſouvent faux, & toûjours très-defectueux.

L'Emir Fekherdin a joüé un ſi grand rôle dans cette partie du monde, que j'ai crû faire plaiſir au public de lui donner l'Hiſtoire entiere de ce Prince.

1659.

CHAPITRE XVI.

Histoire de l'Emir Fekherdin Prince des Drusses de la Maison de Maon.

LEs Drus ou Drusses sont des Peuples qui habitent les montagnes de l'Anti-Liban. Ils n'ont à proprement parler aucune Religion fixe ; quoique selon les occasions & leurs interêts, ils semblent pancher plus du côté de la Mahometane que de toute autre. Ils en portent les marques, & quand ils viennent dans les Villes où les Mahometans sont les maîtres, ils en font les exercices, quoique dans le cœur ils maudissent Mahomet & sa Secte. Retournez chez eux, ce sont d'autres hommes ; ils ne sont plus reconnoissables. Ce sont les ennemis les plus vifs & les plus irréconciliables des Turcs. A la moindre broüillerie qui arrive ils prennent les armes, & ne leur donnent aucun quartier. Ces broüilleries sont frequentes ; car étant ennemis par nature, ils n'attendent pas de grands sujets pour faire une rupture, & en venir aux dernieres extrêmitez.

Ils ne laiſſent pas d'avoir parmi eux
1659. quelques eſpéces de Prêtres, & quelques livres qu'ils tiennent fort ſecrets. Ceux qui ont trouvé le moyen de les parcourir, aſſurent qu'ils contiennent des abſurditez étranges, qui vont toutes à nier l'exiſtence d'un Dieu. Ils conviennent pourtant qu'il y en a eu un autrefois, qui après avoir créé le Ciel & la terre, ſe laiſſa ſurprendre par les vents, qui l'emporterent ſi loin, que depuis ce tems-là on n'en a eu aucune nouvelle. Ils ſont donc ſans Dieu depuis ce tems-là; mais ils ont parmi eux une tradition qui leur promet qu'il leur viendra d'Egypte un Sage, qui les inſtruira & leur donnera une loi.

Ces Peuples ſont aiſez à reconnoître à la figure de leur têre; ils ſerrent & allongent celles des enfans qui viennent au monde, de maniere qu'il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre, & de ne pas diſtinguer un Druſſe de toutes les autres Nations.

Ils demeurent toûjours dans les montagnes, ſont endurcis dès leur plus tendre jeuneſſe aux travaux les plus rudes. Ils ſont robuſtes, ont une ſanté vigoureuſe, ſont rarement malades, n'ont ni Chirurgiens ni Medecins, & par une ſuite neceſſaire ils

vivent fort long-tems ; à quoi on peut ajoûter que leur vie est fort frugale, qu'ils mangent peu & travaillent beaucoup. 1659.

Ils ont des mousquets & des sabres, sont hardis & braves, & se servent de leurs armes avec beaucoup d'adresse. Ce sont les Européens qui leur ont fourni les premiers mousquets qu'ils ont eu ; ils en font à present eux-mêmes, aussi bien que leur poudre ; ils y employent le charbon, le salpêtre & le soulfre, qu'ils pilent avec le bout d'un bâton dans le premier creux de rocher qu'ils rencontrent. Elle n'est pas tout-à-fait si vigoureuse que la nôtre, ils ne laissent pas de s'en servir ; mais quand ils peuvent avoir de la nôtre,& de nos fusils, ils en font un cas tout particulier.

Ce sont d'assez bonnes gens, quand on n'a point de démêlez avec eux ; mais ce sont de dangereux ennemis : ils ne pardonnent jamais:ils usent cruellement de leurs avantages, & ils sont si jaloux de leurs femmes, que si on leur en parloit, il n'en faudroit pas davantage pour les mettre en droit de les assommer. Ces femmes pour la plûpart sçavent lire & écrire la Langue Arabe, qui est celle qu'ils parlent.

Les hommes regardent ces connoiſſances avec mépris, comme des amuſemens propres au ſexe. Pour eux ils ne s'attachent qu'à travailler & à faire la guerre.

1659.

Origine des Druſſes.

La tradition conſtante parmi eux & dans le païs, eſt, qu'après que les Sarraſins eurent pris la Terre-Sainte ſur les Chrétiens, un corps de François, commandé par un Comte de Dreux, ſe retira dans les montagnes de Bethléem, & dans celles d'Engaddi, qui portent encore aujourd'hui le nom de montagnes des François. Ils y demeurerent quarante ans, ſans que les Sarraſins puſſent les en chaſſer, ni les défaire. Ils étoient tous Chrétiens, & avoient avec eux des Prêtres qui les maintinrent dans la Religion tant qu'ils vécurent; mais ces Miniſtres du Seigneur étant morts, & eux ayant enlevé des femmes de tous côtés, ils oublierent leur Religion, & tomberent peu à peu dans l'irreligion où ils vivent aujourd'hui. Ils multiplierent ſi prodigieuſement, qu'ils s'étendirent de montagnes en montagnes, depuis le commencement du Liban, juſqu'à la mer morte, où elles ſe terminent.

Pluſieurs Eſſains de ces peuples ont changé

changé de nom, & obéïssent à des Chefs ou Princes qu'ils se sont faits eux-mêmes. Tous en general ont beaucoup plus de penchant pour la Religion Chrétienne, que pour la Mahometane; & il est aisé de découvrir que leurs ancêtres ont été Chrétiens, & que l'ignorance, le défaut de Ministres, & le libertinage, ont introduit parmi eux le cahos confus qu'on remarque dans leur croyance telle qu'elle soit. 1659.

Ceux de l'Antiliban, dont je vais parler, ont retenu le nom de Drusses, qu'ils tirent de celui de Dreux leur premier Chef. C'est par cette raison que l'Emir Fexherdin, & les autres Princes de sa Maison, se disent issus des François, qu'ils les aiment, les protégent, & entretiennent commerce avec eux.

C'est par là même que cet Emir faisoit gloire d'être parent de Messieurs de Guise, & que l'Emir Melhem avoit un commerce de lettres avec le Duc de ce nom, qu'il entretenoit par le moyen des Missionnaires, qui lui faisoient tenir ses lettres & les réponses.

Nos François commercent beaucoup avec eux, & font acheter toutes les

soyes qu'ils travaillent à Chouf & à
1659. Karoan. Ils sont francs dans le commerce, & de bonne foi ; ils ont une aversion si grande du bien mal acquis, que comme ils supposent que tous les Turcs sont des usurpateurs & des voleurs, ils ne mêlent jamais l'argent qu'ils reçoivent des Chrétiens, avec celui qu'ils sont obligez de prendre des Turcs ; & quand ils en ont, l'argent Turc est toûjours le premier qu'ils mettent dehors, de peur qu'il ne porte guignon à l'autre. Bien plus, ils ne veulent point recevoir l'argent d'un Chrétien, s'il le leur présente dans une bourse à la Turque. Ils vont encore plus loin ; s'ils sont obligez de donner à boire à un Turc, ils cassent aussi-tôt la cruche, ou le vaisseau dans lequel il a bû. On ne peut exprimer jusqu'où va leur superstition sur cet article.

Il y a à present beaucoup de Maronites mêlez parmi eux, qui vivent en Chrétiens, ont leurs Evêques & leurs Prêtres, & font avec une entiere liberté l'exercice de leur Religion. Nos Missionnaires y prêchent librement, & personne ne trouve à redire quand quelqu'un d'eux embrasse la Religion Chrétienne, & se fait baptiser.

Les Princes de ces Drusses ont été de tout tems de la maison de Maon. 1659.
L'Emir Fekherdin, qui signifie la gloire de la Loi, étoit de cette illustre famille, dont il ne restoit plus que lui, & son oncle l'Emir Yournis, qui veut dire Jonas. Il n'étoit âgé que de six à sept ans quand son pere mourut, & le laissa Souverain de tout le païs, & des Villes & Forteresses qui sont depuis le Carmel jusqu'à Tripoli de Syrie.

Il demeura sous la tutelle de son oncle jusqu'à ce qu'il eût l'âge de gouverner par lui-même. Quand il eut pris le gouvernement de ses Etats, il eut soin d'entretenir toûjours un grand nombre de bonnes troupes, qu'il ne manquoit jamais d'employer contre les Turcs, sous le prétexte spécieux de faire la guerre aux Arabes, & d'empêcher les courses & les irruptions qu'ils faisoient dans ses Etats. Par ce moyen il les agrandit beaucoup, & se rendit Maître de quantité de places par sa bravoure, sa bonne conduite, & par les manieres douces & équitables avec lesquelles il traitoit tous ses sujets, mais sur tout les Chrétiens du païs, & les Francs plus que tous les autres. Ce fut lui qui établit

les Religieux François à Nazareth, & dans toutes les Villes principales de sa domination.

1659.

Il se disoit issu de Godefroi de Boüillon Roi de Jerusalem, & de mâle en mâle de ce Comte de Dreux dont j'ai parlé.

Fekherdin étoit de taille médiocre, brun de visage, il avoit le teint coloré, les yeux grands & pleins de feu, le nez aquilin, la bouche petite, les dents blanches, un beau tour de visage, la barbe d'un blond châtain, l'air grand & majestueux, de l'esprit infiniment, la voix mâle & harmonieuse. Il avoit été bien élevé; il sçavoit plusieurs Langues, s'appliquoit à la Chimie & à l'Astronomie: il étoit extrêmement curieux: il aimoit la Peinture, la Poësie & la Musique, & donnoit des apointemens considérables aux Sçavans qu'il faisoit venir d'Europe, pour travailler sous ses yeux.

Victoires de Fekherdin.

Ce fut principalement contre les Arabes qu'il tourna ses armes, il remporta sur eux de grands avantages, & usa quelquefois cruellement de ses victoires, suivant l'exemple de ces peuples, qui ne sçavent ce que c'est d'en user modérément, & il augmen-

ta tellement ſes Etats par leur défaite, qu'il donna de la jalouſie aux Pachas de Damas & des Provinces voiſines, qui n'étant pas en état de meſurer leurs forces avec les ſiennes, trouverent moyen de gagner quelques-uns de ſes nouveaux ſujets, & les engagerent à porter leurs plaintes au Grand Seigneur contre lui, comme contre un rebelle, un infracteur de la Loi de Mahomet, dont il ne faiſoit plus aucune profeſſion, & qui étoit le protecteur déclaré des Chrétiens. 1659.

Ces plaintes eurent l'effet que les Pachas eſperoient; le Grand Seigneur envoya à Seïde ſoixante Galeres & pluſieurs Vaiſſeaux de guerre, pour le prendre & le conduire à Conſtantinople. Cuchuk Abner Pacha de Damas, eut ordre de lever trente mille hommes, avec leſquels il bloqua d'abord la Ville, & l'aſſiegea enſuite dans les formes.

Fekherdin fut ſurpris; il vit bien qu'il ne pourroit pas reſiſter à ces forces; il prit le parti de la retraite, & laiſſa le gouvernement à ſon fils aîné Ali, avec les inſtructions convenables. Il lui ordonna de ſe ſoûmettre au Grand Seigneur, & de faire ſa paix le plus avantageuſement que le tems

le pourroit permettre.

1659. L'Emir Ali fit sçavoir au Pacha la fuite de son pere, & la disposition où il étoit de se soûmettre aux ordres du Grand Seigneur. Le Pacha fut ravi de cette ouverture qui le tiroit d'intrigue, n'étant pas trop assuré de réüssir dans le siege qu'il avoit entrepris : ce qui mettoit sa tête en grand danger.

Comme il avoit les pouvoirs du Grand Seigneur, il conclud un traité avec Ali, reçût le serment & l'hommage qu il fit au Grand Seigneur, les contributions qui étoient dûës, de grands presens pour lui, & lui confirma le gouvernement des Etats de son pere en leur entier.

Fuite de l'Emir Fexherdin.

Pendant que ces choses se passoient à Seïde, l'Emir Fexherdin s'embarqua sur un Vaisseau François ; il passa à Malte, de-là à Naples, & vint débarquer à Livourne, d'où il alla à Florence, où le Grand Duc le reçût avec une magnificence extraordinaire.

Après quelques semaines, il le fit passer à Rome, pour rendre visite au Pape Paul V. Il y fut reçû comme il avoit été à Florence, logé, défrayé & traité comme un Souverain, qui pouvoit beaucoup aider les Princes Chrétiens, s'ils eussent encore eu la dévotion des Croisades.

Les Princes de ces Drusses ont été de tout tems de la maison de Maon. L'Emir Fekherdin, qui signifie la gloire de la Loi, étoit de cette illustre famille, dont il ne restoit plus que lui, & son oncle l'Emir Yournis, qui veut dire Jonas. Il n'étoit âgé que de six à sept ans quand son pere mourut, & le laissa Souverain de tout le païs, & des Villes & Forteresses qui sont depuis le Carmel jusqu'à Tripoli de Syrie. 1659.

Il demeura sous la tutelle de son oncle jusqu'à ce qu'il eût l'âge de gouverner par lui-même. Quand il eut pris le gouvernement de ses Etats, il eut soin d'entretenir toûjours un grand nombre de bonnes troupes, qu'il ne manquoit jamais d'employer contre les Turcs, sous le prétexte spécieux de faire la guerre aux Arabes, & d'empêcher les courses & les irruptions qu'ils faisoient dans ses Etats. Par ce moyen il les agrandit beaucoup, & se rendit Maître de quantité de places par sa bravoure, sa bonne conduite, & par les manieres douces & équitables avec lesquelles il traitoit tous ses sujets, mais sur tout les Chrétiens du païs, & les Francs plus que tous les autres. Ce fut lui qui établit

fils lui remit ſans conteſtation.

1659. Il mit auſſi-tôt ſes troupes en campagne, fit le dégât ſur les terres des Arabes ſes ennemis, & chemin faiſant ſur celles des Turcs. Il fit des conquêtes, & eut des avantages conſiderables.

Il s'aviſa un jour de faire courir le bruit qu'il étoit mort, pour voir ce que feroit le Pacha de Damas ſon ennemi déclaré. Il s'enfonça pour cela dans l'appartement de ſes femmes, où perſonne ne le voyoit, qu'un Chrétien Maronite, qui étoit ſon principal Miniſtre; il ſe nommoit Abou-Nader, pere du Cheik Abou-Nauhel, dont j'aurai occaſion de parler dans la ſuite.

Cette nouvelle engagea Cuchuk Ahmet Pacha de ſe mettre en campagne avec ſes troupes, pour faire la guerre à l'Emir Ali; mais ayant appris que Fekherdin n'étoit pas mort, il ſe retira au plus vîte, craignant avec raiſon la bravoure & la bonne conduite de cet Emir.

Nouvelles conquêtes de Fekherdin.

Fekherdin ſe mit auſſi-tôt en campagne. A l'aide de ſes Ingenieurs Chrétiens, il emporta le Château de Tripoli bâti par Saint Loüis, & celui de Boalbec, appellé dans l'Ecriture, *Turris Libani contra Damaſcum.* Ce Châ-

teau eſt très-ancien, & bâti ſi ſolidement, que la plûpart des pierres qui le compoſent ont ſix pas de longueur, & quelques-unes en ont juſqu'à douze, & ſont d'une largeur à proportion. 1659.

Il épouſa enſuite la ſœur d'un Prince Arabe qui étoit ſon ennemi depuis long-tems. Il ſe ſervit de ce ſtratagême pour faire venir ce Prince, & il le fit maſſacrer; action indigne de ſon courage, & dont il devoit craindre les ſuites: auſſi renvoya-t'il la Princeſſe chez ſes parens, de crainte qu'elle ne le poignardât pour venger la mort de ſon frere.

Cette mauvaiſe action obligea l'Emir Turabey, Chef ou Prince des Arabes du Mont-Carmel, à ſe liguer avec les Pachas de Syrie, de Galilée, de Samarie & de Paleſtine, qui écrivirent de concert au Grand Seigneur contre lui, & l'accuſerent de nouveau de mépriſer la Loi de Mahomet, de convertir les Moſquées en Egliſes de Chrétiens, d'avoir intelligence avec le Grand Duc de Toſcane & les Chevaliers de Malte, de donner des vivres aux Corſaires qui pilloient les côtes & les Vaiſſeaux, de ſe fortifier dans ſes places, d'envahir celles

des fidéles ſujets de la Porte, de les
1659. ruiner par les contributions exhorbitantes qu'il en exigeoit, & enfin d'être convenu avec les Princes Chrétiens de les mettre en poſſeſſion de la Terre-Sainte.

Le Grand Seigneur ayant fait examiner ces plaintes, & les preuves qui les accompagnoient, ordonna à Cuchuk Ahmet Pacha de lever des troupes, & de les joindre à celles des Pachas de Tripoli, d'Alep & de Gaze, & à celles des Emirs Ferroux & Turabey, à qui il envoya les mêmes ordres. Ils obéïrent, & firent une armée de trente mille hommes.

Le Capitan Pacha ſortit avec quarante Galeres pour les joindre; mais il n'arriva pas au tems marqué; parce que s'étant obſtiné à prendre deux Vaiſſeaux Anglois, qui chargeoient du bled vers l'Iſle de Chio, c s Vaiſſeaux ſe défendirent à merveilles, maltraiterent étrangement les Galeres, & voyant qu'ils ne pouvoient plus s'empêcher d'être pris, ils mirent le feu à leurs poudres, & ſe firent ſauter.

Le Capitan Pacha fut trente jours à Chio à radouber ſes Galeres, & pendant ce tems-là les Galeres de Chio, de Rhodes, & de Chypre le vinrent join-

dre, & renforcerent son armée.

L'Emir Fekherdin donna douze mille hommes à son fils l'Emir Ali, & lui ordonna d'aller à Safet, & de combattre Cuchuk Ahmet avant qu'il eût été joint par les autres Pachas & les Arabes. Cuchuk le prévint, & l'attaqua: la bataille fut des plus sanglantes. Il resta sur la place huit mille morts de chaque côté. La nuit sépara les combattans; mais le Pacha d'Alep étant arrivé le lendemain avec huit mille hommes, Cuchuk attaqua aussi-tôt l'Emir Ali. La bataille fut aussi sanglante que la premiere, il ne resta à Cuchuk qu'environ mille hommes, & environ cent cinquante à Ali, qui fut obligé de prendre la fuite, & ses gens l'abandonnerent. Son cheval qui étoit blessé étant tombé, il se rendit à un soldat, qui ne le connoissant pas, lui promit la vie, de le sauver, & de le mettre en lieu de sûreté; mais l'ayant reconnu, il l'étrangla avec la méche de son mousquet pendant qu'il dormoit de lassitude après une si pénible journée. Il lui coupa la tête, & la porta à Cuchuk Ahmet, qui étoit dans sa tente avec les autres Pachas & les Emirs.

Le Pacha la reçût en cérémonie, la fit laver avec des eaux de senteur, &

1659.

des fidéles sujets de la Porte, de les
1659. ruiner par les contributions exhorbitantes qu'il en exigeoit, & enfin d'être convenu avec les Princes Chrétiens de les mettre en possession de la Terre-Sainte.

Le Grand Seigneur ayant fait examiner ces plaintes, & les preuves qui les accompagnoient, ordonna à Cuchuk Ahmet Pacha de lever des troupes, & de les joindre à celles des Pachas de Tripoli, d'Alep & de Gaze, & à celles des Emirs Ferroux & Turabey, à qui il envoya les mêmes ordres. Ils obéïrent, & firent une armée de trente mille hommes.

Le Capitan Pacha sortit avec quarante Galeres pour les joindre; mais il n'arriva pas au tems marqué; parce que s'étant obstiné à prendre deux Vaisseaux Anglois, qui chargeoient du bled vers l'Isle de Chio, c s Vaisseaux se défendirent à merveilles, maltraiterent étrangement les Galeres, & voyant qu'ils ne pouvoient plus s'empêcher d'être pris, ils mirent le feu à leurs poudres, & se firent sauter.

Le Capitan Pacha fut trente jours à Chio à radouber ses Galeres, & pendant ce tems-là les Galeres de Chio, de Rhodes, & de Chypre le vinrent join-

dre, & renforcerent son armée.

L'Emir Fekherdin donna douze mille hommes à son fils l'Emir Ali, & lui ordonna d'aller à Safet, & de combattre Cuchuk Ahmet avant qu'il eût été joint par les autres Pachas & les Arabes. Cuchuk le prévint, & l'attaqua: la bataille fut des plus sanglantes. Il resta sur la place huit mille morts de chaque côté. La nuit sépara les combattans; mais le Pacha d'Alep étant arrivé le lendemain avec huit mille hommes, Cuchuk attaqua aussi-tôt l'Emir Ali. La bataille fut aussi sanglante que la premiere, il ne resta à Cuchuk qu'environ mille hommes, & environ cent cinquante à Ali, qui fut obligé de prendre la fuite, & ses gens l'abandonnerent. Son cheval qui étoit blessé étant tombé, il se rendit à un soldat, qui ne le connoissant pas, lui promit la vie, de le sauver, & de le mettre en lieu de sûreté; mais l'ayant reconnu, il l'étrangla avec la méche de son mousquet pendant qu'il dormoit de lassitude après une si pénible journée. Il lui coupa la tête, & la porta à Cuchuk Ahmet, qui étoit dans sa tente avec les autres Pachas & les Emirs.

Le Pacha la reçût en cérémonie, la fit laver avec des eaux de senteur, &

après l'avoir fait embaumer, l'envoya
1659. à Constantinople.

Cependant la Capitan Pacha arriva à Tripoli avec ses Galeres. Il y apprit l'état des affaires, & prit les mesures necessaires avec les autres Pachas, pour pousser à bout l'Emir Fekherdin.

Ce Prince ne sçachant point la mort de son fils, quoiqu'il eût appris sa défaite, jugea à propos de se retirer à Seïde.

Le Capitan Pacha l'y suivit. L'Emir lui envoya cinq Saïques chargées de vivres & de rafraîchissemens, avec des présens considérables, & une lettre très-soumise, par laquelle il l'assuroit de son entiere soumission aux ordres du Grand Seigneur. On entra en négociation, dont le résultat fut, que l'Emir remettroit entre les mains du Capitan Pacha les Châteaux de Seïde & de Barne. Ses Garnisons en sortirent, & le Capitan Pacha y fit entrer des Turcs, & aussi-tôt il entra avec son armée dans le Port de Seïde, & mit ses troupes à terre, qui pillerent les belles maisons que l'Emir avoit à la campagne, ruinerent ses beaux jardins, & jetterent l'épouvante dans tout le païs.

Cuchuk Ahmet ayant été instruit de

toutes choses par le Capitan Pacha, & voyant que ce Général étoit maître des Forteresses, & de la mer, assiegea la Ville par terre, & les Sujets de l'Emir voyant leur perte inévitable, l'abandonnerent pour la plûpart, & traiterent avec les Turcs. 1659.

L'Emir se voyant abandonné, sortit de la Ville, & gagna les montagnes, espérant que le tems apporteroit quelque changement à ses affaires.

Tempête extraordinaire.

Il arriva dans ce tems-là une tempête furieuse, dont les seules Galeres du Grand Seigneur se sauverent, s'étant retirées à tems en l'Isle de Chypre.

On vit une grosse nuée noire se lever du côté du Nord, qui en s'avançant vers le Port, produisit des vents impétueux, mêlez d'éclairs & de tonnerre, qui firent dérader tous les Bâtimens, & les jetterent sur les recifs. Le Vaisseau du Capitaine Lombardon de Marseille fut jetté contre le Château, & y fit naufrage. Ceux qui eurent le bonheur d'échapper furent fort maltraitez, & le dommage tomba presque entierement sur les Bâtimens Chrétiens qui se trouverent dans le Port.

On répandit par tout que cette tempête avoit été excitée par un Magi-

cien auquel l'Emir s'étoit adressé pour
1659. cela, & que faute de s'être bien expliqué, le fort n'avoit eu de force que sur les Bâtimens qui étoient dans le Port, & comme il ne s'y trouva que des Bâtimens Chrétiens, tout le malheur tomba sur eux. Je rapporte ce trait d'histoire sans obliger personne à le croire.

Les Sujets de l'Emir qui lui étoient demeurez fidéles, voyant ses disgraces, traiterent avec le Pacha de Damas, & se rendirent ; de sorte qu'il se vit presque entierement abandonné. Ses enfans furent pris, & tuez les uns après les autres. L'Emir Ali son aîné avoit été tué à la bataille de Safet. L'Emir Hassan son second fils fut pris & conduit au Grand Visir qui étoit alors en campagne. L'Emir Mansour fut envoyé à Constantinople. L'Emir Youmes son frere qui résidoit à Sour fut pris, lié à un olivier, & tué à coups de fusil. Sa femme & sa fille se sauverent chez les Drusses dans les montagnes, & tous ses autres partisans & serviteurs furent dissipez.

Il n'y eut que Abou-Nader son principal Ministre qui s'enferma dans la Ville, & soûtint le siege tant qu'il eut du monde ; mais voyant après un long

siege tous ses gens tuez ou blessez, & la Ville en état d'être emportée d'assaut, il conseilla aux habitans de faire leur traité avec les Turcs, & de se rendre aux meilleures conditions qu'ils pourroient en obtenir. Pour lui il se sauva de la Ville, s'embarqua sur un Vaisseau Chrétien, qui le porta à Malte, où il finit ses jours, après avoir donné son fils Abou-Kasen à l'Emir Fexherdin. C'est cet Abou-Kasenqui a été connu depuis dans le monde, sous le nom d'Abou-Nausel, & dont j'aurai occasion de parler.

1659.

La Ville se rendit à composition: les Turcs userent modérément de leur Victoire, & conserverent la Ville comme une Place d'importance, dont la conquête assuroit toutes les autres, & où le commerce qui s'y faisoit produiroit de grosses sommes au Grand Seigneur.

Le Capitan Pacha retourna à Constantinople après cette expedition, & informa les Ministres de ce qui s'étoit passé, & des mesures qu'on avoit prises pour ruiner entierement l'Emir Fexherdin.

Ce Prince n'étoit pourtant pas abandonné si absolument, qu'il ne tînt encore la campagne. Il s'étoit retiré

dans les montagnes, & faisoit des cour-
1659. ses continuelles. Il avoit encore quatre Châteaux, un desquels appellé Niha fut assiegé par le Pacha de Damas, qui employa pendant trois mois toute son industrie pour le prendre. Il consuma une quantité extraordinaire de poudre & de boulets. Les assauts furent fréquens, opiniâtres & sanglans, & après tout cela il fut contraint de lever le siege, après avoir perdu la plus grande partie de ses gens.

Le Grand Seigneur qui ne vouloit pas avoir le démenti de cette affaire, lui envoya l'année suivante quarante-six Galeres commandées par Jaffar Pacha. Cet Officier eut ordre de donner la parole du Grand Seigneur à l'Emir, & de l'assurer que s'il vouloit aller à Constantinople, il y seroit bien reçû, & que le Sultan qui aimoit les gens de cœur, seroit ravi de le voir lui-même réfuter les accusations de ses ennemis, & que bien loin qu'il lui arrivât du mal, il pouvoit esperer que le Sultan le remettroit en possession de tous ses Etats.

Après une assez longue négociation, l'Emir se laissa tellement persuader par le Pacha, qu'il s'embarqua avec ses deux petits-fils, & quatorze charges de Mulets d'or & d'argent monnoyé,

& quantité d'autres richesses dont il prévoyoit avoir besoin pour gagner les Visirs & autres Officiers du Divan. 1659.

On ne peut comprendre comment un homme qui avoit tant d'esprit & tant d'experience, donna dans un panneau si grossier & si visible. Il connoissoit le génie des Turcs, qui ne pardonnent jamais les moindres révoltes. Son séjour en Europe, la protection ouverte qu'il avoit donnée aux Corsaires de Malte, ses intelligences avec le Grand Duc, & le peu de cas qu'il faisoit de la Religion Mahometane, étoient tellement connus de tout le monde, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il pût se justifier d'aucun de ces chefs, qui étoient chez les Turcs des crimes de léze-Majesté.

Il arriva heureusement à Constantinople. Le Grand Seigneur le reçût fort bien. Pendant quinze jours on lui témoigna de grandes considerations. On instruisoit pendant ce tems-là son procès, & ses accusateurs prouverent si évidemment qu'il étoit coupable, qu'ayant été appellé au Divan, on lui signifia son arrêt de mort. Il demanda quelques momens pour s'y préparer, on les lui accorda; mais s'étant tourné, pour faire sa priere, vers l'Orient, qui

1659. est le côté vers lequel les Turcs ne se tournent point, il n'en fallut pas davantage pour le faire reconnoître pour Chrétien; & aussi-tôt le Grand Seigneur dit à ses Muets, dans le langage usité entre eux, qui est par signe; vîte, vîte, qu'on étrangle ce Cochon, & il fut aussi-tôt étranglé par ces executeurs. On trouva en le dépoüillant qu'il avoit une croix d'or sur sa poitrine, ce qui confirma le jugement qu'on avoit fait qu'il étoit Chrétien. On exposa le corps dans la grande place devant le Serail, & la tête en étant séparée, fut mise au bout d'une pique, plantée auprès du corps, avec cet écriteau : *C'est ici la tête de l'Emir Fekherdin, impie & rebelle au Grand Seigneur.*

Mort de l'Emir Fekherdin.

Ainsi périt l'Emir Fekherdin, âgé de soixante & dix ans, en 1633. & avec lui presque toute l'illustre Maison de Maon. L'aîné de ses petits-fils appellé l'Emir Hassan, fut lié dans un sac & jetté à la mer : le plus jeune qui étoit encore tout petit, fut mis dans le Serail où il fut élevé, & fit une fortune considerable; mais il ne retourna plus au païs de ses Ancêtres.

Il ne resta dans le païs que l'Emir Melhem, fils de l'Emir Youmes. Il mena pendant fort long-tems une vie ob-

ſcure, parfaitement ſoûmis au Grand Seigneur, mais ſans aucune communication avec les Gouverneurs & les Pachas du païs. Il demeuroit dans ſes terres, venoit rarement à la Ville, & craignoit toûjours le ſort de ſes ancêtres. 1659.

CHAPITRE XVII.

De l'Emir Melhem Maon, & de ſes Succeſſeurs.

MElhem en Arabe ſignifie charnu ou gras: ce nom lui convenoit parfaitement bien; car il étoit gros & extraordinairement gras. Il étoit d'une taille médiocre, le poil châtain, les yeux bleus, le viſage beau, blanc & vermeil. Son humeur étoit ſombre. Il étoit avare au ſuprême dégré. Il paſſoit ſa vie dans les montagnes, & n'en ſortoit que quand il étoit aſſuré d'être le plus fort dans les lieux où il alloit. Il prenoit, ſous le nom de ſes gens, les Fermes de Chouf, de Karoan, & des autres lieux des montagnes, qui étoient à ſa bienſéance. Quoique les Pachas & les Gouverneurs ſçûſſent fort bien que c'étoit lui qui tenoit ces Fer-

Portrait & caractere de l'Emir Melhem.

1659. mes ſous des noms empruntez, ils ne faiſoient aucune difficulté de les lui donner, parce qu'ils étoient aſſurez d'être payez régulierement.

Ce fut par cette raiſon que le Gouverneur de Safet, lui donna les Fermes des domaines des Villes d'Acre, de Seïde & de Baruch; parce qu'outre qu'ils étoient aſſurez d'être bien payez, ils évitoient les révoltes qui ſont ſi ordinaires parmi ces peuples, qui ne ſont pas aiſez à conduire, à moins d'avoir toûjours des armées en campagne; au lieu qu'ils n'avoient rien à craindre de leur legereté naturelle, étant gouvernez par un de leurs anciens Princes qu'ils reſpectoient, & dont ils aimoient mieux la tyrannie, que les bonnes graces des Turcs: car ſon humeur avare lui faiſoit faire d'étranges exactions ſur ſes ſujets.

Les François n'avoient pas ſujet de ſe plaindre de lui, il gardoit de grandes meſures avec eux, pourvû qu'ils fuſſent attentifs à contenter ſon avarice. Ils vivoient bien avec lui, & ce qu'ils y trouvoient d'avantageux, c'eſt que leur commerce ſe faiſoit avec beaucoup de ſûreté: de ſorte qu'on pouvoit envoyer un enfant chargé d'or dans les montagnes, & dans tous les autres

lieux de sa dépendance, sans craindre qu'on lui fît le moindre tort, chose 1659. très-rare dans le Païs; mais il avoit mis un si bon ordre parmi ses gens, que la crainte des châtimens corporels & pecuniaires les retenoient dans le devoir.

Quoiqu'il semblât que l'Emir Fekherdin eût été dépoüillé de tous ses biens, l'Emir Melhem qui lui succeda, ne laissa pas de trouver encore des trésors considerables. Ils étoient cachez dans de vieilles masures. Des vieillards en qui son oncle avoit eu confiance les lui découvrirent. On dit même que quelques Magiciens, ou soit disant tels, le servirent bien en cette occasion. Il me semble que leur secours étoit assez inutile. Quoiqu'il en soit, il les enleva & les cacha dans d'autres lieux. Il se garda bien d'en faire parade, il affecta toûjours de paroître pauvre dans ses habits, dans son train & dans sa nourriture.

Pendant que Cuchuk Pacha de Damas fut en place, & qu'Ipshir Pacha d'Alep vêcut, il ne porta sur son turban qu'un vieux bonnet de drap rouge. Il se souvenoit de ce que le premier avoit fait à son oncle, & de ce que le second lui avoit voulu faire.

Mais quand le premier eût été rappellé,
1659. & que le second fût mort, il prit un bonnet de velours rouge, & reçût les complimens que ses amis & ses sujets lui en firent, quoique dans la verité ce ne fût pas pour le bonnet, quoiqu'il fût de velours; mais parce qu'il se trouvoit débarrassé de deux ennemis, qui étoient fort à craindre.

L'Emir Melhem eut deux fils; l'aîné appellé l'Emir Ahmed étoit bienfait, beau, d'un bon naturel, & avoit été bien élevé. Le second cadet nommé Corquas, qui signifie Sans-Peur, étoit d'un caractere tout opposé à celui de l'aîné. Il étoit mutin, altier, capricieux, fier, hautain, & obstiné à un point, qu'il auroit sacrifié sa vie au moindre de ses desirs.

Enfans de l'Emir Melhem.

L'aîné avoit vingt ans, & le cadet dix-huit, lorsqu'ils commencerent à paroître dans le monde, & à s'y faire connoître.

Les Drusses les regardoient comme des Soleils levans, qui devoient éclairer long-tems, & réparer les pertes de leur Maison & de la Nation.

Ils étoient autant magnifiques que leur pere étoit avare. Ils faisoient des liberalitez aux uns & aux autres; mais sur-tout à ceux qui sçavoient les flat-

ter ; de ſorte qu'ils eurent bien-tôt la plûpart des ſujets de leur pere à leur dévotion, & principalement les jeunes gens. 1659.

L'Emir Melhem ne jugeant pas à propos de fournir davantage à leurs dépenſes exceſſives, le leur déclara, & leur en dit des raiſons capables de convaincre tout autre que des jeunes gens abandonnez à toutes ſortes de plaiſirs & de débauches.

Les deux Freres en furent picquez ; mais ſur-tout le cadet dont le génie opiniâtre & indocile ne vouloit point ſe rendre aux ſages conſeils de ſon pere. Il fit ſi bien qu'il engagea ſon aîné de prendre les armes contre leur pere ; ſa défaite leur paroiſſoit ſûre & aiſée, parce qu'il n'avoit pour lui que des vieillards, pendant qu'ils ſe voyoient à la tête d'une nombreuſe jeuneſſe. Ils aſſemblerent donc leurs partiſans, ſe mirent en campagne, firent contribüer exceſſivement les Villages, & exercerent toutes ſortes d'hoſtilitez ſur les ſujets de leur pere.

L'Emir Melhem aſſembla des troupes, ſe mit en campagne ; mais il évita prudemment de donner une bataille dont le ſuccès pouvoit être douteux : il leur fit faire des propoſitions d'ac-

commodement. L'aîné étoit assez porté
1659. à les écouter ; mais le cadet ne respiroit que la guerre, le sang & le carnage.

A la fin ils écouterent le Chiek Abou-Nausel premier Ministre de leur pere, qui vint les trouver avec quelques vieillards, qu'ils appellent les Sages, qui à force de raisons & de remontrances les engagerent à s'accommoder avec l'Emir leur pere sous certaines conditions, qui leur étoient avantageuses.

La paix fut faite, & on convint que l'Emir & ses enfans se trouveroient dans une plaine auprès de Baruth. Ils s'y rendirent ; le bon vieillard embrassa tendrement ses enfans, & pleura beaucoup, pendant qu'ils ne firent que rire ; aussi malgré les sages avis de leur pere, ils ne se corrigerent point du tout, & s'abandonnerent de plus en plus à la débauche.

L'Emir Melhem étant allé un jour visiter Corquas dans son appartement, ce fils dénaturé lui fit servir une tasse de caffé empoisonné. L'Officier qui la portoit la pressa de telle maniere en la presentant à l'Emir, qu'elle se rompit en pieces, soit par hazard, soit que frappé de cet horrible parricide, il n'en voulut pas être le Ministre. Ce fils dé-

naturé, enragé d'avoir manqué ſon coup, ſe leva furieux, enfonça ſon poignard dans le ſein de cet Officier, & l'étendit roide mort à ſes pieds. Il s'aſſit tranquillement après ce double crime, pendant que le bon vieillard ſortit, ſe retira à la montagne, & laiſſa ſes enfans dans une entiere liberté de ſe perdre, comme il ne manqua pas d'arriver. 1659.

L'année ſuivante Tattar Ahmet Aga reçût ordre de quitter Acre, dont il étoit Gouverneur, & d'aller joindre à Alep le fameux Rebelle Haſſan Pacha ſon Maître. Il demanda à l'Emir Melhem quelques mois qu'il devoit de la Ferme des domaines de la Ville, que l'Emir lui paya auſſi-tôt, & fut ſubſtitué en ſa place; mais il en joüit peu. Il tomba malade, & ſe fit porter à Seïde pour changer d'air; il y mourut le 4. Septembre 1658. quelques jours avant que la Nation Françoiſe y revînt.

Perſonne ne douta que Corquas ne l'eût fait empoiſonner. On l'enterra hors la Ville avec les cérémonies dûës à ſon rang & à ſa naiſſance, & ſes deux enfans ſe retirerent à Acre, bien contents de commander à leur tour, & de n'avoir plus perſonne qui controllât leurs actions. Ils y acheverent le tems de leur Bail dans toutes ſortes de diſ-

solutions, & quand il fut expiré, ils
1659. allerent à la Montagne prendre possession des grands biens que leur pere leur avoit laissez.

CHAPITRE XVIII.

De ce qui se passa entre les Emirs Ahmed & Corquas, & Mehmed Aga Gouverneur de Seïde.

CEs deux freres vinrent s'établir à Seïde dans la même maison, où chacun avoit son appartement, son train, ses Officiers, & ses domestiques. Ils assistoient tous deux à toutes les cérémonies, & alloient ensemble à la promenade; l'aîné avoit la gauche, qui est la place d'honneur, & le cadet la droite.

Ils n'imiterent pas la politique de leur pere, qui vivoit sans faste & sans ostentation, & s'abandonnerent aux flatteurs qui composoient leurs Cours, qui acheverent de leur gâter l'esprit & le cœur, en quoi il n'eurent pas beaucoup de peine, vû leurs mauvaises dispositions.

Ils affecterent d'abord la pompe des Pachas dans leur train & dans leurs équipages. Leur insolence croissoit à

vûë d'œil ; & comme ils faiſoient des dépenſes extraordinaires, qu'ils ne pouvoient pas ſoûtenir, ils pilloient de tous côtez, tuoient ceux qui leur réſiſtoient, & faiſoient de grands déſordres dans le Gouvernement de Seïde. Il s'en prirent même au Gouverneur Turc, à qui ils faiſoient toutes ſortes d'affronts, lui diſputoient le pas dans les ruës, & l'emportoient ſur lui, parce qu'ils étoient toûjours beaucoup mieux accompagnez, & le dépoüillerent à la fin de toute l'autorité que le Grand Seigneur lui avoit donnée dans ce Gouvernement. 1659.

Les Francs ne furent pas mieux traitez que le Gouverneur, quoique ce fût d'une autre maniere. Je ne ſçai de qui ils avoient appris à joüer au lanſquenet : car ces ſortes de jeux ne ſont point en uſage chez les Orientaux ; mais ces deux Emirs l'aimoient avec tant de paſſion, qu'il falloit abſolument que les Francs allaſſent faire leur partie. Cela fatiguoit beaucoup les Négocians, qui outre la perte de leur tems, étoient obligez de mettre au hazard de très-groſſes ſommes : car ces Emirs étoient tellement paſſionnez pour ce jeu, qu'ils mettoient aſſez ſouvent cinq cens écus ſur une carte, & le Marchand étoit

obligé d'y tenir sous peine d'encourir
1659. l'indignation de ces Princes, qui étoit d'autant plus à craindre, qu'ils ne connoissoient personne au-dessus d'eux à qui on pût avoir recours. Quelques Marchands heureux y gagnerent de grosses sommes; mais il y en eut beaucoup plus qui penserent s'y ruiner.

Dès que les joüeurs manquoient de venir aux heures marquées, les Emirs venoient au Khan; il falloit alors que les Marchands quittassent leurs affaires pour joüer avec eux, & ce jeu étoit toûjours accompagné de colations magnifiques, où les Emirs & leur suite étoient régalez avec beaucoup de dépense.

A la fin la Nation s'assembla pour trouver quelque temperamment à ce désordre, & on s'avisa de faire un fond pour joüer avec ces Princes, afin que le gain & la perte fussent supportez également; mais cela dura peu.

Outre cette incommodité, ils envoyoient à leur nom chercher du vin & des liqueurs, des confitures seches, du sucre, & generalement tout ce qu'ils découvroient être arrivé de France, sans compter les étoffes les plus belles, dont ils avoient besoin pour eux & leurs gens, dont il ne falloit esperer

aucun payement, non plus que des sommes considerables qu'ils empruntoient à jamais rendre, sans compter les presens qu'ils exigeoient souvent sous des prétextes qui ne leur manquoient jamais. Si cela eût duré, la Nation auroit été entierement ruinée, & auroit été obligée de faire banqueroute, & d'abandonner le Païs. 1659.

Les Emirs Ali & Mansour leurs parens qui résidoient à Damas, & qui étoient de la famille de Chaab, eurent enfin pitié de ces jeunes Princes qui couroient si rapidement à leur perte. Ils crurent qu'il falloit les marier pour les retirer de leurs débauches outrées, & leur firent proposer de leur donner deux filles qu'ils avoient. Ce double mariage fut conclu. Ils allerent au-devant de leurs épouses, & vinrent à Seïde en faire la cérémonie, ou pour parler plus juste, exiger les presens qu'on est obligé de faire en pareilles occasions.

Personne ne fut exempt de payer ce tribut, ou cette offrande. Les Habitans de la Ville & de la campagne furent obligez, chacun selon son pouvoir, de faire des presens en argent. Il falloit pour en regler la somme, aller composer avec leurs Kiahias, & acheter ar-

1659. gent comptant ſa protection, afin d'avoir quelque diminution ſur ce qu'on devoit preſenter aux Princes. Il vendoit cher ſa protection & ce rabais : de ſorte que cette contribution qui n'étoit pas trop volontaire, mit de groſſes ſommes dans leurs coffres.

M. Bertandié Conſul de France envoya leur faire ſes complimens, & ceux de la Nation, & ſçavoir l'heure qu'ils voudroient lui donner pour recevoir ſa viſite.

Les Kiahias demanderent au Truchement combien le Conſul donneroit aux Emirs, & celui-ci répondit, que les preſens étant des choſes libres, on ne marchandoit jamais ſur le plus ou ſur le moins, & que quand ce ne ſeroit qu'une feüille d'arbre, ou une fleur, on devoit s'en contenter, puiſque cela ſuffiſoit pour remplir la coûtume de ne ſe pas preſenter devant les Princes les mains vuides. Les Kiahias lui dirent qu'il étoit bien éloigné de leur compte, & que ſi le Conſul vouloit voir les Emirs, & avoir leur protection, ou même s'épargner ſa viſite, il falloit qu'il envoyât une telle ſomme d'argent, qui étoit conſiderable, telle quantité de draps, de ſatin, de brocard d'or, tant de liqueurs, de caffé, de ſucre, de

confitures, de bougies, & une piece d'or au coin d'Espagne du poids de quarante pistoles au moins; que telle étoit la volonté des Emirs, sans quoi ils ne recevroient point la visite du Consul, & que bien loin d'avoir leur protection, on pourroit s'attendre à tout leur ressentiment. 1659.

La Nation s'assembla pour déliberer sur cette réponse, & quoique ce present lui dût coûter plus de deux mille piastres, elle resolut de le faire, pour ne pas s'exposer aux suites fâcheuses qu'un refus ne manqueroit pas d'avoir.

Le present précéda d'un moment la visite du Consul. Ils le reçûrent sans se remuer de leur sofa. Il leur fit son compliment, auquel ils répondirent séchement: *voilà qui est bien.* Ils lui firent donner le caffé & le sorbet, sans le regarder, & sans lui rien dire autre chose, ce qui obligea le Consul de prendre congé d'eux par un second compliment, auquel ils se contenterent de répondre: *Vous êtes le bien venu*; & sans lui donner aucune marque de consideration, ils se tournerent vers leurs Courtisans, & se mirent à rire d'une maniere tout-à-fait indigne de leur naissance.

Les Emirs n'avoient pour Conseil

qu'un vieillard appellé Abou-Choüan, qui leur servoit de premier Ministre.

1659. Il avoit deux fils qui étoient leurs principaux Officiers; l'aîné qui étoit borgne, nommé Abou-Negam, servoit l'Emir Ahmet; le cadet appellé Fessal servoit l'Emir Corquas. Un nommé Mehmed Aga Cahurgi étoit leur Intendant, & manioit toutes les affaires de leur Gouvernement; méchant homme, s'il en fût jamais au monde, qui ne leur donnoit que des conseils pernicieux, & qui encherissoit toûjours sur les ordres injustes qu'il recevoit, & flattoit sans cesse leurs passions les plus déréglées. Il leur conseilla de demander les Gouvernemens de Seïde & de Safet, en offrant à la Porte une somme bien plus considerable, que celle que le Grand Seigneur en retiroit ordinairement, étant bien sûr qu'ils n'y perdroient rien par les exactions qu'il se promettoit de faire.

Il fut envoyé pour cet effet à Constantinople, avec de grandes sommes d'argent pour gagner les Visirs & les autres Officiers du Divan. On reçût ses presens, & on lui refusa ce qu'il demandoit pour ses Maîtres. Il falloit être aussi fols qu'étoient ces Emirs, pour esperer que la Porte leur accordât ces Fermes, après en avoir ôté la proprieté à leurs ancêtres.

Le Cahurgi employa six mois à ce voyage infructueux ; mais pour donner quelque consolation à ses Maîtres, il leur amena bon nombre de beaux Esclaves de l'un & de l'autre sexe ; il leur apporta des harnois d'argent, des housses en broderie d'or & d'argent, des joüeurs de flûtes & de tymballes, ausquels ils joignirent bien-tôt des hautbois & des tambours, sans en avoir obtenu la permission du Grand Seigneur, qui ne permet les instrumens qu'à ses Pachas ou Vicerois. 1659.

Ces jeunes Emirs charmez de cet équipage, ne tarderent pas à le faire paroître. Ils sortoient tous les jours accompagnez de tout leur train, pour s'aller promener, & pour faire l'exercice du Gerid.

Ils partageoient leurs gens en deux troupes, se mettoient chacun à la tête d'une troupe, & courant les uns contre les autres, ils combattoient en se jettant reciproquement des bâtons peints & dorez les uns contre les autres. Après cet exercice, ils passoient devant le Gouverneur, & affectoient de ne le pas saluer. Ils faisoient donner des coups de bâtons à ceux qu'ils trouvoient sur leur route, sans distinction de personnes ni de Nations, afin de faire dépit

au Gouverneur, & faire connoître à tout
1659. le monde qu'ils étoient plus maîtres que lui dans la Ville.

Le Gouverneur qui n'étoit pas en état de les réprimer, se contentoit de tenir un compte exact de toutes leurs mauvaises actions, bien résolu de s'en venger dans la suite, comme il ne manqua pas d'arriver.

Les Peuples cependant qui aimoient naturellement les Emirs, malgré leur tyrannie, s'empressoient de se mettre sous leur protection, quoiqu'il fallût l'acheter bien cher, & le Gouverneur se trouva à la fin dans le dernier mépris, & abandonné de tout le monde. Comme il vouloit les mettre dans leur tort de plus en plus, il affecta de leur envoyer faire des complimens le jour du Baïram, qui est la Pâque des Turcs. Il choisit pour cela son cousin, qui étoit un fort honnête homme. Il y vint accompagné d'une bonne partie de la Maison du Gouverneur, pour leur faire plus d'honneur. Ils reçûrent son compliment, y répondirent frugalement, & quand il eût pris congé d'eux, & qu'il fût dans la cour, ils firent faire une décharge de mousqueterie par maniere de réjoüissance, qui tua & blessa quelques uns des gens du Gouverneur. Le cousin resta

ſur la place, ſans que les Emirs ſe miſſent en peine d'envoyer faire la moindre excuſe de cet aſſaſſinat, qu'ils traiterent d'accident, quoique tout le monde vît bien que la choſe avoit été préméditée, & qu'ils avoient voulu marquer par là le peu de cas qu'ils faiſoient du Gouverneur, & le pouvoir qu'ils avoient dans la Ville. Il fallut que ce pauvre Officier avalât cette pillule, qui étoit ſuivie tous les jours de pluſieurs autres auſſi difficiles à digerer. 1659.

Mais la derniere mortification qu'ils lui donnerent, & qui fut la plus conſiderable, fut de faire ſoulever le Peuple contre lui. Il étoit ſur le point de finir le terme de ſon Gouvernement, & exigeoit en la maniere ordinaire les contributions qui lui étoient dûës, lorſque le Peuple s'aſſembla dans la grande place, qui eſt devant le Serail. Ils y apporterent quantité de pierres, ils eſſayerent de forcer la porte, & n'en pouvant venir à bout, ils les jetterent contre les fenêtres qu'ils briſerent, auſſi bien que le balcon du Kiahia, qui n'a pas été réparé depuis ce tems-là.

Révolte du Peuple contre le Gouverneur de Seïde.

Cette action dont les Emirs étoient les ſeuls auteurs, acheva de les perdre dans l'eſprit des Miniſtres de la Porte, d'autant qu'il n'y a rien de plus

infamant pour une perſonne publique
1659. que d'être lapidée, & il l'auroit été réellement, ſi le Peuple avoit pû pénétrer dans le Serail. A la fin les Rebelles s'appaiſerent, & ſe retirerent chez eux, & comme ils craignoient le châtiment, ils le laiſſerent en repos juſqu'à ce qu'il partît de Seïde, pour retourner à Conſtantinople. Ce Gouverneur avoit eu ſoin d'informer le Grand Viſir, & ſes Protecteurs de toutes les mauvaiſes actions des Emirs, & quand il fut à Conſtantinople, il n'oublia rien pour les perdre, ſur-tout en repreſentant qu'ils méditoient une révolte, ce qui paroiſſoit aſſez, & qu'ils avoient été cauſe des pertes qu'il avoit faites dans ſon Gouvernement.

Le Grand Viſir ayant mûrement conſideré ces accuſations, & les preuves dont elles étoient ſoûtenuës, vit bien que ce Païs avoit beſoin d'une perſonne de plus grande autorité qu'un ſimple Gouverneur, pour réprimer les inſolences de ces jeunes Princes, & épargner au Grand Seigneur les frais d'une guerre, s'ils en venoient à une révolte ouverte; il l'érigea en Pachaliq, & y ayant joint le Gouvernement de Safet, il le donna à Ali Effendi Tefterdar, ou Treſorier de Damas, avec or-

dre de se défaire des Emirs. Il lui donna pour cet effet les troupes necessaires, & tous les pouvoirs attachez à cette Charge. 1659.

Il partit de Damas aussi-tôt qu'il eût reçû ses ordres, & arriva huit jours après à Seïde.

Les Emirs en furent avertis par leurs beaux-peres, & ne se firent pas prier pour se mettre en sûreté, avant que le Mutsallem du nouveau Pacha arrivât à Seïde. Ils en délogerent un beau matin au point du jour sans bruit, avec tout leur train & leurs équipages, ne laissant dans leur Maison que les murailles. Ils se retirerent dans les Montagnes, & ne revinrent plus à Seïde, au grand contentement des Habitans, qui étoient las de leur tyrannie, & surtout des Francs qui commencerent à goûter le plaisir de la liberté.

CHAPITRE XIX.

D'Ali Effendi premier Pacha de Seïde, & de son Gouvernement.

ALi Pacha étoit âgé de soixante-cinq ans, quand il arriva à Seïde. Il étoit bel homme, quoique d'une taille mediocre, & fort chargé d'embon-

point. Jamais Turc n'a eu plus d'esprit & plus de politique que lui. Le Grand Visir Cuproli Mehemet s'en étoit servi pour abattre l'orgüeil, l'autorité & la puissance de la Milice de Damas, qui avoit toûjours tenu tête à celle du Grand Seigneur ; c'étoit pour le récompenser de ses services qu'il l'éleva à la dignité de Pacha, & qu'il lui donna le Gouvernement de Seïde. Il n'y demeura qu'un an, & pendant ce tems les occasions lui manquerent absolument de se défaire des Emirs, & la Nation Françoise prit des mesures si justes avec lui, qu'il ne nous donna aucun sujet de nous plaindre.

1659.

Il fit plus, il se lia d'amitié avec le Consul Bertandié, il l'aida à faire fleurir le commerce ; & comme nous cultivâmes avec soin son amitié par des visites frequentes, par des divertissemens que nous lui donnions, & par des presens assez frequens & faits à propos, nous eûmes de lui tout ce que nous pouvions souhaiter.

Le Cadi qui étoit alors à Seïde étoit un jeune homme plein d'esprit, qui aimoit & qui cultivoit les belles Lettres, plus qu'il n'est ordinaire dans les Turcs. Le Pacha qui étoit de même caractere, le consideroit beaucoup par ces en-

droits. Nous le gagnâmes par les mêmes moyens que nous avions gagné le Pacha, & nous eûmes sujet d'être contents de sa reconnoissance & de sa protection. 1659.

Nous avions eu pour ennemis declarez quelques personnes d'autorité dans le Païs, qui nous avoient rendus de très-mauvais offices; peu après nous nous en vîmes débarrassez.

Celui qui étoit à craindre étoit Abou-Mehed Drogment du Serail. On le rendit suspect à l'Emir Melhem qui le fit mourir.

Ali Pacha étant sur la fin de son Gouvernement, fit pendre le Chief Aldelcader Seigneur de Gozié. Il fit couper la tête au Bazar Bachi, & en auroit fait autant au Chek Montapha, méchant homme, grand hypocrite, qui étoit le Chef d'une Mosquée; mais ce malheureux en ayant eu le vent, prit la fuite, & s'alla cacher dans la maison d'Aldalcader, où la Justice Divine qui le poursuivoit, permit qu'il fût écrasé sous les ruines de cette maison qui croula sur lui.

Nous fûmes ainsi délivrez de nos plus grands ennemis, & l'amitié que le Pacha nous témoignoit empêcha les autres de tenter à nous nuire.

Le Pacha avoit la réputation d'être
1659. très-févére : il l'étoit en effet; & quand il ne l'auroit pas été, il falloit executer les ordres dont sa tête répondoit. Aussi son nom seul faisoit trembler tous ces Peuples mutins, & toûjours portez à la révolte.

Il tomba malade sur la fin de son tems; mais il trouvoit des forces dans son courage, & ne laissoit pas d'agir avec fermeté. Il se mettoit souvent à la porte de la Doüanne, où sous prétexte de prendre l'air, il examinoit tous ceux qui passoient : car il sçavoit parfaitement bien son mêtier & ses interêts, & rien ne l'en pouvoit distraire.

Il vit un jour passer devant la Doüanne une bourique chargée de sel, il jugea qu'elle étoit beaucoup surchargée, & que son maître avoit voulu frauder la moitié des droits, qui doivent être payez à la porte de la Ville à tant par charge; il la fit arrêter & décharger, la fit peser, aussi bien que sa charge, & voyant que la charge pesoit deux fois autant que la bourique, il fit donner cinq cens coups de bâtons au Maître, pour lui apprendre à ne pas surcharger une autrefois sa bourique; après quoi il lui fit payer le double des droits, selon la coûtume du Païs, où la confisca-

tion n'a pas lieu, mais ſeulement le double des droits. 1659.

Tout le monde mettoit ce jugement en parallele avec celui de Salomon, & tout le monde ſe trompoit. Car il eſt aſſez ordinaire de voir des hommes, & encore plus des animaux qui portent le double de leur peſanteur.

Il avoit toûjours ſes troupes en campagne, qui faiſoient la guerre aux Druſſes à toute outrance. Ils prenoient tous ceux qu'ils pouvoient attraper, & les amenoient au Pacha, qui ſans autre forme de procès les envoyoit au ſupplice.

J'ai été témoin qu'on lui en envoya une fois ſoixante, & quarante une autrefois avec leurs Drapeaux; il en fit faire une boucherie devant la porte de ſon Serail, où pendant deux heures on les égorgea comme des moutons. Les cadavres reſterent deux jours ſur la place, après quoi on les jetta à la mer, après en avoir écorché les têtes qu'on ſaloit, & qu'on envoyoit à Conſtantinople. Il ne ſe paſſoit preſque point de jours qu'il n'y en eût de pendus, d'empalez, de décolez dans les ruës, aux portes de la Ville & dans la campagne: de ſorte que ces frequentes executions faiſoient ſouhaiter au Peuple la fin de ſon année.

Elle alloit finir, quand on lui amena
1659. douze pauvres Maronites Laboureurs de profession, que l'on avoit pris pour des Drusses. L'Officier qui les avoit pris lui ayant demandé ce qu'on en feroit, le Pacha qui étoit fort mal dans ce moment, fit signe qu'on leur coupât la tête. L'Officier le supplia de permettre qu'on les pendît hors de la Ville, & le Pacha y consentit. On les conduisit aussi-tôt au supplice. Comme ils passoient devant le Khan, j'en reconnus quelques-uns, & je courus aussi-tôt au Serail avec M. Bruë. Nous representâmes au Pacha que c'étoient des Laboureurs Maronites, qui n'étoient point Drusses, & nous lui demandâmes leur grace, il nous l'accorda. Nous courûmes au lieu de l'execution avec le Pere Berier Custode des Capucins, & ayant dit à l'Officier l'ordre du Pacha, nous coupâmes les cordes de ceux qui étoient déja attachez à un arbre, & nous les fîmes revenir avec du vin, & en les faisant saigner ensuite. Ces pauvres gens avoient tellement perdu la memoire de tout le passé, qu'il leur sembloit qu'ils n'avoient jamais été en ce monde, & qu'ils ne faisoient qu'y arriver. On les y accoûtuma peu à peu, & on les renvoya chez eux avec ceux

qui n'avoient pas été pendus, après que nous eûmes fait une gratification au Bourreau, pour le dédommager de ses honoraires que nous lui avions fait perdre. 1659.

CHAPITRE XX.

De Mehmed Pacha de Seïde, & de son Gouvernement.

MEhmed Pacha qui avoit été simple Gouverneur de Seïde avant Ali Pacha, étant arrivé à la Porte, n'avoit pas manqué d'informer le Grand Visir & ses Patrons, de tout ce qui s'étoit passé entre les Emirs & lui, comme nous l'avons rapporté ci-devant.

Ayant été informé qu'Ali Pacha seroit rappellé au bout de son année, il demanda le Pachaliq, il fit agir ses amis, & le desir de se venger des Emirs le porta à promettre au Grand Visir de lui envoyer les têtes de ces Princes, ou la sienne, s'il le vouloit honorer de cette dignité.

Le Grand Visir se rendit sans peine: car il cherchoit quelqu'un qui fût picqué au jeu, ne doutant point qu'il ne fît les derniers efforts pour se venger, & pour délivrer l'Empire de ces petits

tyrans. Il le revêtit en effet de cette
1659. dignité, & Mehmed Pacha travailla aussi-tôt à préparer son équipage, pour aller se mettre en possession de son Gouvernement.

Mehmed Pacha étoit alors âgé de cinquante ans, il étoit de belle taille, quoique gros & replet; mais la petite verolle lui avoit extrêmement gâté le visage. Il avoit les yeux petits & enfoncez, la barbe noire, & beaucoup d'esprit. Il étoit de la Bossine, d'une famille obscure. On l'avoit vû dix ans auparavant simple Ecrivain de Mustapha Aga Gouverneur de Seïde, qui l'avoit fait son Kiahia après la fuite de celui qui l'étoit, qui ne pouvoit supporter ses mauvaises humeurs.

Mehmed acheva ses affaires en si peu de tems, que tout le monde s'en étonna. On peut dire que les mauvaises manieres que les deux Emirs eurent pour lui, lui servirent infiniment, & qu'il fut amplement recompensé de la prudence avec laquelle il avoit agi avec eux.

Il s'étoit acquis l'amitié des François pendant les deux années qu'il avoit eu le Gouvernement de Seïde avant Ali Pacha; & comme nous allions toûjours au-devant de tout ce qui pouvoit lui

faire plaisir, il avoit aussi pour nous de très-bonnes manieres. 1659.

Dès qu'il fut nommé Pacha de Seïde, il en donna avis à M. le Consul Bertandié, qui en eut bien de la joye, aussi bien que toute la Nation, d'autant plus que sa Lettre étoit accompagnée d'un Commandement du Grand Seigneur, qui supprimoit les usures que la Nation étoit contrainte de payer pour les sommes qu'elle avoit été obligée d'emprunter, & qui ordonnoit que la Nation payeroit ses dettes peu à peu sans aucune charge, depuis la signification de l'ordre jusqu'à la fin de trois années, qu'on lui donnoit pour s'acquitter.

Cet ordre qui étoit un service d'ami que le Pacha nous rendoit, fit grand bruit dans le Païs ; mais nos créanciers furent obligez de s'y soumettre. Les plus raisonnables prirent des marchandises d'Europe en payement ; & pour satisfaire les plus difficiles, on mit une taxe de mille écus sur chaque Vaisseau qui venoit charger à Seïde, sept cens cinquante sur les Polacres, & cinq cens sur les Barques : de sorte que M. Bertandié vint à bout de payer toutes les dettes de la Nation avant de finir son Consulat, ce qui lui fit beaucoup d'honneur.

Immediatement après qu'Ali Pacha
1659. fût sorti de Seïde, le Mustellem de Mehmed y entra, & prit possession de la Ville & des Doüannes du Païs. Il mit par *interim* de ses créatures dans toutes les Charges, en attendant l'arrivée de ceux qui les devoient remplir.

Mehmed Pacha arriva à Seïde quinze jours après son Mustellem. Il avoit un train très-magnifique. Sa Garde étoit composée de mille Cavaliers & de cinq cens Fantassins, qui demeuroient toûjours auprès de lui: il prenoit dans le Païs les hommes dont il avoit besoin pour les Garnisons de ses Places.

Ordre de son entrée.

Le Capitaine des chameaux monté sur un beau cheval, & suivi de ses domestiques, étoit à la tête. Il étoit suivi d'un grand chameau, qui portoit une paire de grosses tymballes d'airain d'environ trois pieds de diametre, & qui avoit sur la croupe deux panniers dans chacun desquels il y avoit un Tymbalier assis. Celui de la droite battoit la tymballe avec deux grosses baguettes, & celui de la gauche n'avoit qu'une très-petite baguette qu'il tenoit des deux mains. Ils s'accordoient parfaitement bien, & faisoient un grand bruit qu'on

entendoit de plus d'une lieuë.

Les chameaux au nombre de cent suivoient; ils étoient chargez des tentes, de la batterie de cuisine, & des gros meubles du Pacha. Leurs couvertures de drap rouge étoient fort propres, aussi bien que les habits des Chameliers, qui marchoient des deux côtez. 1659.

Le Capitaine des Mulets venoit ensuite; il montoit un très-beau cheval, & étoit suivi de cent mulets très-beaux, dont les harnois étoient garnis de franges rouges & jaunes, avec des ornemens en broderie de laine parsemez de petites coquilles, qui faisoient un très-bon effet. Leurs bats étoient fort propres, ils s'élevoient en pyramide sur la croupe, & portoient un coq en maniere de giroüette, que le mouvement du mulet faisoit tourner incessamment. Ils avoient aussi quantité de grelots & des sonnettes à leurs poitrails, & des couvertures de drap rouge bordées de verd. Ils portoient les coffres, les tapisseries, les tabourets pour les visites, & les bagages de la Maison du Pacha. De trois en trois mulets il y avoit un Muletier.

Les Agas & Gentilshommes du Pacha, avec les Officiers du dehors, venoient ensuite. Ils étoient au nombre

de vingt, marchoient séparément chacun selon leur rang, avec leurs équipages, qui étoient de six mulets, six chevaux de main & six domestiques.

1659.

Une partie de la Cavalerie étoit demeurée à Baruth, où Mustapha Beig frere du Bacha devoit commander. Une autre partie étoit allée à Safet, que Kussé Mehmed Aga le Mustallem avoit pour son emploi; de sorte qu'il ne restoit que dix Compagnies auprès du Pacha. Leurs Etendarts de diverses couleurs, aussi grands que les Drapeaux de notre Infanterie, étoient portez par des Cavaliers à la tête de chaque Compagnie. Les Cavaliers suivoient à la file celui qui portoit l'étendart, & les Capitaines étoient à la queuë suivis de leurs chevaux de main, de leur bagage & de leurs domestiques, aussi proprement habillez que ceux des Agas, qui les avoient précédez.

L'Infanterie venoit ensuite dans le même ordre, & par files comme la Cavalerie, chaque file suivant son Drapeau qui marchoit à la tête, & le Capitaine à la queuë, mais à pied, & tous avoient le mousquet sur l'épaule.

Ces Soldats étoient bien habillez; les bouts de leurs vestes retroussez à leur ceinture, faisoient voir leurs calçons de

de toile de diverſes couleurs. Ils avoient des ſouliers de maroquin attachez à une petite botine de même cuir, laſſée en-dedans en maniere de brodequins, qui alloient juſqu'au-deſſous du gras de la jambe. Leurs ſabres & leurs mouſquets étoient très-propres. Leurs ceintures étoient garnies de paquets de méche & de poires à poudre, avec de belles gibecieres pleines de cartouches, c'eſt-à-dire, de cilindres de papier qui renferment la balle & la charge de poudre, & leur donne la facilité de charger, & de tirer bien plus promptement, que s'ils étoient obligez de charger & de bourer à l'ordinaire. 1659.

Ces files étoient diſpoſées de maniere, qu'elles laiſſoient une eſpace vuide au milieu, dans lequel les Chaoux à cheval alloient & venoient pour leur faire obſerver leurs rangs & marcher en ordre.

L'Emir Akhar ou le grand Ecuyer, précédé de ſes mulets de bagages, de ſes domeſtiques à cheval, & des Officiers de l'Ecurie, marchoit après les Capitaines de l'Infanterie, & on voyoit enſuite ſept beaux chevaux de main conduits par des Valets, qu'on appelle Serrages, ou Selliers, parce qu'ils n'ont d'autre Emploi que de ſeller les che-

vaux, & ne les panſent pas, cela étant
1659. reſervé aux Palfreniers. Ceux-ci marchoient avec les Chameliers & les Muletiers.

Ces ſept chevaux avoient leurs ſelles, leurs harnois, leurs brides, leurs étriers, leurs épées, leurs maſſes & haches d'armes garnies d'argent doré. Les étriers étoient d'argent maſſif trouſſez ſur la ſelle. Un grand bouclier étoit attaché à la gauche, & tout cela étoit couvert d'une houſſe de drap rouge, dont les coins étoient relevez par un ſurfaix tiſſu de ſoye, de maniere qu'on voyoit aiſément toutes les pieces qu'on vient de marquer, auſſi bien que les petites houſſes tiſſuës de ſoye, d'or & d'argent, & les queuës de cheval marin blanches, qui pendoient à leur col dans une bourſe de taffetas, & autres ornemens qui ne ſont pas d'uſage en France.

Immediatement après les chevaux de main paroiſſoit le Chaoux Bachi, à la tête des autres Chaoux. Ils étoient parfaitement bien vêtus & montez, & avoient de grands bouquets de plumes ſur leurs turbans, qui leur donnoient un grand air.

Le Peuple qui bordoit les ruës ſaluoit profondément le Pacha, qui leur

rendoit leur salut par des signes de tête, & de mediocres inclinations à droite & à gauche, mais sans rien dire pour garder plus de gravité. 1659.

A sa place le Chaoux Bachi crioit incessamment, *Aleikum esselem ve Vahmet Ullak*, qui signifient : Sur nous soit le salut & la misericorde de Dieu ; supposant que ceux qui s'inclinoient devant le Pacha, lui avoient donné la benediction du Prophete, qui est *Salam Aleikum*, Le salut soit sur vous.

Six Valets de pied venoient ensuite ; ils marchoient en deux files devant le cheval du Pacha. On les appelle Chaters: on affecte de choisir les plus grands hommes qu'on peut trouver. Ils sont habillez de velours en hyver, & en été ils ont des habits de satin, de taffetas, de toile blanche brodée, ou de quelque autre étoffe legere. Leurs ceintures étoient enrichies de plaques d'argent doré, qu'ils passent dessous les coins de leur veste, pour marcher plus aisément, & faire voir leurs calçons de taffetas. Leur chaussure étoit comme celle des Fantassins. Ils avoient une espece de baudrier ou d'écharpe, où pendoit leur épée, comme celles de nos Piqueurs, & ils avoient à la main des haches-d'armes à double tranchant d'un acier bien poli.

Le Pacha paroissoit après eux ; il
1659. montoit un très-beau cheval noir aussi richement enharnaché, que les chevaux de main. Son Doliman ou veste de dessous étoit de tabis, & par dessus il avoit une grande veste de drap couleur de feu, fourée de marte zibeline noire, qui lui avoit coûté deux mille écus. Il n'avoit point d'épée à son côté, c'étoit un Officier qui la portoit derriere lui.

Aux deux côtez de la tête de son cheval, marchoient deux Janissaires très-bien vêtus, ayant sur l'épaule un mousquet garni de nacres de perle. Leurs bonnets de cérémonie sont faits à peu près comme une mître. Ils ne sont que de feutre blanc, quarrez par le haut, faisant une queuë quarrée qui tombe sur les épaules ; l'entrée de la tête est bordée de drap verd, avec un tuyau d'argent sur le front, dans lequel ceux qui ont fait quelque belle action à la guerre peuvent mettre une aigrette.

A côté des étriers, il y avoit deux Serages ou Selliers, qui d'une main levoient les coins de la veste, pour faire voir la richesse de la fourure. Celui de la droite portoit une bouteille de cuir brodée de fil d'or & d'argent pleine d'eau, pour donner à boire au Pacha

s'il en avoit beſoin, avec un mouchoir de mouſſeline brodé de fleurs, pour lui eſſuyer les lévres; & celui de la gauche portoit ſes ſouliers en cas que le Pacha voulût deſcendre & quitter la botte. 1659.

Derriere ces deux premiers Serages, aux côtez de la croupe, il y en avoit deux autres, qui avoient la main ſur la houſſe tout proche la ſelle du cheval, qui ſont deſtinez pour aider le Pacha à deſcendre.

Après le Pacha venoient quatre grands jeunes Officiers à cheval qui marchoient de front, le Silinxdar qui portoit l'épée du Pacha, le Mahundar qui garde le Sceau, la Chocundar qui eſt le Maître de la Garderobbe, & le Khazindar qui eſt le Treſorier.

Après eux venoit une troupe de cent jeunes beaux garçons de differens âges, montez ſur des chevaux auſſi beaux & auſſi bien enharnachez que celui de leur Maître. Ils étoient vêtus, les uns de ſatin, les autres de drap ou autres belles étoffes de differentes couleurs. Leurs ſabres, leurs coûteaux, leurs cangiars ou poignards avoient des manches d'argent doré. Les uns avoient des mouſquetons très-propres, les autres des arcs & des fléches, les autres revêtus de cottes de maille, la ſalade en tête

ornée de plumes, avoient des lances ou
1659. des ſaguayes à la main. Ces armes luiſantes, cette diverſité de couleur dans les habits jointes à leur beauté, à leur jeuneſſe, & à l'adreſſe avec laquelle ils manioient leurs chevaux, faiſoit un ſpectacle des plus brillans, & donnoit à cette cavalcade un air de grandeur, qu'on auroit peine à trouver en Europe.

On appelle ces jeunes gens Ich Oglans, qui ſignifie Pages ou Enfans du dedans, parce qu'ils ne ſortent jamais du Serail qu'avec leur Maître. Ils ſont toûjours en ſa préſence pour ſervir le caffé, le ſorbet, les parfums & les autres choſes à quoi ils ſont deſtinez, & à quoi ils ne manquent jamais.

Après cette troupe brillante paroiſſoient quatre étendarts, quatre fois pour le moins plus grands que nos Drapeaux d'Infanterie. Ils étoient portez par quatre Cavaliers qui marchoient de front. Les deux des extrêmitez étoient de damas rouge cramoiſi, avec une bordure ſur laquelle il y avoit des inſcriptions, ou lettres d'or moins grandes que celles du milieu, qui contenoient leur profeſſion de foi, avec quelques paſſages de l'Alcoran, ſur le ſujet des victoires qu'ils eſperoient remporter ſur leurs

ennemis. Ces lettres dorées ne ſont que des feüilles d'or appliquées avec de la colle, parce que la broderie peſeroit trop. 1659.

Des deux étendarts qui étoient au milieu, il y en avoit un de toile rouge toute ſimple, qu'on appelle l'étendart de la Pauvreté & du Martyre; & l'autre de toile verte toute unie, qui eſt l'Etendart du Prophete, qui aimoit cette couleur, & en étoit toûjours habillé. Cet Etendart verd eſt attaché à une pique, dont le fer eſt une boëte d'argent, qui a la figure d'un as de pique, qui renferme l'Alcoran pour lequel ils font profeſſion de combattre, & à qui ils croyent être redevables de toutes leurs victoires.

Entre ces deux Etendarts il y avoit un Cavalier, qui portoit une longue lance ſurmontée d'une pomme d'argent, d'où pendoit une queuë de cheval blanche.

Les Turcs appellent cette queuë *Toug*. Le Grand Seigneur en a ſept, les Viſirs trois, les Pachas deux, & les Beigs une. Il n'y en avoit qu'une entre les Etendarts, parce qu'il y en avoit une à la tête de toute la cavalcade, que nous avons oublié de marquer, & je la vis planter en terre, au lieu où le

Pacha devoit deſcendre, c'eſt-à-dire, à
1659. la porte du Serail.

L'origine de ce Toug ou Queuë de cheval, vient de ce que les Turcs ayant perdu tous leurs Etendarts dans une bataille, qui étoit preſque entierement deſeſperée pour eux, un Cavalier s'aviſa de couper la queuë de ſon cheval, & de la mettre au bout de ſa lance. Il rallia ſes camarades avec ce ſignal, ils donnerent ſur leurs ennemis avec tant de bravoure & de bonheur, qu'ils leur arracherent la victoire des mains, les battirent à platte coûture, & remporterent ſur eux une victoire des plus complettes. Depuis cet heureux moment les Turcs ont pris ce Toug pour leur étendart principal, ils s'en font honneur; mais il faut acheter cet honneur cherement. Le prix en eſt fixé, auſſi bien que celui des tambours, des trompettes & des hautbois, dont aucun Officier ne peut ſe faire honneur, s'il n'a pas fourni la ſomme taxée au tréſor du Grand Seigneur.

Après les Etendarts parurent ſix hautbois, ils marchoient de front, & joüoient continuellement ſans ſe repoſer, parce qu'ils ſont accoûtumez de tirer le vent par le nez.

Après les hautbois venoient ſix gros

tambours, & après eux deux paires de petites tymballes, grandes comme des assiettes, & ensuite six trompettes. Tous ces instrumens s'accordoient parfaitement bien, & se regloient par le son des tymballes, qui donnoient le ton & la mesure. 1659.

Tous ces Cavaliers étoient parfaitement bien vêtus & bien montez, & quoique tous leurs chevaux fussent entiers, on ne voyoit pas le moindre dérangement : car quoique ces animaux soient vifs & pleins de feu, ils ne laissent pas d'être doux comme des moutons, ayant été bien dressez, legers à la main, & accoûtumez au bruit.

Le Kiahia qui est le Lieutenant & l'Intendant General du Pacha, venoit ensuite à la tête de ses domestiques, de ses mulets & de ses chevaux de main. Cet équipage étoit aussi beau que celui du Pacha, il n'en differoit que par le nombre.

Cette longue calvacade, qui avoit quelque chose de martial & de superbe, étoit fermée par deux Compagnies de Cavalerie Albanoise. L'habit des Cavaliers étoit un composé des modes Polonoises & Moscovites. Ils avoient de longs bonnets de drap rouge, dont l'ouverture étoit garnie de fourures, &

la pointe leur pendoit sur les épaules à
1659. peu près comme à nos Dragons. Chaque Cavalier avoit un mousqueton en bandouliere, & à la main une assez longue lance avec une banderolle taillée en flamme, attachée sous le fer.

Leurs Capitaines avoient des bonnets fourez de marte zibeline, fort élevez & garnis d'aigrettes & de plumes qui leur donnoient un grand air.

Ces Compagnies étoient de cent hommes chacune. La premiere les *Gungulli*, ou les Volontaires. La seconde étoit des *Deli*, ou fols. Cette qualité n'est point désavantageuse parmi les Turcs, & on ne la donne qu'à ceux qui ont donné des preuves d'une valeur extraordinaire. On les peut regarder comme nos Enfans Perdus, & des déterminez qui entreroient dans le feu, & qui affrontent la mort sans crainte.

Dès que le Pacha fut arrivé au Serail, ses Officiers allerent s'établir dans les quartiers qui leur étoient marquez. On ne vit toute la journée que des embrassades & des civilitez.

Comme la plûpart nous connoissoient, ils vinrent au Khan visiter leurs amis, & boire avec eux.

Pour moi, je ne manquai pas d'aller voir le Pacha dès qu'il fut visible. Il me

reçût avec de grandes marques de bonté & d'amitié, me fit aſſeoir auprès de lui ſans cérémonie, & nous nous entretînmes enſemble pendant long-tems. J'avois cet avantage ſur mes Compatriotes, que parlant bien la Langue Turque, je n'avois pas beſoin d'Interprete, & cela leur plaiſoit infiniment; de ſorte que j'étois toûjours avec le Pacha ou ſes Officiers, qui me combloient de careſſes. 1659.

Le lendemain matin M. le Conſul envoya les preſens ordinaires au Pacha & à ſes Officiers, & lui alla rendre viſite quelques momens après. Comme la cérémonie fut la même que celle que j'ai déja décrite, je ne la repeterai point. Ce que je dois ajoûter, c'eſt qu'il fut reçû avec tout l'honneur & la cordialité qu'il pouvoit ſouhaiter. Ce qu'il y eut de plus, c'eſt qu'il fut reconduit chez-lui par tous les domeſtiques & Chaoux, & que les hautbois, les trompettes & les tambours vinrent joüer à ſa porte à midi, ce qui eſt une marque d'une diſtinction particuliere, mais qui lui coûta quelques piaſtres.

Mehmed Pacha ne fut pas plûtôt établi, qu'il ſongea à la parole qu'il avoit donnée au Grand Viſir de lui envoyer les têtes des Emirs, ou la ſienne : il

1659. en cherchoit les moyens sans bruit; mais ils étoient retirez à la Montagne, & n'en descendoient point : ils se tenoient sur leurs gardes, & n'entreprenoient rien contre la tranquillité du Païs.

Il leur envoya faire civilité, il accompagna son compliment de presens, & leur fit dire qu'il avoit oublié les bagatelles passées, & qu'étant en état de leur faire plaisir & à leurs sujets, ils devoient compter sur lui.

Les Emirs lui députerent Abou-Negem, avec quantité de presens, pour le remercier de son honnêteté, & lui protester de leur part qu'ils étoient résolus de contribuer à sa satisfaction en tout ce qui dépendroit d'eux au monde.

Le commerce fut donc ouvert avec eux. Les Drusses venoient à Seïde, & alloient librement par tout le Gouvernement.

Six mois s'écoulerent sans que le Pacha leur dît rien, & il les traitoit de maniere qu'il sembloit encore les craindre; de sorte que les Emirs ne s'apperçûrent jamais qu'il eût formé aucun dessein sur leurs personnes.

Il leur avoit fait offrir le Bail à ferme de Chouf & de Karoan qui leur convenoit.

Abou-Negem en faisoit paisiblement

la négociation ; de ſorte que les Emirs s'endormirent là-deſſus, & crurent être dans une entiere ſecurité. 1659.

Les Emirs accepterent le parti que le Pacha leur offroit ; mais il leur reſtoit quelque défiance, & ils n'oſerent s'expoſer à le venir trouver à Seïde, pour mettre la derniere main au Traité, & le ſigner. Ils le prierent donc d'envoyer un homme de ſa part pour le conclure avec eux, & lui donnerent rendez-vous aux environs d'un Village dans les montagnes les plus proches de la Ville, où les deux Emirs ſe rendirent vers le ſoir accompagnez de cinq cens Druſſes. Ils y attendirent l'homme pour faire leur Traité pendant la nuit, & conclure ce qui reſtoit encore.

Le Pacha voyant que les Emirs avoient à la fin donné dans le piege, choiſit pour l'execution de ſon deſſein Haſſan Aga Albanois, qui avoit été ci-devant ſon Doüannier, & qui étoit alors ſon Kiahia. Il lui donna vingt de ſes plus braves Officiers pour l'accompagner, & l'inſtruiſit de ce qu'il devoit faire. Il ordonna à ces vingt braves de faire main-baſſe ſur les Emirs, dès que le Kiahia auroit tiré l'épée. Ils partirent à l'entrée de la nuit pour ſe rendre au lieu aſſigné.

1659. Haſſan Aga ayant joint les Emirs ſe comporta de telle maniere avec eux, qu'ils ne ſe douterent jamais du deſſein qu'il avoit, voyant le peu de gens qui étoient à ſa ſuite. Ils eurent une aſſez longue converſation, & puis on ſervit le ſoupé. Ils mangerent tranquillement avant de finir le Traité. Les Emirs firent retirer leurs gens à l'écart, afin d'être plus en liberté, & leur ordonnerent d'aller manger, ne gardant auprès d'eux à peu près que le même nombre de gens que le Kiahia avoit avec lui.

Pendant que les Druſſes mangeoient & ſe réjoüiſſoient, on acheva de conclure le Traité. Alors le Kiahia ayant dit à ſes gens de faire avancer les chevaux, ſe leva pour prendre congé des Emirs : ils ſe leverent auſſi, & le Kiahia tirant ſon cimeterre abattit la tête de l'Emir Corquaz, & d'un ſecond coup il bleſſa dangereuſement ſon frere. Ses gens ayant dans le même inſtant mis l'épée à la main, tuerent ceux qui accompagnoient les Emirs, à la réſerve de deux qui s'échapperent.

Le Kiahia & ſes gens monterent auſſi-tôt à cheval, & gagnerent la plaine au grand galop, ſans avoir été pourſuivis : car cette execution déconcerta tellement les Druſſes, qu'ils n'y ſonge-

rent seulement pas, & les plus sages ne le jugerent pas à propos, ne pouvant s'imaginer que vingt hommes eussent osé entreprendre une pareille chose, s'ils n'avoient été assurez d'être soûtenus par des troupes, qui selon les apparences étoient en embuscade. Ils décamperent au plus vîte, emporterent le corps de l'Emir Corquaz, & l'Emir Ahmed blessé. La tête de Corquaz tenoit encore au corps à un filet, ils acheverent de la séparer. Le corps fut exposé le lendemain dans son Château, où les Drusses venoient en foule, hommes, femmes & enfans, pleurer sur le corps, & faire des cris que l'on entendoit de fort loin. Après les cérémonies ordinaires, on enterra le corps dans un endroit écarté & inconnu au peuple, & l'Emir Ahmed ne se croyant pas en sûreté dans ce lieu, se fit porter plus avant dans les montagnes, & s'alla cacher dans un lieu fort retiré, où il demeura jusqu'à ce qu'il fût entierement guéri des deux blessures qu'il avoit reçûës à la tête & au bras du même coup de sabre. 1659.

Le Kiahia arriva à Seïde à quatre heures du matin : il alla porter la nouvelle de son execution au Pacha, qui l'embrassa tendrement, lui fit de gran-

des careſſes & des preſens, & l'envoya à ſon appartement ſe repoſer.

1659. La joye fut grande dans le Serail. Le Pacha reçût les complimens de tous les Officiers, & ne ſongea pas à dormir le reſte de la nuit. Les Officiers qui étoient demeurez au Serail, & qui n'avoient pas voulu ſouper, vinrent en foule au Khan, le firent ouvrir, & les cabarets, & bûrent de leur mieux.

Ce fut par eux que nous apprîmes cette grande nouvelle, dont nous nous réjoüîmes avec nos amis, avec d'autant plus de raiſon, que nous avions été extrêmement maltraitez par ces deux Emirs.

Mehmed Pacha fit ſçavoir cette execution au Pacha de Damas, & fit venir les troupes qu'il avoit à Baruth & à Safet. Il fit prendre les armes aux Païſans de ſon Gouvernement, & même aux Mutourlis, que les Mahometans regardent comme des Heretiques, parce qu'ils ſuivent la Secte d'Ali. Les Emirs de la famille d'Alcmedlin, qu'on appelle de la Banniere Blanche ennemis irréconciliables de la Famille de Maon, qu'on appelle de la Banniere Rouge, vinrent auſſi avec leurs troupes joindre celles du Pacha. Il fit un corps de ſept à huit mille hommes, & ſe mit à la tête avec

ses gens & tous ses instrumens. Ils marcherent aux Montagnes, & se rendirent maîtres du Village appellé Deirelcamar, où est le Château des Emirs. On n'y trouva personne qu'un venerable vieillard, qui étoit leur principal Prêtre ou Ministre. On le prit, on le chargea de chaînes, & on le menaça de la mort, s'il ne déclaroit le lieu où étoit la tête de l'Emir Corquaz. Personne n'en étoit mieux instruit que lui, puisque c'étoit lui-même qui l'avoit enterré sous un gros mur d'une Mosquée abandonnée. La crainte de la mort & l'esperance de la vie, lui fit découvrir le lieu; il y conduisit les gens du Pacha: on l'y trouva enveloppée dans des mouchoirs de mousseline brodée, encore tous moüillez des eaux de senteur, que les femmes avoient répanduës dessus. 1659.

Dès que cette tête eût été bien reconnuë, le Pacha fit differens détachemens de ses troupes, qui coururent les montagnes, & firent un massacre cruel de tous les Drusses qui tomberent entre leurs mains, sans donner quartier à qui que ce soit: car le Pacha vouloit absolument exterminer toute la Nation. Enfin ne trouvant plus personne à tuer, ni de Villages à brûler, il reprit la route de Seïde, avec le seul déplaisir de

n'avoit pû découvrir l'Emir Ahmed, ni
1659. ceux qui l'avoient accompagné dans sa retraite.

Il entra comme en triomphe dans la Ville : la tête de l'Emir Corquaz, étoit portée au bout d'une pique accompagnée de cinquante autres têtes des principaux Drusses qui avoit été tuez. Celle de l'Emir étoit couverte des mêmes mouchoirs, dans lesquels elle avoit été trouvée ; les autres étoient à découvert.

Le Pacha reçût des complimens sur sa victoire, & je ne fus pas des derniers à lui aller marquer la part que j'y prenois.

On porta toutes les têtes à la maison du Soubachi, qui est à la porte du Khan des François, où tout le monde les alla voir. On les écorcha, on sala les cuirs, & on mit à chacune un écriteau, qui contenoit leurs noms, & on les envoya à Constantinople par un exprès.

Durant les deux ans & demi que Mehmed Pacha gouverna le païs, il mit tout en usage pour avoir l'Emir Ahmed à sa disposition ; mais ce Prince évita avec prudence tous les pieges qu'on lui tendit.

Le Pacha donna le gouvernement de la Montagne aux Emirs de la Ban-

niere Blanche, esperant qu'ils attraperoient l'Emir Ahmed, & qu'ils le lui livreroient ; mais soit qu'il fût plus fin qu'eux, soit qu'ils se fussent laissez gagner par des presens, ils ne firent rien de ce qu'on attendoit d'eux. Leur pauvreté même fut cause qu'ils ne purent payer le prix de leur Ferme, & le Pacha qui n'étoit pas d'humeur à la payer pour eux, fit prendre un de leurs Chefs, & l'envoya à Constantinople au Grand Visir, pour payer de sa personne ce qu'il devoit au trésor. 1659.

Il tâcha encore de surprendre l'Emir Ahmed, en lui rendant le gouvernement & la Ferme des Montagnes sous la caution du Cheix Abou-Negem qui étoit son Kiahia, qui fut obligé de demeurer en ôtage à Seïde, pour la sûreté du prix de la Ferme.

Cependant le Pacha ne perdoit point de vûë le dessein qu'il avoit de se saisir de l'Emir ; & voyant que ce gouvernement ne le convioit pas à s'approcher de la Ville, comme il l'esperoit, il supposa que les Drusses avoient fait des courses sur les Sujets du Grand Seigneur. Il envoya des troupes dans les Montagnes, qui y firent beaucoup de ravages ; mais qui ne purent joindre l'Emir, qui fuyoit sans cesse de

1659. Village en Village. Il étoit rare qu'il couchât deux nuits de suite dans le même lit ; il ne paroissoit jamais en public ; à peine se laissoit-il voir à ceux qui lui étoient le plus attachez. Les gens du Pacha le poursuivoient sans cesse, & une fois entre autres, il fut obligé d'abandonner son cheval, & de se jetter dans une riviere, où il demeura, ayant de l'eau jusqu'au col, & la tête dans les broussailles qui étoient sur le bord. A sa place la Pacha qui s'étoit mis à la tête de ses troupes, prit dans cette occasion un grand nombre de Drusses, & des principaux du Païs. Il fit conduire ses prisonniers à Seïde, où une partie fut décapitée. Abou-Negem fut le premier, Abou-Eloüan son pere fut empalé, un autre Cheik fut passé par les armes, les autres furent pendus, empalez, ou décapitez, & leurs têtes envoyées à Constantinople.

L'Emir Ahmed voyant par cette expedition qu'il avoit tout à craindre du Pacha, se retira dans les montagnes les plus désertes, & ne se montra plus jusqu'après le départ du Pacha, & pendant tout ce tems-là on continua la guerre dans les montagnes, où l'on fit périr presque toute cette malheureuse

Nation, & telle fut la fin de la puissance de ces Emirs, & la vengeance du Pacha. 1659.

Quelques jours après qu'il fût revenu de l'expédition de Chouf, il résolut de faire une bonne œuvre, pour remercier Dieu des victoires qu'il avoit remportées. Il racheta quelques Esclaves que le Sieur Capede de la Cioutat, qui piratoit sous le pavillon de Malte, avoit enlevez.

Il y avoit parmi ces Esclaves une fille Turque de dix-huit ans, qui étoit née à Jerusalem. Il chargea le Sieur Bruë & moi d'en faire le marché, nous la lui achetâmes deux cens écus qu'il paya; mais au lieu de la renvoyer à ses parens, comme il avoit promis, il la garda pour lui, & la mit avec les Esclaves de l'Emir qu'il avoit enlevées, après avoir pillé son Château. En peu de jours toutes ces femmes ou filles se trouverent grosses; elles accoucherent à terme. Le Pacha garda les enfans pour lui, & maria les accouchées à ses Officiers, leur donna la liberté avec quelques sommes d'argent, & fit le festin de toutes ces nôces.

Le Pacha étoit tellement occupé du dessein de détruire les Drusses, qu'il n'avoit pas le tems de penser à nous

1659. nuire. Quand il en auroit eu l'intention, il manquoit alors de donneurs d'avis ; on les avoit fait périr, comme j'ai dit ci-devant. Il vivoit avec nous d'une maniere aisée & cordiale. Il traitoit assez souvent notre Consul ; & quand cela arrivoit, il vouloit que la Nation y assistât en corps. Les festins ne se faisoient que la nuit, afin de joüir d'une liberté plus entiere. Pendant notre carnaval, il voulut bien permettre à notre jeunesse d'y venir en masque, & de representer devant lui des Comedies & des farces, qui étoient suivies de grandes colations.

Mustapha Beig, frere du Pacha, venoit boire chez moi, & y passoit souvent les journées entieres. J'avois en échange la permission de sortir la nuit, & d'aller à toute heure chez le Pacha, chez son frere, & chez tous leurs Officiers. Je montois à cheval avec eux, ils me mettoient de toutes leurs parties de plaisir ; & quoique cela dérangeât un peu mes affaires, je me servois en habile homme, pour ne rien perdre de ces parties; car les Turcs ont de l'honneur, de la reconnoissance, & se piquent de bien faire les choses avec leurs amis. Une malheureuse affaire pensa tout gâter. En voici le détail.

Les Sieurs François Vignier, François Tiran, & Lazare Piquet Marchands, furent pris avec des femmes Turques & du vin dans la maison du Sous-Bachi, & conduits au Serail où j'avois soupé le même soir. 1659.

M. Bruë qui faisoit alors les fonctions de premier Drogman de la Nation, fut les reclamer dès qu'on en fut averti au Khan; mais on ne voulut pas lui ouvrir la porte, parce que minuit étoit passé.

Cette affaire étoit un effet de la vengeance du Pacha contre le sieur Vignier, dont il faut reprendre le détail dans sa source. Elle arriva après que M. Bertandié Consul de la Nation se fût retiré à Marseille, & qu'il eût laissé M. de Candole pour Vice-Consul à sa place. En voici le détail.

Le Sieur François Vignier étant à Seïde, pendant que Mehmed n'y étoit encore que Gouverneur, reçût ordre de ses associez de prendre à Seïde 7000. Piastres, & de tirer pour cela des Lettres de change sur le Sieur Barthelemi Gresisque à Constantinople. Le Gouverneur en étant averti, & trouvant que ce lui étoit une commodité pour y faire passer son argent sans risques, lui donna 7700. Assalanis mon-

noye d'Hollande, c'est-à-dire, mar-
1659. qués d'un Lion, qui valoient 7000. Piastres, pour lesquels il lui donna une lettre de change de pareille somme, payable à Constantinople en monnoye courante, quoi qu'il eût promis de la faire payer en Réales d'Espagne, par un contrat passé pardevant le Cadi de Seïde.

Le Gouverneur, à present Pacha, étant à Constantinople, présenta sa lettre de change au Sieur Gresisque : elle fut acceptée pour être payée en monnoye courante, selon sa teneur. Les Réales de cette qualité ne valant pas plus que les Lions, il y avoit environ mil écus de perte pour le Pacha.

Le Sieur Gresisque fut assigné & emprisonné pour payer conformément au contrat passé pardevant le Cadi de Seïde; mais le Cadi de Constantinople ajoûtant plus de foi à la Lettre de change qu'au contrat passé à Seïde, & craignant que le Gouverneur ne l'eût fait faire par son autorité, le condamna sur la bonne foi des François, & déchargea le Sieur Gresisque.

Mais le Gouverneur étant venu l'année suivante à Seïde en qualité de Pacha, il n'oublia pas cette perte, & la résolution qu'il avoit prise de s'en venger;

venger ; il en parla en termes durs au Sieur Vignier, & parut dans la suite appaisé & n'y songea plus. Si le Sieur Vignier avoit été un habile homme, il auroit accommodé cette affaire. Il n'en fit rien, & voici comme le Pacha se vengea. 1659.

Il ordonna au Sous-Bachi qui fait la garde pendant la nuit de faire venir deux femmes Turques dans sa chambre, & de convier le Sieur Vignier à une partie de plaisir, & lui dire d'apporter de bon vin, comme il lui arrivoit souvent d'en faire apporter chez le Sous-Bachi, où ils se divertissoient ensemble. Les Sieurs Tiran & Piquet Marchands, eurent le malheur d'avoir le vent de cette partie de plaisir, & ils voulurent en être. Ils se rendirent tous trois chez le Sous-Bachi un peu avant minuit. Ils y trouverent deux femmes Turques des plus jolies ; ils se promettoient beaucoup de plaisir, quand le Kiahia Hassan Aga & le Cadi vinrent mal à propos les troubler. A peine étoient-ils assis que ces deux Messieurs entrerent accompagnez de leurs satellites. Après des complimens qui n'eurent rien que de très impoli pour ces trois Francs, ils dresserent un long procès verbal, où

1659. ils marquoient qu'ils avoient trouvé trois Francs avec deux femmes Turques, & du vin, dans une maison particuliere à heure induë. Les écritures achevées, on les mena dans la chambre du Kiahia, où étant arrivez on leur parla d'affaires, & après les avoir fort intimidez sur ce que le crime dont ils étoient convaincus, meritoit la peine du feu, à moins qu'ils ne l'évitassent en se faisant circoncire; on les fit à la fin convenir de donner cinq mille écus, afin d'étouffer l'affaire, & sur tout afin qu'elle ne fût point divulguée dans la Ville. On prit leurs billets solidaires, on les fit bien souper, ils passerent la nuit chez le Kiahia, & dès le point du jour on les mit en liberté.

Ils firent une faute considerable en se pressant si fort d'accommoder leur affaire. Ils devoient envoyer chercher le Drogman de la Nation, qui étant plus au fait de ces sortes d'affaires qu'eux, auroit pris leur fait & cause; le Vice-Consul & la Nation seroient intervenus, & on l'auroit accommodée à bien moins de frais; car les Turcs ne sont pas assez zélez pour leur Loi, qu'ils n'aiment mieux de l'argent, que de faire un Prosélite par force, & tout le monde est persuadé que quand

ils poussent à bout ces sortes d'affaires, c'est qu'ils n'ont pas pû en tirer d'argent, ou qu'ayant des ennemis, ils ont appréhendé qu'on ne leur en fît un crime à la Porte. 1659.

Mais ces jeunes gens eurent peur, & se mirent en tête qu'ils éviteroient l'éclat que leur affaire feroit dans la Ville & en France, s'ils l'accommodoient promptement. Leur dessein ne réüssit pourtant pas. L'affaire éclata, parce qu'ils ne trouverent pas dans leurs caisses les cinq mille écus qu'ils avoient promis. Il fallut avoir recours à leurs amis, qui se cottiserent, & les sommes qu'ils amasserent par cette voye ne suffisant pas, parce qu'il arrive assez souvent qu'on n'a pas beaucoup d'argent comptant, ou qu'on a des lettres de change, ou des marchez, ou des marchandises à payer, il fallut avoir recours au trésor de la Nation, qui avança ce qui manquoit à la somme, à compte de ce qu'elle leur devoit, pour les avances qu'ils avoient faites dans les affaires que nous avons rapportées ci-devant.

On paya donc cette grosse amande. On paya les Ecritures du Cadi & ses vacations. Le Kiahia reçût ses droits, aussi bien que tous ceux que le Pacha

avoit employé dans cette affaire, & ces
1659. trois jeunes Marchands se trouverent perdus & entierement décréditez.

En devinrent-ils plus sages ? Ce que je vais dire servira de réponse à la question que l'on fait ici.

Le Sieur Vignier avoit des habitudes dans le quartier des Juifs. Il y alloit souvent avec un Chirurgien nommé Pierre Robert. Ils y étoient à couvert de la jurisdiction du Cadi & du Pacha, qui regardent ces sortes de gens comme indignes de leur attention; mais les Juifs s'en formaliserent; & n'osant pas en venir aux voyes de fait, qui leur auroient attiré de terribles avanies, du côté du Pacha & du Cadi, & qui leur auroient fait payer chérement le sang de deux Chrétiens, bien plus estimable que celui de deux douzaines de Juifs, ils éviterent cet inconvenient, & ne laisserent pas de se venger. Ils leur donnerent une dose de poison, qui ne les tua pas sur le champ; mais qui les envoya en l'autre monde à même jour & même heure, après huit jours de maladie.

A l'égard des Sieurs Tiran & Piquet, le premier se retira à Marseille, & le second alla trouver son frere qui étoit établi au Caire, voyant

bien l'un & l'autre qu'il n'y avoit plus rien à faire à Seïde, après une telle avanture. 1659.

Voilà à peu près ce qui est arrivé à Seïde pendant que j'y ai demeuré. Je ne laissai pas de cultiver l'amitié du Pacha & de ses Officiers, pendant que je demeurai à Seïde, malgré ce que je viens de rapporter, & je n'en reçûs que des amitiez, des services & des politesses. Je laissai le même Pacha à Seïde, quand je fus obligé de repasser en France. Il me témoigna du regret de mon départ, me fit des presens & des offres de service, & m'assura de sa protection dans les occasions où j'aurois besoin de lui, pour moi & pour mes amis. Mais avant de parler de ce voyage, j'en fis d'autres dans le païs qu'il est à propos de rapporter.

1659.

CHAPITRE XXI.

De la Milice des Pachas. De Mahmond Effendi Alapin Cadi de Seïde : Et de la cause de la tirannie des Gouverneurs.

LA Mîlice des Pachas & des autres Officiers qui gouvernent les Provinces & les Villes éloignées de Constantinople, est composée de Cavaliers & de Fantassins. Les premiers sont appellez Seigmans, & les seconds Serigés, ou Serges. Ces troupes ne demeurent gueres dans des garnisons fixes ; elles sont le plus souvent à la campagne au service des Pachas, qui les entretiennent à leurs dépens pour leur garde, ou pour faire executer leurs ordres, chose absolument necessaire, sur tout dans des endroits éloignés de la Capitale de l'Empire, où les peuples ne portent le joug qu'à regret, & où ils sont toûjours portez à la révolte.

Ces troupes sont bonnes, bien armées, bien agueries, endurcies au travail & fort braves. Le Grand Visir avoit eu dessein de détruire ces Milices, ayant vû avec combien de bra-

voure & de fidelité elles avoient servi le fameux Rebelle Hassan Aga Pacha d'Alep, auquel elles étoient attachées; mais après de mûres considérations il jugea qu'elles étoient absolument necessaires à l'Etat, & qu'il suffisoit d'empêcher la révolte des Officiers, pour être assuré de leur fidelité. 1659.

Ce sont pour l'ordinaire les Pachas & les Gouverneurs qui les payent, & qui outre la paye journaliere leur fournissent le pain, la viande, le beurre & le ris, & l'orge pour leurs chevaux.

Le Capitaine de chaque Compagnie donne le caffé à ses soldats; mais sans sucre. Cette délicatesse ne convient pas à des gens de guerre. Si quelqu'un en veut mettre dans son caffé, on ne l'en empêche pas, pourvû que ce soit à ses dépens; mais il est assez rare qu'ils employent leur argent à cette marchandise.

Le Pourvoyeur de chaque Compagnie, va tous les matins au marché & au magazin du Pacha, où ses Commis lui font distribuer ce qui est réglé pour la journée. Il le porte au Chaoux ou Lieutenant de la Compagnie, qui le donne au Cuisinier, & celui-ci dis-

1659. tribuë la viande, le beurre, & le ris dans differentes marmites. Il y en a une pour le Capitaine, & une autre beaucoup plus grande pour les cinquante hommes dont la Compagnie est composée.

Le Capitaine & ses Soldats logent & mangent ensemble dans une même chambre; leurs armes sont attachées autour des murailles, il en ont un très-grand soin; rien n'est plus clair ni plus poli. De grandes nattes de jonc de six à sept pieds de largeur font une estrade autour de la chambre. C'est sur ces nattes qu'ils couchent tous ensemble, sans matelats, sans couvertures, & sans oreillers, que ce qu'ils s'en font avec leurs hardes & leurs manteaux.

Il y a au bout le plus honorable de cette chambre une estrade un peu plus élevée où le Capitaine s'assit, & se couche sur des tapis & sur des coussins. Ses armes sont suspenduës à son côté contre le mur.

Les chevaux des Cavaliers sont dans les cours de ces Khans, ou dans des écuries, selon la saison. Ils y sont attachez par les pieds de derriere avec des cordes ou des chaînes à des piquets de bois ou de fer plantez dans le plancher. Ils les font panser en leur pré-

sence, ou les pansent eux-mêmes; & bien loin de se croire deshonorez par 1659.
cet exercice, ils s'en font un honneur qu'ils ne cedent pas volontiers à un autre.

Lorsque l'heure de dîner est venuë, on étend une longue piece de toile au milieu de la chambre. Le Capitaine se met à un bout, & le Chaoux à l'autre: les soldats assis des deux côtez mangent en grand silence, ce que le Cuisinier a servi. Le repas achevé le Chaoux se leve & remercie Dieu & le Grand Seigneur du bien qu'ils en ont reçû; il fait aussi une priere pour la santé & prosperité du Pacha, & il la fait d'une voix si haute, qu'il faudroit être bien sourd pour ne la pas entendre; les Soldats y répondent sur le même ton par un grand cri, & se levent tous à la fois pour aller boire de l'eau & se laver les mains & la bouche. Pendant cela on dessert, & on balaye la place.

Le Capitaine se remet à sa place, les soldats en font autant, & on leur donne à chacun une tasse de caffé, & puis chacun allume sa pipe pour fumer pendant la conversation.

Le Capitaine prend ordinairement ce tems pour leur donner ses ordres, & pour les châtier quand ils ont fait

quelque faute. Quand cela arrive, il les
1659. fait mettre par terre par leurs compagnons, & leur donne de sa propre main sur la plante des pieds, ou sur les fesses, tel nombre de coups de bâton qu'il juge à propos, & l'execution achevée, celui qui a été châtié se releve, & vient baiser la main de son Capitaine, le remercie de la peine qu'il a prise, & lui promet d'être plus sage.

Il n'est permis qu'aux seuls Capitaines de châtier leurs Soldats. Les Pachas même n'oseroient l'entreprendre; mais ils les renvoyent à leur Capitaine, & lui font dire de quoi il s'agit, étant bien sûrs qu'ils seront châtiez, car la justice est extrêmement sévere parmi eux.

Du reste ils vivent ensemble dans une grande paix & dans une union parfaite. On ne les entend jamais se quereller, encore moins jurer, ou blasphêmer le nom de Dieu ou du Prophete. Ce crime seroit irrémissible. Ils se secourent dans leurs besoins fort charitablement, se traitent toûjours de freres & de compagnons.

Ils se piquent d'avoir de belles armes, & de les tenir fort propres. Leurs habits ne le sont pas moins. Ils n'ont

point d'habits uniformes; mais ils ſont propres, on pourroit dire magnifiques: c'eſt la paſſion de tous les Turcs. Ils aiment les draps & les étoffes de ſoye de couleur. Ils en ont un grand ſoin; ils ſont toûjours bien chauſſez, ils ont de belles ceintures, des poignards & des grands couteaux à manches d'agathe, ou d'autres pierres, ou d'argent doré, & ils employent la plus grande partie de leur paye, & ce qu'ils peuvent gagner d'ailleurs, en ces ſortes de choſes, & pour leurs chevaux & leurs harnois. La plûpart de ces Soldats ſont des eſprits forts qui ſe mettent au deſſus de la Loi, & boivent du vin à merveille; pourvû qu'ils n'en prennent pas aſſez pour qu'il y paroiſſe notablement, on ne leur dit rien, ſur tout quand ils en boivent en ſecret, c'eſt-à-dire, dans les cabarets Chrétiens où leurs Officiers ne vont pas les chercher; mais quand ils s'ennyvrent, & qu'ils font quelque ſcandale, le bâton marche irrémiſſiblement; car ſur cet article les Capitaines ſont inexorables, & la peine ſurpaſſe toûjours infiniment le plaiſir qu'ils ont eu en bûvant. 1659.

Du reſte on ne peut ſouhaiter dans

1659. des troupes plus de discipline, d'obéissance, de ponctualité & de respect pour leurs Officiers.

Mahomond Effendi Cadi de Seïde.

Le Cadi est le Juge Civil & Criminel de la Ville & du Païs où il est établi. Mahmond Effendi, c'est-à-dire, Docteur ès Loix, qui l'étoit à Seïde dans le tems que j'y demeurois, étoit un homme de trente-cinq ans, qui sçavoit beaucoup plus que les Turcs n'en sçavent ordinairement. Il aimoit & cultivoit la Philosophie, l'Astrologie, la Geographie, la Poësie, & même la Medecine. J'avois toûjours été de ses amis intimes, & il m'a rendu des services importans. Nous soupions souvent ensemble, & quand les gens étoient retirez, nous vuidions quelques bouteilles de vin en raisonnant sur toutes ces matieres.

Nous parlions quelquefois de la Religion aussi librement que si nous eussions été en Angleterre; mais avant d'en venir là avec lui, je m'étois bien assûré de son esprit & de son cœur, car en ce païs-là plus qu'en aucun autre, j'aurois couru de grands risques; mais j'avois affaire à un homme qui n'étoit Mahometan que sous benefice d'inventaire.

J'étois presque tous les jours present à ses audiences ; c'est ce qui m'a mis assez au fait de leurs loix & de leurs coûtumes. En voici quelques exemples. 1659.

Le Mufti y est toûjours present. Il n'a point de voix déliberative. Il n'y assiste que pour être consulté dans les cas mixtes & difficiles, & pour lors il donne son avis, que le Cadi suit ordinairement dans les choses qui concernent la Religion, & non dans les autres où il n'est point consulté.

Le Cadi juge seul, il n'a avec lui qu'un Greffier, & quelques Sergens ou Officiers qui font les fonctions des nôtres : ce sont eux qui citent les parties, & qui font executer les jugemens, en emprisonnant & en châtiant les coupables. Au reste tous les procès se vuident sommairement. Les parties plaident elles-mêmes leurs causes. On ne connoît point les procès par écrit, ni tout ce fatras de procedures qui ruinent les plaideurs, qui éloignent la conclusion des affaires, & qui fatiguent la patience & la cervelle des Juges. Les Cadis ont toûjours avec eux un Livre Manuscrit *in quarto*, qui contient toutes les loix en abregé. Ils y ont recours dans le besoin, ou dans le

1659. doute ; ils prononcent, & leur jugement est toûjours provisoire, & executé sans appel & sans déplacer.

On appelle cette justice, la Justice de Dieu ; parce qu'elle est fondée sur les loix de l'Alcoran. Qui que ce soit n'est assez hardi pour refuser d'y comparoître & d'y obéir, dès qu'on y est cité par un Officier, sans se rendre criminel de leze-Majesté, & être puni comme tel.

Lorsque les faits avancez devant le Cadi sont contestez, on oblige les parties de produire les témoins, & de prêter serment ; & quand les témoins sont réputez gens de bien, on s'en tient à leur serment, & l'affaire est terminée.

Ceux qui sont condamnez pour dettes, doivent payer sur le champ, ou garder prison, si leur créancier ne veut pas se fier à eux, ni recevoir une caution ; car quelque valable qu'elle puisse être, les loix n'obligént pas à la recevoir. Lorsque le prisonnier ne paye pas, & qu'il a demeuré cent un jours en prison, & qu'il a reçû les bâtonnades ordonnées par le Juge pour l'obliger à payer, & quantité d'autres mauvais traitemens, on lui rend la liberté, & le Juge le déclare insolvable ; mais il est permis au créancier de

le dépoüiller autant de fois & en quelque lieu qu'il le rencontre revêtu d'un habit neuf, ou même d'un vieux, dont la valeur excede la ſomme portée par les loix, & cela juſqu'à ce qu'il ait entierement payé. 1659.

C'eſt pardevant le Cadi que ſe paſſent tous les contrats de quelque nature qu'ils puiſſent être.

Ceux de mariage ſont fort ſuccints. Ils ſont écrits en doubles lignes, cela eſt eſſentiel à leur validité. Ils ne renferment que les noms des contractans, & la ſomme que le mari promet de donner à ſa femme, pour le prix de ſa virginité, & ne ſont ſignez que du Cadi qui y appoſe ſon ſçeau.

Dans cette occaſion le futur époux & la future épouſe, accompagnez de leurs parens, comparoiſſent devant le Cadi. La fille eſt voilée, & ne répond rien aux interrogations que lui fait le Cadi; elle pecheroit contre les loix de la pudeur ſi elle faiſoit autrement. La mere ou la plus proche parente répondent pour elle, & comme elle ne reclame pas, ſon ſilence eſt pris pour un conſentement.

Après cette ceremonie on la conduit à la maiſon paternelle pour l'habiller & la parer, pour la conſommation du

1659. mariage, qui se doit faire le même soir. L'epoux s'habille chez lui, & à l'heure marquée il vient à la maison de son épouse. Ses parens & ses amis l'y conduisent en cérémonie. Deux de ses plus proches parens, ou de ses plus intimes amis marchent à côté de lui, tenant sur sa tête deux sabres nuds, le tranchant vers le Ciel, cérémonie absolument necessaire selon eux, pour couper les malefices & les sorts que les envieux du bonheur dont il va joüir pourroient jetter sur lui pour empêcher la consommation du mariage. Les Turcs ont un entêtement invincible pour ces sortes de choses. Soit qu'il y ait réellement des Magiciens dans ce païs, comme il est difficile d'en douter, soit que la position de ces sabres soit un contre-sort; quelque empressé que soit un nouveau marié, il se croiroit empêché par une vertu surnaturelle, s'il s'étoit mis en chemin pour aller trouver sa nouvelle épouse, sans avoir la tête couverte de deux sabres. On assure que cela est arrivé à des esprits forts qui s'étoient mocqué de ce préservatif, & qui se sont trouvez impuissans & sans force, dans le tems qu'ils en avoient plus besoin.

Lorsque les femmes ne sont pas com-

tentes de leurs maris, & qu'elles demandent la dissolution de leur mariage, elles vont trouver le Cadi l'audience tenant; elles déchaussent un de leurs souliers, & le renversent le dessus dessous, pour marquer ce qu'elles n'oseroient dire. Le Cadi envoye aussi-tôt chercher le mari, il entend les raisons de part & d'autre, e& si la femme persiste à demander la dissolution du mariage, il la condamne à perdre sa dot, rompt le contrat de mariage, & lui permet de chercher un autre mari. 1659.

Si c'est le mari qui répudie sa femme, le Juge le lui accorde sans difficulté; mais il l'oblige de lui payer la dot qu'il lui a promise, après quoi il peut se pourvoir d'une autre femme. Quoiqu'on puisse dire de cette coûtume, elle ne laisse pas d'avoir ses agrémens, & si elle étoit en usage dans bien des païs où elle ne l'est pas, on verroit bien des souliers renversez & de nouveaux mariages.

Comme les femmes sont par tout à peu près de même espece, on en voit en Turquie de si malicieuses & de si bien instruites, qu'elles exigent de ceux qui les recherchent des conditions qui sont plus que moralement impossibles.

C'est une amande pour se démarier, quand elles le jugent à propos, sans que leur époux leur fasse perdre leur dot. Elles se présentent, comme nous venons de marquer au Cadi, renversent leur soulier, & mettent leur contrat à la main, elles demandent qu'attendu son renversement le mariage soit dissous, & que leur dot leur soit payée. Le malheureux mari a beau réclamer, & faire voir l'impossibilité des conditions que l'amour aveugle lui a fait accorder; on lui répond qu'il étoit le maître de les accepter ou de ne pas s'y soumettre; que s'y étant soumis & ne les pouvant remplir, le mariage est dissous, & lui condamne à payer la dot de la femme dont il a eu la virginité. Cela s'execute sur le champ, & chacun peut se marier à qui bon lui semble. Je crois qu'après une telle épreuve les gens à marier sont moins empressez à accorder à leurs futures épousses tout ce qu'elles demandent.

Tous les Turcs sont obligez de coucher avec leurs femmes toutes les nuits du Jeudi au Vendredi de chaque semaine, & cela sur peine de payer un chameau en l'autre monde après leur mort, pour chaque fois qu'ils y auront manqué, ou le prix d'un chameau.

Quand un homme accuſe ſa femme de galanterie, de diſſipation, de mauvaiſe humeur, de déſobeïſſance, ou d'autres fautes conſidérables, & qu'il jure à faux, ſur tout contre l'honneur de ſa femme ; la juſtice permet à la femme de le quitter, & pour réparer le tort qu'il a fait à ſa réputation, elle l'oblige à lui payer ſa dot. Voici l'ordre de la procedure. Après que le mari mécontent a dit ſes raiſons au Cadi, & qu'il les a affirmées par ſerment, le Cadi interroge la femme, & comme elle ne manque jamais de nier, & qu'il eſt pour l'ordinaire impoſſible au mari de prouver ce qu'il a avancé, le Juge prononce le divorce, & condamne le mari inquiet à reſtituer la dot, & aux dépens du procès. Ces dépens ſont toujours aſſez conſidérables, & il faut les payer ſans déplacer, auſſi-bien que la dot. Cela oblige pour l'ordinaire le mari à ſe repentir de ſa précipitation & de ſes faux préjugez ; il tâche de faire ſa paix avec ſa femme ; ſi elle y conſent, il n'y a plus qu'une petite cérémonie à faire, pour que la paix conjugale ſoit ratifiée par le Cadi : la voici, toute bizarre & impertinente qu'elle eſt. 1659.

La juſtice eſt ſaiſie de la cauſe : le Mari a fait un faux ſerment. Il a de-

1659. puis reconnu l'innocence de sa femme, puisqu'il a bien voulu réhabiter avec elle. Elle pourroit le pousser à bout, repeter sa dot, & prendre un autre mari. Elle veut bien oublier la faute de son mari; la lui pardonner, & bien vivre avec lui; mais les loix ont été violées, son crime est averé; le Juge ne peut pas le lui remettre, il faut qu'il soit puni, & voici comment.

Le mari plaignant & la femme accusée étant devant le Cadi, il fait venir quelque bon gros garçon, qu'on a eu la précaution d'instruire de ce qu'il a à faire. On lui demande s'il connoît cette femme quoiqu'elle soit voilée, & qu'il ne l'ait peut-être jamais vûë. Il ne manque pas de répondre qu'il la connoît pour une femme d'honneur; le Juge lui demande s'il la veut épouser, & il répond qu'il le souhaite, & qu'il est prêt de la prendre pour femme. Sur cette réponse, & sans attendre le consentement de la femme, on les conduit dans une chambre, & le pauvre mari est obligé d'être present à une scene qui le couvre de honte & de confusion, & qui le fait réellement ce qu'il s'imaginoit être, & peut-être sans raison. Il faut qu'il y soit

present dans la même chambre, ou par grace dans une qui soit si proche qu'il ne puisse pas douter de sa honte. Cette satisfaction achevée, l'honneur de la femme est réparé, & le faux serment du mari est rectifié par ce qui vient d'arriver : le nouveau mari par honnêteté cede son droit à l'ancien mari, & la femme se trouve en droit de choisir celui qui lui plaît. Elle reprend l'ancien, elle en fait sa déclaration au Cadi, & elle retourne en sa maison, comme si cette scene honteuse ne se fût pas passée. 1659.

J'ai hesité assez long-tems à la rapporter, quoique sa nouveauté dans les Païs Etrangers, & sa bizarrerie m'y dussent engager. Je ne l'aurois pourtant jamais fait, si je ne l'avois sçû que par des rapports, quoique de gens dignes de foi, craignant qu'on ne m'accusât de mensonge & de calomnie ; mais j'en ai été convaincu d'une maniere à n'en pouvoir douter, puisque cette avanture arriva à un homme qui étoit actuellement mon Palfrenier à Seïde. Il se plaignit, il affirma sa plainte par un serment. Sa femme interrogée nia le fait, & produisit des témoins valables de sa sagesse & de sa bonne conduite. Le mari se repentit

de ſon emportement, & me pria d'in-
1659. terceder pour lui auprès du Cadi, qui étoit mon ami intime. Je m'y employai de mon mieux; mais ce fut inutilement; mon ami le Cadi me répondit, qu'il n'en étoit pas le maître, que ſans la bizarrerie & la ſévérité de cette Loi, la Juſtice ne ſeroit occupée d'autres choſes que de ces ſortes d'affaires de caprice & de jalouſie, & que rien n'ayant été trouvé de plus propre pour raccommoder ces cervelles mal timbrées, il falloit que mon Palfrenier y paſſât; il y paſſa, & paya les dépens.

Ces exemples tiendront lieu de pluſieurs autres que je pourrois rapporter. Je crois qu'ils ſuffiſent pour donner une idée de la Juriſprudence des Turcs, & de la maniere dont ils rendent la juſtice, ſur-tout dans les lieux qui ſont éloignez de la Capitale de l'Empire. Elle ne laiſſe pas d'y être très-ſévére. En voici un exemple. Le Caïmacan de Conſtantinople faiſant ſa tournée, entra chez un Boulanger, fit peſer le pain, & ayant trouvé que tout celui qui étoit dans ſa boutique étoit trop leger, il commanda à ce Boulanger de faire chauffer ſon four: & quand il le vit bien rouge, il fit prendre le

Boulanger, lui fit lier les bras & les jambes, & le fit jetter dans le four, dont il fit fermer l'ouverture. Il passa outre après cette cruelle execution. Quelques jours après se trouvant en conversation avec un Ambassadeur Chrétien, celui-ci ne pût s'empêcher de lui dire, que cette execution lui avoit paru trop cruelle. Je l'avouë, répondit le Caïmacan; mais chez-vous ne se commet-il pas d'injustice? L'Ambassadeur lui ayant répondu qu'il y avoit des peines mais plus proportionnées aux fautes. N'y retombe-t'on plus, dit le Caïmacan, & l'Ambassadeur lui ayant dit qu'on y retomboit, & qu'on recommençoit à punir quand cela arrivoit. C'est perdre le tems, dit le Caïmacan, une punition inusitée & même trop sévére comme celle-ci retiendra pendant dix ans tous les Boulangers de Constantinople dans leurs devoirs, sans que j'aye la peine d'en faire brûler d'autre; au lieu que vos supplices moderez n'empêchent pas les rechûtes, & vous donnent la peine de recommencer tous les jours. 1659.

Tous les Gouvernemens sont des Fermes dont le prix est fixé, & qu'il faut payer d'avance avant d'avoir ses provisions. C'est à ceux qui les obtien- Tyrannie des Gouverneurs.

nent à faire si bien leur compte qu'ils
1659. y gagnent. Le plus habile est celui qui y gagne davantage.

Je ne puis parler sûrement que du Gouvernement de Seïde ; mais j'en puis parler sçavamment, & je me bornerai à celui-là.

Mehmed Pacha l'avoit affermé deux cens mille piastres tous les ans. Il le connoissoit à fond, & sçavoit que le Païs étoit plus de moitié ruiné. Voici cependant comme il faisoit son compte. Il faut deux cens mille piastres au Grand Seigneur. La dépense de ma maison & de mes troupes va à deux cens millepiastres,& il est uste que j'aye pour mes peines & pour mes avances deux cens mille piastres, ce profit est modeste, on n'y peut pas trouver à redire.

Il faisoit ensuite le détail de ce qu'il devoit retirer de Baruth, de Safet, des Doüannes, des tributs des Arabes, des Drusses & des autres Peuples. Il en déduisoit six cens mille piastres, & si les sommes ne quadroient pas, il faisoit en conscience une repartition de ce qui manquoit sur tout son Gouvernement,& l'exigeoit avec le bâton & quelquefois même d'une maniere encore plus dure.

Les

Les avanies ſur les Francs étoient les parties caſuelles, & quoique bon homme & fort de nos amis, il ne laiſſoit pas de les faire monter bien haut. Voilà comment il ſe tiroit d'affaires. Il payoit genereuſement ſes protecteurs. Il avoit de bons eſpions qui l'avertiſſoient de ce qui ſe tramoit contre lui : de ſorte que quand il y avoit des plaintes contre lui à la Porte, ſes réponſes & ſes juſtifications y étoient arrivées avant les plaintes, & trouvoient le Divan ſi bien prévenu en ſa faveur qu'elles ne faiſoient que le blanchir, & lui donner lieu de ſuſciter quelque nouvelle avanie toûjours colorée du prétexte de révolte, crime que l'on ne pardonne jamais, & que l'on punit toûjours très-ſévérement. Moyen aſſuré pour contenir dans le devoir les eſprits remuans, à qui ces punitions étoient de bonnes leçons de patience. 1659.

Ce fut par ces moyens honnêtes qu'il ſe conſerva trois années de ſuite dans ce Gouvernement, qu'il en ſortit avec honneur, & qu'il en emporta près d'un million de piaſtres.

Nous avons vû qu'il exigea cinq mille piaſtres pour accommoder l'affaire de ces trois jeunes gens dont j'ai parlé ci devant. Voici deux autres af-

faires, par lesquelles on pourra connoî-
1659. tre combien il étoit attentif à ses interêts.

Le Chapelain du Consul se promenant dans la cour du Khan, en attendant que le Consul vînt à la Chapelle où il devoit dire la Messe, les fondemens de cette Chapelle manquerent tout d'un coup, & la muraille qui donnoit sur la place du marché s'écroula. Heureusement le marché étoit fini, & il ne restoit presque personne sur la place : de sorte que la chûte de ce bâtiment ne fut fatale qu'à deux Matelots François qui passoient par là, qui furent écrasez sous les ruines. Un jeune enfant fils du Mufti fut enterré sous les mêmes ruines ; mais la charpente fit au tour de lui une espece de pavillon qui le garantit de la mort. On le retira sans blessure, heureusement pour la Nation, qui auroit été obligée à de grands dédommagemens envers son pere, s'il eût été tué ou blessé. On porta les deux Matelots au cimetiere, & le Consul & les Marchands s'y rendirent à cheval, & assisterent à leurs funerailles.

Il s'agissoit de rebâtir la Chapelle, & le Pacha s'y opposa. Ses prétentions furent d'abord exhorbitantes. On né-

gocia beaucoup, & enfin on obtint la permiſſion de bâtir moyennant quinze 1659.
cens piaſtres qu'on lui compta, avec promeſſe que la muraille ſeroit plus ſage à l'avenir, & qu'elle n'écraſeroit plus pe ſonne. Si les morts avoient été Turcs, ç'auroit été toute autre choſe.

Quelque tems après, on ſurprit deux Cuiſiniers François avec des femmes Maures ; par la Loi ils devoient être brûlez vifs, à moins qu'ils ne ſe rachetaſſent du ſupplice en ſe faiſant Turcs. Le Conſul eut peur qu'ils ne priſſent ce parti. Il fit parler au Pacha, qui par amitié pour la Nation ſe contenta d'une amende de cinq cens piaſtres, & les remit au Conſul: ils furent mis aux fers, & on les envoya à Marſeille par le premier Vaiſſeau qui partit pour cette Ville, où ſur les informations qu'on avoit faites contre eux à Seïde, ils furent condamnez à être attachez au carcan pendant trois jours, avec un écriteau ſur la poitrine, qui contenoit ces mots : Paillard de la Maure.

Ce fut dans le même-tems qu'on aprit à Seïde la mort de Haſſan Pacha d'Alep, ce fameux Rebelle, qui avoit fait trembler le Grand Seigneur juſques dans la Capitale de ſon Empire. Son deſſein étoit de ſuſciter un ſoulevement

general, dépoſer le Sultan, en mettre
1659. un autre à ſa place, & prendre la place
du Grand Viſir, & mettre ſes creatures dans les poſtes les plus importans.

On avoit tâché de le réduire par la voye des négociations, on avoit eſſayé celle de la force; tout avoit été inutile. Il avoit remporté des avantages conſiderables ſur les troupes du Grand Seigneur. Bien loin d'en avoir été battu, il avoit trouvé le ſecret d'attirer les troupes dans ſon parti, & même des Officiers de conſequence. Heureuſement il avoit pris le parti de s'en retourner à Alep, où ſelon les apparences il avoit deſſein de ſe faire une Souveraineté indépendante, & de faire un Etat, qui à la fin auroit pû porter un préjudice très-conſiderable à l'Empire Ottoman.

Dans cette vûë, il avoit gagné près de quatre-vingts Gouverneurs ou Commandans, avec leurs troupes, qui faiſoient près de cent mille hommes. Il les payoit & les entretenoit fort bien, ne leur permettoit ni pillage, ni avanie, traitoit les Peuples avec douceur, ne leur impoſoit que des tributs moderez, les exigeoit d'une maniere raiſonnable, ne vexoit perſonne, favoriſoit le commerce; en ſorte que tout le monde ſe

trouvoit heureux de vivre ſous un gouvernement ſi ſage, ſi juſte & ſi moderé. 1659.

Comme il avoit les cœurs des Peuples, le Grand Viſir Mehmed Cupruli Pacha, vit bien que ce ſeroit inutilement qu'on tenteroit de le réduire par les armes, & qu'il n'y avoit qu'une trahiſon bien conduite qui en pourroit venir à bout. Il perſuada au Grand Seigneur de feindre qu'il étoit mécontent de ſa conduite, de lui ôter le Sceau de l'Empire, & de le donner à Haſſan avec une amniſtie en bonne forme de tout ce qui s'étoit paſſé.

Il choiſit Murtaza Pacha ſon beaufrere pour cette expedition. Il eut ordre d'aller à Alep, de preſenter le Sceau de l'Empire à Haſſan, & de demeurer Pacha à Alep, après que Haſſan en ſeroit parti pour venir à Conſtantinople prendre poſſeſſion de cette premiere Charge de l'Empire.

Murtaza arriva à Alep, & ſçût ſi bien tourner l'eſprit de Haſſan, qu'il l'engagea à accepter cette grande dignité. Il ne le preſſa point de partir, lui laiſſa tout le tems qu'il voulut pour ſe préparer au voyage, & comme il vouloit le faire avec l'éclat convenable à ſa nouvelle dignité, il fit partir en plu-

sieurs corps séparez les équipages & les
1659. troupes, qui le devoient accompagner. Il étoit sur le point de partir, lorsque Murtaza le pria à dîner chez-lui, avec les principaux Officiers de sa Maison & de ses troupes. Il y vint avec tous les conviez. Il fut reçû par Murtaza avec toutes les marques de respect qui étoient dûës à sa dignité. Il se mit à table, & fit asseoir Murtaza à côté de lui. Ce Pacha après quelques refus honnêtes, prit la place qu'on lui offroit, les Officiers de Murtaza se mêlerent avec ceux du Visir, & tout le monde étoit dans la joye, lorsque l'heure de midi ayant été indiquée par le son des trompettes, Murtaza enfonça son poignard dans le sein de Hassan, & l'étendit roide mort par terre. Ses Officiers eurent le même sort: de sorte que la salle du festin se trouva jonchée de corps morts en un instant, & les troupes de Murtaza se jettant au même-tems sur celles de Hassan, en firent un prodigieux carnage. Ceux qui échapperent prirent la fuite comme ils pûrent, sans songer à venger leur Maître, tant ils furent épouvantez de la perte qu'ils venoient de faire de leur Chef, & de tant de vaillans hommes qui avoient péri avec lui. Ce fut ainsi que cette révolte fut

étouffée, & que l'Empire Ottoman fut délivré de la crainte où la valeur d'Haſſan le tenoit depuis ſi long-tems. 1659.

Murtaza fit couper la tête de Haſſan & de ſes principaux Officiers, & les envoya à Conſtantinople au Grand Viſir Cupruli, qui après les avoir fait expoſer à la vûë du Grand Seigneur à la pointe du Serail, les fit jetter à la mer à coups de pieds, pour marquer une plus grande déteſtation du crime de ce Rebelle.

CHAPITRE XXII.

Commerce particulier de Seïde & des environs.

APrès avoir écrit aſſez en détail ce que j'ai vû à Seïde, je crois devoir encore à la curioſité des Lecteurs un récit exact du commerce qui s'y fait, & aux environs, pour achever ce que j'en ai ébauché ci-devant.

Il faut d'abord remarquer que le quintal dont on ſe ſert en cette Ville, eſt compoſé de cent rottes, & que la rotte peſe cinq livres du poids de Marſeille : de ſorte que le quintal ordinaire eſt de cinq cens livres poids de

Marseille. Je dis le quintal ordinaire;
1659. parce qu'il y a certaines marchandises dont le quintal est de dix livres par cent plus fort, & par conséquent il pese cinq cens cinquante livres. En parlant des marchandises, j'aurai soin de marquer le quintal dont on se sert en les pesant.

Il n'y a dans l'Echelle de Seïde que des François qui y soient établis. Si les autres Européens s'y établissoient, ils ruineroient bien-tôt le commerce des François. Heureusement pour nous, ils n'ont point encore tenté ce commerce. Ils n'y ont ni Consuls, ni Commissionnaires résidens. On a vû pourtant des Vaisseaux Anglois, Hollandois & Venitiens, qui n'ayant pû achever leurs chargemens dans les autres Echelles, sont venus charger de la cendre, du cotton en laine & filé, & si on continuë à Marseille de lever le nouveau droit de vingt livres par cent sur les cottons filez, les François ne le pouvant supporter sans une perte considerable, seront contraints d'abandonner ce commerce, & les Manufactures de France en souffriront, & le reste du commerce passera aux Etrangers, qui nous en dépoüilleront.

De Seïde à Damas, il n'y a que deux

journées & demie de chemin. La campagne eſt belle, les chemins ſont commodes & ſûrs, les Arabes ne troublent point le commerce par leurs courſes & leurs brigandages : de ſorte qu'on y marche à ſon aiſe ſans avoir beſoin de faire le voyage en Caravanne, & avec des eſcortes qu'il faut ſouvent payer bien cher. 1659.

Il eſt certain que ſi les Marchands de Damas, qui eſt une Ville conſiderable par le nombre de ſes Habitans, & par ſon négoce étoient aſſurez de trouver à Seïde les marchandiſes dont ils ont beſoin, ils préfereroient le commerce de Seïde à celui d'Alep, non-ſeulement à cauſe que le trajet eſt plus court de cinq à ſix journées ; mais encore à cauſe de la ſûreté du chemin.

Le commerce de Seïde ne ſe faiſoit autrefois qu'avec de l'argent comptant, & quelqu'avantageux que puſſent être les retours, il étoit toûjours ruineux pour la Nation, qui étoit obligée de ſe priver de la choſe du monde la plus neceſſaire, pour faire fleurir le négoce.

On a commencé à remedier à cet inconvenient, en portant à Seïde des marchandiſes ; & comme ces marchandiſes ſont propres aux Marchands de Damas,

le commerce ne peut manquer de s'au-
1659. gmenter considerablement, & de devenir de jour en jour plus avantageux par le débouché qu'il donnera aux Manufactures de France, & parce que l'argent comptant restera dans le Païs, & servira à pousser plus vivement le travail des Manufactures.

Mais il faut pour cela trois choses. La premiere, qu'on ne mette point de nouveaux droits sur les marchandises venant du Levant. La seconde, qu'on supprime les droits qui donnent atteinte à la franchise du Port de Marseille, que le Roi a eu la bonté d'accorder. Et la troisiéme, que l'on porte au Levant la quantité de marchandises qui y peuvent être débitées, & qu'elles soient de la qualité requise. Moyennant ces conditions, on peut assûrer que le commerce du Levant fleurira, & que si on continuë de l'entretenir sur un bon pied, il détruira infailliblement celui des Etrangers. Car il faut remarquer que si les Anglois & les Hollandois y apportent des marchandises prises chez-eux, & très-peu d'argent, ils ont un long voyage à faire, sujet à bien des relâches, des naufrages & des frais; au lieu que les François partant de Marseille ont évité les inconveniens

& les dangers du Détroit, & des Corsaires de Barbarie, & peuvent en moins de quinze ou vingt jours achever leur voyage. 1659.

On peut ajoûter à ces raisons qu'il est avantageux à l'Etat, que le commerce du Levant soit des plus florissans, parce que c'est un moyen sûr de faire & d'entretenir des Matelots, qui sont si necessaires pour armer les Vaisseaux de guerre & les Bâtimens Marchands.

Le cotton filé que l'on tire de Seïde, est sans contredit le plus blanc que l'on puisse avoir. On l'employe à la fabrique des futaines, des basins, des toiles fines de cotton, & autres marchandises de cette espece que l'on fait à Marseille, à Toulon, & aux environs. Leur blancheur les met beaucoup au-dessus des mêmes especes, dans lesquelles on employe les cottons de l'Amerique, & même ceux des autres Echelles du Levant.

Le préjudice que ces cottons filez apportent à ceux de l'Amerique, est qu'ils privent de travail quantité de gens, qui en vivent; mais si les Fileurs y perdent quelque chose, il faut avoüer que les Tisserans, & ceux qui les font travailler y trouvent un avantage con-

sîderable. D'ailleurs les cottons en laine venant de l'Amerique, ne sont pas en quantité suffisante pour entretenir les Manufactures. Il faut donc ou avoir recours aux cottons filez ou en laine du Levant, ou abandonner ces Manufactures, comme on a été obligé de faire depuis que le droit de vingt livres tournois pour chaque cent de cotton filé a été établi.

1659. Livourne & Genes ont profité du débris de notre commerce, & les Echelles du Levant sont à present inondées des Manufactures de ces deux Villes.

On jugera du commerce que l'on fait de Marseille à Seïde tous les ans, par le Memoire des marchandises qu'on y porte. Le voici.

Quatre cens balles de papier grossier ou gris, qui sert à empaqueter les marchandises.

Quarante balles de poivre de quatre à cinq cens livres pesant l'une portant l'autre.

Soixante à cent caisses de cassonade du poids de douze à treize quintaux chacune.

Trente quintaux de cochenille pour la teinture.

Quatre-vingts à cent quintaux de bois de Bresil, qui servent aussi à la teinture.

Dix quintaux de clouds de gerofles.

Huit à neuf cens pieces de draps, la plûpart communs qu'on vend aux gens du Païs & de la campagne. 1659.

Et quelques clincailleries & merceries.

Les marchandises qu'on tire de Seïde, consistent en cotton filé, cotton en laine, en cendre, en ris, en noix de galles & quelques drogueries. On en peut tirer chaque année:

Quatre à cinq mille balles de cotton filé du poids de deux cens cinquante livres la piece. Le quintal du Païs pour cette marchandise, est de cinq cens livres poids de Marseille.

Quinze à dix-huit cens balles de cotton en laine du poids de six cens livres chacune. Le quintal de cette marchandise, est de cinq cens cinquante livres poids de Marseille.

Trois mille cinq cens quintaux de ris. Le quintal du Païs est de cinq cens cinquante livres.

Cinq cens sacs de noix de galles de trois à quatre cens livres chacun. On les consomme dans le Royaume pour la teinture en noir.

Trois mille sacs de cendre de six cens livres pesant, dont on fait la lessive & le savon aux Fabriques de Marseille & de Toulon.

1659. Cette cendre vient de la campagne déserte, à six ou sept journées de Seïde. Elle vient d'une herbe que les Arabes brûlent sur les lieux où elle croît. Comme la sécheresse est frequente dans ce Païs-là, la récolte n'est pas toûjours égale. On prétend que de dix ans en dix ans la récolte manque tout à fait. On en tire aussi quelques drogues qui viennent de la Mecque par les Caravannes d'Alep & de Damas.

Fin de la premiere Partie.

TABLE
DES MATIERES contenuës dans le premier Volume.

A.

Abdelhari, Cheix, Page 281.
Abouchard, ou Ecüeil des Biquiers, 155.
Abou-Chouan, Ministre des Emirs Ahmed & Corquaz, 392
Abou-Mehed, Drogman du Serail de Seïde, 399
Abou-Nader, Cheix, Chrétien Maronite, Ministre de l'Emir Fekherdin, 368. Sa fuite & sa mort à Malte, 374
Abou-Nauhel, fils du Cheix Abou-Nader, 368
Abou-Negém, Officier de l'Emir Ahmed, 392
Abou-Reieh, Turc mort en odeur de sainteté, 323
Acre ou *Ptolémaïde*, Ville de Palestine, 261. Sa description, 269 *& suiv.* Incommoditez qu'on y ressent, 271. Remedes à ces incommoditez, 272. Ruines de l'Eglise de S. André, *ibid.* Ruines de l'Arsenal des Galeres, Auberge des Chevaliers, & le Palais du Grand-Maître, 274. Restes de l'Eglise de S. Jean, 275. Cave des cadavres desséchez: remarques sur ces corps,

ibid. Restes d'un ancien Palais, 276. Tour appellée le Château, *ibid.* Fertilité du terroir de cette Ville, 277. Mosquées, 278. Darce, ou Port, 279. Mauvais air du Païs, 2[illegible]2

Action déshonnête d'un Dervich, 210 *& suiv.*

Action de vigueur d'un Consul Anglois, 128 *& suiv.*

Action surprenante d'un Voltigeur, 190 *& suiv.*

Aga d'Alexandrie ; Politesse qu'il fait à l'Auteur, 213

Ahmed Emir, neveu de l'Emir Fekherdin, 308. Relation de ce qui se passa entre lui, son frere Corquaz, & Mehmed Aga, 386 *& suiv.* Son mariage, 389

Akhar Emir, Grand Ecuyer du Pacha de Seïde, 409

Aldelcader, Seigneur de Gozié. Ali Effendi le fait pendre à Seïde, 399

Alexandrie, sa description, 174 *& suiv.* Fondiques des Marchands, 176. Sotte crédulité du vulgaire, *ibid.* Division de cette Ville, 177. Son Port, *ibid.* Phare ou Tour de la Lanterne, 178 *& suiv.* Château appellé Pharillon, 179 Doüanne, & sa situation, 180. Ses Officiers, 181. Justice & Police, 182. Ses murailles, 183. Ses Tours, 185. Ses portes, 186. Voûtes & leur usage, 188 *& suiv.* Maladies & autres incommoditez, 194. Ses Eglises, 200 *& suiv.* Aiguilles antiques, 201. Palais de Cléopatre, 202. Pierres gravées, *ibid.* Montures dont on se sert, 204. Mosquées & Moulas, 207

Ali Effendi, Tefterdar ou Trésorier de Damas ; il est élevé à la dignité de Pacha de Seïde & de Safet, 396. Histoire de

son Gouvernement, 307 *& suiv.* Il lie amitié avec M. Bertandié 398. Amitié qu'il témoigne aux François, 3 9. Jugement severe qu'il rend contre un homme, 400 Carnage affreux qu'il fait des Drusses, 401

Ali, fils aîné de l'Emir Fexherdin, 365 Sa mort, 371

Anglois. Richesses qu'ils ont enlevées de Smirne, 49. Leur mauvaise cuisine, 153

Anton Chelebi, Marchand Armenien, 15. Son histoire, 93 *& suiv.* Sa retraite à Livourne, 97. Feinte des Turcs pour le faire revenir, 98

Arabes, leur caractere, 219 *& suiv.*

Assalanis, monnoye d'Hollande, 431

Auberges où mangent les Chevaliers de Malte, leur description, 14 *& suiv.*

Auteur. (*L'*) Son départ de Marseille, 1. Son arrivée à Genes, 2. Son départ de cette Ville, 5. Tempête qu'il essuïe aux Isquerquis, 20 *& suiv.* Son arrivée à Malte, 22 Visite qu'il y rend au Grand-Maître, 23. Son arrivée à Smirne, 36. Sa maladie dans cette Ville & sa guérison, 145 *& suiv.* Il part de Smirne pour l'Egypte, 148. Autre tempête qu'il essuïe, 149. Il débarque à Alexandrie, 157. Il en part pour Rosset & Damiette, 214. Danger qu'il court à Damiette, 235. Son départ de cette Ville, 236 Son voyage en Palestine, 341. *& suiv.* Troisiéme tempête qu'il essuïe, *ibid.*

B.

BAalbec; ses raisins & leur qualité, 339

Babel-Assa, porte de Seïde, 296

Babel-Elkeiné, autre porte de Seïde, *ibid.*
Babel-Medina, autre porte de Seïde, 295
Bachi, chef du marché. Ali Effendi lui fait couper la tête, 399
Bairam, Pâques des Turcs, 114
Barbaresques, Turcs de la côte de Barbarie. Leur different avec les Anglois, 114 *& suiv.* Désordres qu'ils causent, 117 *& suiv.* Accident arrivé à l'un d'eux, 118 *& suiv.*
Barbe-verte [Ambroise] Cuisinier Provençal; service qu'il rend à l'Auteur, 248
Bazards, ou marchez de Smyrne, 61
Bedoüins, sortes d'Arabes, leur caractere, 205
Begue (M.) Gentilhomme Marseillois, 156. Il fait son entrée à Alexandrie, 166. Il est établi Consul au Caire, 172
Benoist de S. Pierre, surnommé Lescot, compagnon de voyage de l'Auteur; accident qui lui arrive dans un combat naval, 12
Berier (le Pere) Custode des Capucins de Seïde, 402
Bermond [M, Honoré de] Consul au Caire, 160. Il est conduit du Caire aux Biquiers, 172
Bettandié [Messieurs] alliez de l'Auteur. Réception qu'ils lui font à Smyrne, 56 *& suiv.*
Bettandié. [M. Michel-Ange] Il se retire à Marseille, 88. Il est fait Consul de Seïde; sa réception dans cette Ville, 344. Son entrée, avec l'ordre de la marche, 346 *& suiv.* Il rend visite au Pacha, 348. Il va voir les Emirs Ahmed & Corquaz, & comment il en est reçû, 391
Blaise Marin, de la Cioutat, Capitaine de Vaisseau, 344
Blidembroch (Edoüard) Marchand Hollan-

dais, 95
Bogas, bouche par laquelle le Nil entre dans la mer, 236
Boisseras, Maître Canonier, 10
Bonquier, ou plûtôt *Bouquier*, signification de ce terme en Turc; histoire à ce sujet, 37 *& suiv.*
Bouchers Turcs, leur propreté & leur adresse à couper les viandes, 217
Bouquier, petit Château, 214
Bricard [M. Henry de] Consul François à Acre. Réception qu'il fait à l'Auteur, 261. Il épouse la sœur de M. Garnier Avocat, 344
Brice de Rennes (le Pere) Cordelier. Portrait de ce Pere, 322
Brictima, ou Pances de Damas, 338
Brienne (M. le Chevalier de) Propriétaire du Consulat du Caire, 162
Brienne (M. le Comte de) Sécrétaire d'Etat, 162
Broüilleries entre les Négocians François en Egypte, 160
Bruë (M.) fait les fonctions de Drogman de la Nation Françoise à Seïde, 431

C.

Cabre (M. Loüis de) Consul au Caire, 160
Cadi. Quel est son office, 444 *& suiv.*
Calis, grand canal à l'Est d'Alexandrie, 175; sa description, 191 *& suiv.*
Candole (M. de) cousin de M. de Bricard, 343
Cannes à sucre viennent bien à Alexandrie, 196
Canaurgue, Patron d'une Barque Languedo-

cienne, son histoire, 115 *& suiv.*
Cap Blanc, pourquoi il a été ainsi appellé, 260
Capraia Isle, 19
Capucins, leur Couvent à Smyrne, 54
Cara-Bournon, Cap à l'Oüest du Golphe de Smyrne, 34
Caravan-Serails, Hôtelleries publiques à Smyrne, 42 *&* 60
Castagnier (M.) Esclave Marseillois sur les Galeres des Beigs, 111
Castor (M.) fait représenter une comédie à Smyrne, 125
Caulet (François) riche Marchand; ses démêlez avec Hassan Aga, 262 *& suiv.*
Caulet (Pierre) Marchand Provençal, 247. Réception qu'il fait à l'Auteur, 248
Ceremonie funebre pour la femme d'un Consul Anglois, 133
Cerigo, Isle, 31
Chabab-Edalin, Emirs proprietaires des vignes de Baalbec, 339
Chapelle des François à Seïde: elle tombe: avanie qu'il fallut payer pour la rebâtir, 458 *& suiv.*
Cheik-Abougara, Saint de la secte de Mahomet, 256
Chelebi-Abdelandor, Turc, 329
Chemin de Sour à Acre, 253 *& suiv.*
Cherifs, ou descendans de Mulhamed; maniere dont on les punit, 84. Leur hypocrisie, 85
Chevaliers de Malte. Leurs reglemens & leur maniere de vivre, 24 *& suiv.*
Chien extraordinaire, 12
Citrons d'Alexandrie, & leurs usages, 197
Colonne de Pompée à Alexandrie, 189
Combat au môle de Livourne contre un Vaisseau Hollandois, 6 *& suiv.*

Comédie représentée à Smyrne, 125 *& suiv.*
Cométe vûë à Smyrne & ses effets, 144. *& suiv.*
Commerce de Seïde entre les mains des seuls François. En quoi il consiste, 463 *& suiv.*
Condre (M. de) Marchand François, assassiné par Hassan Aga, 267
Consuls. Comment ils vivent dans le Levant, 117 *& suiv.* Complimens de cérémonie qu'ils se font les uns aux autres, 129
Conversion de trois Renegats, 120 *& suiv.*
Cordeliers. Leur Eglise à Smyrne, 56
Cordeliers de S. Jean d'Acre, 280
Cordeliers de Seïde, 314
Corquaz Emir, neveu de l'Emir Fexherdin, 308. Il veut empoisonner son pere l'Emir Melhem, 384. Son mariage, 389
Corsaires Chrétiens, Maltois & Livournois, 233
Corso, Cap, 19
Courdillat, plage qui sert de retraite à grand nombre de chiens, 103
Croiset [M. Pierre] succede à M. Bettandié dans le Consulat de Seïde, 355
Croiset (M. Thomas) député à la Porte par les François de Seïde, 268
Cuchuk Ahmet Pacha de Damas, bloque & assiege Seïde, 365
Cuisiniers François surpris avec des femmes Turques, 459
Cupruli Mehemet Grand Visir. Il éleve Ali Effendi à la dignité de Pacha de Seïde, 398

D.

Damiette Ville d'Egypte; son attérage fort dangéreux, 455. Ses différens noms,

231. Bruit insupportable qu'on y fait, *ibid.* Hospice des Peres de la Terre-Sainte, 232. Aversion qu'on y a pour les Francs, 233

Dantoine (M.) Consul au Caire, 160

Darbassin Village proche Seide, 329

Delta, vaste plaine en Egypte, 225. Remarques sur cette plaine, 227 *& suiv.*

Dervich-Ali, ou Frere Joan; son portrait, 324

Derviches. Leur maniere de s'habiller, de vivre & de prier, 208 *& suiv.*

Differend entre les Anglois & les Hollandois, 116 *& suiv.*

Drusses. Peuples qui habitent les montagnes de l'Anti Liban, leurs mœurs & leur Religion, 357 *& suiv.* Leur jalousie pour leurs femmes, 359. Leur origine, 360. Leurs superstitions, 362

Dupuy (Messieurs) Proprietaires du Consulat de Smyrne, 36

Dupuy (M. Henry) devient amoureux d'une jeune veuve, 139

Dupuy (M. Jacques) reçoit à Smyrne l'Ambassadeur de France, 146

Du Roure (M.) Vice Consul de Smyrne, 36. Il rachete un Esclave Marseillois, 111

E.

Eclipse de Lune. Cérémonie des Turcs à cette occasion, 144

Edoüard [M. Joseph] Negociant Anglois; assemblées de plaisir qui se font chez lui, 123

Eglise de sainte Catherine Martyre, à Alexandrie, 200

Eglise de saint Jean à Smyrne, 50

Eglise de saint Marc à Alexandrie, 201
Eglise de sainte Venerande à Smyrne, 50
Egypte, ses oignons & ses palmiers, 198. Causes de sa fertilité, 199. Erreur de ceux qui croyent qu'il n'y pleut jamais, *ibid.* Habillemens des Francs, 203
Elbe, Isle, 19
Esthum, Village proche de Seïde, 295
Ethura, ou Seidon, autre Village près de Seïde, 329

F.

Fekherdin Emir, Prince des Drusses de la Maison de Maon. Palais qu'il fait bâtir à Tyr, 251. Serail qu'il fait construire à Seïde, 303. Histoire de ce Prince, 357 *& suiv.* Il se glorifie d'être parent de Messieurs de Guise, 361. Ses victoires, 364. Sa fuite de Seïde, 366. Son arrivée à Florence & à Rome; sa réception par le Grand Duc & par le Pape Paul V. *ibid.* Il revient à Seïde, 367. Faux bruits qu'il fait courir de sa mort, 368. Ses nouvelles conquêtes, *ibid.* Il épouse une Princesse Arabe, 369. Son arrivée à Constantinople, 377. Sa mort, 378
Ferrouck Emir, se ligue contre l'Emir Fekherdin, 370 *& suiv.*
Fessal, Officier de l'Emir Corquaz, 392
Festin & Convoi funéraire, 140 *& suiv.*
Fontaines ou Puits de Salomon, 253
Fortifications de Malte, 28
Franciscou (M. Jacques) Negociant François, 92
Francolins, espece de faisans, 64
Fuzibée, Trucheman assassiné par Hassan Aga, 267

G.

Garnier [Sebastien de] Avocat de Marseille ; sa mort, 294
Gazié, Village proche de Seïde, 329
Germain [M.] Vice-Consul d'Alexandrie, 159
Germes, Bateaux plats, & leur description, 183
Gleize (M.) Offre qu'il fait au Pacha du Caire, 167
Godefroy de Boüillon, Roy de Jerusalem, 364
Goutte. Les Turcs n'y sont pas sujets. Remede pour cette maladie, 72 *& suiv.*
Gouverneurs Turcs, leur tyrannie, 455
Grecs. Leur ignorance & leur superstition au sujet des statuës, 46 *& suiv.* Ils sont grands jeûneurs, 50. Leur pratique au sujet des autels, *ibid.*
Gresisque (M.) est assigné & emprisonné à Seïde, 432
Grimaud [Nicolas] Capitaine de Vaisseau, 1. Son differend avec des Marchands de Smyrne, 89 *& suiv.*

H.

Hassan Aga, Armenien ; son histoire, 93 *& suiv.*
Hassan Aga, Gouverneur de Seide ; son histoire, 262 *& suiv.*
Hassan Emir, second fils de l'Emir Fekherdin. Il est pris & conduit au Grand Visir, 374
Hassan, Pacha révolté ; sa mort tragique, 459 *& suiv.*

Haye (M. de la) Ambassadeur de France à la Porte, 145 & *suiv.*
Hhakham, ou Rabin des Juifs à Seïde, son office, 301
Histoire arrivée entre les Anglois & les Barbaresques, 114 & *suiv.*
Histoire de la désertion de Seïde, & de la retraite des François à Acre, 262 & *suiv.*
Histoire d'un Armenien Turc qui se convertit, & fut martyrisé à Smyrne, 58 & *suiv.*
Histoire d'un Boulanger de Constantinople, 454 & *suiv.*
Histoire d'un autre Boulanger dont le pain n'étoit pas de poids, 78
Histoire d'un Corsaire de Malte, 282
Histoire d'une Barque Françoise, 115 & *suiv.*
Histoire d'une veuve Grecque, 138 & *suiv.*
Histoire du Naïb de Smyrne. 86 & *suiv.*
Histoire d'un Goutteux, & sa guérison, 72 & *suiv.*
Histoire d'un Palfrenier de l'Auteur, 453 & *suiv.*
Huile de Sussam ou d'Engoline, & son usage, 238

I.

JAffar, Pacha, 376
Ics-Oglans, ou Pages du Serail, 414
Jeard [Pierre] de la Ciourat, Capitaine de Vaisseau, 293
Jesuites de Seïde, 315
Jesuites de Smyrne, 57
Infirmerie des Chevaliers de Malte, sa description, 27
Ipshir, Pacha d'Alep, 381
Ismaël, Aga successeur de Hassan Aga dans le Gouvernement de Seïde. Portrait de ce

Pacha, 265
Isquerquis, écüeils très-dangereux, 19 & *suiv.*
Juifs de Seïde, & leurs emplois, 301
Just (M.) Esclave Marseillois sur les Galeres des Beigs, 111

K.

KHan bâti par l'Emir Fexherdin, 278
Kiahia, Lieutenant du Pacha; son appartement à Seïde, 304
Kib, espece de nattes dont on couvre les cabannes, 223
Kussé Mehmed, Aga Mutsellem, 408

L.

LAngues Arabe, Turque & Persanne, leur différence, 80 & *suiv.*
Lanterne dont se servent les Anglois, 149
Lits d'Egypte, 222 & *suiv.*
Lorne, Marseillois: naufrage de sa Barque aux Isquerquis, 20
Loüis (Saint) s'empare de Damiette, 236

M.

MAadie, signification de ce terme, 214
Maalem-Abrahim Juif, son portrait, 159 & *suiv.*
Maculano, Cardinal de l'Ordre de S. Dominique. Fortifications qu'il fait faire à Malte, 28
Madone de Monte-Negro, lieu de dévotion à deux lieuës de Livourne, 16
Magellioni, Village de Seïde, 319
Mahmoud-Effendi, Cadi de Seïde, 444
Mahumatasoub, Officier du Pacha; ses

droits, 342
Mainottes, Peuple Grec, & grands voleurs, 33
Malaval (M.) sa generosité à la Fête du Papegay, 102
Maniere d'écorcher tout vif, 221
Maniere d'empaler, 220
Mansour, Emir, est envoyé à Constantinople, 374
Mareotis, Lac au Midi d'Alexandrie, 175
Margas (M.) Medecin de Seïde, 317
Mariage de Mademoiselle Rachel avec un Marchand Armenien, 135 *& suiv.*
Mariages, comment on les fait en Turquie, 447 *& suiv.*
Martin (Antoine) de la Ciotat, Capitaine de Vaisseau, 234
Martin (Gaspard) Député des François à la Porte, 268
Martintug, Capitaine Messinois, 121
Massoura, Ville d'Egypte, sa vûë & sa situation, 226 *& suiv.*
Matelots d'Egypte. Complimens qu'ils se font quand ils se rencontrent, 229
Mazarat (M. Clement) Négociant François, 138
Mehmed Aga, Pacha de Seïde, réception qu'il fait à M. Bertandié Consul, 350. Histoire de ce qui se passa entre lui & les Emirs Ahmed & Corquaz, 386 *& suiv.* Révolte du Peuple contre lui, 395. Portrait de ce Gouverneur, 444. Il fait son entrée à Seïde, 406 Ordre de la marche, *ibid. & suiv.* Revenus de son Gouvernement, 456 *& suiv.*
Mehmed Aga Chourgi, Intendant des Emirs Ahmed & Corquaz, 392
Meïdien Capitaine d'armes, 13.

Melhem, Emir neveu de l'Emir Fexherdin, 281. Il fait bâtir une Mosquée proche Seïde, 326. Il entretient un commerce de lettres avec le Duc de Guise, 361. Caractere de cet Emir, 379 *& suiv.* Portrait de ses enfans, 382
Milice des Pachas ; de quelles troupes elle est composée, 438
Minarets, hautes Tours en Egypte, 225
Mirabeau, Chevalier de Malte, 32
Montagnes de la Naxlonée, 253
Montapha. Caractere de cet homme, 399
Mort & sépulture d'un Gentilhomme Marchand Anglois, 134
Mosquée fameuse où les Turcs vont en pelerinage. Remarques sur cette Mosquée, 256
Murad Pacha, son arrivée à Smyrne, 108 *& suiv.*
Mustapha Aga, Gouverneur de Seïde, 404
Mustapha Beïg, frere du Pacha de Barut, 408

N.

NAïb, ou Lieutenant du Cadi ; son office, 82
Nakhoure, passage fort dangereux, 257
Nembrod. Sentiment des Turcs sur son sujet, 338
Niha, Château appartenant à l'Emir Fexherdin, 376

O.

OIgnons d'Egypte, 191

P.

PAcquet, [M.] Négociant Anglois, 139

Pain de Smyrne, 77 *& suiv.*
Papachin Corsaire, 154
Papegay. Divertissement en usage à Smyrne, & en quoi il consiste, 100 *& suiv.*
Paul V. Réception qu'il fait à l'Emir Fekherdin, 366
Persans. Leurs soins en tems de peste, 68 *& suiv.*
Peste. Ravages qu'elle cause à Smyrne & aux environs, 67 *& suiv.*
Pilau. Nourriture ordinaire des Turcs, & comment on le fait, 70 *& suiv.*
Picquet (M. Lazare) Marchand, est conduit au Serail de Seïde, 431
Piquet [M rend visite à l'Auteur, 159
Polycarpe (Saint) premier Evêque de Smyrne, 48. Son tombeau, 50
Poncires, gros citrons leurs usages, 197
Porry (Jacques) son adresse & sa bravoure dans un combat naval, 1.. Il rend visite à l'Auteur, 159
Procession des Francs le Jeudy Saint à Smyrne, 1 7 *& suiv.*
Procession des Grecs, le même jour au même endroit, 107
Ptolémaïde, ou Acre, Ville de Palestine, 161
Punition d'un jeune Matelot voleur, 153

R.

Rachel (Mademoiselle) son histoire, 135 *& suiv.*
Regeb, Turc. Son attachement & ses attentions pour les chiens, 103 *& suiv.*
Retour des François à Seïde, 293
Reville (M. Martin de) Gentilhomme Normand, 249
Robert (Pierre) Chirurgien à Seïde, 436

Roffet, ou Rechid Ville d'Egypte, 192. sa situation & sa description, 215 *& suiv.* Ses maisons & son commerce, 216 *& suiv.* Abondance des vivres 217 *& suiv.* Doüanne, & ceux qui la tiennent; son Gouvernement, 218 *& suiv.*

S.

SAint-Ange, Cap, 31
Sangiac-Bournou, ou Cap des Bannieres, 34
Scandarona, commerce qui se fait à Alexandrie, 176
Sebestes fruits dont on tire le glu, 339
Seide, ou Seïdon, Ville de la Palestine, description de cette Ville & de ses environs, 294 *& suiv.* Ses murailles & ses portes, 295. Son Port, 296. Ancienne Darce, 298. Château de la Ville, *ibid.* Quartier séparé pour les Juifs, 301. Eglise des Grecs. Mosquées des Turcs & des Arabes. Bazard ou marchez. Cabaret & Caffés, 302. Bain à étuves, & le Serail du Pacha, 303 Appartement du Kiahia, 304 Salle du Divan, 305. Chambre des enfans de service. *ibid.* Autres chambres & leurs usages, 306. Appartement des femmes Cuisine & jardin, 307. Vieux Palais de l'Emir Fekherdin, 308. Maison du Cadi. 309. Khans pour les Marchands, *ibid. & suiv.* Salle à trois nefs, 318. Maison Consulaire, *ibid. & suiv.* Couvent des Capucins, 32. Cimetiere des Turcs, 323. Mosquée, Khan & Aqueduc, 326. Riviere & son pont, 327. Territoire & ses productions, *ibid. & suiv.* Ses Villages, 329. Commerce & denrées, 331
Senné, drogue favorite des Medecins, 340, Maniere de se purger avec ce simple, 341

Censals. ou Courtiers de Smyrne, leur intelligence dans le Commerce, 79

Séven (M. Jacques) Chancelier de Seide, 347

Simon (M.) Agent de la Religion de Malte à Marseille, 4

Smyrne, Ville de l'Asie mineure, sa description, 36 & *suiv.* Son antiquité, 38. Ses maisons, & comment on les bâtit, 41 & *suiv.* Nombre de ses habitans, 43. Son Gouvernement, 44. Sa situation, 45. Château de cette Ville, *ibid.* Mosquée au milieu de ce Château, 47. Citerne du même Château, 48. Amphitéâtre où S. Polycarpe fut martyrisé, *ibid.* Antiquitez que l'on trouve dans les ruines de cette Ville, 49. Sa Cathédrale, 50. Fontaine de sainte Veneranne, 51. Vieux Port ou Darce, 52. Château de la Darce, 53. Plage des Bouchers, *ibid.* Doüanne, 54. Maisons des Francs, *ibid.* Droits sur les marchandises, 55. Peines pour ceux qui les fraudent, 56. Eglises de cette Ville, 56 & *suiv.* Cimetiere des Catholiques, 57. Synagogue des Juifs, 58. Jardins de cette Ville, 62. Prix des vivres, 65. Differens effets qu'y produisent les differens vents, 66 & *suiv.* Ravages qu'y cause la peste, 67 & *suiv* Police pour le poids du pain 77 & *suiv.* Commerce, & comment il s'y fait, 79. Police pour le prix des choses qui se consomment par l'usage, 81 & *suiv.* Châtimens contre ceux qui vendent à faux poids, 82 & *suiv.* Comment les Chrétiens y pratiquent leur Religion, 106. Défauts du commerce des François, 111 & *suiv.* Caractere des Marchands Anglois, 112 & *suiv.* Divertissemens à bord des Vaisseaux qui sont en rade, 131 & *suiv.*

Sort malheureux d'un Capitaine Anglois. 158 & *suiv.*
Sour, ou Tyr, Ville de la Palestine, 250
Souribe (M.) Marseillois. 146
Sourie, partie de la Terre-Sainte, 269
Sousin (M.) Marchand François. 5
Spino (Raphaë) Commandeur de Genes. Réception qu'il fait a l'Auteur, 4
Statues. Raison pour laquelle les Turcs les brisent, 45 & *suiv.*

T.

TAttar-Ahmet, Aga, Gouverneur de Saffi & d'Acre, 28. Il reçoit ordre de quitter Acre, 385 Sa mort à Seide, *ibid.*
Tempête extraordinaire. 373
Tempête longue & dangereuse, 241 & *suiv.*
Thevenot (M.) Gentilhomme François; son histoire, 284
Thibaud [M.] Medecin de Seïde, 317
Tiron [M. François] Marchand. Il est pris & conduit au Serail de Seïde, 431
Tremblement de terre arrivé à Smyrne, 39 & *suiv.*
Trésor de Malte, 31
Tur-beye Emir, Prince des Arabes du Mont Carmel, se ligue contre l'Emir Fekherdin, 369
Turcs. Leurs sentimens sur la Prédestination, 43. Ils brisent les statuës & pourquoi, 45 & *suiv.* Sentimens des mêmes sur le vin, 61. Leurs usages en tems de peste, 67 & *suiv.* Leur maniere de vivre, 70 & *suiv.* Leur attachement & leur complaisance pour les chats, 103. Leurs purifications, 207. Leur indolence pour les bâtimens, 254

Tyr, ou Sour, Ville de la Palestine, sa description, 250 & *suiv.*

V.

VAnderstaten (M.) Consul des Hollandois à Livourne, 14

Vaucluse, Fontaine dans le Comtat d'Avignon, 255

Ventelet (le P. Robert de) Superieur des Peres Capucins de Smyrne, 120

Vignier [M. François] Marchand à Seïde, est conduit au Serail, & pourquoi, 431

Vorda, Bourg en Egypte, 226

Y.

YOumes, Emir, frere de l'Emir Mansour. Sa mort, 374

Yournis, Emir, oncle de l'Emir Fexherdin, 363

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit portant pour titre, *Memoires du Chevalier d'Arvieux, &c. mis en ordre par le Pere Labat* : j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris ce 6. Juin 1733.

DU RESNEL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amez & Feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE fils, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui avoit été mis en main un Manuscrit qui a pour titre ; *Memoires du Chevalier d'Arvieux Envoyé extraordinaire du Roi à la Porte, contenant les Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, &c.* recüeillis & mis en ordre sur les Memoires par le Pere JEAN-BAPTISTE LABAT ; qu'il souhaiteroit de faire imprimer & donner au public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modéle sous le contrescel des Présentes. A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée & attachée sous notredit contrescel, & de les

vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus exposé, en tout, ou en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de cet Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de Fran-

ce le Sieur Chauvelin, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission; & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le onziéme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cens trente-trois, & de notre Regne le dix-neuf. Par le Roy en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre VIII. *de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris* N. 594. *fol.* 597. *conformément aux anciens Reglemens, confirmez par celui du* 28. *Février* 1723. *A Paris ce* 15. *Septembre* 1733.

G. MARTIN, *Syndic*.